



Pour ce qui compte
dans votre vie

Profil de l'entreprise La CIBC, l'une des grandes institutions financières d'Amérique du Nord, est composée de trois unités d'exploitation stratégiques, à savoir : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. La CIBC fournit des services financiers aux clients des services bancaires de détail, des services à la PME, des services bancaires d'investissement et des services financiers aux entreprises. La CIBC offre un large éventail de produits et de services par l'entremise d'un réseau bancaire électronique, de ses centres bancaires et de ses bureaux au Canada, aux États-Unis et partout ailleurs dans le monde. À la fin de l'exercice, la CIBC affichait un actif total de 277,1 G\$, une capitalisation boursière de 21,4 G\$ et un ratio du capital de première catégorie de 10,8 %.

À la CIBC, nous nous engageons à aider nos clients à atteindre ce qui compte dans leur vie. Nous misons sur la création d'une culture gagnante pour nos employés, nos collectivités et nos actionnaires. Une culture gagnante traduit un désir constant de créer plus de valeur pour les clients qui, à leur tour, contribueront à la réalisation de notre objectif, soit celui d'obtenir le meilleur rendement global pour les actionnaires.

Pour gagner, nous devons créer de la valeur pour tous ceux qui ont des intérêts dans la CIBC.



Pour ce qui compte
dans votre vie

Table des matières

Mesurer le rendement et suivre nos progrès	13	Rapport de gestion
2 Vision – Message du chef de la direction aux actionnaires	13	Un mot sur les énoncés prospectifs
6 Gouvernance – Message du président du conseil	60	États financiers
8 Résultats – Message du chef des services financiers	122	Gouvernance
9 Responsabilité – Énoncé de responsabilité envers le public	131	Glossaire
	133	Renseignements destinés aux actionnaires

Mesurer le rendement

Objectifs financiers	Objectifs à moyen terme (3 à 5 ans)	Commentaires	Résultats en 2003
Rendement total pour les actionnaires	Meilleur rendement total parmi les grandes banques canadiennes fondé sur la plus-value du capital, plus les dividendes sur actions ordinaires, réinvestis chaque trimestre.	La CIBC a enregistré le meilleur rendement total pour les actionnaires parmi les grandes banques canadiennes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003.	57,8 %
Rendement des capitaux propres	Rendement moyen des actions ordinaires de 14 % à 18 % , calculé comme le bénéfice net après impôts moins les dividendes sur actions privilégiées, divisé par les capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires.	Le rendement des capitaux propres, qui s'est établi à 19,3 %, a profité de l'incidence nette de plusieurs éléments inhabituels détaillés à la rubrique intitulée Vue d'ensemble du rapport de gestion.	19,3 %
Croissance du bénéfice de Détail et Gestion des avoirs	Bénéfice de Détail et Gestion des avoirs accru de 10 % par année , fondé sur le bénéfice d'exploitation ¹ , y compris le bénéfice du Groupe Entreprises.	Le bénéfice d'exploitation ¹ a augmenté de 6,6 %. L'objectif n'a pas été atteint principalement en raison de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts.	6,6 %¹
Productivité et efficacité	Hausse des revenus supérieure à celle des frais ; ratio frais autres que d'intérêts/total des revenus de 60 %.	Les revenus ont augmenté de 5 %, tandis que les frais ont chuté de 11 %. Le ratio frais/revenu est passé de 82,7 % à 70,2 %. Les résultats tant de 2003 que de 2002 ont été touchés par plusieurs éléments inhabituels détaillés à la rubrique intitulée Vue d'ensemble du rapport de gestion.	Hausse des revenus supérieure à celle des frais. Ratio frais/revenu : 70,2 % .
Capital	Ratio du capital de première catégorie d'au moins 8,5 % Ratio du capital total d'au moins 11,5 % , d'après le capital réglementaire en pourcentage de l'actif pondéré en fonction du risque.	Les ratios du capital réglementaire ont dépassé le segment supérieur des échelles d'objectifs établies pour l'exercice. La CIBC prévoit le maintien d'un niveau de capital prudent en tout temps et a éliminé ce segment supérieur.	Ratio du capital de première catégorie : 10,8 % Ratio du capital total : 13,0 %
Composition des activités	Activités de détail : 70 %; activités de gros : 30%.	La CIBC continue de réaffecter des ressources aux entreprises de services à la consommation, augmentant le capital affecté aux activités de détail, à la gestion des avoirs et au Groupe Entreprises de 50 % à la fin de 2002 à 64 % à la fin de 2003.	64 % / 36 % Détail / gros
Réduction du risque	Réduction du tiers du capital attribué au portefeuille de prêts aux grandes entreprises et de la valeur comptable du portefeuille de services de banque d'affaires d'ici 2005.	Au deuxième trimestre de 2002, la CIBC a décidé de réduire du tiers le capital affecté à ses prêts aux grandes entreprises ainsi que la valeur comptable du portefeuille de services de banque d'affaires. Les deux objectifs doivent être atteints d'ici 2005. Des progrès soutenus ont été réalisés en 2003.	Prêts aux grandes entreprises : diminution de 42 % Services de banque d'affaires : diminution de 19 %
Ratio dividendes/bénéfice	Augmentation de 30 % – 40 % à 40 % – 50 % à compter de 2004. Dividendes sur actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées.	Les résultats ont été touchés par plusieurs éléments inhabituels, mentionnés à la rubrique intitulée Vue d'ensemble du rapport de gestion. La CIBC a haussé la fourchette cible du ratio dividendes/bénéfice à 40 % - 50 %, ce qui témoigne de sa confiance en la qualité sous-jacente de ses résultats.	31,4 %

1) Le terme « bénéfice d'exploitation » n'a pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Le bénéfice d'exploitation désigne généralement le bénéfice net, compte non tenu des éléments qui, de l'avis de la direction, sont inhabituels ou ont trait à des investissements stratégiques importants. Cette mesure est expliquée à la section Mode de présentation de l'information de la CIBC du Rapport de gestion. Le calcul de cette mesure est conforme à celui utilisé au moment de l'établissement de cet objectif de performance, comme décrit dans le rapport annuel 2002 de la CIBC, et vise à aider les actionnaires à évaluer la performance de la CIBC en regard de ces objectifs. Vous trouverez ci-après un tableau sur le rapprochement des bénéfices d'exploitation et des bénéfices présentés du groupe Détail et Gestion des avoirs CIBC, y compris le Groupe Entreprises.

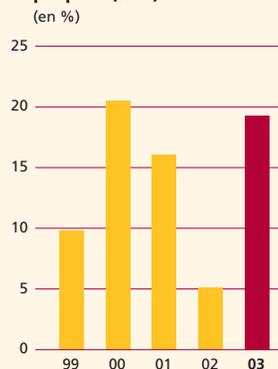
Depuis que la CIBC a établi cet objectif, la Securities and Exchange Commission des États-Unis a adopté des règles et les autorités canadiennes en valeurs mobilières ont publié des directives qui limitent la direction dans la désignation et la déclaration d'éléments inhabituels. L'effet de ces règles et directives fera en sorte qu'en 2004, la CIBC n'utilisera plus cette mesure dans son rapport sur le rendement par rapport aux objectifs.

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002
Bénéfice net		
Marchés de détail CIBC	863 \$	1 073 \$
Gestion des avoirs CIBC	366	197
	1 229	1 270
Groupe Entreprises	92	85
	1 321 \$	1 355 \$
Moins :		
Réduction des frais de restructuration (imputation)	3 \$	(36) \$
Baisse de valeur liée au contrat avec Air Canada	(81)	—
Gain à la vente d'actifs non sectoriels	32	200
Frais d'intégration de Merrill Lynch	(21)	(112)
Bénéfice d'exploitation	1 388 \$	1 303 \$

La CIBC gère les services du Groupe Entreprises par l'entremise de Marchés mondiaux CIBC. Ce tableau expose l'effet de l'intégration du Groupe Entreprises CIBC aux bénéfices des groupes Marchés de détail CIBC et Gestion des avoirs CIBC.

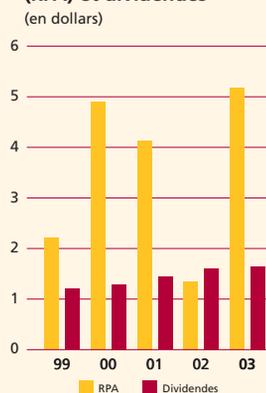
Suivre nos progrès

Rendement des capitaux propres (RCP)



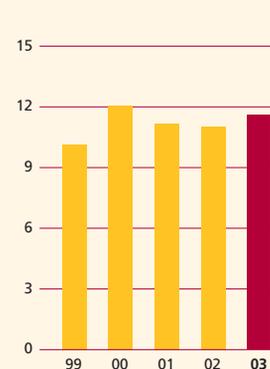
Le RCP a été de 19,3 % en 2003 contre 5,1 % en 2002. Le RCP est une mesure clé de la rentabilité de la Banque. Il est calculé en divisant le bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées par les capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires.

Résultat par action (RPA) et dividendes



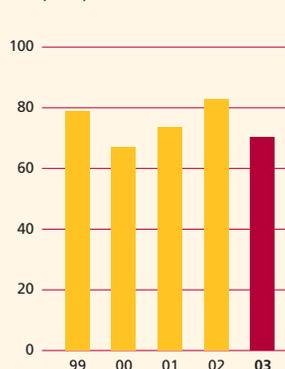
Le RPA dilué s'est élevé à 5,18 \$ en 2003, contre 1,35 \$ en 2002. Le RPA représente le bénéfice net, moins les dividendes et primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires pour l'exercice. En 2003, la CIBC a versé des dividendes de 1,64 \$ l'action ordinaire, contre 1,60 \$ en 2002.

Total des revenus



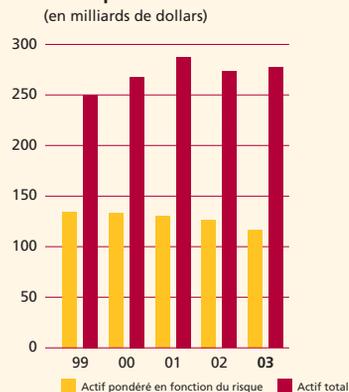
Le total des revenus a atteint 11,6 G\$ en 2003, contre 11,0 G\$ en 2002. Le total des revenus s'entend des revenus d'intérêts et des dividendes gagnés sur l'actif, déduction faite des intérêts payés sur le passif, plus le revenu autre que d'intérêts.

Coefficient d'efficacité



Le coefficient d'efficacité qui est une mesure servant à calculer les frais autres que d'intérêts divisés par le total des revenus, s'est amélioré passant de 82,7 % en 2002 à 70,2 % en 2003.

Actif pondéré en fonction du risque et actif total



L'actif pondéré en fonction du risque a totalisé 116,3 G\$ en 2003, contre 126,5 G\$ en 2002. L'actif pondéré en fonction du risque se calcule en appliquant à l'actif inscrit au bilan et aux risques hors bilan les facteurs de pondération prescrits par les organismes de réglementation du secteur. L'actif total de la CIBC s'est établi à 277,1 G\$ en 2003, contre 273,3 G\$ en 2002.

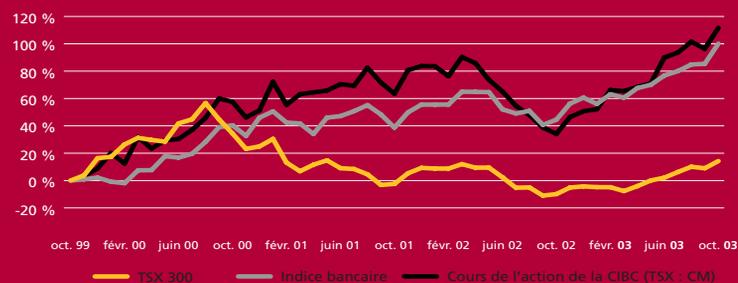
Ratios du capital



La CIBC demeure une banque fortement capitalisée. À la fin de l'exercice, notre ratio du capital de première catégorie s'établissait à 10,8 %, et notre ratio du capital total, à 13,0 %.

Le rendement total pour les actionnaires de la CIBC au cours des quatre derniers exercices s'est établi à 111,7 %, devançant l'indice bancaire et bien en avance du plus grand marché. En 2003, les actions de la CIBC ont grimpé de 52,8 % ce qui, combiné avec le rendement des dividendes, a donné lieu à un rendement total pour les actionnaires de 57,8 %, soit le meilleur rendement de toutes les grandes banques canadiennes.

Rendement du cours de l'action de la CIBC



Points saillants financiers de 2003

Aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001	2000	1999
Données relatives aux actions ordinaires					
Par action					
– résultat de base	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$	2,23 \$
– résultat dilué	5,18	1,35	4,13	4,90	2,21
– dividendes	1,64	1,60	1,44	1,29	1,20
– valeur comptable	28,78	25,75	26,44	25,17	22,68
Cours					
– haut	60,95	57,70	57,00	50,50	42,60
– bas	39,50	34,26	43,20	30,50	28,00
– clôture	59,21	38,75	48,82	48,40	31,70
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
– moyen de base	360 048	360 553	372 305	388 951	409 789
– moyen dilué	362 307	363 227	377 807	392 921	412 769
– à la fin de la période	362 043	359 064	363 188	377 140	402 279
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	21 437 \$	13 914 \$	17 731 \$	18 254 \$	12 752 \$
Mesures de valeur					
Cours/bénéfice (sur 12 mois)	11,4 %	28,9 %	11,7 %	9,8 %	14,2 %
Rendement des actions (selon le cours de l'action)	2,8 %	4,1 %	2,9 %	2,7 %	3,8 %
Dividendes/bénéfice	31,4 %	>100 %	34,2 %	25,9 %	53,6 %
Cours/valeur comptable	2,06	1,50	1,85	1,92	1,40
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Total des revenus	11 576 \$	11 041 \$	11 162 \$	12 079 \$	10 136 \$
Total des revenus (BIE) ¹	11 708	11 152	11 306	12 210	10 265
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 143	1 500	1 100	1 220	750
Frais autres que d'intérêts	8 128	9 129	8 226	8 096	7 998
Bénéfice net	2 063	653	1 686	2 060	1 029
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité	70,2 %	82,7 %	73,7 %	67,0 %	78,9 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ¹	69,4 %	81,9 %	72,8 %	66,3 %	77,9 %
Rendement des actions ordinaires	19,3 %	5,1 %	16,1 %	20,5 %	9,8 %
Ratio détail/gros ²	64 %/36 %	50 %/50 %	49 %/51 %	55 %/45 %	s.o.
Marge d'intérêts nette	1,99 %	1,88 %	1,63 %	1,63 %	1,62 %
Marge d'intérêts nette (BIE) ¹	2,04 %	1,92 %	1,68 %	1,68 %	1,67 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ³	2,38 %	2,21 %	1,92 %	1,95 %	1,99 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (BIE) ^{1,3}	2,44 %	2,26 %	1,98 %	2,00 %	2,04 %
Rendement de l'actif moyen	0,72 %	0,22 %	0,60 %	0,78 %	0,38 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ³	0,87 %	0,26 %	0,71 %	0,94 %	0,46 %
Effectif permanent ⁴	36 630	42 552	42 315	44 215	45 998
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Liquidités et valeurs mobilières	80 956 \$	74 804 \$	86 144 \$	79 921 \$	72 019 \$
Prêts et acceptations	139 073	143 917	139 661	154 740	145 646
Total de l'actif	277 147	273 293	287 474	267 702	250 331
Dépôts	188 130	196 630	194 352	179 632	160 041
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	10 421	9 245	9 601	9 493	9 125
Actif moyen	284 739	292 510	278 798	263 119	271 844
Actif productif d'intérêts moyen ³	237 910	249 066	237 291	220 119	221 867
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	9 764	9 566	9 739	9 420	9 323
Biens administrés	709 500	729 400	657 400	696 800	614 800
Mesures de la qualité du bilan⁵					
Actions ordinaires/actif pondéré en fonction du risque	9,0 %	7,3 %	7,4 %	7,1 %	6,8 %
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	116,3 \$	126,5 \$	129,9 \$	132,9 \$	134,5 \$
Ratio du capital de première catégorie	10,8 %	8,7 %	9,0 %	8,7 %	8,3 %
Ratio de capital total	13,0 %	11,3 %	12,0 %	12,1 %	11,5 %

1) La direction passe en revue le revenu net d'intérêts compris dans le total des revenus et certaines autres mesures financières sur une base d'imposition équivalente (BIE), comme il est expliqué à la section Mode de présentation de l'information de la CIBC.

2) Les activités de détail comprennent Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et le Groupe Entreprises (inclus dans Marchés mondiaux CIBC). Les activités de gros englobent Marchés mondiaux CIBC, à l'exclusion du Groupe Entreprises. Le ratio est déterminé d'après le capital attribué aux secteurs d'activité à la fin de l'exercice. Avant 2003, le ratio était fondé sur le capital moyen attribué aux secteurs d'activité au cours de l'exercice.

3) Au cours de l'exercice 2003, l'actif productif d'intérêts moyen a été redéfini et n'inclut plus que des dépôts portant intérêt auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des prêts. L'information des exercices antérieurs a été retirée.

4) En 2001, la CIBC a adopté une nouvelle mesure de présentation, soit le dénombrement de l'effectif permanent, afin de remplacer celle des employés équivalents à temps plein (ETP) qu'elle utilisait. L'effectif permanent englobe les employés permanents à temps plein (qui comptent pour un) et les employés permanents à temps partiel (qui comptent pour un demi), les employés qui touchent un salaire de base et des commissions et tous ceux qui ne reçoivent que des commissions. L'ancienne mesure ETP était fondée sur le nombre d'employés permanents et les employés occasionnels et contractuels, les consultants et les employés en congé rémunéré et elle était établie d'après le nombre standard d'heures travaillées pendant le mois. Par conséquent, le dénombrement de l'effectif permanent est plus faible que celui calculé au moyen de la mesure ETP. La CIBC a, en 2001, instauré prospectivement la mesure de présentation mettant en jeu l'effectif permanent.

5) Notations des créances prioritaires à long terme : S&P : A+; Moody's : Aa3.



John S. Hunkin
Président et
chef de la direction

Vision

Ma priorité est de bâtir une société qui combine des résultats financiers constants et solides avec une excellente réputation.

Comprendre ce qui compte Les gens. La confiance. Bâtir quelque chose de valeur. Voilà ce qui compte. Pour nos clients, nos employés, nos actionnaires. Et pour moi.

Les résultats de la CIBC se sont nettement améliorés pour l'exercice 2003, non seulement du côté de notre rendement financier et du cours de notre action, mais également du côté des initiatives en cours pour appuyer nos gens.

J'ai passé beaucoup de temps cette année à m'entretenir avec les employés de la CIBC. Et nos gens disent vouloir faire partie d'une équipe gagnante. Je profite du présent message pour expliquer ce que signifie le mot gagnant pour la CIBC.

La CIBC est en affaires pour aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux. Si nous perdons de vue cette mission première, nous ne parviendrons pas toujours à atteindre nos objectifs financiers. La satisfaction de la clientèle et les rendements pour les actionnaires sont tous deux du côté gagnant. Gagner signifie valoriser une main-d'œuvre dévouée et enthousiaste. Cela signifie appuyer activement nos collectivités. Cela signifie également réduire le risque dans l'ensemble de l'organisation, tout en bâtissant une entreprise qui continuera de produire une croissance stable et durable de son bénéfice pour bien des années encore.

Ma priorité est de bâtir une société qui combine des résultats financiers constants et solides avec une excellente réputation. Pour ce faire, nous avons radicalement repositionné la CIBC quant à son profil de risque. Nous avons muté des ressources à nos entreprises de détail, à tel point qu'aujourd'hui, 64 % de notre capital sert nos activités adaptées au consommateur, comparativement à 50 % il y a un an. Nous avons également changé le modèle d'entreprise de Marchés mondiaux CIBC afin de réduire les concentrations à nom unique et notre risque face aux baisses des marchés boursiers. Nous croyons que ces mesures conjuguées ont permis de réduire considérablement l'instabilité du bénéfice de la CIBC et de maintenir une croissance solide et soutenue.

Savoir où nous allons L'exercice 2002 avait donné du fil à retordre à la plupart des institutions financières, et la CIBC n'y avait pas échappé. Nous avons entamé 2003 en nous engageant envers quatre stratégies d'affaires clairement définies : réduction du risque, modification de la composition de nos activités, amélioration de la productivité et croissance de nos activités essentielles. Nous avons fait des progrès sensibles sur tous les fronts et, alors que 2003 tirait à sa fin, nous nous sommes engagés à faire plus.

Le risque en est un bon exemple. Une institution financière a affaire à deux grandes catégories de risque : le risque économique, qui est lié, entre autres, au crédit, au marché et à l'exploitation; et le risque stratégique, qui se rattache à des éléments moins quantifiables, mais non moins importants, comme la compétitivité et la réputation. Les initiatives de la CIBC en matière de réduction des risques englobent les deux catégories.

À l'égard du risque économique, nous gérons activement notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, réduisant ainsi notre risque lié au portefeuille de services de banque d'affaires et autres risques de marché et conservant des niveaux de capital prudents. En 2002, nous avons annoncé notre intention de réduire le risque lié aux prêts aux grandes entreprises du tiers en trois ans. En modifiant notre modèle d'entreprise pour nous concentrer sur la distribution du crédit, nous avons déjà dépassé cet objectif. Notre portefeuille de services de banque d'affaires continue de diminuer, le risque de taux d'intérêt a été atténué, et notre risque de marché est maintenu à son plus bas niveau depuis de nombreuses années. Les ratios du capital sont solides, et nous entendons les garder à des niveaux prudents.

Pour ce qui est du risque lié à la réputation, le monde a beaucoup changé dans les 18 derniers mois. On a toujours attendu des institutions financières qu'elles appliquent les normes les plus élevées en matière de règles d'éthique et de gouvernance, et cet impératif a pris encore plus d'importance. En 2003, nous avons mis en œuvre de nouvelles politiques de gestion du risque lié à la réputation et avons continué à raffermir la culture de gouvernance à la CIBC, efforts que nous poursuivons en 2004.

L'accroissement de la productivité demeurera également une grande préoccupation en 2004. Gagner aujourd'hui exige des améliorations constantes de l'efficacité, tout en améliorant le service à nos clients. Sous ce rapport, nous diminuons nos coûts alors même que nous bâtissons notre entreprise. La chose est possible parce que nous commençons à récolter les fruits des dépenses en technologie, notamment les investissements dans les nouvelles succursales phares, et de l'importance accrue de notre marque. Dans ce sens, la productivité aboutit à la croissance des revenus. Nous avons pour priorité de générer une croissance dans les secteurs où la CIBC détient un avantage concurrentiel particulier, comme les prêts hypothécaires, les cartes, la gestion des avoirs et les activités de gros au Canada.

Produire des résultats En 2003, nos secteurs Marchés de détail et Gestion des avoirs, y compris le Groupe Entreprises, ont produit un revenu de 7,9 G\$ et un bénéfice de 1,3 G\$. La contribution de ces secteurs au résultat par action a progressé à un taux annuel composé de 6,2 % au cours des quatre derniers exercices.

Le secteur Marchés mondiaux CIBC a amélioré ses résultats de façon spectaculaire cette année. Nos activités de gros au Canada continuent d'accroître notre avance sur nos concurrents au Canada, et notre entreprise américaine a obtenu de meilleurs résultats sur une plateforme beaucoup plus efficace.

La CIBC, dans son ensemble, a affiché de solides résultats en 2003. Le bénéfice est passé de 653 M\$ en 2002 à 2 063 M\$ cette année. Le rendement des capitaux propres a atteint 19,3 %, de sorte que nous avons dépassé notre objectif de 14 % à 18 %. Nous avons réalisé tous nos objectifs de rendement que nous nous étions fixés au début de l'exercice, sauf un, et même là, la croissance du bénéfice de nos activités de détail et de gestion des avoirs, la tendance est à l'amélioration.

Le résultat net du rendement amélioré en 2003 est que nos actions ont rapporté le meilleur rendement total pour les actionnaires parmi les grandes banques canadiennes cette année.



ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION : PREMIÈRE RANGÉE (DE G. À D.) **John Hunkin**, président et chef de la direction **Mike Woeller**, vice-président du conseil et chef de l'information **Tom Woods**, premier vice-président à la direction et chef des services financiers DEUXIÈME RANGÉE (DE G. À D.) **Wayne Fox**, vice-président du conseil et chef de la gestion du risque **Jill Denham**, vice-présidente du conseil, Marchés de détail CIBC **David Kassie**, vice-président du conseil, Marchés mondiaux CIBC **Richard Venn**, premier vice-président à la direction, Expansion de l'entreprise **Ron Lalonde**, premier vice-président à la direction et chef de l'administration **Gerry McCaughey**, vice-président du conseil, Gestion des avoirs CIBC

Bâtir une société viable En 1991, la CIBC est devenue la première banque du Canada à élaborer un programme de gestion des risques de crédit environnemental, intégrant en réalité une analyse des facteurs environnementaux dans notre processus d'évaluation des risques. Nous prouvions, même alors, que nous comprenions parfaitement que la création de valeur dans le présent ne devait pas se faire aux dépens des générations futures. Ce programme a été suivi en 1993 par une politique environnementale officialisée, puis, en 1999, par une politique environnementale de gestion du risque de crédit et de placement plus élaborée.

Aujourd'hui, la CIBC est engagée non seulement envers la protection de l'environnement, mais aussi envers les objectifs plus généraux de développement durable.

Cet engagement lui a valu une reconnaissance externe, dont les honneurs suivants :

- inclusion, pour la deuxième année d'affilée, dans le Dow Jones Sustainability World Index;
- admission à l'indice FTSE4Good;
- sélection par Corporate Knights comme l'une des 50 entreprises conscientes de ses responsabilités sociales du Canada;
- mention par le Programme des Nations Unies pour l'environnement pour la qualité de nos rapports sur la durabilité.

Faits saillants de l'exploitation en 2003

Premier prestataire de cartes de crédit

L'entreprise de cartes de crédit de la CIBC détient la plus grande part de marché au Canada pour ce qui est du volume des achats sur cartes et des soldes à recouvrer.

Aide aux employés pour réussir

La CIBC a reçu un prix national pour son appui actif de la question de la santé mentale et les programmes innovateurs qu'elle offre pour favoriser la santé et le bien-être de ses employés.

Force sur le marché des prêts hypothécaires

La CIBC a élargi sa part du marché des prêts hypothécaires à 14,8 % et affiché une croissance sur 11 trimestres de suite.

La CIBC passe au vert avec Ontario Power Generation

La CIBC a acheté 2 000 mégawattheures d'énergie verte – électricité produite à partir de sources renouvelables – soit le plus important achat du genre par une institution financière canadienne.

À l'horizon... un nouveau sentiment de confiance anime la CIBC et nous porte à croire que nous avançons dans une direction qui nous mènera à des résultats soutenus et durables...

Qu'est-ce au juste qu'une société durable, et comment faisons-nous avancer la CIBC dans cette voie?

Une société durable crée de la valeur pour la génération d'aujourd'hui sans compromettre l'avenir des générations futures. Pour ce faire, il faut maintenir un équilibre entre les besoins de chacun de nos groupes intéressés.

Depuis 2001, nous publions une brochure distincte intitulée Énoncé de responsabilité envers le public (ERP). Cet énoncé s'est développé avec le temps et expose maintenant en détail notre engagement envers les questions sociales et environnementales. En 2003, nous sommes allés encore plus loin en nous attelant à la tâche d'établir officiellement un cadre stratégique en vue d'intégrer toute notre réflexion sur les questions financières, sociales et environnementales. L'ERP 2003 sera accessible à www.cibc.com/erp au début de 2004.

La direction participe en outre activement à un dialogue visant à créer un énoncé de mission pour la CIBC et à le définir plus clairement, énoncé qui non seulement communique soigneusement nos valeurs, mais aussi détermine les principaux inducteurs de valeur et indique clairement à quoi ressemblerait une CIBC prospère aux yeux de ses intéressés.

Nous aspirons à être reconnus comme le chef de file des relations avec la clientèle.

À cette fin, nous nous efforçons :

- de créer un milieu de travail où les gens peuvent exceller;
- d'aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux dans la vie;
- de nous démarquer de nos concurrents dans nos collectivités.

Et cette orientation s'appuie sur une gouvernance solide. La CIBC jouit d'une excellente réputation à ce chapitre, mais la gouvernance est plus qu'une simple affaire de processus de conformité et de documentation. La gouvernance, c'est une affaire de leadership et de systèmes de valeurs, de même qu'un souci de vivre en accord avec nos grands principes de comportement et de nous assurer qu'ils font partie intégrante de nos activités et de nos décisions. Bill Etherington aborde le sujet dans son message du président du conseil, à la page suivante.

Pour 2004 et les exercices qui suivront, un nouveau sentiment de confiance anime la CIBC – confiance que nous avançons dans une direction qui nous mènera à des résultats soutenus et durables pour le compte de tous nos intéressés. Nous avons du pain sur la planche, mais je suis extrêmement satisfait des progrès réalisés à ce jour. Ces progrès n'auraient pas été possibles sans l'ardeur au travail et le dévouement de nos employés, qui ont travaillé sans relâche à livrer à nos clients ce qui compte pour eux. Au fond, c'est cela, plus que toute autre chose, qui a fait le succès éclatant de l'exercice 2003 de la CIBC.

Chef de file sur les marchés canadiens

Marchés mondiaux CIBC a été le chef de file canadien de la prise ferme de titres de participation, des fiducies de revenu, de la prise ferme de titres d'emprunt émis par de grandes entreprises, des fusions et acquisitions, et du crédit.

Investissements dans le service à la clientèle

La CIBC a remanié nombre des processus de ses services bancaires de détail afin de dégager près de 500 000 heures du temps des employés pour la clientèle.

Participation à la vie de nos collectivités

La CIBC a versé des dons de 48 M\$ à nos collectivités. Et surtout, nos gens ont donné de leur temps et de leur énergie à une foule de causes valables, dont Centraide.

Création d'une stratégie différenciée pour le Service ImpérialSM

Plus de 1 000 conseillers sont maintenant habilités à offrir tous les conseils en placement afin de vendre des produits tant de placement que de crédit.



William A. Etherington
Président du conseil

Bill Etherington

Gouvernance

Une bonne gouvernance, c'est faire ce qu'il faut.

C'est une question de confiance. La confiance se gagne en prouvant constamment son engagement inébranlable envers la gouvernance et la responsabilité. La confiance est la clé du succès de toutes les organisations, surtout les institutions financières comme la CIBC. Le dialogue permanent sur la gouvernance confirme le fait que la confiance dans les sociétés ouvertes reste fragile. Il est donc impératif pour toutes les sociétés de regagner cette confiance, et, à la CIBC, nous sommes résolus à établir le degré de confiance le plus élevé avec nos intéressés.

À la CIBC, votre conseil estime non seulement que le raffermissement de la gouvernance est la chose à faire, mais aussi que c'est une saine pratique commerciale. De plus en plus de preuves empiriques montrent que les sociétés ayant un passé de bonnes pratiques de gouvernance produisent de meilleurs rendements pour leurs actionnaires à long terme.

Une bonne gouvernance suppose aussi qu'une entreprise est consciente de ses responsabilités sociales. Je suis fier de la contribution de la CIBC à ses collectivités, ainsi qu'à la vie de ses employés et de ses clients. Nous croyons qu'en améliorant les intérêts de tous nos intervenants, nous créons non seulement une valeur, mais une valeur durable.

Au cours de l'exercice, la CIBC a été reconnue comme l'un des chefs de file du développement durable dans les entreprises. Par exemple, nous sommes heureux d'être encore une fois l'une des rares sociétés canadiennes à faire partie du Dow Jones Sustainability World Index (« DJSI World »), qui suit le rendement de grandes sociétés du monde axées sur la durabilité.

Au nom du conseil, j'ai le bonheur de vous rendre compte des progrès soutenus qu'a réalisés la CIBC en 2003 au chapitre du raffermissement de sa position en matière de gouvernance.

L'un des indicateurs des progrès que nous avons marqués dans les questions de gouvernance est le fait que je vous écris aujourd'hui en tant que premier président du conseil de la CIBC à ne pas faire partie de la direction, élu à ce poste par mes collègues administrateurs en août 2003. Certes la nécessité d'améliorer le rôle du leader indépendant des administrateurs était examinée par le conseil depuis plusieurs années, mais l'impulsion finale a été donnée en juin de cette année, lorsque John Hunkin a proposé de séparer le rôle de président du conseil et celui de chef de la direction. Cette évolution issue de notre structure avec premier administrateur reflète notre souci constant d'appliquer les meilleures pratiques de gouvernance.

Au cours de l'exercice, le conseil a encore une fois été soumis à un processus d'évaluation officiel pour lui-même, ses comités et chacun de ses membres. Des mandats mis à jour pour chaque comité du conseil, intégrant les meilleures pratiques les plus récentes en matière de gouvernance, ont été approuvés par le conseil. À noter les modifications du mandat du comité de vérification, pour que la CIBC puisse se conformer à de nouveaux règlements avant la date butoir. Par exemple, pour ce qui est de l'exigence visant l'établissement de rapports hiérarchiques directs entre le comité de vérification et les vérificateurs des actionnaires, la CIBC est fin prête.

Le conseil de la CIBC ne se contente pas de réagir aux nouvelles règles et normes de gouvernance. Au contraire, nous cherchons à promouvoir une culture où la « chose à faire » est la norme fondamentale. Nous sommes convaincus que l'application constante de cette norme nous aidera à gagner et à garder votre confiance. Nous reconnaissons qu'il nous reste du chemin à parcourir et que nous devons continuer de nous efforcer de nous améliorer. En participant à des sondages et études, nous comparons nos pratiques à celles des autres. De plus, nous recherchons de manière proactive les commentaires de nos investisseurs et des organisations qui mesurent et suivent de près les pratiques de gouvernance afin de déterminer les secteurs offrant des possibilités, ce qui nous permet de planifier notre avenir.

Le conseil est heureux des résultats positifs qu'a obtenus la CIBC en 2003, tant sur le plan du rendement financier que sur celui de la gouvernance. Nous entendons continuer à travailler en étroite collaboration avec la direction pour garder la CIBC sur la voie qui la mènera à une croissance stable et soutenue. Une partie intégrante de cet effort est notre engagement profond envers la gouvernance.

Pour en savoir plus sur les initiatives de la CIBC en matière de gouvernance, voir la section Gouvernance.

Faits saillants en matière de gouvernance en 2003

Prix « Triple Crown » décerné par Corporate Knights

En 2002, la CIBC figurait sur le **DJSI World**, l'indice **FTSE4Good*** et le palmarès des 50 meilleures entreprises conscientes de leurs responsabilités sociales de Corporate Knights.

* L'indice FTSE4Good vise à mesurer le rendement des sociétés qui respectent certaines normes mondiales de responsabilité des sociétés.

Transparence accrue

Mise en œuvre d'une nouvelle politique de divulgation, par voie de communiqué de presse anticipé, de l'intention du chef de la direction d'effectuer des opérations sur les actions de la CIBC.

Reconnaissance de la solidité de la gouvernance

Quatrième place ex æquo dans le **Report on Business** du *Globe and Mail* pour la gouvernance. Obtention de la cote AAA au Board Shareholder Confidence Index de la Rotman School of Management.

Resserrement des contrôles

Lancement du programme mondial visant à resserrer les contrôles financiers pour améliorer la gouvernance et satisfaire aux exigences réglementaires grandissantes.

**Tom D. Woods**Premier vice-président à la direction
et chef des services financiers

Résultats

La CIBC a obtenu de solides résultats financiers cette année, affichant un bénéfice net de 2 063 M\$ et un rendement des capitaux propres de 19,3 %. Chacun de nos groupes fonctionnels a dégagé un bon rendement cette année.

Mesures décisives L'excellent rendement de la CIBC cette année est le fruit des mesures décisives prises aux cours des 18 derniers mois. Le risque a été atténué, les frais suivent des tendances favorables, et nos activités essentielles maintiennent un bon rendement. Le rendement total pour les actionnaires cette année a été le meilleur parmi les banques canadiennes. Et nous avons relevé notre objectif de ratio dividendes/bénéfice à la fourchette de 40 % à 50 %.

Croissance de nos activités essentielles Marchés de détail CIBC a annoncé un bénéfice net de 863 M\$. Le rendement des capitaux propres a atteint 32,5 %. Le revenu provenant des opérations sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires a progressé de 6,2 %. Gestion des avoirs CIBC a dégagé un bénéfice net de 366 M\$, soit un bond de 86 %, et un rendement des capitaux propres de 27,9 %. Au chapitre des fonds communs de placement et des placements à terme fixe, les résultats se sont révélés particulièrement vigoureux. Marchés mondiaux CIBC a accru son avance dans les services bancaires d'investissement et affiché un très bon rendement du côté des secteurs d'exploitation s'occupant des titres d'emprunt et de participation. Le bénéfice net a augmenté de 373 M\$, et le rendement des capitaux propres s'est élevé à 9,1 %.

Discipline La composition de nos activités a toujours terni nos mesures des frais et des pertes sur prêts par rapport à nos concurrents. En 2003, nous avons multiplié nos initiatives de réduction du risque rattaché à nos portefeuilles de prêts aux grandes entreprises et de compression des frais dans l'ensemble de la Banque. En 2003, les pertes sur prêts et les frais ont été inférieurs à 2002 et demeureront une grande préoccupation en 2004.

Mesure du rendement La responsabilité au sein de nos groupes fonctionnels et de nos groupes d'infrastructure est améliorée par un important système de mesure du rendement. Nous évaluons le rendement de chaque groupe tous les mois par rapport à un certain nombre de mesures, comparant leur rendement à leurs résultats antérieurs, aux objectifs et aux résultats de nos concurrents. Parmi les principales mesures que nous utilisons, mentionnons le bénéfice d'exploitation et le bénéfice économique. Pour de plus amples détails sur cette question, voir la section intitulée Mode de présentation de l'information de la CIBC du rapport de gestion.

Transparence Une présentation transparente de l'information est essentielle si nous voulons garder la confiance de nos intéressés. Nous continuons de saisir toutes les occasions qui nous sont offertes pour rendre l'information la plus claire et la plus accessible possible. Nous fournissons beaucoup de détails dans nos rapports trimestriels et nos webdiffusions à l'intention des investisseurs. De plus, nous participons à plusieurs conférences pour les investisseurs chaque année, et nos présentations sont archivées à www.cibc.com sous la rubrique Relations avec les investisseurs.

À la CIBC, le succès signifie être responsable envers tous nos intéressés.



Responsabilité

Services bancaires accessibles et abordables La CIBC cherche à améliorer son accès aux services financiers, offrir plus de choix de produits et fournir un service de grande qualité. Par exemple, la CIBC continue d'offrir des produits tels que le compte Exemption CIBC^{MC} permettant d'effectuer des opérations bancaires courantes sans frais si un solde minimum requis est maintenu. En outre, les Services financiers le Choix du Président^{MC} offre des services bancaires quotidiens sans frais dans certains magasins d'alimentation Les Compagnies Loblaw Limitée partout au Canada. Nous avons perfectionné et mis à niveau notre réseau de GAB et avons apporté des améliorations à nos canaux de Services bancaires en direct et Services bancaires téléphoniques.

PME La CIBC s'engage à devenir la première banque des PME au pays. Pour y parvenir, nous sommes à l'écoute des besoins de nos clients, en améliorant nos processus et en mettant au point des produits faciles à comprendre et à utiliser. En 2003, la CIBC a réalisé des progrès en créant des solutions nouvelles et innovatrices qui auront un effet durable sur la vie des propriétaires de PME. Nous avons lancé l'Hypothèque travailleur autonome CIBC^{MC} qui permet aux entrepreneurs d'acheter plus facilement une résidence, de même que la carte margeAffaires^{MC} CIBC-VISA[®], carte de crédit sans frais pour les PME qui combine l'aspect pratique d'une tarification abordable à la limite élevée d'une marge de crédit pour mieux répondre à leurs besoins.

Collectivité et développement social La CIBC appuie les questions d'ordre social importantes aux yeux des Canadiens par des dons et des commandites et par le soutien que nous accordons aux activités bénévoles de nos employés. En 2003, la CIBC a versé plus de 48 M\$ en dons à l'échelle mondiale, dont plus de 25 M\$ au Canada. La CIBC est fière d'appuyer les employés dans leurs activités bénévoles à des causes louables, y compris La Course à la vie CIBC^{MC} qui a permis de recueillir plus de 17 M\$ pour la Fondation canadienne du cancer du sein, et la Fondation du Miracle pour l'Enfance de Marchés mondiaux CIBC^{MC} qui a permis de recueillir plus de 29 M\$ pour des œuvres de bienfaisance vouées à l'enfance.

Environnement La CIBC souscrit au principe du développement durable et de la gestion efficace des questions environnementales de manière à protéger les intérêts de nos intervenants. En 2003, la CIBC a réitéré son engagement par la gestion proactive de son portefeuille de biens immobiliers, ses relations avec ses fournisseurs et ses activités d'approvisionnement pour promouvoir la durabilité. Nous avons également lancé notre site Web externe environnemental qui porte sur différents sujets du Programme de gestion de l'environnement dans le but d'accroître la sensibilisation aux questions environnementales.



72 M\$

consacrés à la technologie
de première ligne



Marchés de détail CIBC

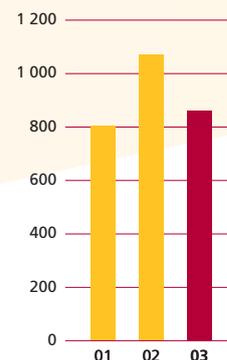
Ce que nous faisons

Les employés de Marchés de détail CIBC aident les particuliers et les PME à obtenir ce qui compte le plus dans leur vie, qu'il s'agisse de l'achat d'une résidence, de la mise sur pied d'une entreprise ou de l'épargne pour la retraite. Nous sommes engagés à nous assurer que nos employés possèdent les connaissances, les outils et la technologie dont ils ont besoin pour offrir quotidiennement une valeur exceptionnelle à nos clients.

En 2003, les clients d'abord

Notre succès dépend de notre façon d'aider nos clients dans leurs besoins en services bancaires durant toutes les étapes de leur vie. Or, cette année, nous avons investi 72 M\$ en technologie à nos centres bancaires et nous avons lancé un programme de formation intranet de 9 M\$ afin d'améliorer les connaissances de nos employés en matière de finance, de vente et de service. Nous avons mis à niveau notre réseau de centres bancaires, installé de la nouvelle technologie pour améliorer les processus des clients et mis au point des produits innovateurs, tels que notre compte d'épargne bonifié, la carte Aventura^{MC} Or CIBC-VISA et l'Hypothèque travailleur autonome CIBC. Grâce à nos efforts, la clientèle a une meilleure image de nos services aux centres bancaires, et la productivité s'est accrue chez nos employés.

Bénéfice net
en millions de dollars



Coup d'œil sur la CIBC



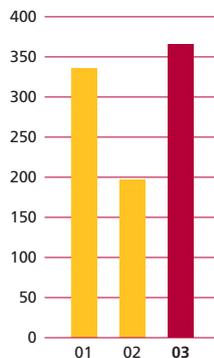
Gestion des avoirs CIBC

Ce que nous faisons

Le secteur Gestion des avoirs CIBC cherche à créer de la valeur pour nos clients en offrant des conseils financiers sur mesure et des solutions de produits innovateurs. Nous avons investi dans la taille et dans la capacité de notre équipe de vente en services-conseils afin d'établir de solides relations avec nos clients. Nous sommes engagés à répondre à leurs divers besoins au cours des différentes étapes de leur vie et selon leur niveau de richesse. Nous comptons devenir chef de file en gestion des avoirs au Canada. Nous visons à aider nos clients à atteindre ce qui compte le plus dans leur vie en leur offrant une vaste gamme de produits innovateurs de très grande qualité par l'intermédiaire de conseillers qualifiés et dévoués.

Bénéfice net

en millions de dollars



En 2003, les clients d'abord

Cette année, nous avons démontré à nos clients notre engagement constant. Afin de leur offrir la meilleure qualité en termes de conseils, nous avons renforcé notre capacité en matière de services-conseils en augmentant à plus de 2 500 le nombre de nos conseillers habilités à offrir tous les conseils en placement. En offrant des solutions de placement par nos programmes de gestion, nous avons simplifié le processus de sélection pour nos clients et leur avons donné accès à des gestionnaires en placement de premier plan. Notre programme discrétionnaire de gestion de placements, Les Services de portefeuille personnalisé du Trust CIBC^{MC}, est devenu le premier fonds commun de placement intégré au Canada. Nous avons considérablement investi dans notre courtage en direct dans le but d'améliorer le fonctionnement et l'accès.

2 500

conseillers habilités à
offrir tous les conseils
en placement



Le groupe Détail et Gestion des avoirs CIBC englobe toutes les activités liées aux particuliers et aux PME. La CIBC continue de concentrer ses ressources sur la croissance de ces activités essentielles. Détail et Gestion des avoirs CIBC, y compris le Groupe Entreprises, a produit des revenus de 7,9 G\$ en 2003 et un bénéfice net de 1,3 G\$.



1

Premier preneur ferme
de titres de participation



Marchés mondiaux CIBC

Ce que nous faisons

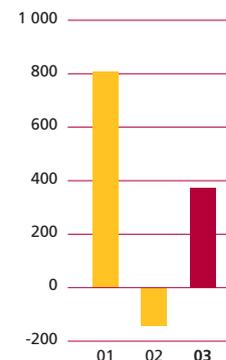
Marchés mondiaux CIBC est une banque d'investissement qui offre une gamme complète de services à plus de 7 500 clients des Services financiers aux entreprises, des Services bancaires d'investissement et du Groupe Entreprises. Nos quelque 2 300 employés n'ont qu'un objectif en tête, soit celui d'offrir à nos clients la meilleure qualité en termes de service, valeur et expérience. Nous y arrivons en combinant nos activités de montage, de négociation et de distribution et notre manière disciplinée de cibler des secteurs et des groupes de produits. Ceci nous permet alors d'offrir une gamme complète de compétences en matière de services-conseils en placement en accordant une attention particulière incomparable à nos clients.

En 2003, les clients d'abord

Peu importe l'opération ou sa taille, nous ne perdons jamais de vue ce qui importe le plus, soit établir des relations avec nos clients. En 2003, notre stratégie axée sur la clientèle a porté ses fruits. Nous avons été la meilleure banque d'investissement au Canada en matière de prise ferme de titres de participation, de fiducies de revenu, de prise ferme de titres d'emprunt émis par de grandes entreprises, de fusions et d'acquisitions et de crédit. Nous avons mené plus d'opérations pour plus de valeur que nos concurrents, y compris deux des plus importantes opérations de l'année, soit Bombardier et les Pages Jaunes. Aux États-Unis, nous avons consolidé notre position sur le marché intermédiaire, comme le démontre notre classement en matière de prise ferme d'acquisition par emprunt à rendement élevé et d'émission de titres de participation et avons participé à plusieurs opérations importantes, entre autres, Village Road Show et International Transmission Company.

Bénéfice net (perte nette)

en millions de dollars



Rapport de gestion

Le rapport de gestion de 2003 a été dressé en vue d'offrir aux lecteurs une présentation plus significative de nos activités et de notre approche en matière de gestion du risque. En complément de l'analyse financière, la revue des secteurs d'activité comprend des commentaires stratégiques et des messages fondamentaux pour chacun des secteurs d'activité.

Le rapport de gestion de la CIBC pour 2003 est divisée en cinq sections

VUE D'ENSEMBLE	REVUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET DES GROUPES FONCTIONNELS	ARRANGEMENTS HORS BILAN	GESTION DU RISQUE	ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE
Afin de faciliter la compréhension des résultats de la CIBC pour l'exercice 2003, cette section décrit les principaux thèmes de gestion, conventions comptables et estimations critiques et les hypothèses concernant les avantages sociaux futurs de la CIBC. Les états consolidés des résultats et les bilans consolidés sont également passés en revue dans le but d'établir le cadre dans lequel est présentée l'analyse plus détaillée des secteurs d'activité qui suit.	La présente section passe en revue les secteurs d'activité de la CIBC et renferme une description de son mode de présentation de l'information. Les profils et les stratégies des secteurs d'activité y sont présentés ainsi que les faits saillants de l'exploitation pour l'exercice et les perspectives pour 2004. En outre, les résultats financiers y sont passés en revue. La présente section offre également une description des groupes fonctionnels qui offrent des services de soutien aux secteurs d'activité.	La présente section traite des arrangements hors bilan de la CIBC.	La présente section explique la façon dont la CIBC gère le risque, y compris le capital.	La présente section offre une analyse économique de 2003 et des perspectives pour 2004, ainsi qu'une vue d'ensemble du cadre réglementaire dans lequel la CIBC évolue. Sont également présentés les faits nouveaux en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière.
<p>14 Résultats</p> <p>15 Thèmes de gestion</p> <p>16 Conventions comptables et estimations critiques</p> <p>19 Hypothèses concernant les avantages sociaux futurs</p> <p>21 Revue des états consolidés des résultats</p> <p>26 Revue des bilans consolidés</p>	<p>29 Mode de présentation de l'information de la CIBC</p> <p>30 Marchés de détail CIBC</p> <p>33 Gestion des avoirs CIBC</p> <p>36 Marchés mondiaux CIBC</p> <p>39 Siège social et autres</p> <p>40 Groupes fonctionnels</p>	<p>41 Entités à détenteurs de droits variables</p> <p>43 Dérivés</p> <p>43 Ententes relatives au crédit</p> <p>44 Garanties</p> <p>44 Obligations contractuelles</p>	<p>45 Vue d'ensemble</p> <p>46 Gestion du risque de crédit</p> <p>50 Gestion du risque de marché</p> <p>54 Gestion du risque d'illiquidité</p> <p>55 Gestion du risque opérationnel</p> <p>56 Gestion du capital réglementaire</p> <p>57 Accord de Bâle II sur les fonds propres</p>	<p>58 Conjoncture économique</p> <p>59 Cadre réglementaire</p> <p>59 Faits nouveaux en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière</p>

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport annuel renferme des énoncés prospectifs qui sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les activités, les secteurs d'activité, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs courants ainsi que les stratégies et les perspectives de la CIBC pour 2003, 2004 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Les risques et incertitudes associés à un énoncé prospectif peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la CIBC et de ses secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : des modifications d'ordre législatif ou réglementaire actuelles, en cours ou proposées dans les territoires où la CIBC est en exploitation, dont des modifications futures dans les lois canadiennes réglementant les institutions financières et des modifications réglementaires américaines visant les entreprises étrangères inscrites à la cote d'une bourse américaine, ainsi que les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives sur sa présentation, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures, comme la NOC-15 et le FIN 46; la situation ou les changements politiques; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; la fluctuation des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays dans lesquels la CIBC mène ses activités; les taux de faillite et de chômage; les répercussions des événements du 11 septembre 2001 à New York, l'épidémie de SRAS et la panne d'électricité en Ontario et dans certaines régions des États-Unis; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la CIBC à élaborer des produits et services, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire, ce qui comprend ses activités de commerce électronique, tout en continuant à réduire les coûts par l'efficacité opérationnelle. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la CIBC. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois qu'il ne leur soit accordé une confiance démesurée. La CIBC ne s'engage pas à mettre à jour le moindre énoncé prospectif du présent rapport annuel.

Vue d'ensemble

RÉSULTATS

Le bénéfice net de l'exercice a été de 2 063 M\$, une hausse de 1 410 M\$ par rapport à 2002. Le bénéfice net de l'exercice résulte du recouvrement du versement excédentaire d'impôts sur les bénéfices et des intérêts connexes ainsi que de la reprise d'une partie de la provision générale pour pertes sur créances, partiellement contrebalancés par une provision pour moins-value au titre des actifs d'impôts futurs américains, par des pertes sur prêts destinés à la vente et par la baisse de valeur liée au contrat avec Air Canada, dont il est question à la section Frais autres que d'intérêts. Le bénéfice net de 2002 avait subi les contrecoups des frais de restructuration, de la dotation élevée à la provision pour pertes sur créances, des frais d'intégration de Merrill Lynch et des réductions de valeur des placements détenus dans le portefeuille de services de banque d'affaires et d'autres portefeuilles, en partie compensés par un gain lié au regroupement de West Indies, comme décrit dans les sections Revenu autre que d'intérêts et Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette.

Le résultat dilué par action et le rendement des capitaux propres se sont respectivement établis à 5,18 \$ et 19,3 % pour l'exercice par rapport à 1,35 \$ et 5,1 % pour 2002.

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Revenu net d'intérêts (BIE) ¹	5 802 \$	5 621 \$	4 693 \$
Rajustement selon la BIE	132	111	144
Revenu net d'intérêts	5 670	5 510	4 549
Revenu autres que d'intérêts	5 906	5 531	6 613
Total des revenus	11 576	11 041	11 162
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 143	1 500	1 100
Frais autres que d'intérêts	8 128	9 129	8 226
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 305	412	1 836
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	242	(241)	150
Bénéfice net	2 063 \$	653 \$	1 686 \$

1) La direction analyse le revenu net d'intérêts sur une base d'imposition équivalente (BIE) comme indiqué à la section Mode de présentation de l'information de la CIBC.

Le tableau suivant contient des éléments du bénéfice net qui, de l'avis de la direction, sont de nature inhabituelle.

ÉLÉMENTS INHABITUELS (APRÈS IMPÔTS)

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Recouvrement du versement excédentaire d'impôts sur les bénéfices et des intérêts connexes	707 \$	– \$	– \$
Provision pour moins-value au titre des actifs d'impôts futurs américains	(232)	–	–
Pertes sur prêts destinés à la vente	(152)	–	–
Reprise de la provision générale pour pertes sur créances	95	–	–
Baisse de valeur liée au contrat avec Air Canada	(81)	–	–
Gain à la vente d'actifs non sectoriels	32	200	65
Frais d'intégration de Merrill Lynch	(21)	(112)	–
Réduction des frais de restructuration (imputation)	20	(323)	(123)
Recouvrement au titre de l'assurance contre les pertes d'exploitation	11	–	–
Rajustement des actifs d'impôts futurs	–	52	(66)
Événements du 11 septembre 2001	–	(19)	(4)
Restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de locations américains	–	–	138
Vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis	–	–	(94)
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	–	(46)
Provision spécifique pour pertes sur créances liées à la vente en bloc de prêts	–	–	(28)
	379 \$	(202) \$	(158) \$

Gestion du capital

Le capital réglementaire total de la CIBC atteignait 15,2 G\$ au 31 octobre 2003, en hausse de 0,9 G\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par le capital autogénéré et par les nouvelles émissions d'actions privilégiées et de titres secondaires, qui ont été en partie contrebalancés par des rachats. Le ratio du capital de première catégorie de la CIBC et le ratio de capital total étaient respectivement de 10,8 % et 13,0 % au 31 octobre 2003, contre 8,7 % et 11,3 % un an plus tôt.

Valeur pour les actionnaires

Le cours de l'action ordinaire de la CIBC s'établissait à 59,21 \$ au 31 octobre 2003, contre 38,75 \$ à la fin de l'exercice 2002. Les dividendes trimestriels de 0,41 \$, soit un dividende annuel de 1,64 \$ pour 2003, représentent un rendement boursier de 2,8 % fondé sur le cours de clôture pour l'exercice. La valeur comptable s'est située à 28,78 \$ l'action, contre 25,75 \$ en 2002. Aucune action ordinaire n'a été rachetée au cours de 2003 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, qui a pris fin le 8 janvier 2003.

Le 26 novembre 2003, après la fin de l'exercice, la CIBC a annoncé que, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, elle comptait racheter, de temps à autre sur les douze mois suivants, un maximum de 18 millions de ses actions ordinaires émises et en circulation.

Le 26 novembre 2003, la CIBC a annoncé une augmentation de 0,09 \$ du dividende trimestriel pour le porter à 0,50 \$ l'action ordinaire.

THÈMES DE GESTION

Les principaux thèmes de gestion de la CIBC portent sur la diminution du risque et le soutien des entreprises qui généreront une croissance solide et soutenue du bénéficiaire.

La pierre angulaire des stratégies mises en œuvre pour appuyer ces thèmes : un bilan équilibré et un cadre de gestion du capital qui garantissent que les ressources sont attribuées à des entreprises où la CIBC détient un avantage concurrentiel et qu'elles sont retirées des entreprises dont le risque et la volatilité des résultats sont plus élevés qu'il n'est acceptable ou qui ne sont pas stratégiquement alignées. Ce processus exige que toutes les entreprises évaluent leurs perspectives de croissance en permanence et permet à la direction de faire preuve d'initiative dans l'établissement des priorités quant à l'accès à ces ressources limitées.

La CIBC a marqué des progrès dans un certain nombre de secteurs au cours de l'exercice.

Changement dans la composition des activités

Une des priorités essentielles de la CIBC est de modifier la composition de ses activités en faveur des entreprises de détail, y compris le Groupe Entreprises. À la fin de 2003, 64 % du capital attribué de la CIBC était affecté à des entreprises de détail, en hausse par rapport à 50 % à la fin de 2002. La CIBC entend maintenir ce changement de cap dans le but de consacrer 70 % de son capital attribué aux entreprises de détail.

Croissance

Au cours de l'exercice, les placements se sont poursuivis dans le secteur Marchés de détail CIBC à l'égard de la formation des employés, de la notoriété de la marque et de l'efficacité opérationnelle. Le progrès s'est manifesté sur plusieurs fronts. Le revenu par employé et les ratios de ventes réciproques se sont accrues. La CIBC continue à investir dans la reconfiguration et la technologie des centres bancaires afin d'assurer aux clients l'accès à des services électroniques efficaces qui répondent à leurs besoins bancaires quotidiens. Au cours des deux derniers exercices, la CIBC a dépensé 245 M\$ en technologie pour les centres bancaires. Au 31 octobre 2003, le réseau de GAB de la CIBC comptait 4 421 terminaux. Les autres modifications apportées au réseau de distribution ont été notamment la remise à neuf des centres bancaires et la recherche de nouveaux débouchés pour leurs produits. De même, la fermeture de 36 centres bancaires et l'ouverture de trois nouveaux centres bancaires phares devraient améliorer à la fois le service et l'efficacité. Quatorze autres centres bancaires phares doivent ouvrir d'ici la fin de l'année civile 2004.

Les produits des services de détail de la CIBC ont continué à accroître leur part de marché. Les soldes des prêts hypothécaires à l'habitation administrés ont grimpé de 11 % et la part de marché a continué à monter en 2003. Ces gains s'expliquent par une offre de produits innovatrice et des stratégies de distribution à canaux multiples. La CIBC continue à se classer au premier rang du marché

des cartes de crédit canadiennes quant aux volumes d'achats et aux encours; les soldes moyens administrés ont augmenté de 8 % au cours de l'exercice. En 2003, la CIBC a réussi à conserver le contrat VISA Aéro Or avec Air Canada. La CIBC a lancé deux nouveaux produits : la nouvelle carte adaptée au style de vie, Aventura Or CIBC-VISA et la carte margeAffaires CIBC-VISA à l'intention des propriétaires de PME. Des fonds continueront d'être injectés dans ces activités essentielles.

La CIBC investit également dans le secteur Gestion des avoirs CIBC dans l'intention de prendre la tête de la distribution fondée sur les relations et sur les conseils, en améliorant les capacités de développement de produits et en prenant de l'expansion. Au cours des quatre derniers exercices, la CIBC a conclu six opérations stratégiques, soit trois ventes et trois acquisitions. Au cours du présent exercice, la CIBC a vendu les entreprises de clientèle privée et de gestion de l'actif d'Oppenheimer aux États-Unis. Au cours des exercices antérieurs, elle avait vendu ses entreprises de services bancaires privés de Suisse et de Guernesey, parce qu'elles manquaient soit d'envergure soit de synergie avec la stratégie principale de la CIBC. Au cours de 2001 et de 2002, la CIBC a acquis les activités de clientèle privée et de gestion de l'actif de Merrill Lynch Canada ainsi que toutes les actions restantes de TAL Gestion globale d'actifs inc. en raison de la corrélation de leurs rôles avec la stratégie de la CIBC. Grâce à l'intégration de l'entreprise de clientèle privée de Merrill Lynch Canada, la CIBC a créé la plus grande société de courtage traditionnel du Canada comptant plus de 1 400 courtiers traditionnels. La CIBC se classe bon deuxième au rang des courtiers canadiens de biens administrés détenus par une banque avec 89,1 G\$ d'avoirs. De même, les conseillers financiers du Service Impérial continuent à faire valoir leurs compétences à tous les niveaux de reconnaissance professionnelle. Notre équipe de services-conseils et de vente en centre bancaire compte maintenant plus de 1 000 conseillers financiers habilités à fournir tous les conseils en placement, contre plus de 850 à l'exercice précédent.

Au sein de Marchés mondiaux CIBC, les investissements se sont poursuivis au Canada, où la CIBC est chef de file dans de nombreux secteurs de produits, notamment dans la prise ferme de titres de participation, les fiducies de revenu, la prise ferme de titres d'emprunt émis par des grandes entreprises, les fusions et les acquisitions, et le crédit. Alors que l'essentiel de la stratégie américaine de la CIBC est inchangé, la portée et l'envergure de ses activités ont été transformées : la CIBC a considérablement diminué les coûts et les risques et a restreint le nombre de groupes sectoriels sur lesquels elle se concentre. L'équipe américaine de la CIBC livre des solutions innovatrices sur le marché financier au segment de marché intermédiaire, où la CIBC est très présente. Aux États-Unis, la CIBC poursuit son évolution vers un modèle visant à « monter et vendre » les prêts aux grandes entreprises plutôt que de conserver l'ancien modèle consistant à « monter et détenir ».

En juillet 2003, la CIBC a annoncé un rajustement de provision pour moins-value de 232 M\$ au titre de ses actifs d'impôts futurs américains. Le rajustement découle d'une révision des résultats prévus pour la société de portefeuille américaine, notamment l'accélération de son programme de vente de prêts mentionné ci-dessous. Dans l'avenir, les résultats des activités aux États-Unis devraient être favorables.

Diminution des risques

Les programmes de diminution des risques se divisent en trois catégories : une gestion active du portefeuille de prêts, une diminution du portefeuille de services de banque d'affaires et d'autres risques de marché, et le maintien de niveaux de capitaux prudents.

En 2003, 2,9 G\$ de prêts et d'engagements ont été recensés et transférés dans un portefeuille de prêts destinés à la vente avec l'intention de les vendre avant la fin de 2004, conformément à l'objectif avoué de la CIBC de réduire de un tiers son capital attribué à des prêts aux grandes entreprises. À la fin de 2003, des prêts et des engagements totalisant 925 M\$ avaient été vendus. Essentiellement en raison de la diminution des prêts secondaires de gros, le capital attribué aux portefeuilles de prêts aux grandes entreprises a baissé de 42 % depuis le deuxième trimestre de 2002, alors que la CIBC s'était engagée à les réduire de un tiers avant 2005. Depuis le deuxième trimestre de 2002, la CIBC a diminué son portefeuille de services de banque d'affaires de 19 %, y compris l'incidence des réductions de valeur. Les autres risques de marché demeurent à des niveaux historiquement faibles, la valeur à risque (VAR) des activités de négociation et des activités autres que de négociation (respectivement de 6,2 M\$ et 42,1 M\$) affichant son niveau le plus faible ou presque depuis l'élaboration, en 1997, de la méthode VAR de la CIBC qui mesure la perte éventuelle découlant des variations défavorables du marché.

Le maintien d'un capital solide est le fer de lance d'une gestion assurant force et stabilité. La suffisance du capital atteint un niveau record, le ratio du capital de première catégorie se situant à 10,8 %, par rapport à 8,7 % en 2002. Ce niveau de capital assure une bonne position à court terme à la CIBC et une importante souplesse pour l'avenir.

Perspectives

Bien que l'économie nord-américaine continue à sortir de la récession de 2001-2002, elle a lancé des signaux ambigus tout au long de 2003, rendant ainsi toute prévision difficile. La création d'emplois ne répond toujours pas aux attentes et l'investissement des entreprises met du temps à reprendre. Quel que soit le rythme auquel l'économie s'améliore, la CIBC s'en tient à des stratégies d'affaires qui favorisent la croissance dans les principaux secteurs et le maintien d'un solide bilan.

Le secteur Marchés de détail CIBC entend poursuivre ses placements, alors que la CIBC continue à améliorer ses services à la clientèle.

Les investissements effectués dans le secteur principal Gestions des avoirs CIBC sont en grande partie terminés, et la CIBC prévoit dégager un revenu plus important tout en limitant les nouveaux investissements fixes dans l'infrastructure. Bien que la CIBC soit intéressée à croître par des acquisitions dans cet important secteur stratégique, peu d'occasions semblent se présenter à l'heure actuelle.

La réduction des coûts et des risques est en grande partie achevée dans le secteur Marchés mondiaux CIBC et l'amélioration des marchés financiers devrait connaître des résultats plus élevés tirés d'un capital moins important.

La gestion des frais mobilisera une bonne partie des efforts en 2004. La CIBC est fermement décidée à apporter des améliorations importantes et permanentes en matière d'efficacité au cours des deux ou trois prochains exercices.

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS CRITIQUES

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables sont essentielles à la compréhension des résultats d'exploitation et de la situation financière de la CIBC. Ces conventions comptables critiques exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions encore incertaines. Tout changement dans ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence notable sur les résultats financiers et la situation financière de la CIBC. La direction a mis en place des procédures de contrôle visant à assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont bien contrôlés et appliqués de façon appropriée et systématique. Les conventions comptables critiques de la CIBC qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations sont décrites ci-dessous. Les hypothèses formulées à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages sociaux sont traitées à la section Hypothèses concernant les avantages sociaux futurs.

Évaluation des instruments financiers

Certains instruments financiers de la CIBC (y compris les titres d'emprunt et de participation, les placements dans les activités des services de banque d'affaires et les contrats dérivés) exigent que la direction pose des jugements et fasse des estimations dans l'établissement de la valeur de ces instruments, étant donné que l'information sur le marché est souvent limitée.

Des procédures de contrôle sont en place en ce qui a trait aux processus d'évaluation, notamment le processus visant à obtenir les prix externes, un examen du modèle périodique et une application uniforme des procédures de contrôle d'une période à l'autre. Des estimations imprécises peuvent avoir une incidence sur le gain ou la perte inscrit à l'égard des activités de négociation ou sur la réduction de valeur comptabilisée pour une position ou un portefeuille particuliers.

Instruments de négociation

Les instruments de négociation de la CIBC comprennent des titres d'emprunt et de participation détenus aux fins de négociation, des engagements liés à des valeurs vendues à découvert, des contrats dérivés négociés sur un marché facilement accessible et des contrats dérivés qui ne sont pas inscrits en bourse. La juste valeur des titres d'emprunt et de participation et des engagements liés à des valeurs vendues à découvert est établie selon le cours du marché, lorsqu'il est disponible; sinon, la juste valeur est estimée à partir d'éléments probants de tiers, lorsque ces éléments sont disponibles.

Si le cours du marché ou la cote du courtier ne sont pas disponibles, la juste valeur des dérivés de négociation est estimée à partir de modèles d'évaluation du prix. La plupart des instruments financiers de la CIBC qui sont évalués au moyen de ces modèles comportent des mesures du marché qui sont aisément observables

ou qui peuvent être vérifiées par le truchement de sources externes. Les mesures du marché qui sont observables comprennent les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le niveau des indices, les écarts de crédit, le degré de volatilité des marchés correspondants et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le marché, ainsi que des données indirectes adéquates sur le marché.

Certains contrats dérivés de négociation de la CIBC sont évalués à partir de modèles comportant des mesures du marché non observables. Ces instruments peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt ou de devises à long terme, en vertu desquels le taux des swaps ou la courbe du rendement peuvent ne pas être observables en raison des échéances à long terme, ou d'autres contrats dérivés particuliers qui peuvent contenir certaines mesures du marché non observables. Les réévaluations sont parties intégrantes du processus d'évaluation et sont effectuées afin d'atténuer adéquatement le risque d'évaluation de ces contrats.

Au besoin, la juste valeur est rajustée pour tenir compte de l'offre et de la demande, y compris la concentration du risque, et peut comprendre une réévaluation afin de couvrir les risques de marché liés au crédit, au modèle et aux paramètres, ainsi que les frais d'administration. Les gains et pertes matérialisés ou non matérialisés sur les titres et les dérivés détenus à des fins de négociation sont constatés au poste Activités de négociation dans les états consolidés des résultats.

Valeurs du compte de placement

Les titres d'emprunt et de participation de la CIBC détenus aux fins de placement, y compris les placements détenus dans les portefeuilles de services de banque d'affaires et les droits conservés sur les actifs titrisés, peuvent être dépréciés en fonction d'examen périodiques afin de tenir compte des pertes de valeur durables. Divers facteurs sont passés en revue et surveillés pour évaluer la perte de valeur, notamment, sans s'y restreindre, le rendement de l'exploitation et les attentes pour l'avenir, les évaluations de sociétés ouvertes de secteurs comparables, des changements dans les perspectives du marché, le financement de tiers et les valeurs dérivées des modèles de flux de trésorerie actualisés. Les gains et pertes matérialisés à la cession et à la dépréciation afin de tenir compte des pertes de valeur durables sont constatés au poste Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement dans les états consolidés des résultats.

Pour plus de détails sur la juste valeur par type d'instruments financiers au bilan et hors bilan, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

Provision pour pertes sur créances

La direction constitue une provision pour pertes sur créances qu'elle considère, compte tenu de la conjoncture courante et des protections de crédit achetées de tiers, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans le portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan de la CIBC. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale. La provision pour pertes sur créances de la CIBC est fondée sur l'évaluation par la direction des probabilités de défaut, l'évaluation des risques internes (fondée sur la stabilité financière de l'emprunteur, sa cote de crédit externe, la force de la direction, les résultats et l'environnement de l'exploitation), les taux prévus de perte et de recouvrement et le niveau de risque inhérent aux portefeuilles de prêts. Une variation de ces estimations découlant d'un certain nombre de facteurs peut avoir une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et peut entraîner une modification de la provision.

Prêts à la consommation

La direction évalue les portefeuilles de prêts homogènes (y compris les prêts hypothécaires à l'habitation et les portefeuilles de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit) en vue d'établir des provisions spécifiques en se fondant sur l'historique des radiations de soldes impayés. Une analyse et une évaluation plus poussées de la provision sont effectuées afin de tenir compte de l'âge des portefeuilles ainsi que de la conjoncture économique et des tendances de l'économie.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La direction établit des provisions spécifiques pour prêts douteux à l'égard des portefeuilles de prêts individuels importants en assurant une surveillance permanente. En règle générale, un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, de l'avis de la direction, la CIBC n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. Les prêts douteux sont comptabilisés à leur valeur de réalisation estimative, déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt inhérent au prêt. S'il est impossible de faire une estimation fiable du montant et du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs, le prêt est comptabilisé à la juste valeur du bien donné en garantie du prêt ou au prix du marché du prêt.

Provision générale

La provision générale est fondée sur le niveau de pertes prévues associées aux divers portefeuilles de crédit et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas encore été spécifiquement relevées. La direction rajuste ce montant en fonction de son évaluation des tendances économiques courantes et continues et de celles des portefeuilles. Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale s'applique comprennent les prêts aux entreprises et les acceptations, les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements et les lettres de crédit, ainsi que les prêts à la consommation. Le mode de calcul visant à établir la provision générale tient compte d'un certain nombre de facteurs, notamment, la taille des portefeuilles, le niveau de perte prévu associé aux différents portefeuilles de crédit, les profils de risques relatifs des portefeuilles, les estimations quant à la période au cours de laquelle des pertes existantes seront spécifiquement relevées et une provision spécifique sera établie, l'opinion de la direction sur les tendances de la conjoncture courante et des portefeuilles et les preuves quant à l'amélioration ou la détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres de calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement à la lumière des résultats de la CIBC et du marché.

Les niveaux de perte prévus à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après la cote de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaut associée à chaque cote de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes compte tenu des défauts. La probabilité de défaut rend compte des résultats passés de la CIBC sur un cycle économique ainsi que de données tirées des défauts sur les marchés de la dette. Les estimations des pertes liées aux cas de défaut sont fondées sur les résultats de la CIBC pour un bon nombre d'exercices. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont déterminées à partir des tendances et des niveaux de pertes historiques de la CIBC. La provision générale a été réduite de 150 M\$, principalement en raison de la diminution du portefeuille de prêts aux grandes entreprises de la CIBC.

Pour plus d'information sur les modes de calcul de la provision pour pertes sur créances de la CIBC, se reporter à la section Gestion du risque de crédit. Pour plus de détails sur la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Titrisation

La CIBC cède périodiquement des groupes de prêts ou de créances à des structures d'accueil qui émettent des titres en faveur des investisseurs. Ces derniers ont le droit de toucher un revenu des flux de trésorerie, qui est établi en fonction du capital et des intérêts fournis par le groupe de prêts ou de créances cédé. Ce processus est appelé titrisation.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes quand la CIBC abandonne le contrôle sur des actifs cédés et qu'elle reçoit une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire sur ces actifs.

Les gains ou les pertes sur les transferts comptabilisés à titre de ventes dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. Comme il n'existe généralement pas de cotations pour les droits conservés, la CIBC estime la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. La direction peut donc être amenée à estimer les pertes sur créances, les taux des remboursements anticipés, les taux d'actualisation, la courbe de taux d'intérêt à terme et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Deux décisions comptables clés doivent être prises à l'égard des opérations de titrisation. En premier lieu, les règles comptables exigent qu'une décision soit prise quant à savoir si le transfert d'un groupe de prêts ou de créances est une vente ou non à des fins comptables. En second lieu, une décision doit être prise quant à savoir si la structure d'accueil de la titrisation doit être considérée comme une filiale de la CIBC et si ses résultats doivent être consolidés dans les états financiers de la CIBC. Si les activités de la structure d'accueil sont suffisamment restreintes pour satisfaire à certaines exigences comptables, le vendeur des actifs transférés n'a pas à consolider les résultats de la structure d'accueil dans ses états financiers. Les opérations de titrisation de la CIBC satisfont aux critères comptables et sont inscrites à titre de vente d'actifs, et les structures d'accueil correspondantes ne sont pas consolidées à des fins de présentation de l'information financière.

La CIBC administre plusieurs structures d'accueil qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers et elle pourrait être partie à d'autres opérations financières auxquelles participent des structures d'accueil. Ces conventions respectent les exigences comptables en vigueur à l'égard des activités non consolidées.

Pour plus de renseignements sur les opérations de titrisation de la CIBC, y compris les hypothèses économiques clés utilisées pour estimer la juste valeur des droits conservés et la sensibilité des changements à ces hypothèses, se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

En juin 2003, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une nouvelle note d'orientation (NOC-15), intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (EDDV). La NOC-15 fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. La NOC-15 est en vigueur pour toutes les périodes annuelles et intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2004. En janvier 2003, le Financial Accounting Standards Board (FASB) aux États-Unis a publié l'interprétation (FIN) 46, intitulée « Consolidation of Variable Interest Entities ». La FIN 46 donne un cadre de référence permettant d'identifier les EDDV et exige qu'une société consolide les résultats d'une EDDV si elle en absorbe la majorité des pertes prévues ou si elle reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV ou les deux. Pour les EDDV constituées avant le 1^{er} février 2003, les dispositions de la FIN 46 s'appliqueront au plus tard à la fin de la période intermédiaire ou annuelle se terminant après le 15 décembre 2003. D'autres directives sur la mise en œuvre de la FIN 46 seront élaborées à l'occasion de prises de position du FASB. En outre, un projet d'interprétation visant la modification de la FIN 46 a été publié pour commentaires. La CIBC continuera d'évaluer la situation de ses EDDV à mesure que ces projets seront finalisés. Les dispositions de la modification, lorsqu'elles seront confirmées, auront une incidence sur l'évaluation des EDDV par la direction. Pour plus de renseignements, se reporter à la section Entités à détenteurs de droits variables, à la note 29 afférente aux états financiers consolidés.

Baisse de valeur des actifs

Écart d'acquisition, autres actifs incorporels et actifs à long terme

L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie sont soumis, au moins chaque année, à un test de dépréciation fondé sur la juste valeur de l'unité d'exploitation. Une baisse de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède la juste valeur implicite. Un actif incorporel acquis doit être constaté séparément lorsqu'il résulte de droits contractuels ou légaux ou qu'il peut être vendu ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange indépendamment de l'intention de l'acquéreur à cet égard. Déterminer la durée de vie utile des actifs incorporels exige une bonne dose de jugement et une analyse fondée sur des faits.

Au 31 octobre 2003, la CIBC avait un écart d'acquisition de 1,0 G\$ (y compris un montant de 0,9 G\$ affecté au courtage de détail et aux produits de la gestion des avoirs du secteur Gestion des avoirs CIBC) et d'autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie de 0,1 G\$ qui sont essentiellement liés à des acquisitions effectuées au cours des deux derniers exercices. La juste valeur des unités d'exploitation et des actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie est issue de modèles d'évaluation internes et externes élaborés en fonction du marché ou des résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les résultats normalisés, les résultats prévus, le ratio cours-bénéfice, la valeur définitive de la croissance et les taux d'actualisation. La direction utilise son jugement pour évaluer la juste valeur des unités d'exploitation et des actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Des estimations imprécises peuvent influencer sur la valeur déclarée de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Pour plus de renseignements sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

En outre, la CIBC soumet ses actifs à long terme et ses autres actifs incorporels identifiables dont la durée de vie est limitée au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant un test de recouvrabilité, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur éventuelle cession. Si la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable d'un actif, une baisse de valeur est constatée. La mesure de la baisse de valeur des actifs à long terme et des autres actifs incorporels identifiables serait fondée sur la juste valeur des actifs.

Impôts sur les bénéfices

La direction fait preuve de jugement pour estimer les impôts sur les bénéfices ainsi que les actifs et passifs d'impôts futurs. Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés de la CIBC, la direction est tenue d'estimer les impôts sur les bénéfices pour chacune des juridictions où la CIBC exerce ses activités. Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des reports en avant de pertes fiscales et des écarts temporaires découlant de la différence de traitement des éléments aux fins comptables et aux fins fiscales.

Au 31 octobre 2003, la CIBC disposait d'actifs d'impôts futurs qui dépassaient les passifs d'impôts futurs de 1 707 M\$ avant la provision pour moins-value de 232 M\$. Une partie importante des reports en avant de pertes fiscales de la CIBC découlait des activités aux États-Unis en 2002 et viendra à échéance dans 19 ans. De plus, comme les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des pertes fiscales aux États-Unis, la CIBC aura 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviendront des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu de la loi de l'impôt actuelle.

La direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs. Les prévisions de la direction à l'égard du bénéfice net futur avant impôts, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant net des actifs d'impôts futurs et la durée restante avant l'expiration des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. Au cours de 2003, la CIBC a constitué une provision pour moins-value de 232 M\$ à l'égard des actifs d'impôts futurs nets liés à ses activités aux États-Unis, surtout en raison de l'incidence de l'accélération du programme de vente de prêts de la CIBC, de la diminution des portefeuilles de valeurs du compte de placement et de la réduction des revenus d'intérêts découlant d'une période prolongée de faibles taux d'intérêt. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, la direction croit, selon les renseignements dont elle dispose, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les autres actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration. Le montant des actifs d'impôts futurs qui sont prévus être réalisables pourrait toutefois être réduit à l'avenir s'il est improbable que le bénéfice prévu soit dégagé durant la période de report. Les facteurs pouvant nuire à la capacité de la CIBC à dégager un bénéfice imposable suffisant comprennent notamment, sans s'y restreindre, la détérioration des marchés financiers et du crédit, la baisse des revenus ou la compression des marges, la perte d'une part de marché ou l'intensification de la concurrence.

Pour plus de détails sur les impôts sur les bénéfices de la CIBC, se reporter à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

HYPOTHÈSES CONCERNANT LES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La CIBC offre des régimes de retraite à ses employés admissibles. Ces régimes comprennent des régimes enregistrés de retraite par capitalisation, des arrangements supplémentaires sans capitalisation, qui procurent des prestations de retraite en sus des plafonds établis par la loi et des régimes à cotisations déterminées. La CIBC offre également des prestations pour soins de santé, de l'assurance-vie et d'autres avantages aux employés et aux retraités admissibles. La CIBC compte, en outre, un régime d'invalidité de longue durée, en vertu duquel les employés invalides peuvent recevoir des prestations. Ces régimes sont capitalisés à hauteur ou en sus des sommes requises par les règlements applicables. Au cours de 2003, la CIBC a versé 253 M\$ (88 M\$ en 2002) aux régimes de retraite, y compris 145 M\$ (néant en 2002) de plus que le minimum requis. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la charge de retraite a été de 103 M\$ (44 M\$ en 2002). Les avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés, puisque la CIBC verse des cotisations pour couvrir le paiement des prestations annuelles. Pour l'exercice 2003, ces prestations ont totalisé 12 M\$ (13 M\$ en 2002). Le régime d'invalidité

de longue durée est capitalisé par l'entremise d'un fonds de prévoyance et de santé géré en fiducie. Au cours de l'exercice, la CIBC y a versé 32 M\$ (32 M\$ en 2002).

Les charges et les obligations au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont fonction des hypothèses utilisées pour calculer ces montants. Ces hypothèses comprennent les taux d'actualisation, les augmentations de salaire prévues, le rendement prévu des actifs, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), les résultats réels qui diffèrent des hypothèses sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, en conséquence, influent, de façon générale, sur les charges constatées et les obligations enregistrées pour les périodes futures. Au 31 octobre 2003, le montant net des pertes actuarielles non amorties était de 953 M\$ (786 M\$ en 2002) quant aux régimes de retraite et de 118 M\$ (59 M\$ en 2002) quant aux avantages complémentaires de retraite.

La CIBC gère ses régimes de retraite selon un plan d'ensemble afin de s'assurer que ceux-ci sont régis, gérés et exploités adéquatement dans chaque région. Ce plan d'ensemble est établi selon un système efficace en vertu duquel les décideurs sont tenus responsables des résultats selon l'évolution de

la conjoncture. Les principales hypothèses sont passées en revue chaque année. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour 2003 et 2002 sont les suivantes :

exercices terminés les 31 octobre		Régime de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
		2003	2002	2003	2002
Taux d'actualisation	Fondé sur le rendement des titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent au calendrier et au montant des paiements de prestation prévus	6,2 %	6,7 %	6,1 %	6,4 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	Fondé sur la fourchette des taux de rendement à long terme prévus pour chaque catégorie d'actifs	7,0 %	7,5 %	6,5 %	7,0 %
Taux de croissance de la rémunération	Fondé sur les taux d'augmentation prévus des charges salariales à long terme	3,6 %	3,7 %	3,3 %	3,4 %

La répartition des actifs des régimes de retraite de la CIBC aux 31 octobre 2003 et 2002 et la répartition visée ainsi que le taux de rendement à long terme prévu moyen pondéré pour 2004 pour chaque catégorie d'actifs sont comme suit :

Catégorie d'actifs	Pourcentage de répartition des actifs des régimes au 31 octobre		Répartition visée 2004	Taux de rendement à long terme prévu moyen pondéré
	2003	2002		2004
Titres de participation	54 %	54 %	55 %	8,0 %
Titres d'emprunt	42	42	40	5,5
Immobilier	4	4	5	8,0
				7,0 %

Des résultats futurs réels différents des résultats hypothétiques ou de futures variations des hypothèses peuvent avoir une incidence sur les obligations et les charges futures au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires

de retraite de la CIBC. Le tableau suivant illustre l'effet possible des variations de certaines des principales hypothèses moyennes pondérées utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées et les charges y afférentes :

Sensibilité des principales hypothèses en 2003

en millions de dollars	Régime de prestation de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
	Obligations	Charges	Obligations	Charges
Effet d'une variation de 0,5 % dans les principales hypothèses :				
Taux d'actualisation				
Diminution de l'hypothèse	170 \$	19 \$	49 \$	5 \$
Augmentation de l'hypothèse	(158)	(20)	(42)	–
Taux de rendement à long terme prévu pour les actifs du régime				
Diminution de l'hypothèse	s.o.	12	s.o.	1
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(12)	s.o.	(1)
Taux de croissance de la rémunération				
Diminution de l'hypothèse	(49)	(10)	(1)	(1)
Augmentation de l'hypothèse	52	11	2	1

L'analyse de sensibilité contenue dans ce tableau devrait être utilisée avec prudence, étant donné que les variations sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Pour plus de renseignements sur la charge de retraite annuelle et le passif au titre des prestations constituées de la CIBC, se reporter à la note 16 afférente aux états financiers consolidés.

REVUE DES ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Revenu

Le total des revenus se compose du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts.

Le revenu de 2003 a augmenté de 535 M\$, ou de 4,8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une hausse du revenu net d'intérêts de 160 M\$ et du revenu autre que d'intérêts de 375 M\$.

En 2002, le revenu avait baissé de 121 M\$ en regard de 2001, compte tenu de la diminution du revenu autre que d'intérêts de 1 082 M\$, en partie contrebalancée par la montée de 961 M\$ du revenu net d'intérêts.

Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

Le revenu net d'intérêts comprend l'intérêt et les dividendes gagnés sur les actifs, déduction faite de l'intérêt versé au titre des passifs. La marge d'intérêts nette représente le revenu net d'intérêt exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

REVENU NET D'INTÉRÊTS ET MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Actif moyen	284 739 \$	292 510 \$	278 798 \$
Revenu net d'intérêts	5 670	5 510	4 549
Marge d'intérêts nette	1,99 %	1,88 %	1,63 %

Le revenu net d'intérêts pour l'exercice a progressé de 160 M\$ par rapport à 2002, surtout grâce à la croissance du volume et à l'amélioration des marges pour les services bancaires personnels, les Services financiers Le Choix du Président et les prêts hypothécaires, aux volumes plus élevés des services à la PME et des cartes et aux intérêts sur le versement excédentaire d'impôts sur les bénéficiaires. Ces augmentations ont été en partie neutralisées par une baisse du revenu tiré de West Indies, en raison de l'adoption de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation qui a suivi le regroupement des services bancaires de détail, des services financiers aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC (le regroupement de West Indies) dans les Antilles, en octobre 2002, et de la chute du revenu tiré des activités de négociation. Une analyse plus poussée du revenu net d'intérêts et de la marge d'intérêts nette est présentée dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

En 2002, le revenu net d'intérêts avait bondi de 961 M\$ par rapport à 2001, en raison d'un actif moyen plus élevé, surtout en ce qui a trait aux cartes et aux prêts hypothécaires, et d'une amélioration des marges. Les marges d'intérêts nettes avaient également tiré parti de la baisse des frais de financement liés aux activités de négociation en 2002.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts comprend tous les revenus non classés comme revenu net d'intérêts.

Le revenu autre que d'intérêts pour l'exercice s'est accru de 375 M\$ en regard de 2002, avec l'augmentation du revenu tiré des activités de négociation, la baisse des services de banque d'affaires et d'autres réductions de valeur,

en partie atténuées par l'incidence nette de la vente des activités de clientèle privée et de gestion de l'actif d'Oppenheimer aux États-Unis (la vente d'Oppenheimer) en janvier 2003. Un gain de 190 M\$ lié au regroupement de West Indies avait également été constaté pour l'exercice précédent.

REVENU AUTRE QUE D'INTÉRÊTS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	870 \$	840 \$	826 \$
Frais sur les dépôts et les paiements	713	665	569
Commissions sur crédit	386	410	493
Honoraires d'administration des cartes	359	331	363
Honoraires de gestion de placements et de garde	340	486	322
Revenu tiré des fonds communs de placement	536	561	351
Revenu tiré des assurances	168	148	100
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	884	1,203	1,089
Activités de négociation	627	273	1,343
Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement, montant net	(99)	(168)	575
Revenu tiré des actifs titrisés	216	200	240
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	273	218	160
Divers	633	364	182
Total du revenu autre que d'intérêts	5 906 \$	5 531 \$	6 613 \$

La rémunération de prise ferme et les honoraires de consultation ont augmenté de 30 M\$, ou de 3,6 %, en raison de l'accroissement des nouveaux volumes, en partie atténué par l'incidence de la vente d'Oppenheimer.

Les frais sur les dépôts et les paiements se sont accrus de 48 M\$, ou de 7,2 %, par suite de la hausse des honoraires de service et du volume des affaires.

Les commissions sur crédit ont reculé de 24 M\$, ou de 5,9 %, surtout dans Marchés mondiaux CIBC par suite de la diminution des prêts aux grandes entreprises.

Les honoraires d'administration des cartes ont monté de 28 M\$, ou de 8,5 %, principalement grâce à la hausse des volumes d'achat.

Les honoraires de gestion de placements et de garde ont diminué de 146 M\$, ou de 30,0 %, par rapport à l'exercice précédent à cause de la vente d'Oppenheimer.

Le revenu tiré des fonds communs de placement a reculé de 25 M\$, ou de 4,5 %, surtout à cause de la vente d'Oppenheimer.

Les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières ont chuté de 319 M\$, ou de 26,5 %, surtout à cause de la vente d'Oppenheimer.

Les activités de négociation ont fait un bond de 354 M\$, ou de 129,7 %, reflétant une reprise du marché américain des produits structurés en actions, des actions canadiennes et des activités sur les titres à revenu fixe. Pour plus de renseignements sur les activités de négociation, se reporter à la section ci-après intitulée Revenu tiré des activités de négociation.

Les gains (pertes) sur valeurs du compte de placement, montant net, comprennent les pertes et les gains matérialisés à la cession, ainsi que les réductions de valeur afin de tenir compte des pertes de valeur durables des valeurs du compte de placement. La croissance du revenu de 69 M\$, ou de 41,1 %, par rapport à l'exercice précédent résulte de l'effet combiné d'une diminution importante des réductions de valeur des actifs et d'une baisse considérable des gains (les opérations liées à Global Crossing Ltd. sont comprises dans l'exercice 2002).

Le revenu tiré des actifs titrisés a progressé de 16 M\$, ou de 8,0 %, surtout en raison de l'accroissement des prêts hypothécaires à l'habitation du portefeuille d'actifs titrisés.

Le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation s'est accru de 55 M\$, ou de 25,2 %, principalement en raison de l'incidence favorable des taux d'intérêt sur les prix des contrats de change à terme qui couvrent le placement net de la CIBC dans des établissements à l'étranger. Cet accroissement a été en partie atténué par la perte du revenu tiré d'opérations de change liées aux activités de détail à la suite du regroupement de West Indies.

Le poste Divers comprend les gains et les pertes à la cession d'immobilisations, à la vente de filiales et d'actifs non sectoriels et les gains et pertes matérialisés, ainsi que les réductions de valeur des sociétés en commandite et d'autres commissions et honoraires. La hausse du poste Divers de 269 M\$, ou de 73,9 %, par rapport à 2002 tient principalement à la baisse des réductions de valeur des autres actifs, au gain tiré de la vente d'Oppenheimer et à la cession de prêts par émission de titres immobiliers aux États-Unis. Cette hausse a été en partie contrebalancée par l'absence du gain de 190 M\$ découlant du regroupement de West Indies.

En 2002, le revenu autre que d'intérêts avaient chuté de 1 082 M\$, ou de 16,4 %, par rapport à 2001. Le revenu autre que d'intérêts avait subi les effets d'une diminution des activités de montage et de négociation, surtout aux États-Unis, et d'une hausse des réductions de valeur nettes des services de banque d'affaires et d'autres baisses de valeur dans les portefeuilles de titres adossés à des créances avec flux groupés et de titres à rendement élevé, tous liés à une conjoncture chancelante. Cette chute a été en partie neutralisée par le revenu tiré des entreprises acquises et le gain de 190 M\$ découlant du regroupement de West Indies.

Revenu tiré des activités de négociation

REVENU TIRÉ DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Revenu net d'intérêts lié			
aux activités de négociation	151 \$	290 \$	(313) \$
Revenu autre que d'intérêts –			
activités de négociation	627	273	1 343
Total du revenu tiré			
 des activités de négociation	778 \$	563 \$	1 030 \$
Par catégorie :			
Taux d'intérêt	308 \$	290 \$	505 \$
Devises	171	152	179
Actions	199	44	279
Divers ¹	100	77	67
Total du revenu tiré			
 des activités de négociation	778 \$	563 \$	1 030 \$

1) Comprend les marchandises, les dérivés de crédit et la négociation et la vente de sous-prêts.

En 2003, le total du revenu tiré des activités de négociation s'est accru de 215 M\$ en regard de l'exercice précédent, principalement en raison du raffermissement du rendement des activités-titres, alors que la conjoncture s'est améliorée par rapport aux conditions difficiles qu'ont connues les activités de négociation de 2002.

En 2002, le total du revenu tiré des activités de négociation avait subi une baisse de 467 M\$ en comparaison de 2001. Cette baisse s'expliquait surtout par des conditions financières difficiles associées à une économie américaine affaiblie. En conséquence, les activités des titres à revenu fixe et des actions avaient diminué.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour l'exercice a reculé de 357 M\$ en regard de 2002, principalement en raison de la réduction de 150 M\$ (95 M\$ après impôts) de la provision générale, qui reflète essentiellement la diminution du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, ainsi que d'une augmentation des provisions constituées en 2002 découlant de l'effet combiné de la dégradation de la conjoncture et des provisions spécifiques constituées pour Enron Corp., Global Crossing Ltd. et Teleglobe Inc. Ce recul a été en partie contrebalancé par une dotation à la provision pour pertes sur créances de 228 M\$ (138 M\$ après impôts) en 2003 relative aux prêts destinés à la vente, comme mentionné à la section Gestion du risque de crédit.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts comprennent tous les frais de la CIBC, à l'exception des frais d'intérêts, de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des impôts sur les bénéfices.

Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 1 001 M\$, ou de 11,0 %, par rapport à 2002.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	2 260 \$	2 620 \$	2 417 \$
Primes au rendement	1 164	933	1 372
Commissions	460	767	474
Avantages sociaux	533	562	469
	4 417	4 882	4 732
Frais d'occupation	605	715	631
Matériel informatique et matériel de bureau	1 143	985	834
Communications	378	441	412
Publicité et expansion des affaires	245	295	286
Honoraires	241	297	327
Taxes d'affaires et impôts et			
taxe sur le capital	133	114	109
Frais de restructuration (réduction)	(31)	514	207
Divers	997	886	688
Total des frais autres que d'intérêts	8 128 \$	9 129 \$	8 226 \$

Les salaires et avantages sociaux ont diminué de 465 M\$, ou de 9,5 %, en regard de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique surtout par la vente d'Oppenheimer, la vente de la participation de la CIBC dans INTRIA-HP Corporation (IHP), la baisse des frais d'intégration de Merrill Lynch, la liquidation progressive des opérations bancaires électroniques aux États-Unis et le regroupement de West Indies, en partie contrebalancée par une augmentation de la rémunération liée au revenu.

Les frais d'occupation ont fléchi de 110 M\$, ou de 15,4 %, par rapport à l'exercice antérieur, principalement à la suite de la liquidation progressive des opérations bancaires électroniques aux États-Unis, de la vente d'Oppenheimer et de la vente de la participation de la CIBC dans IHP.

Les frais liés au matériel informatique et au matériel de bureau se sont accrus de 158 M\$, ou de 16,0 %, par rapport à 2002, surtout en raison de l'impartition des services de technologie de l'information.

Les communications comprennent les télécommunications, les frais d'affranchissement, les services de messagerie et la papeterie. La baisse de ces frais de 63 M\$, ou de 14,3 %, par rapport à 2002 s'explique essentiellement par la vente d'Oppenheimer et la liquidation progressive des opérations bancaires électroniques aux États-Unis.

Les frais de publicité et d'expansion des affaires ont reculé de 50 M\$, ou de 16,9 %, en regard de 2002. Ce recul découle principalement des programmes de réduction des coûts de Marchés Mondiaux CIBC, des restrictions imposées aux voyages d'affaires en raison de l'épidémie de SRAS, de la liquidation progressive des opérations bancaires électroniques aux États-Unis, du regroupement de West Indies, de la vente d'Oppenheimer et de la vente de la participation de la CIBC dans IHP.

Les honoraires ont baissé de 56 M\$, ou de 18,9 % par rapport à 2002, surtout parce que les résultats de l'exercice précédent comprenaient des honoraires juridiques liés à la restructuration des activités de Marchés Mondiaux CIBC aux États-Unis et que les honoraires de consultation découlant de la réalisation du regroupement de West Indies et de l'intégration de Merrill Lynch ont diminué.

Les taxes d'affaires et les impôts et taxe sur le capital ont monté de 19 M\$, ou de 16,7 %, en regard de l'exercice précédent étant donné que les impôts et taxe sur le capital ont subi une hausse à la suite de l'augmentation du bénéfice et du capital des activités non consolidées de la CIBC.

Des frais de restructuration de 514 M\$ avaient été comptabilisés en 2002. Au cours de l'exercice, la CIBC a modifié son estimation des frais de restructuration, ce qui a entraîné une réduction de 31 M\$ de la provision initiale. Pour plus de renseignements, se reporter à la section Restructuration.

Le poste Divers comprend les services extérieurs, les pertes irrécouvrables, les autres frais touchant le personnel et les dons. Les frais divers ont grimpé de 111 M\$ ou de 12,5 %, par rapport à 2002, surtout en raison de la réduction de valeur de 128 M\$ liée à Air Canada, comme en fait mention ci-dessous la section Contrat avec Air Canada, et d'une provision de 109 M\$ constituée à l'égard des questions liées à Enron, comme abordé ci-après dans la section Enron. Cette hausse a été sensiblement atténuée par l'absence de frais liés aux événements du 11 septembre 2001 et par une baisse des pertes irrécouvrables.

Le coefficient d'efficacité s'est établi à 70,2 % en 2003, en regard de 82,7 % pour l'exercice précédent.

Au 31 octobre 2003, la CIBC comptait un effectif permanent de 36 630 employés, en baisse de 5 922 employés par rapport à 2002, résultat de la vente d'Oppenheimer, de la vente de la participation de la CIBC dans IHP et de la liquidation progressive des opérations bancaires électroniques aux États-Unis, ainsi que de réductions de l'effectif dans le cadre de la restructuration.

En 2002, les frais autres que d'intérêts avaient progressé de 903 M\$, ou de 11,0 %, en regard de 2001, surtout en raison des frais de restructuration de 514 M\$, des frais permanents des entreprises acquises et des coûts liés aux acquisitions, en partie contrebalancés par une baisse de la rémunération liée au revenu.

Cessions

En janvier 2003, la CIBC a vendu ses activités de clientèle privée et de gestion de l'actif d'Oppenheimer aux États-Unis (la vente d'Oppenheimer) à Fahnstock Viner Holdings Inc., qui a été renommée Oppenheimer & Co. Inc. (Oppenheimer), pour 354 M\$. La contrepartie totale s'est composée d'un montant au comptant de 26 M\$, de débentures de 245 M\$ et d'un billet de 83 M\$. La CIBC peut acquérir, dans certaines circonstances, à l'échange des débentures, des actions sans droit de vote d'Oppenheimer correspondant à une participation d'environ 35 %.

La CIBC a réalisé un gain net avant impôts de 58 M\$ à la vente d'Oppenheimer. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

En 2003, la CIBC a vendu sa participation de 51 % dans IHP, société d'impartition de services technologiques, et d'autres actifs connexes à Hewlett-Packard (Canada) Co. (HP). L'incidence de la vente a été négligeable. En outre, la CIBC a conclu une entente d'impartition de sept ans avec HP visant la prestation de services complets de technologie de l'information à la CIBC d'une valeur d'environ 2 G\$, à compter du 1^{er} novembre 2002.

Contrat avec Air Canada

En 1999, la CIBC a versé 200 M\$ plus les taxes applicables à Air Canada pour prolonger le contrat VISA Aéro Or qui les unit et continuer ainsi de bénéficier de droits exclusifs pour l'achat de milles Aéroplan à un prix par mille prédéfini entre 2002 et 2009. Le versement a été reporté et amorti sur la durée du contrat.

Après la demande de protection d'Air Canada, le 1^{er} avril 2003, en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), la CIBC et Air Canada ont conclu une entente visant à remplacer le contrat existant par un nouveau contrat, sous réserve de l'approbation du tribunal intervenant dans la restructuration d'Air Canada en vertu de la LACC et du respect de certaines autres conditions. Le 1^{er} mai 2003, le tribunal a renvoyé la requête d'approbation du nouveau contrat et du financement de la CIBC et a demandé au contrôleur désigné de mener à bien un processus d'appel d'offres à l'égard des contrats, tout en maintenant la confidentialité de la proposition de la CIBC. À la suite de ce processus, le 14 mai 2003, le tribunal a approuvé le nouveau contrat de la CIBC, sous réserve de certaines modifications. En vertu des modalités du nouveau contrat, la participation de la CIBC au programme Aéroplan est prolongée jusqu'en 2013, et la CIBC devra verser 24 % de plus pour chaque mille Aéroplan acheté. Par ailleurs, la CIBC et Air Canada ont convenu d'assouplir l'exigence d'exclusivité pour permettre à un fournisseur de cartes, autorisé par la CIBC, d'acheter des milles Aéroplan pour des cartes de paiement, sous réserve de restrictions approuvées par la CIBC. De plus, la CIBC, à titre de créancier ordinaire en vertu de la LACC, a le droit de présenter une demande de recouvrement de l'indemnité pour résiliation de contrat d'environ 209 M\$ relativement au versement effectué en 1999. En conséquence, pendant l'exercice, la CIBC a comptabilisé un montant de 128 M\$ avant impôts (81 M\$ après impôts) dans les frais autres que d'intérêts afin de diminuer l'actif reporté lié au contrat initial, après déduction du montant devant être recouvert par la direction au titre de l'indemnité pour résiliation du contrat.

Dans le cadre du nouveau contrat, la CIBC a également accordé à Air Canada une facilité de crédit garantie de 350 M\$, dont le capital sera remboursé par la vente de milles Aéroplan, au plus tard le 1^{er} octobre 2004. Ce prêt est inscrit à titre d'actif aux bilans consolidés de la CIBC et diminue à mesure que la CIBC acquiert des milles Aéroplan. Au 31 octobre 2003, l'encours de ce prêt s'élevait à 169 M\$.

Enron

Le 22 décembre 2003, la CIBC a convenu avec le personnel de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) d'un règlement à l'enquête de la SEC concernant certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron. Sans admettre ou nier quelque faute, la CIBC a consenti à une injonction lui ordonnant de ne se livrer à aucune violation des dispositions anti-fraude des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. Aux termes du règlement, la CIBC a versé au total 80 M\$ US en redressement, pénalités et intérêts, montant qui avait fait l'objet d'une provision dans les états financiers consolidés annuels de 2003 de la CIBC. Ce règlement met fin à l'enquête de la SEC à l'égard de la CIBC en ce qui a trait aux affaires liées à Enron. Le même jour, la CIBC a conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions criminelles qui, à son avis, auraient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous réserve de certains engagements pour une période de trois ans, dont la collaboration soutenue de la CIBC avec le département, sa reconnaissance de responsabilité pour la conduite de ses employés, son consentement à se retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, son consentement à adopter et mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et cocontractants et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et son engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller son observation de ces nouvelles politiques et procédures. La CIBC a aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le BSIF de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour réaliser les procédés de vérification convenus relativement à l'observation de ces politiques par la CIBC. La direction ne prévoit pas que les modalités de ces règlements aient une incidence négative importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la CIBC.

De plus, aux États-Unis, la CIBC et certaines de ses sociétés affiliées (collectivement aux fins du présent paragraphe « la CIBC ») ont été désignées comme défenderesses dans diverses poursuites liées à Enron. Au nombre de ces poursuites figure l'affaire *Newby, et al. c. Enron Corp. et al.*, recours collectif présumé pour le compte des actionnaires d'Enron contre un certain nombre d'institutions financières, les comptables et avocats d'Enron et un certain nombre d'initiés d'Enron alléguant participation à un stratagème frauduleux en contravention des lois fédérales en matière de valeurs mobilières et de diverses lois étatiques américaines. De plus, la CIBC est défenderesse dans un certain nombre de causes connexes intentées devant divers tribunaux américains par des acquéreurs de titres d'Enron et fondées sur des allégations semblables. La CIBC est aussi mise en cause dans plusieurs poursuites intentées par des investisseurs d'Enron contre Arthur Andersen LLP, la société d'experts-comptables d'Enron, laquelle a mis en cause un certain nombre d'institutions financières, dont la CIBC, demandant que les banques soient appelées à contribuer si la responsabilité d'Arthur Andersen LLP était retenue à l'égard des demandeurs. Enron a déposé une plainte contre six institutions financières, dont la CIBC, demandant en outre le rejet des réclamations de la CIBC dans le cadre de la faillite ainsi que des dommages-intérêts indéterminés pour avoir prétendument aidé et provoqué les initiés d'Enron dans leur fraude et manquement aux devoirs fiduciaires et pour coalition illégale. La CIBC est d'avis que ces poursuites sont mal fondées et les a toutes contestées vigoureusement. La CIBC a avisé ses assureurs

de ces poursuites et elle pense actuellement que l'assurance souscrite est suffisante pour couvrir toute obligation découlant de ces poursuites. La CIBC participe, avec ses assureurs, à une médiation ordonnée par le tribunal dans le but de régler les réclamations dans le cadre de l'affaire *Newby* et des dossiers de faillite. La CIBC entend réévaluer régulièrement la suffisance de ses provisions pour litiges relativement aux affaires liées à Enron.

Restructuration

En 2002, la CIBC a inscrit des frais de restructuration de 366 M\$ relativement à la fermeture des activités bancaires électroniques aux États-Unis et un montant additionnel de 142 M\$ lié aux initiatives de restructuration menées dans d'autres secteurs. Les principales mesures prises en 2003 comprennent le règlement de contrats conclus avec les grandes alliances bancaires électroniques aux États-Unis, la réduction de l'effectif dans certaines entreprises, la liquidation progressive des opérations de bizSmart^{MC}, le remaniement du réseau de centres bancaires et la rationalisation des fonctions de soutien opérationnel. Pendant l'exercice, la CIBC a modifié ses estimations relatives à la restructuration, ce qui a entraîné une réduction de 31 M\$ de sa provision initiale. Cette modification est survenue à la lumière de faits et de circonstances postérieurs à l'inscription initiale des frais de restructuration. Ce sont essentiellement les indemnités de cessation d'emploi qui ont été moins élevées que prévu en raison d'un plus grand nombre d'attritions et de redéploiements au sein même de la CIBC. De plus, les coûts liés aux fournisseurs et à la résiliation des contrats ont également été moins élevés que prévu, et le recouvrement des actifs a été supérieur aux prévisions. Dans l'ensemble, ces initiatives devraient entraîner la suppression de quelque 2 700 postes. Environ 2 500 postes ont été éliminés au cours de l'exercice. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Locaux de New York

En 2001, la CIBC a conclu un bail de 30 ans pour un immeuble en construction au 300 Madison Avenue à New York. En raison de la vente des entreprises d'Oppenheimer et de la décision, après les événements du 11 septembre 2001, de ne pas regrouper tous les employés new-yorkais dans un seul immeuble, la CIBC a réévalué sa stratégie relativement aux locaux de New York et a décidé d'occuper moins d'espace que prévu dans le nouvel immeuble. La CIBC libérera certains de ses locaux de New York lorsque le nouvel immeuble sera prêt, ce qui devrait se produire dans la seconde moitié de 2004. La CIBC prévoit subir des pertes liées à la sous-location lorsqu'elle cessera d'utiliser les locaux déjà loués. Ces pertes seront comptabilisées à mesure qu'elles seront subies et sont actuellement estimées à un maximum d'environ 50 M\$. Étant donné les incertitudes quant au marché de l'immobilier et au moment du déménagement, l'incidence financière définitive ne peut être établie pour le moment.

Au 31 octobre 2003, la CIBC négociait la sous-location d'une importante partie de son espace loué dans l'immeuble en construction au 300 Madison Avenue aux termes d'un bail de 30 ans. En vertu de l'entente de sous-location proposée, la CIBC pourrait verser jusqu'à 110 M\$ US en concessions de location au cours de 2004 et de 2005, tous les montants étant reportés et amortis sur la durée du bail. La sous-location devrait commencer le 1^{er} janvier 2004. L'incidence financière annuelle de cette entente ne devrait pas être importante.

Impôts et taxes

IMPÔTS ET TAXES			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Charge (économie) d'impôts	239 \$	(279) \$	92 \$
Impôts indirects et taxes indirectes			
Impôts et taxe sur le capital	126	100	98
Impôt foncier et taxes d'affaires	35	44	38
Charges sociales	212	235	209
TPS et taxes de vente	242	204	198
Total des impôts indirects et des taxes indirectes	615 \$	583 \$	543 \$
Total des impôts et taxes	854 \$	304 \$	635 \$
Taux combiné d'impôts fédéral et provinciaux canadiens	36,6 %	38,7 %	41,6 %
Impôts sur les bénéfices exprimés en pourcentage du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	10,4 %	(67,7) %	5,0 %
Total des impôts et taxes exprimé en pourcentage du bénéfice net avant déduction du total des impôts et taxes	29,2 %	30,5 %	26,7 %

Le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects et des taxes indirectes a bondi de 550 M\$, ou de 180,9 %, en 2003.

Les impôts sur les bénéfices comprennent les impôts sur les bénéfices imposés aux activités non consolidées de la CIBC ainsi qu'aux filiales nationales et étrangères de la CIBC.

La charge d'impôts a augmenté de 518 M\$ par rapport à 2002. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des revenus tirés des activités de la CIBC en Amérique du Nord. En 2003, la charge d'impôts a diminué en raison d'un recouvrement de 689 M\$ en impôts sur les bénéfices par suite d'un règlement à l'amiable avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). La CIBC avait auparavant constaté une charge d'impôts sur les bénéfices canadiens à l'égard de certains revenus, compte tenu de l'incertitude importante qui régnait quant à la façon dont les opérations seraient évaluées par l'ADRC, qui, par la suite, a établi qu'une partie de ces revenus n'était pas assujettie à l'impôt canadien. Le règlement et les nouvelles cotisations correspondantes couvrent les années d'imposition 1996 à 2000 et sont largement reliés à des opérations à l'étranger qui sont survenues à partir de 1999. Cette diminution a été en partie contrebalancée par une charge d'impôts de 232 M\$ au titre d'une provision pour moins-value à l'égard d'actifs d'impôts futurs liés aux activités américaines. L'économie d'impôts de 2002 a été touchée par le gain non imposable découlant du regroupement de West Indies et par la constatation d'actifs d'impôts futurs de 52 M\$ à l'égard de certaines pertes fiscales liées à des exercices antérieurs au Royaume-Uni.

Le taux combiné d'impôts fédéral et provinciaux canadiens de 36,6 % (38,7 % en 2002) est le taux prévu par la loi pour les activités non consolidées de la CIBC. Les variations de ce taux peuvent découler de modifications législatives apportées aux taux d'impôt des sociétés décrétées par les gouvernements fédéral ou provinciaux et de changements dans la proportion des revenus gagnés dans chaque province et dans chaque centre bancaire étranger des activités non consolidées de la CIBC. Le taux a baissé en 2003, surtout en raison de la baisse

du taux d'impôt fédéral de 25 % à 23 %, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003. Pour un rapprochement des impôts sur les bénéfices de la CIBC dans les états consolidés des résultats avec le taux combiné d'impôts fédéral et provinciaux canadiens, se reporter à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

En vertu des PCGR du Canada, la CIBC est tenue d'établir des actifs d'impôts futurs au titre des frais constatés de l'exercice pour lesquels une déduction fiscale sera disponible dans une période future, comme la provision générale pour pertes sur créances et le report de pertes en avant. Les actifs d'impôts futurs sont calculés selon les taux d'impôts qui s'appliqueront dans les périodes à venir. Les normes comptables exigent également une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou une partie des actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés avant leur échéance. Au cours de l'exercice, la CIBC a procédé à un examen des actifs d'impôts futurs. Principalement à la lumière de l'accélération du programme de vente de prêts de la CIBC, de la réduction du portefeuille de valeurs du compte de placement aux États-Unis et de la baisse du revenu d'intérêts découlant de la période prolongée de taux d'intérêt faibles, la CIBC a conclu qu'il était approprié de constituer la provision pour moins-value de 232 M\$ à l'égard des actifs d'impôts futurs américains.

Le solde des actifs d'impôts futurs au 31 octobre 2003 comprend un montant de 141 M\$ (447 M\$ en 2002) se rapportant aux pertes d'exploitation enregistrées aux États-Unis, lesquelles expirent dans 19 ans. De plus, comme les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des pertes fiscales aux États-Unis, la CIBC aura 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviendront des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu de la loi de l'impôt actuelle. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, la CIBC croit que, selon toutes les informations disponibles, il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés avant leur échéance. Pour cette raison, la CIBC a mis en œuvre divers programmes de gestion des frais, a recentré ses activités sectorielles et a fourni de nouveaux capitaux, qui dégageront tous des revenus supplémentaires.

Le 24 novembre 2003, le gouvernement de l'Ontario a déposé une nouvelle loi, la Loi de 2003 sur la gestion responsable des finances, qui augmentera le taux d'impôts général des sociétés à 14 % à compter du 1^{er} janvier 2004. L'incidence de cette hausse de taux sur la CIBC, en 2004, ne devrait pas être importante.

Les impôts indirects et les taxes indirectes comprennent les impôts et taxe sur le capital, l'impôt foncier et les taxes d'affaires, les charges sociales ainsi que la taxe sur les produits et services (TPS) et les taxes de vente. Les impôts indirects et les taxes indirectes sont compris dans les frais autres que d'intérêts.

Les impôts indirects et les taxes indirectes ont progressé de 32 M\$ par rapport à 2002. Les impôts et taxe sur le capital ont monté de 26 M\$, surtout en raison de l'augmentation des revenus et du capital des activités non consolidées de la CIBC. L'accroissement de 38 M\$ des taxes de vente tient principalement à la croissance des frais imposables découlant de l'impartition des services de technologie de l'information à HP en novembre 2002 et à la hausse des achats de milles Aéroplan. La diminution des charges sociales de 23 M\$, principalement attribuable à la compression de l'effectif dans le cadre de la liquidation progressive des opérations bancaires électroniques aux États-Unis, de la vente d'Oppenheimer et de la vente de la participation de la CIBC dans IHP, a compensé toutes ces augmentations.

En 2002, le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects et taxes indirectes avait chuté de 331 M\$ en regard de 2001, surtout en raison de la diminution de l'ensemble des impôts sur les bénéfices de 371 M\$ qui est survenue principalement par suite de la baisse de revenus tirés des activités américaines, du gain non imposable découlant du regroupement de West Indies et de la constatation d'un montant de 52 M\$ au titre des actifs d'impôts futurs au Royaume-Uni.

Régimes d'options d'achat d'actions

La CIBC compte deux régimes d'options d'achat d'actions : le Régime d'options de souscription d'actions des employés et le Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants, qui sont présentés plus en détail à la note 15 afférente aux états financiers consolidés.

L'effet de dilution des régimes d'options d'achat d'actions est calculé en divisant le nombre de nouvelles options attribuées pendant l'exercice, déduction faite des options frappées d'extinction entre les mains des employés, par le nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice. L'effet de dilution est résumé dans le tableau qui suit.

OPTIONS SUR ACTIONS							
exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Nombre net d'options attribuées (en millions)	1,2	2,7	2,4	5,1	4,5	3,4	3,4
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	360,0	360,6	372,3	388,9	409,8	415,0	413,5
Nombre net d'attributions au cours de l'exercice, exprimé en pourcentage du nombre d'actions en circulation	0,3 %	0,8 %	0,6 %	1,3 %	1,1 %	0,8 %	0,8 %

REVUE DES BILANS CONSOLIDÉS

BILANS CONDENSÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003	2002
Actif		
Liquidités	10 454 \$	9 512 \$
Valeurs mobilières		
Compte de placement et substituts de prêts	18 220	20 664
Compte de négociation	52 282	44 628
	70 502	65 292
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	70 014	66 612
Particuliers et cartes de crédit	32 695	30 784
Entreprises et gouvernements	33 177	41 961
Provision pour pertes sur créances	(1 952)	(2 288)
	133 934	137 069
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	19 829	16 020
Instruments dérivés à la valeur marchande	22 796	24 717
Autres actifs	19 632	20 683
	277 147 \$	273 293 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	188 130 \$	196 630 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	11 659	8 436
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	19 293	9 615
Instruments dérivés à la valeur marchande	21 945	24 794
Autres passifs et acceptations	19 145	17 858
Titres secondaires	3 197	3 627
Capitaux propres	13 778	12 333
	277 147 \$	273 293 \$

Actif

Le total de l'actif s'établissait à 277,1 G\$ au 31 octobre 2003, en hausse de 3,9 G\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse a été en grande partie induite par les valeurs du compte de négociation (7,7 G\$), les valeurs empruntées ou acquises en vertu de convention de revente (3,8 G\$), les prêts hypothécaires à l'habitation (3,4 G\$), les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit (1,9 G\$). Elle a été partiellement contrebalancée par la baisse des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les prêts transférés au portefeuille de prêts destinés à la vente (7,5 G\$), les valeurs du compte de placement (2,4 G\$), les instruments dérivés à la valeur marchande (1,9 G\$) et les acceptations (1,7 G\$).

Les hausses d'utilisation des cartes de crédit (de 22 %) et des prêts hypothécaires à l'habitation (de 5 %) inscrites au bilan reflètent les efforts soutenus visant à réaffecter les ressources au bilan à des entreprises dont le rendement, l'importance stratégique, et le potentiel de croissance à long terme sont élevés. Les fortes baisses des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des acceptations, y compris les prêts transférés au portefeuille de prêts destinés à la vente (de 19 %), s'expliquent par les réductions apportées au portefeuille de prêts secondaires de gros par l'entremise d'une combinaison de ventes de prêts et de prêts venus à échéance, et reflètent les efforts constants visant à retirer les ressources au bilan d'entreprises à faible rendement. En raison principalement de ces réductions apportées au portefeuille de prêts secondaires de gros, le capital économique attribué au portefeuille de prêts aux grandes entreprises a chuté de 42 % depuis le deuxième trimestre de 2002, alors que la CIBC s'engageait à le diminuer d'un tiers avant 2005.

Une analyse détaillée du portefeuille de prêts est présentée à la section Gestion du risque de crédit.

Passif et capitaux propres

Les dépôts se dégageaient à 188,1 G\$ au 31 octobre 2003, en baisse de 8,5 G\$ en regard de 2002. Cette baisse s'explique par la diminution des dépôts des entreprises et des gouvernements, en partie compensée par la croissance des dépôts des particuliers et des dépôts bancaires. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, se reporter à la note 10 afférente aux états financiers consolidés et à la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat atteignaient 19,3 G\$ au 31 octobre 2003, en hausse de 9,7 G\$ par rapport à 2002, en harmonie avec la croissance des valeurs du compte de négociation et des valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente.

Les titres secondaires ont diminué de 0,4 G\$ par rapport à 2002 pour se situer à 3,2 G\$ au 31 octobre 2003. Pour plus de renseignements sur les titres secondaires, se reporter à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Les capitaux propres s'élevaient à 13,8 G\$ au 31 octobre 2003, en hausse de 1,5 G\$ en regard de l'exercice précédent, surtout en raison d'un bénéfice net plus élevé pour l'exercice.

La CIBC compte trois secteurs d'activité stratégiques : **Marchés de détail CIBC**, **Gestion des avoirs CIBC** et **Marchés mondiaux CIBC**. Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir **Administration**, **Expansion de l'entreprise**, **Finance**, **Technologie et opérations**, et **Trésorerie et Gestion du bilan et du risque**.

Marchés de détail CIBC

Ce secteur offre des services financiers et des prêts, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires de même que des produits de dépôt, d'assurance et de placement aux particuliers et aux PME, par l'entremise des centres bancaires de la CIBC, de son réseau de GAB, de ses services bancaires téléphoniques et en direct ainsi que par l'entreprise de services électroniques de la CIBC, les Services financiers le Choix du Président, coentreprise avec Les Compagnies Loblaw Limitée.

Gestion des avoirs CIBC

Ce secteur offre des services personnalisés de vente et de conseil ainsi que des produits et services en réponse aux besoins de ses clients, surtout au Canada. Il propose un large éventail de produits et de services de placement, dont le courtage traditionnel, le courtage à escompte, la gestion de l'actif, des services bancaires privés et fiduciaires ainsi que des services de placement et de crédit.

Marchés mondiaux CIBC

Ce secteur offre une gamme complète de services bancaires d'investissement partout au Canada et aux États-Unis, avec des créneaux au Royaume-Uni et en Asie. Il se spécialise notamment dans les fusions et les acquisitions, la recherche, la vente et la négociation de valeurs mobilières et de dérivés, les services de banque d'affaires et les services du Groupe Entreprises.

Groupes fonctionnels

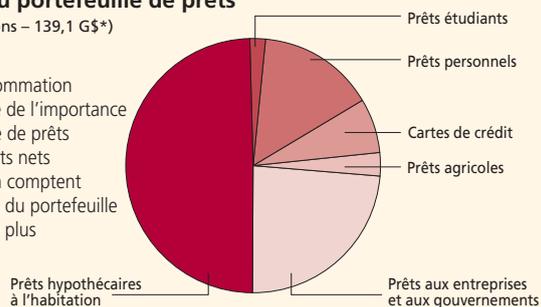
Le groupe Siège social et autres englobe les cinq groupes fonctionnels qui fournissent des services de soutien à l'infrastructure, leurs revenus, leurs frais et leurs ressources au bilan étant généralement répartis entre les secteurs d'activité. Ces groupes fonctionnels sont les suivants :

- Administration – Fournit des services de gouvernance et de soutien à la CIBC et à ses secteurs d'activité stratégiques.
- Expansion de l'entreprise – Vise à encourager l'esprit d'entreprise chez les dirigeants de la CIBC afin d'assurer l'expansion et la croissance de leur entreprise.
- Finance – Fournit des services de soutien financier et favorise la mise en place de systèmes de contrôle financier et de gouvernance efficaces à la CIBC.
- Technologie et opérations – Fournit aux entreprises de la CIBC une vaste gamme de services partagés liés à la technologie et aux opérations.
- Trésorerie, Gestion du bilan et du risque – Gère le processus de ventilation des ressources au bilan de la CIBC et mesure, surveille et contrôle le degré d'exposition au risque de crédit, de marché et d'illiquidité et au risque opérationnel de la CIBC.

Répartition du portefeuille de prêts

(prêts et acceptations – 139,1 G\$*)
au 31 octobre 2003

Le crédit à la consommation continue à prendre de l'importance dans le portefeuille de prêts de la CIBC. Les prêts nets à la consommation comptent pour plus de 73 % du portefeuille total, soit 67 % de plus qu'il y a un an.



* compte tenu de la provision pour pertes sur créances.

Détail et Gestion des avoirs CIBC – Résultats

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Bénéfice net			
Marchés de détail CIBC	863 \$	1 073 \$	804 \$
Gestion des avoirs CIBC	366	197	335
	1 229	1 270	1 139
Groupe Entreprises	92	85	104
	1 321 \$	1 355 \$	1 243 \$

La CIBC gère les services du Groupe Entreprises par l'entremise de Marchés mondiaux CIBC, contrairement à certaines institutions financières, qui regroupent ce type de services avec ceux de détail. Le tableau ci-dessus présente le bénéfice net du groupe Détail et Gestion des avoirs CIBC et illustre l'incidence de l'inclusion du Groupe Entreprises de la CIBC.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION DE LA CIBC

Pendant le premier trimestre de 2003, la CIBC a remodelé sa structure organisationnelle selon trois secteurs d'activité, soit Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. La CIBC a inclus les activités canadiennes d'Amicus au poste Divers du secteur Marchés de détail CIBC. En outre, à la lumière de la décision de mettre fin aux opérations bancaires électroniques aux États-Unis, ces activités sont présentées au poste Siège social et autres. La CIBC a également réaligné les activités suivantes :

- Les activités de prêt au sein de Marchés de détail CIBC sont maintenant affectées aux segments de la clientèle compris dans les trois secteurs d'activité. Auparavant, les produits de prêts étaient présentés en tant que groupe distinct.
- Dans Marchés de détail CIBC :
 - Les services aux PME non urbaines sont maintenant inclus dans les Services bancaires personnels, et non plus dans les Services à la PME.
 - Assurance et West Indies, qui étaient des groupes distincts, sont maintenant inclus au poste Divers.
 - Les prêts étudiants, qui étaient inclus dans les produits de prêts, sont maintenant inclus au poste Divers.
- Dans Gestion des avoirs CIBC :
 - Placements, clientèle privée a été renommé Courtage de détail, et Services bancaires privés et services fiduciaires mondiaux a été renommé Gestion privée de patrimoine.
 - Privée TAL, qui était incluse dans les Produits de gestion des avoirs, est maintenant incluse dans la Gestion privée de patrimoine.
 - Le courtage à escompte, auparavant classé dans les Produits de gestion des avoirs, est maintenant présenté dans le courtage de détail.

L'information financière sectorielle des périodes antérieures au premier trimestre de 2003 a été reclassée pour tenir compte de ces changements.

La CIBC emploie un modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de ses trois secteurs d'activité. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et aux frais de placement sont répartis entre les secteurs d'activité. De plus, les revenus, les frais et les ressources au bilan liés à certaines activités, notamment les paiements et les produits de prêts inclus dans Marchés de détail CIBC, sont entièrement imputés aux autres secteurs d'activité. La direction utilise ce modèle pour mieux comprendre le fonctionnement économique des segments de clientèle, des produits et des réseaux de distribution.

Les secteurs d'activité de la CIBC bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, soit Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie, Gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres. Leurs revenus, frais et ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également les opérations bancaires électroniques aux États-Unis (liquidées en 2003), Juniper Financial Corp. (incluse dans Marchés mondiaux CIBC jusqu'au 31 octobre 2002), CIBC Mellon et des débetures liées à la vente d'Oppenheimer de même que d'autres éléments de revenus et de frais et postes du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Mesures du rendement

La CIBC recourt à différentes mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR, comme le bénéfice net, le revenu net d'intérêts et le rendement des capitaux propres. D'autres ne sont pas définies par les PCGR, notamment le bénéfice d'exploitation, le revenu net d'intérêts sur une base d'imposition équivalente (BIE), le capital économique et le bénéfice économique. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures sont décrites plus en détail dans les sections suivantes.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation désigne le bénéfice net, compte non tenu des éléments qui, de l'avis de la direction, sont inhabituels ou ont trait à des investissements stratégiques importants. La direction est d'avis que cette mesure offre une assise plus concrète aux objectifs de rendement des secteurs d'activité et permet aux utilisateurs de l'information financière de la CIBC de réaliser une analyse plus significative des tendances de l'entreprise.

Revenu net d'intérêts (BIE)

La direction rajuste le revenu net d'intérêts en fonction du bénéfice exonéré d'impôts sur une base équivalente avant impôts. Cette mesure permet de mieux comparer le revenu net d'intérêts découlant de sources imposables et celui provenant de sources exonérées d'impôts. Le revenu net d'intérêts (BIE) sert à calculer le coefficient d'efficacité, la marge d'intérêts nette et la marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen, sur une base d'imposition équivalente. La direction est d'avis que ces mesures donnent lieu à une évaluation uniforme, qui permet aux utilisateurs de l'information financière de la CIBC d'effectuer des comparaisons plus aisées.

Capital économique

Le capital économique est fondé sur une estimation des capitaux propres requis pour protéger les secteurs d'activité de scénarios économiques défavorables futurs qui pourraient entraîner d'importantes pertes. Le capital économique se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique. Les méthodes utilisées pour le calcul du capital quantifient le degré de risque des produits, des clients et des secteurs d'activité, au besoin. Le capital qui est alors attribué à chacun de ces éléments procure une structure financière qui permet de comprendre le rendement proportionnel au risque et qui sert de base à la répartition du capital de la CIBC entre les secteurs d'activité aux fins du calcul du rendement des capitaux propres.

L'écart entre le capital économique attribué aux secteurs d'activité et le total des capitaux propres est intégré au poste Siège social et autres. De temps à autre, des améliorations sont apportées au modèle de répartition du capital économique de la CIBC dans le cadre de son processus de mesure des risques. Ces changements sont appliqués prospectivement.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique mesure le rendement de chaque secteur d'activité en sus du coût des capitaux propres de la CIBC, ce qui permet aux utilisateurs de l'information financière de la CIBC de connaître les contributions relatives à la valeur pour les actionnaires.



Marchés de détail CIBC



Profil

Marchés de détail CIBC est une banque de détail multiservices, qui répond aux besoins de ses clients dans tout le Canada par l'entremise de 1 106 centres bancaires, 4 421 GAB, quatre centres de services bancaires téléphoniques et notre canal de Services bancaires en direct. Nos quelque 17 000 employés, grâce aux solutions financières qu'ils offrent à plus de 9 millions de particuliers et 470 000 PME, génèrent 42 % du bénéfice net de la CIBC. Nos produits et nos conseils sont adaptés aux besoins de nos clients, selon les diverses phases de leur vie financière.

Stratégie commerciale

Pour aider nos clients à accomplir ce qui compte le plus dans leur vie, nous investissons dans des initiatives visant à améliorer l'expérience de nos clients à la CIBC, recherchons des efficacités opérationnelles en vue de réduire nos coûts et favorisons le rendement au moyen d'une culture de vente et de service renforcée. L'important pour nous est d'accroître la satisfaction de nos clients. Pour y parvenir, nous améliorons notre vaste réseau de distribution, accordons du temps à nos employés pour qu'ils puissent se concentrer sur leurs clients, rehaussons nos normes de vente et de service et développons de nouveaux produits ainsi que des processus plus efficaces.

	FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS	PERSPECTIVES POUR 2004
Services bancaires personnels	Cette année, la CIBC a lancé une marque revitalisée, a mis à niveau des centres bancaires, a amélioré des processus et a mis au point des outils ainsi que du matériel de formation destiné à ses employés pour les aider à répondre aux besoins des clients.	Malgré les difficultés engendrées par la faiblesse des taux d'intérêt, nous visons à poursuivre notre expansion en accroissant la satisfaction de nos clients, en gérant avec rigueur nos activités de vente et de service et en améliorant les technologies et les processus sur lesquels reposent nos activités de vente et de service.
Services à la PME	La CIBC a facilité l'accès des PME au crédit en mettant de l'avant un processus rationalisé de demande de prêt et en lançant le programme Hypothèque travailleur autonome CIBC.	Nous nous attendons à une croissance soutenue et mettrons l'accent sur les services-conseils, la planification financière et le perfectionnement des compétences. Nous tâcherons également d'établir un certain équilibre entre les besoins bancaires commerciaux et personnels de nos PME clientes.
Cartes	La CIBC a conservé la plus grande part du marché canadien au chapitre du volume des achats sur cartes et des encours. Nous avons lancé la carte Aventura Or CIBC-VISA, une nouvelle carte offrant des primes voyages adaptées au style de vie, nous avons réussi à garder notre contrat Aéro Or et nous avons imparté notre plate-forme de traitement des cartes pour rehausser notre gamme de cartes de crédit.	Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, nous nous efforcerons de conserver notre position de chef de file en proposant des produits capables de répondre aux besoins changeants en matière de crédit de nos titulaires de cartes et de contribuer au maintien de la rentabilité.
Prêts hypothécaires	Notre entreprise de prêts hypothécaires à l'habitation a continué d'acquérir une part rentable sur le marché hypothécaire hautement concurrentiel, avec 14,8 % par rapport à 14,1 % l'exercice précédent. La stratégie à canaux et marques multiples de la CIBC se révèle toujours un modèle d'affaires extrêmement performant.	Étant donné que le marché de l'habitation devrait prendre le pas sur l'économie en 2004 et que les taux d'intérêt pourraient afficher un recul, le marché des prêts hypothécaires à l'habitation demeurera très concurrentiel. Nous continuerons à viser le premier rang à ce chapitre, grâce à nos améliorations technologiques, à nos offres inédites et à notre excellente gestion des ventes et des services.

Résultats

RÉSULTATS – MARCHÉS DE DÉTAIL CIBC			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Revenus (BIE) ^{1,2}			
Services bancaires personnels	1 908 \$	1 714 \$	1 623 \$
Services à la PME	552	520	498
Cartes	1 278	1 241	1 128
Prêts hypothécaires	701	623	479
Divers	528	880	689
Total des revenus (BIE) ^{1,2}	4 967	4 978	4 417
Rajustement selon la BIE	–	3	6
Total des revenus	4 967	4 975	4 411
Dotation à la provision pour pertes sur créances	607	419	397
Frais autres que d'intérêts	3 100	3 076	2 904
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 260	1 480	1 110
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	397	407	306
Bénéfice net	863 \$	1 073 \$	804 \$
Coefficient d'efficacité	62,4 %	61,8 %	65,8 %
Rendement des capitaux propres	32,5 %	45,5 %	32,0 %
Bénéfice économique ^{2,3}	535 \$	800 \$	505 \$

- 1) La direction analyse le revenu net d'intérêts compris dans le total des revenus et le coefficient d'efficacité sur une base d'imposition équivalente (BIE), comme indiqué à la section Mode de présentation de l'information de la CIBC.
- 2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés.
- 3) Le rajustement du bénéfice net relativement au coût des capitaux propres de l'exercice a été de 328 M\$ (273 M\$ en 2002 et 299 M\$ en 2001). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mode de présentation de l'information de la CIBC.

Le bénéfice net a diminué de 210 M\$ en regard de 2002. Le bénéfice net avait augmenté, en 2002, de 269 M\$ par rapport à 2001.

Le tableau suivant contient des éléments du bénéfice net qui, de l'avis de la direction, sont de nature inhabituelle.

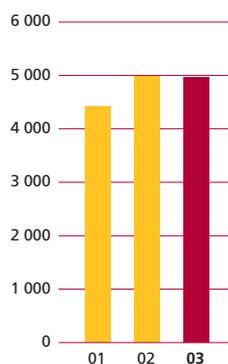
ÉLÉMENTS INHABITUELS (APRÈS IMPÔTS)			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Baisse de valeur liée au contrat avec Air Canada	(81)\$	– \$	– \$
Réduction des frais de restructuration (imputation)	3	(41)	(24)
Gain à la vente d'actifs non sectoriels	–	200	43
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	–	(14)
	(78)\$	159 \$	5 \$

Revenus

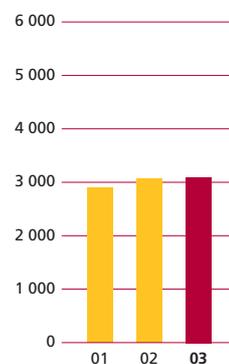
Les revenus de l'exercice ont fléchi de 8 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison du gain de 190 M\$ lié à West Indies réalisé en 2002, d'un recul de 199 M\$ des revenus résultant de l'adoption de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation dans le cadre du regroupement de West Indies et d'une baisse de 56 M\$ des revenus de trésorerie répartis. Ce fléchissement a été grandement compensé par la croissance des volumes, l'augmentation des frais prélevés et l'amélioration des marges des services bancaires personnels et des Services financiers le Choix du Président, par la croissance du volume et l'amélioration des marges sur les prêts hypothécaires ainsi que par la croissance des volumes pour les cartes et les Services à la PME.

En 2002, les revenus avaient progressé de 564 M\$ par rapport à 2001, surtout grâce au gain tiré du regroupement de West Indies et de la croissance du volume des cartes, des prêts hypothécaires, des produits de prêts et des dépôts. Les marges s'étaient améliorées dans le cas des cartes et des prêts hypothécaires, mais avaient reculé dans les autres segments. Les revenus avaient également augmenté grâce aux gains à la vente et à la couverture des prêts hypothécaires

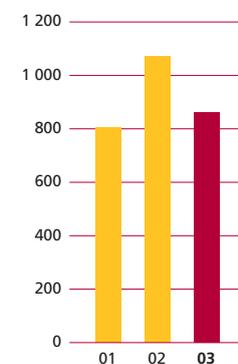
Total des revenus
en millions de dollars



Frais autres que d'intérêts
en millions de dollars



Bénéfice net
en millions de dollars



ainsi qu'à la hausse des frais de remboursement anticipé et des honoraires d'administration des prêts étudiants. Cette progression avait été en partie contrebalancée par la diminution des revenus de trésorerie répartis, le fléchissement du volume des prêts étudiants et la perte de revenus permanents en raison de la vente des Services aux marchands en 2001.

La répartition des revenus se détaille comme suit :

Les Services bancaires personnels s'adressent aux clients qui sont des particuliers (autres que ceux du Service Impérial et de la Gestion privée de patrimoine). Les revenus sont tirés des marges et des frais de service obtenus par les entreprises de dépôts et de produits de prêts ainsi que des commissions provenant d'autres groupes de produits, notamment les placements, les prêts hypothécaires et les cartes. Les revenus ont augmenté de 194 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison de la croissance des volumes et de l'amélioration des marges des prêts et des dépôts ainsi que de la hausse des revenus tirés des frais et des commissions internes.

Les Services à la PME représentent le segment de clientèle qui assure un soutien aux petites entreprises exploitées par le propriétaire, notamment à l'égard des biens personnels des propriétaires. Les revenus sont tirés des marges et des frais de service provenant des entreprises de dépôts et de produits de prêts ainsi que des commissions d'autres groupes de produits, notamment les placements, les prêts hypothécaires et les cartes. Les revenus ont monté de 32 M\$ par rapport à 2002, surtout grâce à la croissance des volumes des produits de prêts et de dépôts et à l'augmentation des revenus tirés des frais, en partie compensées par un recul des marges.

Le segment Cartes est constitué d'un portefeuille de cartes de crédit. Les revenus proviennent des marges et des frais. Les revenus ont augmenté de 37 M\$ par rapport à 2002, essentiellement en raison de la croissance des volumes.

Les Prêts hypothécaires comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux. Les revenus proviennent des marges, des frais, des ventes de prêts hypothécaires et des activités de couverture, moins les commissions internes versées aux segments de clientèle. Les revenus ont progressé de 78 M\$ par rapport à 2002, surtout grâce à l'accroissement des volumes, des marges et des revenus tirés des frais. Cette progression a été en partie contrebalancée par des gains inférieurs à la vente et à la couverture de prêts hypothécaires.

Le segment Divers comprend les services bancaires électroniques et le libre-service bancaire, les Services financiers le Choix du Président, l'assurance, les prêts étudiants, West Indies ainsi que l'attribution d'une partie des revenus de trésorerie. Les revenus ont fléchi de 352 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison du gain de 190 M\$ lié à West Indies réalisé en 2002, d'une baisse des revenus de 199 M\$ résultant de l'adoption de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation dans le cadre du regroupement de West Indies et d'une diminution de 56 M\$ des revenus de trésorerie répartis. Ces facteurs ont été atténués par une augmentation de 81 M\$ des revenus des Services financiers le Choix du Président.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été supérieure de 188 M\$ à celle de 2002, en raison surtout de la croissance du volume, de l'augmentation du coefficient de perte sur les cartes et les produits de crédit non garantis ainsi que de l'accroissement des pertes dans le secteur agricole.

En 2002, la dotation à la provision pour pertes sur créances avait augmenté de 22 M\$ par rapport à 2001 en raison d'une hausse des volumes.

Frais autres que d'intérêts

Pour l'exercice, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 24 M\$ comparativement à 2002, surtout en raison de la baisse de valeur de 128 M\$ du contrat avec Air Canada, d'indemnités de départ et d'autres coûts associés au réaligement des segments des services bancaires personnels et des services à la PME ainsi que de la hausse des charges de technologie, en partie contrebalancés par une réduction de 162 M\$ des frais liés à West Indies découlant de l'adoption de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation, par une baisse des frais pour les projets et par les frais de restructuration de 66 M\$ de 2002.

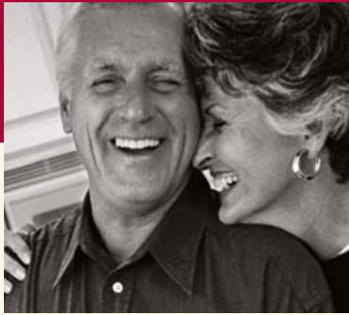
Le coefficient d'efficacité s'est établi à 62,4 % en 2003, contre 61,8 % en 2002, ce qui s'explique surtout par la baisse de valeur relative à Air Canada.

En 2002, les frais autres que d'intérêts avaient augmenté de 172 M\$ par rapport à 2001, surtout à cause d'une restructuration, d'une hausse des frais de rémunération et de dépenses de marketing et de technologie.

À la fin de l'exercice, l'effectif permanent comptait 17 453 employés, soit 819 de moins qu'en 2002, principalement en raison de la réaffectation de membres du personnel aux services de soutien à l'infrastructure et des programmes de réduction de l'effectif.

Actif moyen

En 2003, l'actif moyen a été de 145,5 G\$, marquant un mieux de 1,7 G\$ par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation et des cartes, en partie neutralisée par une baisse des actifs de West Indies par suite de l'adoption de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.



Gestion des avoirs CIBC

Profil

Notre réseau de distribution, composé de plus de 2 500 conseillers et de 193 G\$ de biens administrés, propose des services-conseils en centre bancaire, du courtage traditionnel et du courtage en direct et offre des services bancaires privés, des conseils en placements et des services fiduciaires. Nous élaborons et offrons une sélection de solutions financières, dont les placements à terme fixe, notre programme de comptes gérés séparément, Service Gestion-Conseil CIBC Wood Gundy^{MC}, et nos trois familles de fonds communs de placement, Renaissance^{MC}, Talvest et CIBC, gérant un actif de plus de 36 G\$, ce qui nous place au quatrième rang des prestataires de fonds du Canada.

Stratégie commerciale

Nous visons à obtenir une croissance annuelle composée des bénéfices de 12 % à 15 % pour les trois prochaines années et à être reconnus comme les leaders du marché au chapitre des biens gérés dans nos entreprises de services-conseils en centre bancaire, de courtage traditionnel, de courtage en direct et de fonds communs de placement. Notre stratégie consiste à bâtir la plus importante entreprise de gestion des avoirs du Canada, avantagée du côté de la distribution et de l'innovation avec une offre concurrentielle de produits, grâce à notre position de chef de file en matière de services-conseils, d'innovation et de sélection de produits. Nous y parviendrons en maximisant notre part de marché et en réalisant des efficacités opérationnelles. En 2004, nous continuerons à mettre de l'avant la croissance et la rentabilité en renforçant davantage notre position de leadership au chapitre de la distribution par l'accréditation de notre personnel des ventes et l'élargissement de notre portée.

	FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS	PERSPECTIVES POUR 2004
Service Impérial	Nous avons accompli beaucoup grâce à notre orientation soutenue sur l'amélioration des compétences de nos conseillers. À l'heure actuelle, 60 % des membres du personnel des ventes du Service Impérial sont des planificateurs financiers agréés, et plus de 1 000 sont des conseillers habilités à offrir tous les conseils en placement, faisant du Service Impérial un atout pour notre réussite.	Le Service Impérial s'attend à consolider sa position exclusive sur le marché des conseillers financiers bancaires, à titre de chef de file pour ce qui est de l'envergure, de la qualité et de l'accréditation de son personnel des ventes, ce qui constituera pour nous un avantage concurrentiel certain et une occasion de croissance.
Courtage de détail	Élargir la plate-forme de services-conseils complets et consolider les relations entre les clients et les conseillers ont fait partie des priorités de CIBC Wood Gundy pour 2003, qui comptait pour 89,1 G\$ des biens administrés à la fin de l'exercice et représentait une croissance de 28 % des actifs à honoraires. Pro-Investisseurs CIBC ^{MC} s'est attaché à l'amélioration des services en direct et à des mises à niveau technologiques visant à aider les investisseurs autonomes.	Les améliorations prévues du marché financier devraient nous permettre d'exploiter notre capacité accrue. En outre, CIBC Wood Gundy aidera les conseillers en placement à faire évoluer leur entreprise en fonction des besoins du marché grandissant de la clientèle fortunée. Pro-Investisseurs CIBC consolidera les services de soutien en direct afin d'élargir sa clientèle.
Gestion privée de patrimoine CIBC	Gestion privée de patrimoine CIBC a réussi à intégrer sous un seul toit des services de placement, des services bancaires et des services de planification successorale, ciblés sur les besoins de clients privés bien nantis, d'entrepreneurs, de fondations et de fiducies. Le déploiement à l'échelle nationale est en cours.	Gestion privée de patrimoine CIBC raffermira et élargira ses relations avec sa clientèle bien nantie en tirant parti des compétences de ses partenaires et de sa gamme complète de produits au Canada et dans le monde.
Produits de gestion des avoirs	Tout en mettant au point des solutions de gestion de l'actif pour nos clients, nous avons continué, en 2003, à consolider notre position de leadership dans le secteur et sommes le quatrième grand prestataire de fonds communs de placement du Canada (deuxième parmi les banques). Nous avons également décroché la première place du marché des fonds communs de placement intégrés, avec l'un des plus importants programmes de comptes gérés séparément.	Face à la demande croissante de produits de placement diversifiés, Gestion des avoirs CIBC consolidera et élargira sa capacité de distribution au sein du groupe de sociétés et des canaux de tiers de la CIBC, en continuant à offrir des solutions personnalisées.

Résultats

RÉSULTATS – GESTION DES AVOIRS CIBC			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Revenus			
Service Impérial	724 \$	718 \$	686 \$
Courtage de détail	1 108	1 380	1 045
Gestion privée de patrimoine	141	159	150
Produits de gestion des avoirs	511	530	413
Divers	47	67	88
Total des revenus	2 531	2 854	2 382
Dotations à la provision pour pertes			
sur créances	18	11	9
Frais autres que d'intérêts	1 966	2 570	1 937
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	547	273	436
Impôts sur les bénéfices	181	76	101
Bénéfice net	366 \$	197 \$	335 \$
Coefficient d'efficacité	77,7 %	90,1 %	81,3 %
Rendement des capitaux propres	27,9 %	32,9 %	68,4 %
Bénéfice économique¹	205 \$	129 \$	276 \$

1) Le rajustement du bénéfice net relativement au coût des capitaux propres de l'exercice a été de 161 M\$ (68 M\$ en 2002 et 59 M\$ en 2001). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mode de présentation de l'information de la CIBC. Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

Le bénéfice net a augmenté de 169 M\$ par rapport à 2002. Le bénéfice net avait fléchi, en 2002, de 138 M\$ en regard de 2001.

Le tableau suivant contient des éléments du bénéfice net qui, de l'avis de la direction, sont de nature inhabituelle.

ÉLÉMENTS INHABITUELS (APRÈS IMPÔTS)			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Gain à la vente d'actifs non sectoriels	32 \$	– \$	22 \$
Frais d'intégration de Merrill Lynch	(21)	(112)	–
Réduction des frais de restructuration (imputation)	–	3	(20)
	11 \$	(109) \$	2 \$

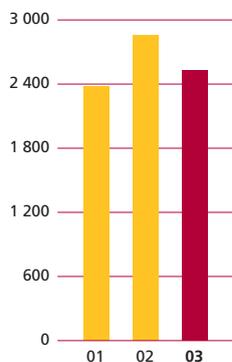
Revenus

Pour l'exercice, les revenus ont fléchi de 323 M\$ par rapport à 2002. Les éléments suivants liés à la cession et à l'acquisition de certaines entreprises ont représenté 325 M\$ de ce fléchissement :

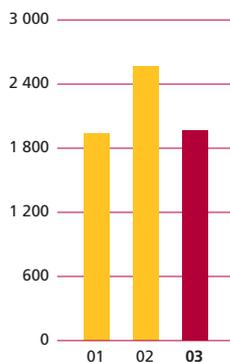
- perte de revenus permanents découlant de la vente d'Oppenheimer, en partie compensée par :
- un gain avant impôts de 58 M\$ à la vente d'Oppenheimer;
- deux mois de revenus additionnels tirés de l'entreprise de courtage de détail de Merrill Lynch, acquise le 28 décembre 2001;
- trois mois de revenus additionnels tirés de l'entreprise de gestion de l'actif de Merrill Lynch, acquise le 31 janvier 2002.

Par ailleurs, les revenus de trésorerie répartis ont diminué, de même que les revenus tirés de la gestion privée de patrimoine, en raison de la réduction des marges et des revenus d'honoraires. Cette diminution a été en partie contrebalancée par une hausse des revenus tirés des CPG, grâce, surtout, à l'amélioration des marges et des volumes et aux revenus tirés des comptes d'opérations de détail du Service Impérial.

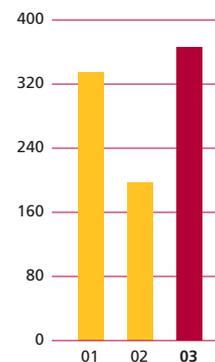
Total des revenus
en millions de dollars



Frais autres que d'intérêts
en millions de dollars



Bénéfice net
en millions de dollars



Pour 2002, les revenus avaient augmenté de 472 M\$ en regard de 2001, surtout en raison de ce qui suit :

- acquisition du reste des actions de TAL Gestion globale d'actifs inc. en octobre 2001;
- dix mois de revenus additionnels liés à l'acquisition de l'entreprise de courtage de détail de Merrill Lynch;
- neuf mois de revenus additionnels liés à l'acquisition de l'entreprise de gestion de l'actif de Merrill Lynch.

La répartition des revenus se détaille comme suit :

Le Service Impérial est le segment de clientèle qui offre des conseils financiers aux clients fortunés de la CIBC. Des conseillers financiers formés expressément à cette fin répondent aux besoins de ces clients en matière de planification financière et de produits. Les revenus sont tirés essentiellement des commissions de vente et des frais de service tirés des groupes de produits de la CIBC. Les revenus ont augmenté de 6 M\$ par rapport à 2002, surtout grâce à la hausse des volumes pour les prêts, les comptes d'opérations de détail et les produits de placement.

Le Courtage de détail fournit une gamme complète de services-conseils et de solutions relatives aux placements, à la retraite et à la planification successorale aux clients fortunés par l'entremise de CIBC Wood Gundy. Les services de courtage en direct sont fournis aux investisseurs autonomes par l'entremise de Pro-investisseurs. Les revenus sont tirés des honoraires et des commissions. Les revenus ont diminué de 272 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison de la perte de revenus permanents résultant de la vente d'Oppenheimer, en partie compensée par le gain avant impôts de 58 M\$ à la vente et par deux mois de revenus additionnels liés à l'acquisition de l'entreprise de courtage de détail de Merrill Lynch.

Le segment Gestion privée de patrimoine fournit, à l'échelle internationale, une gamme complète de solutions, dont la gestion de placements, les services fiduciaires, les services bancaires privés et la garde de titres, qui visent à combler les besoins en gestion financière des particuliers, des familles et des sociétés disposant d'importantes ressources financières. Les revenus sont tirés des marges d'intérêts nettes, des honoraires et des commissions. Les revenus ont diminué de 18 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison du rétrécissement des marges et de la baisse des revenus d'honoraires.

Les Produits de gestion des avoirs incluent les fonds communs de placement, les services de gestion de placements et les CPG. Les produits de placement sont conçus à l'intention des particuliers, des institutions, des PME et des clients du Service Impérial et leur sont distribués. Les revenus sont tirés des marges d'intérêts nettes, des honoraires et des commissions. Les revenus ont baissé de 19 M\$ par rapport à 2002, surtout à cause de la perte des revenus permanents découlant de la vente d'Oppenheimer. Cette perte a été quelque peu compensée par la hausse des revenus tirés des CPG attribuable à une augmentation des marges et des volumes de même que par trois mois de revenus additionnels liés à l'acquisition de l'entreprise de gestion de l'actif de Merrill Lynch.

Le segment Divers représente essentiellement la répartition d'une partie des revenus de trésorerie. Les revenus ont diminué de 20 M\$ par rapport à 2002 du fait de la baisse des revenus de trésorerie répartis.

Frais autres que d'intérêts

Pour l'exercice, les frais autres que d'intérêts ont chuté de 604 M\$ par rapport à 2002. Les éléments suivants liés à la cession et à l'acquisition de certaines entreprises ont représenté 597 M\$ de la baisse des frais autres que d'intérêts :

- baisse des frais d'exploitation permanents découlant de la vente d'Oppenheimer;
- diminution des frais liés à l'intégration de Merrill Lynch, en partie compensés par :
- deux mois de frais supplémentaires liés à l'acquisition de l'entreprise de courtage de détail de Merrill Lynch;
- trois mois de frais supplémentaires liés à l'acquisition de l'entreprise de gestion de l'actif de Merrill Lynch.

Par ailleurs les frais autres que d'intérêts ont reculé en raison des initiatives de compression des coûts.

Le coefficient d'efficacité s'est établi à 77,7 % en 2003, en regard de 90,1 % en 2002, surtout en raison de la réalisation de l'intégration de Merrill Lynch.

En 2002, les frais autres que d'intérêts avaient augmenté de 633 M\$ par rapport à 2001, principalement à cause des frais permanents et des frais liés à l'intégration des entreprises acquises.

À la fin de l'exercice, l'effectif permanent comptait 6 601 employés, soit 2 461 de moins qu'en 2002, surtout en raison de la vente d'Oppenheimer, des activités d'intégration et de compression des coûts ainsi que de la réaffectation de membres du personnel aux services de soutien à l'infrastructure.

Principales informations

En 2003, l'actif moyen s'est élevé à 30,7 G\$, soit 2,3 G\$ de moins qu'à l'exercice précédent, la baisse des revenus de trésorerie répartis en étant la principale cause.

Les biens administrés de Gestion des avoirs CIBC totalisaient 193,2 G\$ à la fin de l'exercice. Compte non tenu de l'incidence de la vente d'Oppenheimer, les biens administrés ont augmenté de 2,8 G\$, soit 1,5 %, par rapport à 2002, grâce, principalement, à l'amélioration des conditions du marché.

GESTION DES AVOIRS CIBC – BIENS ADMINISTRÉS

en milliards de dollars, aux 31 octobre

	2003	2002	2001
Particuliers	121,2 \$	174,0 \$	137,6 \$
Institutions	36,3	42,1	47,9
Fonds communs de placement de détail	35,7	33,0	28,8
	193,2 ¹ \$	249,1 ² \$	214,3 \$

1) Les biens administrés ont diminué de 55,9 G\$, soit 22 %, par rapport à 2002, surtout en raison de la vente d'Oppenheimer.

2) Les biens administrés ont augmenté de 34,8 G\$, soit 16 %, par rapport à 2001, principalement grâce à l'acquisition des entreprises de courtage de détail et de gestion de l'actif de Merrill Lynch.



Marchés mondiaux CIBC



Profil

Marchés mondiaux CIBC est un chef de file parmi les banques d'investissement nord-américaines, avec des créneaux au Royaume-Uni et en Asie. Nous procurons des solutions complètes en matière de capital aux sociétés en croissance et sommes présents sur tous les marchés financiers. Nous offrons des services-conseils spécialisés à un large éventail de secteurs et fournissons des recherches de qualité supérieure aux investisseurs des institutions financières, des gouvernements et des entreprises que nous servons.

Stratégie commerciale

Nous avons pour objectif de devenir la banque de gros la plus rentable du Canada et d'occuper les premiers rangs à l'échelle nord-américaine, en optimisant les revenus obtenus pour chaque dollar de capital utilisé. En 2003, nous avons diminué le capital économique de 31 %, de 5,3 G\$ à 3,7 G\$, et, de ce fait, nous avons dépassé notre objectif de réduire le capital sous la barre des 4,0 G\$ d'ici 2005. En faisant preuve de discipline dans l'utilisation de notre capital, nous obtenons des rendements supérieurs, tout en ciblant nos efforts sur les secteurs et groupes sectoriels qui offrent un fort potentiel de rentabilité. Nous sommes également engagés à devenir le conseiller de confiance par excellence du secteur et à user de nos compétences sur les marchés financiers afin de répondre aux besoins de financement d'entreprises de nos clients.

	FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS	PERSPECTIVES POUR 2004
Marchés financiers	Nous nous sommes classés au premier rang dans le domaine des fiducies de revenu, au premier rang pour l'ensemble de nos services de recherche, de vente et de négociation d'actions au Canada, et au premier rang pour les titres à revenu fixe et la qualité de l'ensemble de nos services en matière de recherche de titres d'emprunt au Canada. Nous avons également réorienté nos activités américaines liées aux actions pour une meilleure pénétration auprès des grands clients acheteurs américains.	Nous visons à tabler sur notre classement amélioré en matière de recherche et sur une plate-forme opérationnelle rationalisée pour obtenir une rentabilité accrue. Nous ferons également bénéficier le marché naissant des fiducies de revenu aux États-Unis de nos connaissances de pointe dans ce secteur au Canada.
Produits bancaires d'investissement et de crédit	La CIBC a réduit les capitaux d'emprunt aux grandes entreprises de 42 % depuis le deuxième trimestre de 2002, a maintenu sa prédominance dans le secteur des services bancaires d'investissement du Canada et a raffermi sa position sur le marché intermédiaire américain, comme le démontre notre classement parmi les dix grands au palmarès du financement des acquisitions par emprunt à rendement élevé.	Nous ferons preuve de rigueur à l'égard du crédit consenti aux grandes entreprises, en maintenant des limites de portefeuille et des niveaux de concentration stricts, tout en demeurant engagés à devenir un chef de file actif de la prise ferme de titres de crédit. Nous élargirons également notre leadership au Canada et exploiterons nos connaissances du marché intermédiaire aux États-Unis.
Services de banque d'affaires	La CIBC se rapproche de son objectif de réduire d'un tiers le portefeuille de souscriptions privées des services de banque d'affaires d'ici 2005. Les ventes de fonds, le recul des activités de placement, sans compter les ventes directes, et les baisses de valeur ont réduit notre portefeuille de 19 % depuis le deuxième trimestre de 2002.	Nous continuerons à prendre des mesures, dans nos services de banque d'affaires, pour réduire le portefeuille de souscriptions privées, dont les ventes de fonds sur le marché secondaire, en vue de réduire la volatilité de nos bénéfices futurs.
Groupe Entreprises	Notre priorité en 2003 a été de mettre à exécution de façon rigoureuse notre stratégie globale consistant à faire bénéficier nos clients d'idées visant la création, la protection et la réalisation de valeur au sein de leur organisation. Une formation complète et de nouveaux outils nous ont permis d'aller de l'avant avec cette initiative.	En 2004, nous nous attendons à récolter le fruit de nos efforts de 2003, notamment par de nouvelles activités de montage et l'accroissement des revenus provenant de nos clients existants, tout en élargissant notre capacité de montage sur le marché.

Résultats

RÉSULTATS – MARCHÉS MONDIAUX CIBC			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Revenus (BIE) ^{1,2}			
Marchés financiers	1 526 \$	1 288 \$	1 534 \$
Produits bancaires d'investissement et de crédit	1 567	1 115	1 474
Services de banque d'affaires	(47)	198	569
Groupe Entreprises	436	449	484
Divers	123	(34)	8
Total des revenus (BIE) ^{1,2}	3 605	3 016	4 069
Rajustement selon la BIE	132	108	133
Total des revenus	3 473	2 908	3 936
Dotation à la provision pour pertes sur créances	653	1 062	694
Frais autres que d'intérêts	2 421	2 518	2 730
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	399	(672)	512
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	26	(530)	(297)
Bénéfice net (perte nette)	373 \$	(142) \$	809 \$
Coefficient d'efficacité	69,7 %	86,6 %	69,3 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ^{1,2}	67,2 %	83,5 %	67,1 %
Rendement des capitaux propres	9,1 %	(5,4) %	18,8 %
Bénéfice (perte) économique ^{2,3}	(71) \$	(598) \$	310 \$

1) La direction analyse le revenu net d'intérêts compris dans le total des revenus et le coefficient d'efficacité sur une base d'imposition équivalente (BIE), comme indiqué à la section Mode de présentation de l'information de la CIBC.

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

3) Le rajustement du bénéfice net relativement au coût des capitaux propres pour l'exercice a été de 444 M\$ (456 M\$ en 2002 et 499 M\$ en 2001). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Mode de présentation de l'information de la CIBC.

Le bénéfice net a grimpé de 515 M\$ en regard de 2002. Le bénéfice net avait chuté, en 2002, de 951 M\$ par rapport à 2001.

Le tableau suivant contient des éléments du bénéfice net (de la perte nette) qui, de l'avis de la direction, sont de nature inhabituelle.

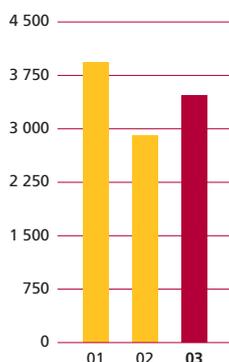
ÉLÉMENTS INHABITUELS (APRÈS IMPÔTS)			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Pertes sur prêts destinés à la vente ¹	(152) \$	– \$	– \$
Recouvrement au titre de l'assurance contre les pertes d'exploitation	11	–	–
Réduction des frais de restructuration (imputation)	3	(36)	(37)
Rajustement des actifs d'impôts futurs	–	52	–
Restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location américains	–	–	138
Vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis	–	–	(94)
Provisions spécifiques pour pertes sur créances liées à la vente en bloc de prêts	–	–	(28)
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	–	(14)
	(138) \$	16 \$	(35) \$

1) Pour plus de renseignements, se reporter à la section Gestion du risque de crédit.

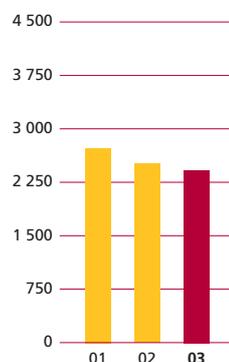
Revenus

Les revenus de l'exercice se sont accrus de 565 M\$ par rapport à 2002, car les baisses de valeur des portefeuilles de titres adossés à des créances avec flux groupés et de titres à rendement élevé ont été moins accentuées, le rendement des produits structurés en actions, des titres à revenu fixe, des titres de participation émis au Canada par voie de placement pour compte et des activités de montage aux États-Unis a été meilleur et les revenus de trésorerie répartis ont monté. Cet accroissement a été en partie contrebalancé par le fléchissement des revenus nets tirés des services de banque d'affaires.

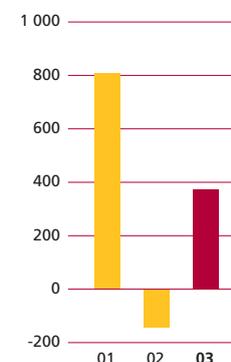
Total des revenus
en millions de dollars



Frais autres que d'intérêts
en millions de dollars



Bénéfice net (perte nette)
en millions de dollars



En 2002, les revenus avaient diminué de 1 028 M\$ en regard de 2001 (1 190 M\$, compte non tenu de l'incidence de la perte de 2001 sur la vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis), à cause de l'affaiblissement des activités de négociation et de montage, qui reflétait la morosité des marchés américains des capitaux engendrée par une conjoncture défavorable. Les résultats de 2002 tenaient également compte de l'augmentation des réductions de valeur des portefeuilles de services de banque d'affaires, de titres adossés à des créances avec flux groupés et de titres à rendement élevé.

La répartition des revenus se détaille comme suit :

Les Marchés financiers mènent des activités de négociation, de vente et de recherche, en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour des clients institutionnels, des grandes entreprises et des gouvernements. Les revenus sont tirés des honoraires, des commissions, des marges et des positions prises à l'intérieur de paramètres de risque prescrits. Les revenus ont augmenté de 238 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison du rendement solide des produits structurés en actions (particulièrement aux États-Unis), des titres à revenu fixe et des titres de participation émis au Canada par voie de placement pour compte, y compris le rendement record des nouvelles émissions d'actions au Canada.

Les Produits bancaires d'investissement et de crédit fournissent des services-conseils et des services de prise ferme de titres d'emprunt, de crédit et d'actions aux grandes entreprises et gouvernements en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Les revenus sont tirés des honoraires liés aux services de fusion et d'acquisition, aux activités de prise ferme, aux services-conseils et à la syndication de prêts. En outre, des intérêts sont gagnés sur les marges relatives aux prêts aux grandes entreprises. Les revenus ont augmenté de 452 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison de réductions de valeur moins élevées des portefeuilles de titres adossés à des créances avec flux groupés et de titres à rendement élevé ainsi que des activités de montage intenses aux États-Unis.

Les Services de banque d'affaires effectuent des placements afin de créer, de faire fructifier et de reconstituer le capital d'entreprises de divers secteurs d'activité. Les revenus sont tirés des honoraires, intérêts et dividendes gagnés sur les placements et des gains ou pertes liés à ces placements. Les revenus ont diminué de 245 M\$ par rapport à 2002, à cause du repli notable des gains (2002 comprenait les opérations liées à Global Crossing Ltd.), conjugué à la réduction marquée des baisses de valeur d'actifs.

Le Groupe Entreprises élabore des solutions financières articulées autour de produits de crédit à l'intention des entreprises canadiennes de taille moyenne. Les revenus sont tirés des intérêts, des honoraires et des frais de service. Les revenus ont reculé de 13 M\$ par rapport à 2002 en raison de la diminution des actifs.

Le segment Divers englobe une partie des revenus de trésorerie, déduction faite des charges de financement non attribuées; CEF Capital Limited, société asiatique affiliée qui est une société de portefeuille de banques d'affaires; et d'autres revenus non directement attribués aux principales entreprises précitées. Les revenus ont augmenté de 157 M\$ par rapport à 2002, surtout en raison de la hausse des revenus de trésorerie répartis résultant des couvertures de change.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances de l'exercice a baissé de 409 M\$ comparativement à 2002, exercice marqué par des provisions plus élevées relatives à Enron Corp., Global Crossing Ltd. et Teleglobe Inc. et par l'incidence de la piètre conjoncture. Ces réductions ont été en partie contrebalancées par les pertes de l'exercice sur les prêts destinés à la vente, chiffrées à 228 M\$.

En 2002, la dotation à la provision pour pertes sur créances avait augmenté de 368 M\$ par rapport à 2001 (416 M\$ compte non tenu de l'incidence de la vente en bloc de prêts à de grandes entreprises aux États-Unis en 2001) à cause de la dégradation de la conjoncture et de la constitution des provisions spécifiques mentionnées précédemment.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont régressé de 97 M\$ par rapport à 2002, grâce à des économies réalisées par suite des programmes de réduction de l'effectif, du transfert des résultats de Juniper Financial Corp. au poste Siège social et autres et de la diminution des indemnités de départ et des frais de restructuration. Cette régression a été en partie neutralisée par la hausse de la rémunération liée aux revenus et des coûts découlant du contexte réglementaire et législatif aux États-Unis. Les résultats de l'exercice comprenaient une provision de 109 M\$ se rapportant aux opérations de la CIBC avec Enron.

Le coefficient d'efficacité s'est établi à 69,7 % pour 2003, contre 86,6 % en 2002, ce qui s'explique surtout par la hausse marquée des revenus.

En 2002, les frais autres que d'intérêts avaient diminué de 212 M\$ par rapport à 2001, en raison de la baisse de la rémunération liée aux revenus ainsi que de la réalisation d'économies par suite de la mise en œuvre d'un programme de compression des coûts en 2001. Cette diminution avait cependant été en partie annulée par l'incidence de la consolidation des résultats de Juniper Financial Corporation, par les frais liés aux coûts croissants des litiges aux États-Unis et par l'augmentation du coût des indemnités de départ.

À la fin de l'exercice, l'effectif permanent comptait 2 374 employés, soit un recul de 757 en regard de la fin de 2002, attribuable surtout aux programmes de réduction de l'effectif mentionné ci-dessus et au transfert des résultats de Juniper Financial Corp. au poste Siège social et autres.

Impôts sur les bénéfices

Marchés mondiaux CIBC mène ses activités dans plusieurs juridictions fiscales assujetties à différents taux d'imposition. C'est pourquoi la charge d'impôts globale comptabilisée pour chaque période est déterminée, en partie, selon la proportion relative des bénéfices générés dans chaque juridiction fiscale.

Actif moyen

En 2003, l'actif moyen s'est dégagé à 107,7 G\$, en baisse de 7,2 G\$ sur celui de l'exercice précédent, surtout en raison de la régression des soldes de créances découlant du programme visant la réduction des titres de crédit pour les entreprises.

SIÈGE SOCIAL ET AUTRES

Résultats

RÉSULTATS – SIÈGE SOCIAL ET AUTRES			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Revenu (BIE) ¹	605 \$	304 \$	438 \$
Rajustement selon la BIE	–	–	5
Total des revenus	605	304	433
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(135)	8	–
Frais autres que d'intérêts	641	965	655
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	99	(669)	(222)
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(362)	(194)	40
Bénéfice net (perte nette)	461 \$	(475) \$	(262) \$

1) La direction analyse le revenu net d'intérêts compris dans le total des revenus sur une base d'imposition équivalente (BIE), comme indiqué à la section Mode de présentation de l'information de la CIBC. Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

Le groupe Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, ainsi que Trésorerie, Gestion du bilan et du risque (TGBR), qui soutiennent les secteurs d'activité de la CIBC, ainsi que les opérations bancaires électroniques aux États-Unis (liquidées en 2003), Juniper Financial Corp., la coentreprise CIBC Mellon, et d'autres éléments de revenus et de frais non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les revenus, les frais et les ressources au bilan des groupes fonctionnels sont généralement répartis entre les secteurs d'activité.

Le groupe TGBR tire ses revenus des activités de financement, de couverture et des activités productrices d'intérêts, ces revenus étant généralement attribués aux secteurs d'activité. Le montant qui n'est pas réparti demeure affecté au segment Siège social et autres. En 2003, les revenus du groupe TGBR a affiché une hausse sur l'exercice précédent, surtout en raison de la progression des revenus d'intérêts sur le portefeuille de prêts secondaires et de l'augmentation des revenus de trésorerie résultant des couvertures de change.

Le bénéfice net (la perte nette) de Siège social et autres tient compte des résultats du siège social après application du modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur qu'emploie la CIBC pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de ses secteurs d'activité.

Pour l'exercice, le bénéfice net a fait un bond de 936 M\$ comparativement à 2002. Cette augmentation tient surtout au recouvrement du versement excédentaire d'impôts sur les bénéfices et aux intérêts connexes, à la diminution des pertes relatives aux opérations bancaires électroniques aux États-Unis, à l'absence de frais de restructuration, à la reprise d'une partie de la provision générale pour pertes sur créances et à la baisse de valeur d'un placement en actions privilégiées en 2002, malgré la provision pour moins-value au titre des actifs d'impôts futurs américains.

En 2002, la perte nette avait augmenté de 213 M\$ par rapport à 2001. Cette perte avait été surtout imputable à la croissance des pertes liée aux opérations bancaires électroniques aux États-Unis et à la baisse de valeur d'un placement en actions privilégiées en 2002, qui avaient été atténuées par la diminution des actifs d'impôts futurs versés en 2001 compte tenu de la réduction des taux d'imposition au Canada.

Le tableau suivant contient des éléments du bénéfice net (de la perte nette) qui, de l'avis de la direction, sont de nature inhabituelle.

ÉLÉMENTS INHABITUELS (APRÈS IMPÔTS)			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Recouvrement du versement excédentaire d'impôts sur les bénéfices et intérêts connexes	707 \$	– \$	– \$
Provision pour moins-value au titre des actifs d'impôts futurs américains	(232)	–	–
Reprise de la provision générale pour pertes sur créances	95	–	–
Réduction des frais de restructuration (imputation)	14	(249)	(42)
Événements du 11 septembre 2001	–	(19)	(4)
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	–	(18)
Rajustement des actifs d'impôts futurs	–	–	(66)
	584 \$	(268) \$	(130) \$

Groupes fonctionnels

Administration

Le groupe Administration, qui comprend les communications et affaires publiques, les ressources humaines, les services immobiliers, le secrétaire général, les services juridiques, la vérification et les services de conformité, fournit des services de gouvernance et de soutien à la CIBC. L'un des points importants du mandat du groupe consiste à fournir une direction sur les questions de gouvernance et de contrôle. En 2003, le groupe a participé à nombre d'initiatives, dont l'examen des contrôles de la CIBC sur l'information financière et la présentation de l'information, afin de lui permettre de satisfaire, et même de dépasser, les nouvelles exigences de réglementation. Malgré le foisonnement de ces exigences, le groupe a surpassé ses cibles de réduction des frais. Les réseaux de communication électroniques améliorés ont également permis d'importants progrès dans la transformation de l'expérience d'apprentissage à la CIBC. Les ressources humaines ont également réussi la mise en œuvre d'un système de mesure du rendement homogène dans toutes les sociétés du groupe CIBC.

Expansion de l'entreprise

Le groupe Expansion de l'entreprise participe activement à la création de valeur à long terme à la CIBC en encourageant l'esprit d'entreprise et en participant au processus de planification stratégique de la CIBC. Le groupe contribue à la recherche, à l'évaluation et à l'exécution d'opérations, dont les acquisitions, les désinvestissements et les coentreprises ou autres types d'alliances, visant à optimiser la valeur du portefeuille d'entreprises de la CIBC. En 2003, le groupe a joué un rôle essentiel dans la vente des entreprises américaines de clientèle privée et de gestion de l'actif de la CIBC à Fahnstock Viner Holdings Inc. En outre, il a continué à soutenir les activités de croissance et d'expansion des secteurs d'activité de la CIBC, notamment le segment des produits de cartes de la CIBC relativement au maintien du contrat Aéro Or entre la CIBC et Air Canada. Le groupe Expansion de l'entreprise continue également de gérer les relations entre la CIBC et la coentreprise CIBC Mellon.

Finance

Le groupe Finance fournit des services financiers aux secteurs d'activité de la CIBC et joue un rôle crucial dans le maintien et l'amélioration des systèmes de contrôle et de gouvernance, en mettant surtout l'accent sur les contrôles financiers. Les responsabilités du groupe consistent notamment à veiller à la tenue exacte et opportune des comptes de la CIBC et à chapeauter la mise en œuvre de nouvelles normes comptables au sein de la CIBC. Le groupe fournit également des conseils fiscaux à toute la CIBC et communique efficacement avec les investisseurs. À titre de partenaire stratégique des secteurs d'activité de la CIBC, le groupe Finance se charge, l'année durant, d'activités de planification et d'analyse. Afin de favoriser une culture axée sur la responsabilité, le groupe travaille à l'établissement de cibles de rendement, auxquelles correspondent des mesures mensuelles détaillées. En 2003, le groupe a dirigé des initiatives à l'échelle de la CIBC qui répondaient aux exigences accrues de réglementation, telle la loi Sarbanes-Oxley des États-Unis.

Technologie et opérations

Le groupe Technologie et opérations fournit les systèmes et les services opérationnels à l'appui des entreprises de la CIBC dans le monde entier. En 2003, le groupe a mis à exécution son plan stratégique visant la prestation de meilleurs services à un coût moindre à la CIBC. Les technologies sont orientées sur une architecture fondée sur des normes, et la réingénierie fondamentale des processus administratifs et des contrôles favorise grandement la diminution des coûts. D'importants projets de développement ont permis la croissance globale des principales activités de la CIBC. En 2004, le groupe poursuivra sa stratégie de service amélioré à coût moindre et prévoit mettre en place quelques projets opérationnels importants qui permettront d'augmenter les revenus, d'accroître la productivité et d'améliorer l'expérience des clients et des employés.

Trésorerie, Gestion du risque et du bilan

La gestion des positions à risque et des ressources au bilan du groupe TGRB est au cœur de la stratégie de la CIBC visant à construire les assises d'une croissance durable. Nous attribuons ces ressources et positions à des activités stratégiques ou à rendement élevé à l'appui des objectifs de la CIBC, dont les activités de détail nationales, lesquelles sont allouées indépendamment par le groupe TGRB. En 2003, le groupe a dirigé des initiatives visant la diminution des prêts aux grandes entreprises et des placements des services de banque d'affaires, en vue d'atteindre l'objectif de réduction de un tiers du capital économique pour ces catégories d'actifs de la CIBC. Pour jouir d'une vigueur soutenue, la CIBC doit absolument veiller à la solidité de son capital. Par ailleurs, le risque de marché est demeuré faible. Le groupe mesure, surveille et contrôle les ressources liquides et les risques. Alors que tous les employés de la CIBC gèrent le risque opérationnel, c'est au groupe TGRB qu'il revient de le mesurer, de le surveiller et de le contrôler.

Nos priorités

- Maintenir l'excellence de la gouvernance et des contrôles.
 - Améliorer l'engagement des employés par de meilleures communications, des programmes de formation et des possibilités de carrière.
 - Réduire davantage le risque opérationnel et le risque lié à la réputation.
 - Rehausser la productivité des services du groupe Administration.
 - Soutenir les initiatives visant à nous démarquer comme l'une des principales entreprises conscientes de leurs responsabilités sociales du Canada.
-
- Continuer de collaborer avec les secteurs d'activité de la CIBC à la croissance soutenue de la valeur du portefeuille d'entreprises de la CIBC.
 - Miser sur les occasions qui permettront d'accélérer la croissance des principales entreprises de la CIBC.
 - Travailler de près avec le groupe TGBR dans la répartition du capital en vue de réaliser les objectifs stratégiques de la CIBC.
 - Continuer à réduire le risque lié à la réputation par des processus de grande qualité, une diligence raisonnable et des négociations.
-
- Peaufiner les processus et systèmes de contrôle du groupe pour satisfaire aux attentes encore plus élevées de gouvernance et de contrôle.
 - Continuer de viser la communication d'information transparente et accessible aux investisseurs.
 - Poursuivre l'alignement de la structure du groupe sur les secteurs d'activité et les exigences quant à la gouvernance.
 - Promouvoir et diriger des initiatives à l'échelle de la CIBC orientées sur la réalisation d'efficacités à long terme en matière de coûts.
-
- Bâtir une culture solide axée sur le service à la clientèle et l'amélioration continue à l'échelle du groupe.
 - Protéger les actifs de la CIBC par des processus de gestion prudente et livrer de la valeur par une technologie ainsi qu'une infrastructure et des services opérationnels rentables.
 - Simplifier et rationaliser l'infrastructure technologique et effectuer la réingénierie des processus d'exploitation et de la prestation des services afin de réaliser des économies, d'améliorer le service et de rehausser les contrôles.
-
- Maintenir à au moins 8,5 % le ratio du capital de première catégorie et à au moins 11,5 % le ratio de capital total.
 - Gérer les ressources au bilan et les positions à risque et les réaffecter à des activités de croissance stratégiques ou à rendement élevé à l'appui des objectifs de la CIBC.
 - Continuer de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque de crédit, de marché et d'illiquidité ainsi que le risque opérationnel et les ressources au bilan.

Arrangements hors bilan

La CIBC conclut plusieurs types d'arrangements hors bilan dans le cours normal des affaires. Ces arrangements hors bilan comprennent les entités à détenteurs de droits variables (EDDV), les dérivés, les ententes relatives au crédit, les garanties et les obligations contractuelles.

ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

En juin 2003, l'ICCA a publié une note d'orientation intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC-15). La note d'orientation est largement alignée sur le Financial Accounting Standards Board Interpretation 46 (FIN 46), « Consolidation of Variable Interest Entities », des États-Unis. Pour de l'information sur l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés de la CIBC, se reporter aux notes 28 et 29 afférentes aux états financiers consolidés.

Structures d'accueil

Les structures d'accueil permettent à la CIBC de titriser ses propres actifs ou des actifs de tiers. Elles jouent un rôle important sur les marchés des capitaux puisqu'elles en favorisent la liquidité en facilitant aux investisseurs l'accès à des portefeuilles précis d'actifs et de risques. Les structures d'accueil peuvent être constituées sous forme de société, de société en nom collectif, de société à responsabilité limitée ou de fiducie. Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil contre de l'argent. Une structure d'accueil peut également acheter sur le marché certains actifs prédéfinis contre de l'argent (il peut arriver que le vendeur soit la CIBC). La structure d'accueil finance ces achats en émettant des titres de participation et des titres d'emprunt sous forme de papier commercial et d'autres preuves de dette à des investisseurs tiers. Les structures d'accueil peuvent être constituées de sorte à être hors d'atteinte en cas de faillite et protéger ainsi les investisseurs, notamment le cédant, contre les créanciers d'autres entités. Les investisseurs peuvent bénéficier des actifs de la structure d'accueil et y avoir recours, par exemple un compte de dépôt en garantie ou un surdimensionnement sous forme d'actifs excédentaires, de concours de trésorerie ou de facilités de garantie. Par conséquent, la structure d'accueil peut obtenir une cote de crédit plus avantageuse de la part des agences de cotation que n'aurait obtenu le cédant pour sa propre émission de titres d'emprunt, ce qui permet de réduire les frais de financement.

Les activités de la CIBC relativement aux structures d'accueil s'inscrivent dans un cadre réglementaire et sont assujetties aux examens réglementaires habituels.

Titrisation par la CIBC de ses propres actifs

La titrisation de ses propres actifs procurent à la CIBC une source de liquidité et rend le financement moins onéreux. Elle permet également à la CIBC de réduire son risque et de rehausser la liquidité de son capital réglementaire. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement si la CIBC abandonne le contrôle des actifs cédés et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Selon les règlements comptables, il est obligatoire de déterminer si la structure d'accueil doit être considérée comme une filiale de la CIBC aux fins de consolidation de ses résultats dans les états financiers

consolidés de la CIBC. Si les critères sont satisfaits, ce qui permet la constatation de la titrisation comme une vente d'actifs, et qu'il s'ensuit la non-consolidation des résultats aux fins de présentation de l'information financière, la CIBC inscrit la vente. Au moment de ces ventes d'actifs, la CIBC peut conserver des coupons d'intérêt, une ou plusieurs tranches subordonnées ou prioritaires de titres d'emprunt et des comptes de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des « droits conservés » dans les actifs titrisés. La CIBC revoit périodiquement la valeur comptable des droits conservés et, en cas de baisse durable de la valeur, la valeur comptable en cause est ramenée à la juste valeur. La CIBC continue d'assurer l'administration de tous les actifs titrisés après la cession, sauf pour certains prêts autres qu'à cote supérieure d'investissement. Au 31 octobre 2003, l'encours total des prêts titrisés, dont la CIBC continue d'assurer l'administration, s'élevait à 9,5 G\$, et les droits conservés connexes, à 268 M\$. En 2003, la CIBC a constaté un revenu de 216 M\$ des opérations de titrisation, y compris des gains de 43 M\$ à la vente des actifs titrisés. Les frais découlant des opérations de titrisation sont négligeables.

Créances sur cartes de crédit

Les créances sur cartes de crédit sont titrisées par l'entremise de fiducies du Canada et des États-Unis, établies pour l'achat des créances avec le produit tiré des titres émis par la fiducie. La CIBC vend les créances aux fiducies sans recours mais maintient ses relations avec les clients des cartes de crédit et administre les créances vendues aux fiducies. Les opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit de la CIBC sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues aux fiducies périodiquement pour reconstituer les créances à mesure que les clients remboursent leurs soldes. La CIBC conserve un certain risque de perte à l'égard des créances détenues par les fiducies, proportionnellement à ses droits conservés.

Au Canada, il existe une fiducie pour l'achat des créances sur cartes de crédit de la CIBC. Cette dernière compte parmi les quelques preneurs fermes qui distribuent des titres émis par la fiducie. La CIBC fournit à la fiducie des facilités d'amélioration des termes du crédit sous forme de surdimensionnement et fait en sorte que les tiers fournissent également des facilités d'amélioration des termes du crédit à la fiducie au moyen de lettres de crédit. Au 31 octobre 2003, la fiducie détenait un actif total de 0,7 G\$, montant qui a été vendu aux investisseurs par l'entremise des titres émis par la fiducie, et la CIBC n'a conservé aucun droit dans la fiducie, autre que les coupons d'intérêt découlant du calcul du gain ou de la perte au moment de la vente des actifs à la fiducie. En 2003, la CIBC a constaté un revenu de 108 M\$ tiré des créances canadiennes sur cartes de crédit titrisées. Au 31 octobre 2003, l'encours des créances canadiennes sur cartes de crédit titrisées s'élevait à 0,7 G\$, et les droits conservés, à 12 M\$.

Aux États-Unis, la CIBC vend également des créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une structure d'accueil hors d'atteinte en cas de faillite à une fiducie établie pour l'achat des créances par l'entremise des titres émis par la fiducie. La CIBC fournit à la fiducie des facilités d'amélioration des termes du crédit en conservant un droit subordonné dans la fiducie, en finançant les comptes de réserve et en subordonnant les droits aux intérêts courus à recevoir. Des preneurs fermes tiers agissent à titre de promoteurs des entités qui achètent des certificats de la fiducie. Ces titres achetés sont combinés à des groupes plus importants d'actifs titrisés de tiers d'où sont émis des titres en faveur d'investisseurs. Au 31 octobre 2003, les actifs de la fiducie totalisaient 1,6 G\$. De ce montant, au 31 octobre 2003, 1,4 G\$ d'actifs avaient été vendus à des investisseurs par l'entremise de titres émis par la fiducie, et la CIBC détenait 224 M\$ de droits dans la fiducie, soit l'excédent du montant total des créances transférées à la fiducie sur la tranche représentée par les certificats vendus aux investisseurs. En 2003, la CIBC a titrisé 926 M\$ de créances américaines sur cartes de crédit et a constaté un revenu de 36 M\$ tiré des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 1 M\$. Au 31 octobre 2003, l'encours des créances américaines sur cartes de crédit titrisées s'élevait à 1,4 G\$, et les droits conservés, à 68 M\$, sous forme de droits subordonnés, d'intérêts courus à recevoir, de comptes de réserve et de coupons d'intérêt. La CIBC dépend des opérations de titrisation pour financer près de 90 % de ses activités américaines liées aux cartes de crédit.

Prêts hypothécaires à l'habitation

La CIBC titrise certains prêts hypothécaires à l'habitation à taux fixe et à taux variable par la création de titres adossés à des créances immobilières, et la quasi-totalité des titres sont vendus par le programme Obligations hypothécaires du Canada, commandité par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à une fiducie qui émet des titres semblables à des obligations aux investisseurs. La CIBC maintient ses relations avec les clients et continue d'assurer l'administration des prêts titrisés. Aucune perte sur créances n'est prévue puisque les prêts sont garantis par le gouvernement. La CIBC conclut également des contrats de swap avec la fiducie afin d'échanger des flux de trésorerie mensuels tirés des actifs titrisés contre des flux de trésorerie d'obligations sans amortissement avec des paiements d'intérêts fixes et un capital remboursé à l'échéance. Les flux de trésorerie tirés des contrats de swap liés aux remboursements du capital sur les actifs titrisés servent à acheter des actifs de remplacement pour la fiducie. En 2003, la CIBC a titrisé 4,7 G\$ de prêts hypothécaires à l'habitation garantis par le gouvernement par la création de titres adossés à des créances immobilières. Par la suite, elle a vendu 4,4 G\$, dont des actifs de remplacement tirés des contrats de swap en vertu du programme Obligations hypothécaires du Canada et a constaté un revenu de 63 M\$ tiré des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 42 M\$. La CIBC n'a conservé aucun droit dans la fiducie, à l'exception des coupons d'intérêt calculés au moment de l'opération de titrisation. En 2003, la CIBC a également constaté un revenu de 23 M\$ au titre de contrats de swap dans le revenu autre que d'intérêts. Au 31 octobre 2003, l'encours des prêts hypothécaires à l'habitation titrisés s'élevait à 7,1 G\$, et les droits conservés, à 175 M\$.

Autres actifs

La CIBC a également titrisé des prêts hypothécaires commerciaux au cours d'exercices précédents et conserve un certain risque de perte à l'égard de ces opérations de titrisation, proportionnellement à ses droits conservés. Au 31 octobre 2003, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés s'élevait à 0,3 G\$, et les droits conservés, à 13 M\$. La CIBC a également vendu des prêts autres qu'à cote supérieure d'investissement à une fiducie en 2001 et a conservé un titre à cote supérieure d'investissement émis par la fiducie. La CIBC n'a plus aucun lien avec les prêts vendus. Au 31 octobre 2003, l'encours du titre à cote supérieure d'investissement s'élevait à 117 M\$.

Pour de plus amples renseignements sur les opérations de titrisation de la CIBC sur ses propres actifs et l'analyse de sensibilité des droits conservés, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Titrisation d'actifs de tiers

La CIBC administre plusieurs structures d'accueil qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers, notamment des titres adossés à des créances avec flux groupés, des prêts hypothécaires, des comptes clients et des cartes de crédit. Ces structures d'accueil sont communément appelées structures à vente multiple. Elles donnent à des tiers accès aux liquidités des marchés financiers en leur permettant de vendre des actifs aux structures, qui émettent ensuite du papier commercial ou d'autres effets aux investisseurs en vue de financer les achats. Les tiers qui cèdent les actifs aux structures d'accueil peuvent continuer d'administrer les actifs et ils peuvent s'exposer à des pertes sur créances afférentes à ces actifs, généralement sous forme de surdimensionnement avec les actifs qui lui sont vendus ou d'autres droits conservés. La CIBC n'a aucun droit de propriété dans ces structures d'accueil. Les structures d'accueil peuvent obtenir une facilité d'amélioration des termes du crédit auprès de tiers. La CIBC peut fournir des concours de trésorerie de sûreté sur le papier commercial, des facilités d'amélioration des termes du crédit, et des services de distribution de valeurs, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. La CIBC peut également agir à titre de contrepartie dans des contrats dérivés conclus par la structure d'accueil en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des structures d'accueil ou limiter ou modifier le risque de taux d'intérêt de la structure d'accueil. Tous les honoraires perçus dans le cadre de ces activités sont établis selon le marché. Au 31 octobre 2003, la CIBC a administré 15 structures à vente multiple, pour un actif total de 36,6 G\$. Les types d'actifs financiers détenus par ces structures sont les suivants :

en milliards de dollars, au 31 octobre	2003
Titres adossés à des créances avec flux groupés	7,6 \$
Prêts hypothécaires	6,5
Prêts et contrats de location commerciaux	4,4
Cartes de crédit	4,4
Prêts et contrats de location automobiles	3,7
Titres adossés à des créances mobilières	3,7
Comptes clients	3,3
Divers	3,0
	36,6 \$

Le titre d'emprunt émis par chaque structure l'est en son nom avec recours à l'égard des actifs financiers détenus par la structure. Au 31 octobre 2003, le montant de l'encours de la dette s'élevait à 36,7 G\$. La CIBC fournit des concours de trésorerie de sûreté, qui totalisaient 29,4 G\$ (y compris 1,2 G\$ liés aux structures non administrées par la CIBC) au 31 octobre 2003. La CIBC devrait assumer le financement en vertu du concours de trésorerie si le financement de ces structures n'était plus disponible sur le marché de la dette. La CIBC n'est pas tenue d'assurer le financement en vertu du concours de trésorerie si les actifs de ces structures sont en situation de défaut. Le montant est inclus à la rubrique Marges de crédit de la section Ententes relatives au crédit de la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

En outre, la CIBC fournit des facilités d'amélioration des termes du crédit, qui totalisaient 269 M\$ (toutes liées à des structures administrées par la CIBC) au 31 octobre 2003. Les obligations de la CIBC en vertu de ces facilités sont limitées par la protection de premier niveau fournie par les vendeurs de chaque groupe d'actifs. Le montant est inclus à la rubrique Garanties et lettres de crédit de soutien de la section Ententes relatives au crédit de la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

La CIBC agit à titre d'agent de structuration et de placement pour certains véhicules de placement adossés à des créances mobilières, autrement dit les titres adossés à des créances avec flux groupés. La CIBC reçoit des honoraires aux taux du marché. De plus, elle peut investir dans les composantes dette ou capitaux propres de ces titres. Dans quelques opérations réalisées pour le compte de clients, la CIBC achète d'abord les actifs à la demande des clients et les entrepose jusqu'à la réalisation de l'opération de titrisation. La CIBC peut fournir des concours de trésorerie dans certains cas. Elle n'est ni le gestionnaire ni l'administrateur des titres adossés à des créances avec flux groupés. Ces structures tirent leur capital de l'émission de titres d'emprunt et de participation et l'utilisent pour investir dans des portefeuilles de titres productifs d'intérêts. Les rendements d'un portefeuille de placements d'un titre adossé à des créances avec flux groupés sont utilisés par la structure pour le financement de ses activités, dont le paiement des intérêts sur la dette et le versement des honoraires de consultation et autres frais. Le bénéfice net ou la perte nette est réparti entre les participants de la structure. Au 31 octobre 2003, la CIBC avait investi dans les composantes dette ou capitaux propres de 19 titres adossés à des créances avec flux groupés, pour un total de 313 M\$. Ces structures comportaient un actif de 21,8 G\$. Au 31 octobre 2003, les concours de trésorerie fournis par la CIBC s'élevaient à 84 M\$.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, le revenu provenant de toutes les activités susmentionnées s'est établi à 134 M\$.

Autres opérations financières

La CIBC offre une vaste gamme de produits financiers, dont les billets structurés et autres instruments financiers pour les clients institutionnels et les clients des services bancaires privés, y compris les structures d'accueil en tant que contreparties, ainsi que pour les clients des services de détail. Ces produits financiers sont créés, de temps à autre, en ayant recours à une structure d'accueil à titre d'émetteur ou de débiteur des produits financiers. La CIBC peut fournir certains services administratifs et d'autres facilités financières aux structures d'accueil en échange d'une rémunération selon les taux du marché. Dans tous les cas, la CIBC détient une participation négligeable ou nulle dans ces structures d'accueil.

La CIBC est le commanditaire de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies, dont les actifs totalisent environ 54 G\$. La CIBC est l'administrateur de ces fonds. De plus, elle pourrait agir en d'autres capacités, notamment à titre de dépositaire, de fiduciaire ou de courtier. La CIBC perçoit des honoraires aux taux du marché. Elle ne garantit ni le capital ni les rendements aux investisseurs pour ces fonds, sauf dans de rares cas. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Garanties à la valeur marchande de la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

La CIBC agit comme fiduciaire d'un certain nombre de fiducies personnelles et a la responsabilité fiduciaire d'agir dans le meilleur intérêt des bénéficiaires des fiducies. La CIBC obtient des honoraires à ce titre.

La CIBC structure des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de gestionnaires d'actifs tiers pour créer des placements avec des profils de risque précis, ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations sous-tendent l'utilisation de produits dérivés, qui transfèrent les risques et les rendements des actifs détenus par une fiducie aux clients. Les risques de la CIBC découlant de ces opérations d'intermédiation sont négligeables. Dans certains cas, la CIBC structure des opérations pour les clients, lesquelles supposent la restructuration des risques et l'émission, par une structure d'accueil, des titres liés à la valeur du crédit.

DÉRIVÉS

La CIBC recourt à des dérivés tant pour les opérations de négociation que pour la gestion de l'actif et du passif. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés. De plus, la note 1 afférente aux états financiers consolidés explique la façon dont la CIBC comptabilise les dérivés pour les opérations de négociation et pour la gestion de l'actif et du passif.

ENTENTES RELATIVES AU CRÉDIT

Le tableau qui suit résume les ententes relatives au crédit de la CIBC. Pour une description détaillée de ces ententes, se reporter à la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

ENTENTES RELATIVES AU CRÉDIT

en millions de dollars, aux 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				2003 Total	2002 Total
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Marges de crédit ¹	70 181 \$	6 024 \$	2 712 \$	920 \$	79 837 \$	97 992 \$
Prêt de valeurs	27 156	–	–	–	27 156	17 510
Garanties et lettres de crédit de soutien	4 757	774	548	2 271	8 350	9 041
Lettres de crédit documentaires et commerciales	120	15	–	2	137	185
Divers ²	362	–	–	–	362	367
	102 576 \$	6 813 \$	3 260 \$	3 193 \$	115 842 \$	125 095 \$

1) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 65 011 M\$ (76 972 M\$ en 2002), dont 55 354 M\$ (63 805 M\$ en 2002) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges sur cartes de crédit, ces marges étant à court terme et révocables au gré de la CIBC.

2) Inclut les achats à terme d'actifs.

GARANTIES

La CIBC conclut divers contrats de garantie. Pour une description détaillée des garanties, se reporter à la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La CIBC a des obligations contractuelles en vertu desquelles elle doit faire des paiements futurs pour les titres secondaires et les contrats de location. Les titres secondaires sont pris en compte dans les bilans consolidés, mais les obligations au titre des contrats de location-exploitation ne le sont pas. Pour de plus amples renseignements, se reporter respectivement aux notes 12 et 25 afférentes aux états financiers consolidés.

Le tableau qui suit résume ces obligations selon les durées :

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

en millions de dollars, aux 31 octobre	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	2003 Total	2002 Total
Titres secondaires	68 \$	25 \$	– \$	3 104 \$	3 197 \$	3 627 \$
Contrats de location-exploitation	436	759	556	2 169	3 920	2 701 \$
	504 \$	784 \$	556 \$	5 273 \$	7 117 \$	6 328 \$

La CIBC agit à titre d'investisseur dans le cadre de ses activités de banque d'affaires en concluant des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et d'emprunt à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Relativement à ces activités, la CIBC détenait des engagements d'investissement jusqu'à concurrence de 1 430 M\$ au 31 octobre 2003 (2 333 M\$ en 2002).

La CIBC conclut un certain nombre de contrats d'impartition à long terme dans le cours normal des affaires. Ces contrats d'impartition, ainsi que d'autres contrats de la CIBC, lui permettent de se concentrer sur ses principales activités et d'améliorer le service à la clientèle.

Gestion du risque

VUE D'ENSEMBLE

La CIBC s'expose à des risques de crédit, de marché et d'illiquidité ainsi qu'à des risques opérationnels dans le cours normal de ses affaires. La CIBC gère le risque et les ressources au bilan connexes (y compris le capital) en fonction de niveaux de tolérance établis par ses comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Pour ce faire, la CIBC a établi un cadre global dans lequel entrent en jeu des politiques, procédures et normes de mesure, de surveillance et de contrôle qui assurent une gestion active et efficace des risques et des ressources au bilan de la CIBC. La structure de gestion du risque de la CIBC est présentée dans le diagramme ci-dessous. Des renseignements additionnels sur le conseil et les comités de gestion sont donnés à la section Gouvernance.

Le groupe Trésorerie, Gestion du bilan et du risque (« TGBR »), sous la direction du vice-président du conseil et chef de la gestion du risque, facilite la gestion du risque et des ressources au bilan et regroupe les divisions suivantes :

- La division Trésorerie s'occupe de la gestion du financement, de l'actif et du passif, des liquidités, de l'encaisse et des garanties à l'échelle de la CIBC, s'assure que la structure du capital de la CIBC est solide et efficace, et gère le capital des filiales, des sociétés affiliées et des entités juridiques de la CIBC.
- La division Gestion du crédit et du portefeuille de placement applique des techniques et des modèles axés sur le marché pour gérer les ressources du bilan attribuées au portefeuille de crédit aux grandes entreprises et aux placements du groupe Services de banque d'affaires.
- La division Mesure, surveillance et contrôle du bilan surveille le processus d'attribution des ressources au bilan et est responsable de la consolidation du capital économique et de ses méthodes connexes.
- Les autres fonctions et services indépendants de la gestion du risque cernent, mesurent, surveillent et contrôlent les risques de crédit, de marché et d'illiquidité ainsi que les risques opérationnels de la CIBC dans le monde entier.

Structure de gestion du risque de la CIBC



GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Infrastructure

Le comité du capital et du risque est responsable de l'examen des politiques de gestion du risque de crédit de la CIBC. Ces politiques sont approuvées chaque année par le comité de gestion du risque. Le comité du capital et du risque est également chargé de s'assurer que ces politiques sont mises en application et que les procédures sont en place pour gérer et contrôler le risque de crédit, et il doit aussi s'assurer que la qualité du portefeuille de crédit est conforme à ces politiques. La haute direction doit faire rapport à intervalles réguliers au comité de gestion du risque sur les questions importantes relatives au risque de crédit, y compris chaque opération de crédit, les concentrations de prêts à l'égard d'un emprunteur apparenté, les risques liés à un secteur d'activité et à une région, les prêts douteux et la constitution des provisions pour pertes sur créances. En outre, la haute direction examine les soldes des prêts douteux ainsi que les provisions pour pertes sur créances et la constitution des provisions pour pertes sur créances avec le comité de vérification, et ce, chaque trimestre.

Politiques, procédures et normes

Les politiques, procédures et normes de gestion du risque de crédit de la CIBC définissent son intérêt à l'égard du risque de crédit ainsi que les paramètres détaillés d'après lesquels ce risque est contrôlé. Les politiques établissent les fondements selon lesquels le crédit est accordé, mesuré, consolidé, surveillé et présenté. À ce sujet, la CIBC dispose de politiques pour le contrôle du risque de crédit du portefeuille des prêts à la consommation comme du portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris toutes les activités de couverture connexes.

Les autres politiques de gestion du risque de crédit visent à assurer que des pratiques prudentes en matière d'octroi de prêts portent sur la gestion des concentrations géographiques et des concentrations de produits, l'exposition au crédit de relais et aux prêts consortiaux, les exigences d'examen des facteurs environnementaux et les évaluations foncières, le maintien de normes en matière d'octroi de prêts du portefeuille et les conflits d'intérêts en ce qui a trait aux fusions et aux acquisitions ainsi qu'au contrôle préalable à l'égard des risques juridiques et des risques liés à la réputation.

Mesure, surveillance et contrôle

La responsabilité de mesurer et de surveiller au jour le jour le risque de crédit revient au groupe TGBR, qui est indépendant des secteurs d'activité et responsable de l'approbation initiale du crédit ainsi que de la mesure et du contrôle continus des portefeuilles de crédit pour assurer un contrôle véritable du risque de crédit par l'établissement de politiques d'octroi de prêts, l'approbation de tous les modèles utilisés pour l'évaluation du risque et la cote de solvabilité de chaque prêt, l'exercice du pouvoir d'approbation à l'égard de toutes les opérations de crédit, la surveillance par le rapprochement entre l'exposition au risque et les politiques et limites, et la gestion rigoureuse des prêts en retard, des prêts à risque élevé et des prêts douteux par des groupes spécialisés.

TGBR utilise également des techniques axées sur le marché dans la gestion de la composante risque de crédit du capital économique. Le groupe applique des modèles de crédit perfectionnés pour analyser le portefeuille de prêts aux grandes entreprises de la CIBC. Les positions à risque élevé et les positions concentrées sont réduites au moyen de la vente de prêts directs, de couvertures de produits dérivés liés au crédit ou d'opérations structurées. Ces mêmes moyens sont aussi utilisés pour ajouter des risques ciblés au portefeuille dans le but de le diversifier et d'en améliorer les rendements. Comme la composante risque de crédit du

capital économique est une ressource rare, la CIBC s'efforce de libérer le capital de risque de crédit de la manière la plus rentable qui soit, de façon qu'il puisse être attribué où il permettra d'optimiser les rendements. Les participations du portefeuille des services de banque d'affaires sont surveillées par le comité de placement comme décrit à la section Gouvernance.

Prêts à la consommation

Les prêts à la consommation, qui se composent de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit et de prêts personnels, y compris les prêts étudiants, sont traités au moyen de techniques statistiques, comme les méthodes d'évaluation par point de crédit et les modèles de gestion informatisée des prêts. Ces techniques sont bien adaptées à la détermination et à la gestion du risque lié aux portefeuilles qui comportent un nombre élevé d'opérations en montants relativement petits. Le portefeuille de prêts à la consommation de la CIBC est bien diversifié afin de garantir que les concentrations par type de consommateurs et de produits ne dépassent pas les limites acceptables et dictées par la prudence. Les prêts à la consommation constituent 73 % du portefeuille de la CIBC. Ces prêts représentent des milliers d'emprunteurs dont les soldes de prêts sont relativement peu élevés. Les prêts hypothécaires à l'habitation, qui comptent pour 69 % du total du portefeuille des prêts à la consommation, comportent des niveaux de risque de crédit très faibles. Conformément à la stratégie de gestion de la croissance de la CIBC pour ce secteur, les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 3 397 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La stratégie de croissance des prêts à la consommation de la CIBC s'est traduite par une hausse de 3 % du portefeuille de prêts personnels et de 22 % du portefeuille de prêts sur cartes de crédit. Le portefeuille de prêts étudiants a continué de reculer en 2003, affichant une baisse de 12 % par rapport à l'exercice précédent.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Pour ce qui est du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, les prêteurs spécialisés évaluent chaque opération de crédit et accordent une cote de crédit interne à chacune et, pour toute opération importante, ils doivent obtenir une autorisation de crédit indépendante du groupe TGBR. Tous les prêts aux entreprises et aux gouvernements reçoivent une cote appropriée pour leur secteur d'activité, reflétant la probabilité de défaut de la contrepartie ou de pertes compte tenu des défauts ou la probabilité de perte de la facilité de crédit. Ces cotes de crédit internes aident à surveiller le portefeuille en plus de servir d'éléments clés aux modèles économiques de la CIBC aux fins de l'attribution de la composante risque de crédit du capital économique.

La CIBC diversifie le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements en établissant et en surveillant continuellement l'exposition aux risques courants et aux limites fixées pour la concentration de prêts dans une région ou un secteur donné. Le risque lié aux emprunteurs apparentés est géré en fonction de limites imposées sur les concentrations selon une évaluation des risques; les concentrations par secteur d'activité sont mesurées selon les limites imposées pour 45 secteurs différents; et les concentrations par région sont mesurées selon les limites établies à l'égard de l'exposition aux pays étrangers.

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) constituent 27 % du portefeuille de crédit de la CIBC et ont diminué de 21 % par rapport à l'exercice précédent, avant la déduction de la provision générale. Cette baisse découle de la stratégie appliquée par la CIBC visant à gérer activement les ressources au bilan (y compris le capital). Le portefeuille est diversifié par

secteur d'activité, le plus important, à savoir le secteur des services aux entreprises, correspondant à environ 12 % du total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations), avant la déduction de la provision générale en 2003.

Du point de vue géographique, 92 % du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements se retrouve en Amérique du Nord, et le reliquat, principalement au Royaume-Uni et en Europe de l'Ouest. Le risque lié à l'Asie continue d'être géré selon des niveaux de risque qui sont revus à la baisse du fait de remboursements ou de recouvrements importants. Les risques liés à l'Europe de l'Est, à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud et à d'autres pays sont limités. Le perfectionnement continu des outils d'aide à la décision utilisés dans le montage contribue considérablement au maintien d'un portefeuille judicieusement diversifié.

Le risque-pays est le risque que l'actif dans un pays étranger soit gelé en raison de l'imposition de contrôles des changes ou d'autres perturbations économiques ou politiques. La CIBC gère activement le risque-pays au moyen de limites imposées sur les risques liés à des pays précis, situés ailleurs qu'en Amérique du Nord. Ces limites établissent le risque-pays maximal acceptable et contrôlent ses sous-composantes, comme les dépôts bancaires et le financement des activités commerciales.

La majeure partie du risque de crédit de la CIBC a trait au portefeuille des prêts et des acceptations. Cependant, la CIBC se livre aussi à des activités qui l'exposent à des risques de crédit hors bilan. Celles-ci comprennent les arrangements relatifs au crédit et les instruments dérivés, dont une explication est donnée aux notes 24, 25 et 26 afférentes aux états financiers consolidés. La CIBC gère ces risques en utilisant le même cadre de gestion du risque de crédit que celui qui est décrit plus haut.

Prêts destinés à la vente

Pendant l'exercice, la CIBC a transféré un total de 2 126 M\$ en prêts aux entreprises et aux gouvernements (total des autorisations de 2 885 M\$) dans un portefeuille de prêts destinés à la vente. Ces prêts ont été transférés au moindre de leur valeur comptable et de leur valeur marchande. Au moment du transfert, la valeur comptable de ces prêts a été réduite d'un montant de 228 M\$ au titre de la dotation à la provision pour pertes sur créances, et des pertes de 23 M\$ ont été comptabilisées dans le revenu autre que d'intérêts à l'état consolidé des résultats. À la fin de l'exercice 2003, 493 M\$ de prêts destinés à la vente avaient été vendus (total des autorisations de 925 M\$).

Dérivés de crédit

La CIBC est active sur les marchés des dérivés de crédit à titre de teneur de marché qui répond aux besoins de ses clients en matière de couverture de crédit ainsi qu'à titre d'agent principal pour la gestion de ses propres portefeuilles de prêts. Dans le cadre de la gestion de son portefeuille global de prêts, la CIBC a souvent recours, pour réduire le risque de crédit, à des dérivés de crédit relativement à un nom unique et à des titres synthétiques adossés à des prêts avec flux groupés. Les dérivés de crédit servent à atténuer les concentrations de prêts des secteurs d'activité et le risque lié aux prêts relatifs à un nom unique ou ils s'inscrivent dans le cadre de techniques de diversification du portefeuille.

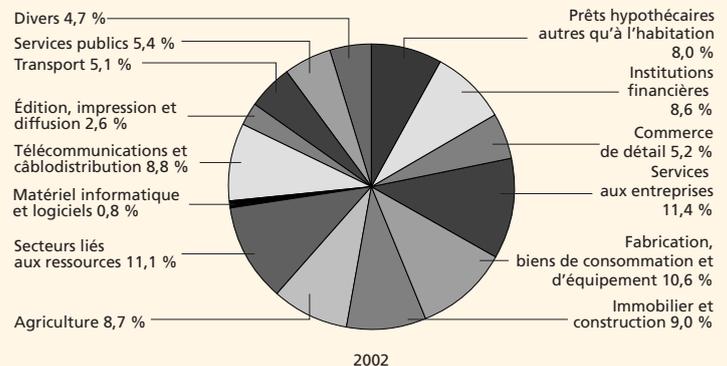
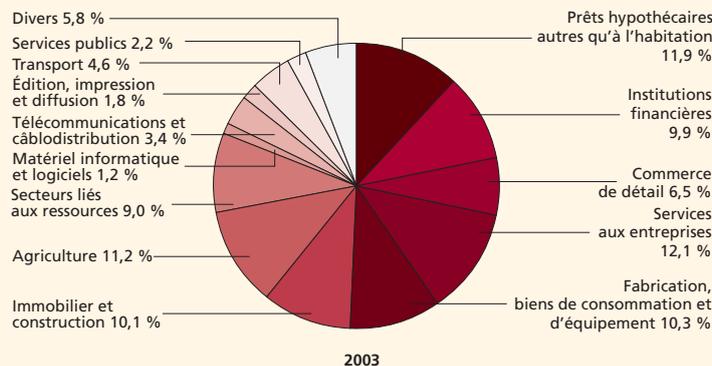
Les plus importantes concentrations de secteurs couvertes par ces programmes ont été celles du pétrole et du gaz (644 M\$), des télécommunications et de la câblodistribution (488 M\$) et de la fabrication de biens d'équipement (419 M\$). Au 31 octobre 2003, le montant nominal de référence relatif à la protection contre le risque de crédit (y compris les titres synthétiques adossés à des prêts avec flux groupés) s'élevait à 3 410 M\$, dont 3 303 M\$ de dérivés de crédit.

Risque de crédit de contrepartie

La CIBC s'expose à un risque de crédit de contrepartie qui découle de ses activités de gestion de portefeuilles et de tenue de marché visant les dérivés de crédit, les marchandises, les actions, les devises et les taux d'intérêt. La CIBC mesure et gère le risque de crédit sur ses contrats de dérivés en tenant compte de la valeur évaluée au marché de chaque contrat et d'une estimation prudente du risque potentiel futur pour chaque opération. Cela est fondé sur des méthodes de simulation statistiques et tient compte de toute technique d'atténuation des risques ayant force obligatoire pour chaque débiteur, telle que les accords de compensation, de garantie ou de marge. En vertu d'un accord de marge, la CIBC obtient une garantie de ses contreparties ou s'engage à fournir une garantie à ces dernières, consistant principalement en espèces ou titres négociables, qui sont réévalués régulièrement.

Le risque de crédit lié aux dérivés auquel s'expose la CIBC représente divers types de produits. Les contreparties ayant une cote élevée de solvabilité comptent pour 91,7 % de ce risque. La CIBC mesure, surveille et limite activement le risque de crédit découlant de ses activités liées aux instruments dérivés. Des politiques, des processus et des procédures de crédit clairs sont en place pour assurer une gestion efficace du risque de crédit.

Résumé des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) par secteur¹



1) Le classement des secteurs est un résumé. Pour plus de détails, se reporter à la section Information financière annuelle supplémentaire.

Prêts douteux

Bien que la CIBC demeure vigilante en matière de risque en surveillant continuellement tous les risques de crédit, elle gère aussi activement tous les comptes de prêts douteux.

Au cours de l'exercice, des prêts de 2 212 M\$ ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, soit une baisse de 1 150 M\$ par rapport à 2002. La plus forte hausse de prêts douteux bruts a été observée dans le secteur des services aux entreprises, tout particulièrement en Europe. Dans l'ensemble, les prêts douteux au Canada ont augmenté de 180 M\$, tandis que les prêts douteux à l'étranger chutaient de 1 330 M\$, dont une tranche de 1 309 M\$ de prêts aux États-Unis.

La réduction des prêts douteux bruts par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes a totalisé 1 799 M\$, une hausse de 715 M\$ par rapport à 2002. Cette hausse tient compte d'une somme de 788 M\$ relative aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, contrebalancée en partie par une baisse de 73 M\$ des prêts à la consommation. Pour l'exercice, les radiations ont totalisé 1 312 M\$, soit une régression de 393 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les radiations liées aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ont compté pour 488 M\$ de cette régression, les radiations liées aux prêts à la consommation augmentant quant à elles de 95 M\$.

VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX NETS¹

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation ²	Total 2003	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation ²	Total 2002	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation ²	Total 2001
Prêts douteux bruts									
Solde au début de l'exercice	1 864 \$	411 \$	2 275 \$	1 197 \$	505 \$	1 702 \$	1 204 \$	457 \$	1 661 \$
Nouveaux prêts douteux	1 098	1 114	2 212	2 354	1 008	3 362	1 280	945	2 225
Reclassés dans les prêts rentables, remboursés ou vendus	(1 371)	(428)	(1 799)	(583)	(501)	(1 084)	(529)	(406)	(935)
Prêts douteux bruts avant radiations	1 591	1 097	2 688	2 968	1 012	3 980	1 955	996	2 951
Radiations	(616)	(696)	(1 312)	(1 104)	(601)	(1 705)	(758)	(491)	(1 249)
Solde à la fin de l'exercice	975 \$	401 \$	1 376 \$	1 864 \$	411 \$	2 275 \$	1 197 \$	505 \$	1 702 \$
Provision spécifique									
Solde au début de l'exercice	595 \$	443 \$	1 038 \$	519 \$	525 \$	1 044 \$	476 \$	510 \$	986 \$
Radiations	(616)	(696)	(1 312)	(1 104)	(601)	(1 705)	(758)	(491)	(1 249)
Dotations	741	552	1 293	1 097	403	1 500	736	364	1 100
Transfert aux prêts destinés à la vente	(292)	–	(292)	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	74	108	182	92	125	217	44	141	185
Change et autres rajustements	(65)	11	(54)	(9)	(9)	(18)	21	1	22
Solde à la fin de l'exercice ³	437 \$	418 \$	855 \$	595 \$	443 \$	1 038 \$	519 \$	525 \$	1 044 \$
Prêts douteux nets									
Solde au début de l'exercice	1 269 \$	(32)\$	1 237 \$	678 \$	(20)\$	658 \$	728 \$	(53)\$	675 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(889)	(10)	(899)	667	(94)	573	(7)	48	41
Variation nette de la provision	158	25	183	(76)	82	6	(43)	(15)	(58)
Solde à la fin de l'exercice ³	538 \$	(17)\$	521 \$	1 269 \$	(32)\$	1 237 \$	678 \$	(20)\$	658 \$
Prêts douteux bruts moins provision spécifique en pourcentage des actifs connexes ⁴			0,33 %			0,77 %			0,40 %

1) Les prêts douteux comprennent des prêts destinés à la vente de 58 M\$ (néant en 2002; néant en 2001), des substituts de prêts de 30 M\$ (30 M\$ en 2002; néant en 2001) et des provisions pour pertes sur créances de 3 M\$ (néant en 2002; néant en 2001) liées aux substituts de prêts.

2) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations aux soldes impayés. Cette pratique peut entraîner des prêts douteux nets négatifs, car les prêts individuels sont en général classés dans les prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en retard de 90 jours aux termes des contrats.

3) Le solde exclut les provisions pour lettres de crédit d'un montant total de 1 M\$ (1 M\$ en 2002 et 1 M\$ en 2001).

4) Les actifs connexes incluent les prêts, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, les acceptations, les substituts de prêts et les prêts destinés à la vente.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

DOTATION À LA PROVISION POUR (RECOUVREMENT DES) PERTES SUR CRÉANCES			
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Canada			
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 \$	3 \$	3 \$
Prêts étudiants	–	–	(2)
Prêts personnels	170	108	84
Prêts sur cartes de crédit	366	271	270
Total des prêts à la consommation	539	382	355
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	2	4	3
Institutions financières	1	(3)	(2)
Commerce de détail et services	97	37	49
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	28	25	24
Immobilier et construction	(1)	(29)	(8)
Agriculture	35	13	8
Secteurs liés aux ressources	4	1	7
Télécommunications, médias et technologie	(10)	76	31
Transport	17	3	1
Services publics	8	11	1
Divers	6	1	4
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	187	139	118
	726	521	473
États-Unis			
Total des prêts à la consommation	13	18	–
Institutions financières	7	(2)	2
Commerce de détail et services	37	12	163
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	36	18	148
Immobilier et construction	(1)	38	(1)
Secteurs liés aux ressources	18	292	50
Télécommunications, médias et technologie	20	381	227
Transport	7	27	(2)
Services publics	12	70	8
Divers	–	–	28
	149	854	623
Autres pays			
Total des prêts à la consommation	–	3	9
Institutions financières	(1)	(2)	(10)
Commerce de détail et services	117	(1)	1
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	–	(3)
Immobilier et construction	(3)	(4)	3
Agriculture	–	(1)	–
Secteurs liés aux ressources	6	18	–
Télécommunications, médias et technologie	30	108	8
Transport	–	–	1
Services publics	41	4	(5)
	190	125	4
Portefeuille des prêts destinés à la vente	228	–	–
Pertes sur créances portées aux résultats :			
Provision spécifique	1 293	1 500	1 100
Provision générale	(150)	–	–
Total des pertes sur créances portées aux états consolidés des résultats	1 143 \$	1 500 \$	1 100 \$
En pourcentage du total des prêts et acceptations nets	0,82 %	1,04 %	0,79 %

La dotation à la provision pour pertes sur créances est la somme imputée aux résultats qui augmente la provision totale pour pertes sur créances à un degré que la direction juge prudent pour couvrir toutes les pertes éventuelles liées aux créances dans le portefeuille, compte tenu de la conjoncture du moment et de la protection contre le risque de crédit acquise.

La dotation à la provision pour pertes sur créances imputée aux résultats s'est élevée à 1 143 M\$ en 2003, comparativement à 1 500 M\$ en 2002. Les provisions spécifiques ont atteint 1 293 M\$ en 2003, y compris un montant de 228 M\$ pour le portefeuille de prêts destinés à la vente, contre 1 500 M\$ en 2002. La baisse des provisions spécifiques pour pertes sur créances en 2003 est attribuable au portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et reflète les réductions soutenues dans le portefeuille ainsi que l'amélioration de la qualité du crédit. Les provisions spécifiques pour pertes sur créances attribuables aux prêts à la consommation en 2003 ont augmenté à 552 M\$, en raison de la croissance continue du portefeuille et des ratios de perte plus élevés pour les cartes de crédit et produits de crédit non garantis.

La provision générale a été réduite de 150 M\$ en 2003, glissant à 1 100 M\$, ce qui est surtout attribuable aux réductions dans le portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Provisions pour pertes sur créances

La provision totale pour pertes sur créances se compose de provisions spécifiques et d'une provision générale inscrites au bilan.

Les provisions spécifiques sont comptabilisées lorsque les prêts sont établis comme douteux. En ce qui concerne les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les provisions spécifiques sont établies au moyen d'évaluations continues du portefeuille pour chacun des comptes, lorsque l'existence de prêts douteux est constatée. Les provisions spécifiques pour les prêts à la consommation sont déterminées d'après des ratios historiques de radiations aux soldes impayés.

La provision générale est constituée pour les pertes sur créances que recèlent les portefeuilles de crédit, mais qui n'ont pas encore été établies de manière spécifique. Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale s'applique comprennent les prêts aux entreprises et les acceptations, les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements de crédit et les lettres de crédit, ainsi que les prêts à la consommation. La provision générale ne s'applique pas aux facilités de crédit et aux prêts douteux, car des provisions spécifiques ont été constituées à cet égard.

La méthode servant à établir une provision générale adéquate reflète l'utilisation d'un certain nombre de facteurs dont la taille du portefeuille, les taux de pertes prévues rattachées à différents portefeuilles de crédit, le profil de risque relatif des portefeuilles, la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas encore été spécifiquement relevées et à l'égard desquelles une provision spécifique a été établie, l'opinion de la direction quant aux tendances économiques courantes et à celles de ses portefeuilles, et les indications d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres sur lesquels se fonde le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, en fonction des résultats de la CIBC et de l'expérience des marchés.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après la cote de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaut associée à chaque cote de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes compte tenu des défauts. La probabilité de défaut rend compte des résultats passés de la CIBC sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défauts sur les marchés de la dette. Les estimations des pertes liées aux cas de défaut sont fondées sur les résultats de la CIBC pour un bon nombre

d'exercices précédents. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont déterminées à partir des tendances et des niveaux de pertes historiques de la CIBC.

Au 31 octobre 2003, la provision spécifique pour pertes sur créances s'établissait à 856 M\$, soit 183 M\$ de moins qu'en 2002. La différence d'un exercice à l'autre s'explique par une baisse de 25 M\$ du portefeuille de prêts à la consommation et de 158 M\$ du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements.

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Infrastructure

La CIBC est exposée au risque de marché à l'égard de ses portefeuilles d'activités de négociation et d'activités autres que de négociation. Le groupe TGBR est responsable de la gestion du risque de marché au moyen d'un cadre de contrôles internes intégrés qui englobe des politiques, des procédures et des normes de mesure, de surveillance et de contrôle du risque de marché. Un directeur spécialisé en risque du marché, aidé de directeurs régionaux, risque du marché, établis dans les principaux centres de négociation de la CIBC, supervise chaque secteur d'activité, assurant ainsi une protection complète en matière de risque.

Les données des systèmes de négociation sont regroupées dans une base de données centrale sur la gestion du risque de marché. Les mesures du risque indépendantes centralisées et l'accès à la base de données contribuent à la gestion du risque de marché à l'échelle mondiale par voie d'analyses et de rapports intégrés du risque et de surveillance des limites. La CIBC produit chaque jour un rapport détaillé sur le risque ainsi qu'un sommaire de surveillance des limites, documents qui sont fondés sur les activités de négociation de la journée précédente. Ce rapport donne un aperçu du risque de marché à l'échelle de la CIBC et fait partie intégrante de l'examen des positions à risque. Chaque jour, toutes les positions de risque sont surveillées et celles qui dépassent les limites autorisées sont signalées sans tarder à la haute direction. Des rapports sur l'observation générale des limites de risques sont aussi présentés chaque semaine à la haute direction.

Politiques, procédures et normes

Des politiques, procédures et normes en matière de gestion du risque de marché sont officiellement présentées, en vue de leur approbation, au conseil d'administration par l'entremise de son comité de gestion du risque et du comité du capital et du risque.

La CIBC a élaboré des politiques exhaustives de gestion du risque de marché relativement à la détermination et à la mesure des divers types de risque de marché ainsi qu'à l'établissement des limites à l'intérieur desquelles la CIBC gère son risque global. Ces politiques contiennent un énoncé explicite des niveaux de tolérance au risque, lesquels sont exprimés selon des mesures statistiques de la valeur à risque (« VAR ») et des pertes sous contrainte selon la pire éventualité possible.

La CIBC recourt à une approche à trois niveaux pour définir le risque de marché et les limites d'essais sous contrainte relativement aux risques que la CIBC peut assumer dans ses activités de négociation et ses activités autres que de négociation.

- Les limites de première catégorie constituent les limites générales de la CIBC pour le risque de marché et le scénario de la pire éventualité
- Les limites de deuxième catégorie sont conçues pour contrôler le profil de risque de chaque secteur d'exploitation

En 2003, la provision totale pour pertes sur créances de la CIBC, y compris la provision générale, de 1 956 M\$ était jugée prudente compte tenu de la composition du portefeuille de crédit et de l'incertitude persistante quant au rendement économique des principaux marchés de crédit de la Banque.

Bien que la direction estime que la provision pour pertes sur créances est appropriée au 31 octobre 2003, les ajouts futurs à la provision ou prélèvements futurs de la provision feront l'objet d'une évaluation continue des risques liés au portefeuille de prêts et de l'évolution de la conjoncture économique.

- Les limites de troisième catégorie sont confiées au pupitre de négociation et sont conçues pour contrôler la concentration du risque et l'incidence de situations sous contrainte touchant expressément les registres.

Les limites de première catégorie sont établies par l'équipe de haute direction; les limites de deuxième catégorie et de troisième catégorie sont approuvées au niveau de direction approprié pour le risque assumé.

Les politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles de courbes de rendement et d'évaluation, établissent un lien avec les conventions comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation à la valeur marchande et à l'évaluation indépendante des positions.

Mesure, surveillance et contrôle

Le risque de marché est surveillé quotidiennement en fonction des limites de risques approuvées, et des processus de contrôle sont en place afin d'assurer que seules des activités approuvées sont entreprises. La CIBC utilise plusieurs méthodes différentes pour mesurer le risque :

- la VAR, qui permet la comparaison, d'après des éléments communs, du risque inhérent à différentes entreprises et catégories d'actifs;
- les essais sous contrainte et l'analyse de scénarios, qui fournissent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes;
- les essais à rebours, qui confirment l'efficacité de la quantification du risque par voie d'analyse des résultats réels et théoriques.

Valeur à risque (« VAR »)

La méthode de VAR de la CIBC est fondée sur l'étude statistique des probabilités qui utilise la volatilité et les corrélations pour quantifier le risque en dollars. La VAR mesure la perte potentielle que peuvent causer des fluctuations défavorables du marché en un jour et qui, sur des marchés normaux, ont moins de 1 % de probabilité de se produire, d'après des données historiques et l'expérience récente sur le marché. La VAR met en jeu de nombreux facteurs de risque, et elle est calculée au moyen de la volatilité historique de chaque facteur de risque et des corrélations historiques connexes entre ces facteurs, et est mise à jour régulièrement. Une VAR globale est obtenue par le regroupement des modèles de VAR pour chaque taux d'intérêt, écart de crédit, action, risque de change et de marchandises et réduction découlant de l'incidence sur le portefeuille du regroupement de ces risques.

Essais sous contrainte et analyse de scénarios

Les essais sous contrainte et l'analyse de scénarios sont conçus pour permettre de mieux comprendre les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales.

Les essais sous contrainte de la CIBC mesurent l'incidence sur la valeur des portefeuilles de nombreux mouvements extrêmes de prix du marché. Dans le cadre de la méthode des essais sous contrainte, on suppose qu'aucune mesure n'est prise pour atténuer le risque au cours de l'événement posant des conditions de contrainte, ce qui reflète ainsi la diminution des liquidités qui accompagne souvent les crises qui secouent le marché.

La méthode d'analyse de scénarios de la CIBC permet de simuler l'incidence sur les résultats d'événements extrêmes sur le marché jusqu'à concurrence d'un trimestre. Les scénarios sont mis au point au moyen de données historiques réelles du marché pendant des périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des directeurs de risque.

Parmi les scénarios historiques, mentionnons le krach boursier de 1987, la période de resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis en 1994, la crise déclenchée en Russie en 1998 et les événements sur le marché qui ont suivi les attaques terroristes du 11 septembre 2001. Les scénarios hypothétiques comprenaient des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie.

Les essais sous contrainte et l'analyse de scénarios de base de la CIBC sont effectués tous les jours, et d'autres analyses ponctuelles sont faites au besoin. Des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable du portefeuille global en vertu de tout scénario de la pire éventualité ainsi qu'à l'égard de l'incidence des essais sous contrainte sur chaque portefeuille.

Essais à rebours

Le processus d'essais à rebours joue un rôle clé dans le maintien de l'intégrité des modèles de risque de la CIBC. Pour chacun et pour l'ensemble des portefeuilles de négociation de la CIBC, le processus d'essais à rebours sert à confirmer que les bénéfices ou les pertes (résultats) réels sont conformes aux hypothèses statistiques du modèle VAR. À ce processus se greffe le calcul d'un résultat hypothétique ou statique. Ces résultats représentent le changement théorique de la valeur des portefeuilles en raison des variations quotidiennes des cours, à savoir les portefeuilles

de clôture le jour précédent, en supposant qu'ils soient demeurés les mêmes. Le BSIF exige la comparaison de ces résultats statiques quotidiens et de la VAR.

Activités de négociation

La CIBC détient des positions dans des instruments financiers négociés en vue de répondre aux besoins de ses clients en matière de gestion du risque et de placement. Les revenus de négociation (revenu net d'intérêts et autres revenus) proviennent des opérations que la CIBC conclut avec des clients et, dans une moindre mesure, des opérations qu'elle effectue pour son propre compte. Les instruments négociés comprennent des titres de créance, des titres de participation, des instruments sur devises et sur marchandises et des produits dérivés. Les positions sont constatées à la juste valeur.

La composition des risques du marché pour l'exercice 2003 par catégorie de risque et risque total figure dans le tableau de la VAR par catégorie de risque ci-dessous. Ces risques sont liés entre eux et l'effet de diversification reflète la réduction du risque attribuable au regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les risques de taux d'intérêt associés aux activités de négociation de la CIBC découlent de ses activités sur les marchés de la dette et les marchés monétaires mondiaux, plus particulièrement des opérations conclues sur les marchés canadiens, américains, européens et japonais. Les principaux instruments utilisés sont les titres de créance de gouvernements et d'entreprises ainsi que les swaps de taux d'intérêt. La majeure partie des risques de change liés aux activités de négociation résulte d'opérations mettant en cause le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de perte sur actions sont ceux auxquels la CIBC est exposée sur les marchés boursiers américains, canadiens et européens. Au cours de l'exercice 2003, les niveaux globaux de risque ont été généralement plus bas qu'en 2002, les baisses se faisant sentir dans l'ensemble des principales catégories d'actifs. Les limites relatives à une exposition directionnelle importante et à la gestion des stocks de valeurs actives ont largement contribué à restreindre les risques selon l'objectif de la CIBC de faible volatilité du bénéfice.

VAR PAR CATÉGORIE DE RISQUE – PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003				2002			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	2,5 \$	3,7 \$	8,1 \$	1,9 \$	7,3 \$	8,5 \$	15,5 \$	3,3 \$
Risque d'écart de crédit	2,6	4,3	7,0	2,3	5,7	5,8	7,9	3,9
Risque lié aux actions	5,4	6,3	9,7	4,1	9,3	8,3	11,6	6,2
Risque de change	1,0	0,6	1,7	0,2	0,5	0,8	2,0	0,2
Risque lié aux marchandises	0,8	1,3	2,7	0,7	2,6	1,0	5,0	0,4
Effet de diversification ¹	(6,1)	(7,0)	N ²	N ²	(10,0)	(11,5)	N ²	N ²
Risque total	6,2 \$	9,2 \$	16,4 \$	5,3 \$	15,4 \$	12,9 \$	16,7 \$	8,4 \$

1) Les VAR de fin d'exercice et moyenne sont inférieures au total de la VAR des différents risques de marché en raison de la réduction du risque résultant de la diversification des portefeuilles.

2) Négligeable. Comme la valeur maximale (Haut) et la valeur minimale (Bas) se présentent pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

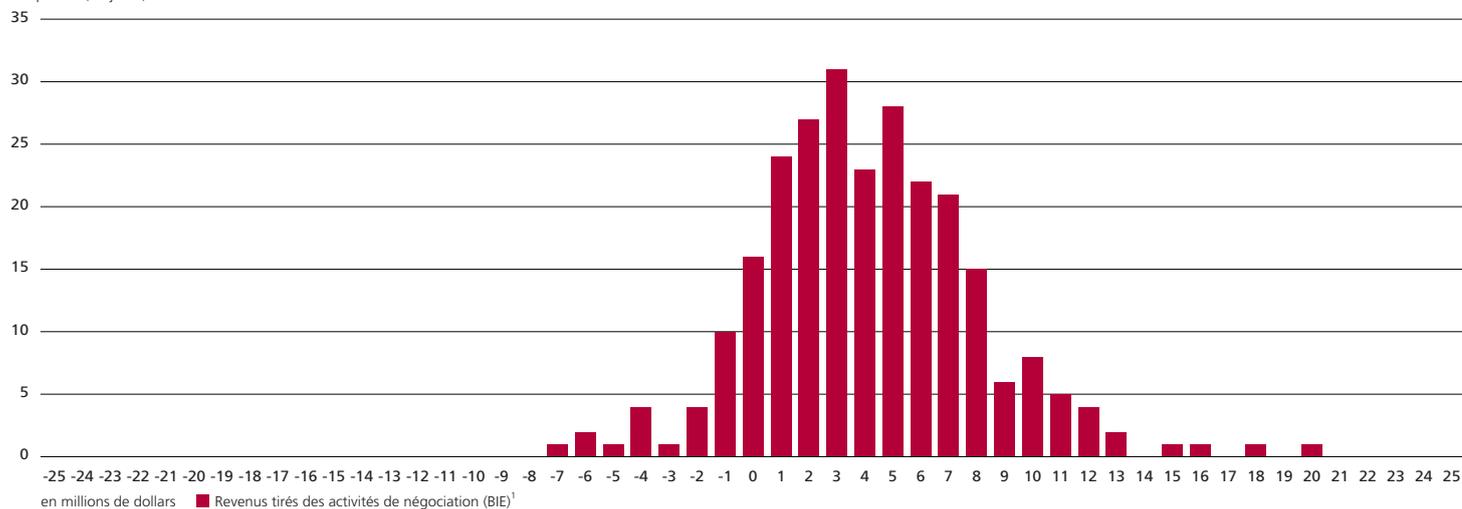
L'histogramme ci-dessous présente la distribution de fréquence des revenus quotidiens tirés des activités de négociation (BIE)¹ pour l'exercice 2003. Des revenus ont été tirés des activités de négociation pendant 85 % des jours en 2003, contre 74 % en 2002 et 81 % en 2001. Les pertes découlant des activités de négociation n'ont jamais dépassé la VAR pendant l'exercice. Les revenus quotidiens moyens

tirés des activités de négociation se sont établis à 3,7 M\$ pour l'exercice 2003, contre 2,5 M\$ pour 2002 et 4,4 M\$ pour 2001.

Le graphique d'essais à rebours des revenus tirés des activités de négociation et de la VAR ci-dessous compare les revenus quotidiens réels des activités de négociation en 2003 (BIE)¹ et les mesures de VAR le jour précédent.

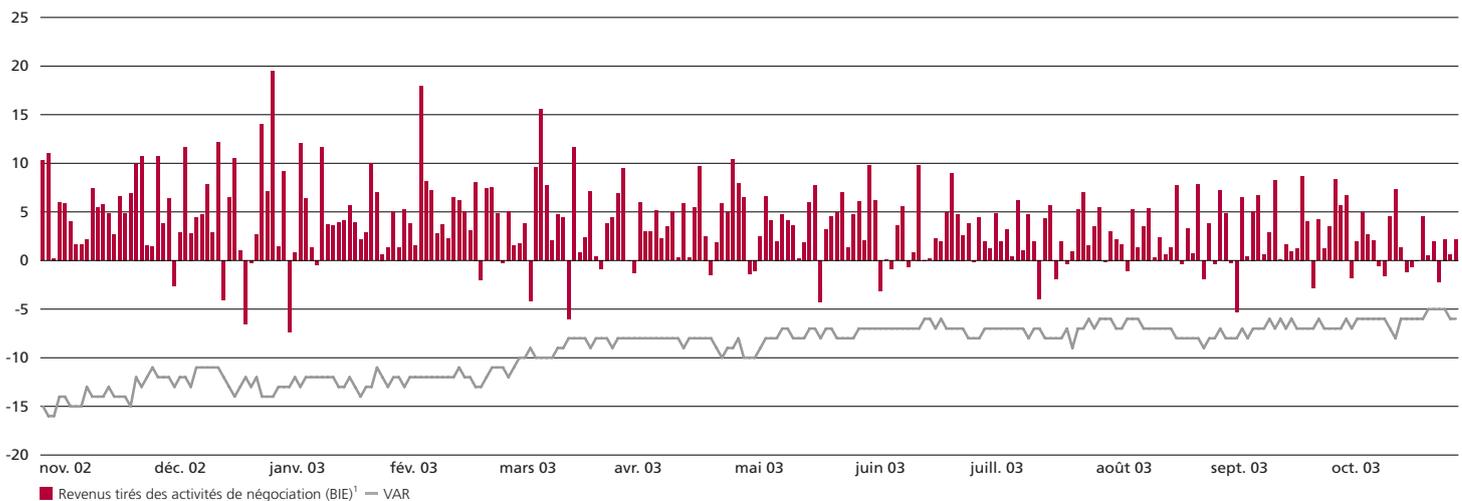
Distribution de fréquence des revenus quotidiens tirés des activités de négociation en 2003

Fréquence (en jours)



Essais à rebours des revenus tirés des activités de négociation c. la VAR

en millions de dollars



1) La direction passe en revue le revenu net d'intérêts, y compris les revenus tirés des activités de négociation sur une base d'imposition équivalente (« BIE »), comme expliqué à la section Mode de présentation de l'information de la CIBC. Les revenus tirés des activités de négociation présentés dans ces graphiques comprennent un rajustement de 118 M\$ pour l'exercice afin de tenir compte de la BIE.

Activités autres que de négociation

La CIBC gère les risques de marché découlant de ses services bancaires de détail, de ses portefeuilles de placements et d'autres activités qui ne sont pas des activités de négociation. La CIBC crée et offre une vaste gamme de produits de détail assortis de diverses caractéristiques de risque du marché. Les changements des conditions liées au marché, le comportement des clients et la pression exercée par les concurrents peuvent avoir une incidence sur le risque de marché et les marges de détail provenant de ces produits. Le risque de change découlant des actifs et des passifs structurels au bilan ainsi que des participations dans des établissements étrangers est également pris en compte dans les activités autres que de négociation.

La composition des risques du portefeuille autre que de négociation, par catégorie de risque et risque total (exclusion faite du portefeuille de placements), figure dans le tableau ci-après de la VAR par catégorie de risque. Ces risques sont liés entre eux et l'effet de diversification reflète la réduction du risque attribuable au regroupement en portefeuilles des différentes positions. Au cours de l'exercice 2003, les niveaux de risque ont été en général moins élevés qu'en 2002, la réduction ayant surtout trait au risque de taux d'intérêt, ce qui est conforme à notre stratégie de maintenir un risque directionnel limité au chapitre de l'écart entre l'actif et le passif.

VAR PAR CATÉGORIE DE RISQUE – PORTEFEUILLE AUTRE QUE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003				2002			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	43,0 \$	49,9 \$	64,4 \$	32,7 \$	57,8 \$	65,4 \$	89,0 \$	46,9 \$
Risque d'écart de crédit	3,3	4,0	6,9	2,6	3,9	2,2	3,9	1,3
Risque lié aux actions	2,4	2,9	5,7	1,5	3,8	2,9	5,3	1,7
Risque de change	0,7	1,8	5,2	0,7	1,0	0,6	1,7	0,1
Effet de diversification ¹	(7,3)	(9,6)	N ²	N ²	(9,1)	(5,9)	N ²	N ²
Risque total	42,1 \$	49,0 \$	63,7 \$	31,8 \$	57,4 \$	65,2 \$	88,6 \$	47,0 \$

1) Les VAR de fin d'exercice et moyenne sont inférieures au total de la VAR des différents risques de marché en raison de la réduction du risque résultant de la diversification des portefeuilles.

2) Négligeable. Comme la valeur maximale (Haut) et la valeur minimale (Bas) se présentent pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la gestion de l'actif et du passif et aux activités des filiales nationales et étrangères. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées offertes quant aux produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques. Les instruments dérivés sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir les risques prévus.

La note 13 afférente aux états financiers consolidés contient un aperçu du risque de taux d'intérêt total du portefeuille autre que de négociation de la CIBC au 31 octobre 2003. Les actifs et passifs au bilan et hors bilan sont présentés selon des périodes de référence fondées sur la date la plus rapprochée de l'échéance ou de la réévaluation contractuelle. Cette position de risque de taux d'intérêt déclaré correspond uniquement au risque auquel la CIBC est exposée à une date donnée. Ce risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou la levée d'autres options, et de la nature de la gestion par la CIBC des divers portefeuilles auxquels se rattache la position de risque de taux d'intérêt consolidée. Compte tenu du profil des échéances et des réévaluations consolidées de la CIBC au 31 octobre 2003, après rajustement pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs, une hausse immédiate de 1 % des taux d'intérêt pour toutes les échéances augmenterait d'environ 41 M\$ le bénéfice net après impôts au cours des 12 prochains mois et réduirait de quelque 322 M\$ les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, mesurés selon une valeur actualisée.

Risque de change

Le risque de change du portefeuille autre que de négociation découle essentiellement des actifs et passifs structurels qui y sont inscrits ainsi que des participations dans des établissements étrangers. En ce qui a trait à sa position de change structurelle, l'approche de la CIBC vise à assurer un risque minime.

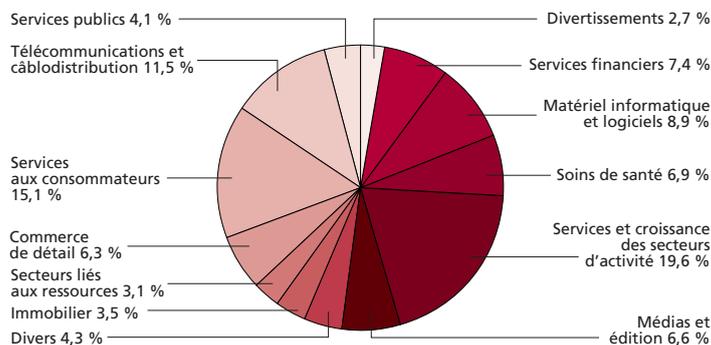
Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle principalement des activités de banque d'affaires ainsi que de produits de détail liés à des actions, y compris les options intégrées, et des couvertures connexes.

Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont des swaps sur actions, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

Portefeuille de placements

Les placements dans les portefeuilles actifs et stratégiques des services de banque d'affaires de la CIBC s'élevaient à 2,5 G\$. Le portefeuille actif consiste en 2,2 G\$ de titres d'emprunt, de titres de participation et de placements dans des fonds d'actions privés. Ce portefeuille a reculé de 12 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de la combinaison des radiations et des efforts de vente qui ont été faits pour réduire l'exposition à ce type de placement. Le portefeuille est diversifié du point de vue sectoriel, comprenant des titres de 13 secteurs d'activité différents.

Diversification du portefeuille de placements actif des services de banque d'affaires par secteur d'activité¹

1) La classification ci-dessus représente les pourcentages de placements en titres d'emprunt et titres de participation par secteur d'activité, y compris les entités émettrices sous-jacentes des placements.

Instruments dérivés sur marchandises non négociés en bourse

La CIBC contrôle et gère le risque lié aux instruments dérivés sur marchandises grâce à ses méthodes de VAR et d'essais sous contrainte décrites précédemment. Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments dérivés en fonction de l'échéance des contrats sur marchandises non négociés en bourse.

en millions de dollars, au 31 octobre 2003	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins de un an	338 \$	(354) \$	(16) \$
Échéance de 1 an à 3 ans	285	(247)	38
Échéance de 4 à 5 ans	108	(133)	(25)
Échéance à plus de 5 ans	533	(577)	(44)
Juste valeur brute des contrats	1 264 \$	(1 311) \$	(47) \$

Au cours de l'exercice, la CIBC était exposée à des risques liés à des instruments dérivés sur l'énergie et d'autres marchandises. Dans la mesure du possible, la CIBC vérifie indépendamment la juste valeur des positions en fonction de prix établis par d'autres sources. Si ces prix ne sont pas accessibles, la CIBC aura recours à

des techniques de création de modèles approuvées indépendamment ou à d'autres méthodes d'évaluation. Le tableau ci-dessous résume les sources d'établissement de la juste valeur des risques liés aux marchandises.

SOURCES D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR

en millions de dollars, au 31 octobre 2003	Juste valeur brute des contrats				Total 2003	Total 2002
	Échéance à moins de un an	Échéance de 1 an à 3 ans	Échéance de 4 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans		
Sources d'établissement de la juste valeur						
Prix établis par des sources externes	(16)\$	38 \$	(22)\$	(53)\$	(53)\$	(26)\$
Prix obtenus grâce à des modèles financiers ou à d'autres méthodes d'évaluation	–	–	(3)	9	6	(53)
	(16)\$	38 \$	(25)\$	(44)\$	(47)\$	(79)\$

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Infrastructure

Le groupe TGBR est responsable de la gestion des liquidités au sein de la CIBC à l'échelle mondiale. Le cadre de gestion établi consiste en des politiques, des limites recommandées et des structures de surveillance indépendantes régissant les principaux centres de financement régionaux et filiales d'exploitation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Comme la CIBC mène ses activités dans différentes administrations et par l'entremise de diverses filiales, le cadre de gestion des liquidités est conçu pour assurer le respect de toutes les restrictions réglementaires gouvernementales applicables et veiller à ce que chaque région et chaque filiale dispose de liquidités appropriées.

Politiques, procédures et normes

Les politiques et les normes de la CIBC régissant les liquidités sont revues et approuvées tous les ans par le comité de gestion du risque. Des directives sont établies quant aux stocks d'actifs liquides minimaux, aux mesures de diversification du financement et aux sorties de fonds nettes en dollars canadiens et en devises. Les politiques, procédures et normes régissent les exigences en matière de mesure et définissent les limites approuvées au chapitre des liquidités. Le conseil est informé des conditions actuelles et éventuelles des liquidités, des mesures de surveillance continues et de la mise en application d'outils de mesure améliorés.

Mesure, surveillance et contrôle

La mesure des liquidités est essentielle pour réduire le risque d'illiquidité grâce à une répartition prudente des échéances des passifs pour faire en sorte que les sorties nettes de fonds puissent être gérées en tout temps. La mesure des liquidités de la CIBC reflète les estimations et les jugements de la direction relativement au comportement des clients dans certaines conditions de marché.

La CIBC s'est dotée de systèmes de mesure pour surveiller quotidiennement les rentrées et sorties de fonds réelles et prévues au bilan et hors bilan. Ces systèmes produisent des rapports de liquidité détaillés, sous réserve d'une surveillance et d'un examen indépendants.

La CIBC maintient et met à jour périodiquement un plan d'urgence en matière de liquidités afin de répondre aux événements sous contrainte. Bien que le cadre de gestion du risque d'illiquidité permette de répondre aux besoins courants de financement quotidien, les effets des événements sous contrainte sont mesurés au moyen d'analyses de scénarios qui sont effectuées régulièrement relativement aux hypothèses de flux de trésorerie. Les scénarios sont conçus pour mesurer l'incidence potentielle de conditions de marché anormales sur le profil de risque d'illiquidité et mieux comprendre les risques possibles d'illiquidité.

Sources et stratégies de financement à terme

La CIBC obtient du financement au moyen de sources de détail et de gros. L'accès aux sources de financement de gros et le coût de ce financement dépendent de divers facteurs, dont les cotes de solvabilité. Au cours du dernier exercice, les écarts de financement de gros de la CIBC ont très peu changé.

Conformément aux stratégies de réduction du risque d'illiquidité, la CIBC a continué d'élargir et de diversifier ses sources de financement par client, devise, type d'emplacement et emplacement géographique. Notamment, la CIBC a augmenté ses sources de financement à terme comportant une vaste gamme de profils d'échéance et d'instruments de financement.

Les dépôts de particuliers demeurent la principale source d'un financement de détail fiable pour le bilan. Au 31 octobre 2003, les dépôts de particuliers en dollars canadiens totalisaient 69,2 G\$.

En plus d'émettre des titres d'emprunt de gros non garantis, la CIBC a titrisé divers actifs financiers, y compris des débiteurs de cartes de crédit et des prêts hypothécaires à l'habitation garantis par le gouvernement, qui ont été titrisés par la création et la vente de titres adossés à des créances immobilières. Pour 2003, le financement reçu de ces programmes de titrisation totalisait 5,3 G\$.

La CIBC traite également le risque d'illiquidité éventuel par le maintien de groupes distincts financés à terme d'actifs liquides non grevés et de grande qualité. Ces actifs liquides peuvent être vendus ou donnés en garantie d'emprunts, assurant ainsi une source immédiate de liquidités. Au 31 octobre 2003, les actifs

liquides au bilan comprenaient 0,9 G\$ d'espèces, 54,9 G\$ de valeurs mobilières et 9,5 G\$ de dépôts auprès de banques. À la fin de l'exercice, la CIBC disposait également de valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente totalisant 19,8 G\$.

Dans le cours normal des affaires de la CIBC, certains actifs sont donnés en garantie dans le cadre de la gestion des garanties, y compris les conventions de rachat et les prêts sur titres. Au 31 octobre 2003, les actifs donnés en garantie s'élevaient à 32,8 G\$, comme indiqué à la note 25 afférente aux états financiers consolidés. Une politique de nantissement à l'échelle de la CIBC a été élaborée conformément à la ligne directrice du BSIF.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Infrastructure

Dans le cadre de la structure de contrôles internes intégrés de la CIBC, il incombe aux entreprises d'assurer la gestion quotidienne du risque opérationnel propre à toutes les activités de la CIBC. Le groupe TGBR est responsable de la mesure, de la surveillance et du contrôle du risque opérationnel à l'échelle de la CIBC, en plus de veiller à ce que les entreprises gèrent ce risque conformément aux politiques, procédures et normes approuvées par le comité de vérification et le comité d'exploitation et d'administration en 2003.

Le comité d'exploitation et d'administration oriente la gestion du risque opérationnel et surveille l'efficacité de la structure des contrôles internes de la CIBC selon les paramètres et les objectifs stratégiques établis par l'équipe de haute direction. L'équipe de haute direction doit rendre compte au conseil d'administration et au comité de vérification du maintien d'un environnement de contrôles internes efficace et rigoureux procurant une assurance raisonnable que le risque opérationnel est géré avec prudence et que la structure des contrôles internes est efficace.

À cet égard, les entreprises reçoivent l'appui des groupes d'infrastructure de la CIBC, en maintenant un processus d'auto-évaluation complet qui englobe la mesure, la surveillance et le contrôle de l'efficacité des contrôles. Les résultats de cette auto-évaluation sont présentés au conseil d'administration, au comité de vérification, à l'équipe de haute direction et au comité d'exploitation et d'administration. La fonction indépendante de vérification interne de la CIBC joue aussi un rôle important dans le processus de gouvernance en informant régulièrement le comité de vérification, l'équipe de haute direction et le comité d'exploitation et d'administration de l'efficacité et de l'observation des politiques, procédures et normes de contrôle interne.

Politiques, procédures et normes

La CIBC s'est dotée d'un ensemble exhaustif de politiques, procédures et normes conçues pour mesurer, surveiller et contrôler le risque opérationnel lié aux gens, aux processus et aux systèmes et pour favoriser une structure de contrôles internes saine à l'échelle de la CIBC. Le risque opérationnel lié aux gens est atténué par les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines, et celui lié aux processus, par des contrôles procéduraux. Quant au risque opérationnel lié aux systèmes, il est géré au moyen de contrôles régissant la mise au point de systèmes et la gestion du changement. Par conséquent, les gens, les processus et les systèmes sont gérés de façon que ce risque soit maintenu à des niveaux acceptables, selon la stratégie de la CIBC et l'environnement dans lequel elle évolue.

Même si le risque opérationnel peut être réduit au minimum au moyen d'une structure de contrôles internes saine, il ne peut jamais être entièrement éliminé. Dans le cas où le risque se traduirait par une perte, la CIBC cherchera

à couvrir cette perte à même son bénéfice, son capital et, selon le type de perte, au moyen d'assurances. En outre, le risque de perte catastrophique est couvert par des programmes permettant d'éviter ou de contrôler les risques, qui réduisent la probabilité ou la gravité potentielle de telles pertes à des niveaux acceptables. La CIBC maintient un programme complet d'assurance d'entreprise qui vise à protéger son bénéfice contre des pertes graves possibles pouvant découler d'activités criminelles, des pertes de biens ou de dommages à des biens et des pertes attribuables à la responsabilité civile. La CIBC évalue chaque type de protection selon une analyse coûts-avantages. La CIBC a également mis en œuvre un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation pour assurer le maintien de ses fonctions commerciales principales et le rétablissement efficace et efficient de ses activités normales en cas de catastrophe importante imprévue qui toucherait son exploitation. Le programme de continuité de l'exploitation est régulièrement mis à jour et il a été mis en œuvre pendant plusieurs événements qui se sont produits en 2003, dont l'épidémie de SRAS et la panne électrique d'août 2003 en Ontario et dans certaines régions des États-Unis. Les programmes d'assurance, de continuité de l'exploitation et autres programmes connexes de la CIBC sont supervisés par le groupe TGBR.

Mesure, surveillance et contrôle

La CIBC a élaboré et continue d'améliorer une méthode de mesure du risque opérationnel dans le but d'obtenir l'approbation des organismes de réglementation pour attribuer le capital de risque opérationnel selon la méthode « Advanced Measurement Approach » relativement aux propositions de l'accord sur le capital de la Banque des règlements internationaux (BRI) qui seront en vigueur le 1^{er} novembre 2006. Cette méthode de mesure utilise des renseignements historiques sur les pertes, s'ils sont disponibles, ainsi que des analyses de scénarios pour générer la fréquence et la gravité des pertes. La fréquence et la gravité des pertes (ou pertes prévues combinées) servent à déterminer la composante risque opérationnel du capital économique qui est attribué à l'ensemble des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure de la CIBC. Conformément aux propositions de la BRI, la méthode de mesure du risque opérationnel de la CIBC attribue le capital de ce risque aux pertes prévues découlant des types d'événements suivants :

- la responsabilité juridique (à l'égard de tiers, de clients et d'employés);
- le remboursement de sommes aux clients;
- le non-respect de la réglementation et des lois fiscales et la non-conformité;
- la perte de biens ou les dommages à des biens;
- les erreurs de traitement des opérations;
- le vol, la fraude et autres activités non autorisées.

GESTION DU CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Infrastructure

La solidité du capital est essentielle à la sécurité et à la viabilité de la CIBC. Elle protège les déposants et les créanciers de la CIBC contre les risques inhérents aux diverses activités de la CIBC, et elle lui permet de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes et de maintenir une bonne cote de solvabilité, facilitant ainsi l'emprunt de capitaux et le financement à des conditions intéressantes.

Le groupe TGBR est responsable de la gestion du capital des entités juridiques de la CIBC et de la Banque dans son ensemble en plus d'assurer que la capitalisation de la CIBC est toujours appropriée.

Politiques, procédures et normes

Diverses politiques et lignes directrices connexes, approuvées chaque année par le conseil, ont pour but d'assurer l'équilibre entre la nécessité d'avoir une bonne capitalisation et celle d'avoir une structure du capital rentable.

Gestion des ressources en capital

Conformément à ses politiques et lignes directrices, la CIBC rééquilibre continuellement son capital par le rachat et le refinancement d'actions privilégiées et de débetures. Voici les principales initiatives réalisées en 2003 au chapitre du capital :

Émission

- Actions privilégiées : le 29 janvier 2003, la CIBC a émis 250 M\$ d'actions privilégiées de catégorie A, série 26, à dividende non cumulatif de 5,75 %, et le 22 septembre 2003, 300 M\$ d'actions privilégiées de catégorie A, série 27, à dividende non cumulatif de 5,60 %.
- Titres secondaires : le 20 janvier 2003, la CIBC a émis un montant en capital de 250 M\$ de titres secondaires, 4,75 %, venant à échéance le 21 janvier 2013.

Rachat

- Actions privilégiées : le 31 juillet 2003, la CIBC a racheté la totalité des 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 14, à dividende non cumulatif en circulation au prix de 26,00 \$ l'action, incluant une prime de rachat de 1,00 \$ l'action, pour un montant total de 208 M\$.
- Titres secondaires : le 4 mars 2003, la CIBC a racheté ses débetures à taux variable venant à échéance le 4 mars 2008, d'un montant en capital de 50 M\$. Le 19 mai 2003, CIBC World Markets plc de Londres, au Royaume-Uni, filiale en propriété exclusive de la CIBC, a racheté ses billets subordonnés à taux variable, série A, (125 M\$US) et série B (125 M\$US) venant à échéance le 19 mai 2008.

Mesure, surveillance et contrôle**Capital réglementaire**

Les exigences en matière de capital réglementaire sont assujetties aux lignes directrices du BSIF. Le total du capital réglementaire est la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie, moins certaines déductions.

Les éléments constitutifs du capital réglementaire de la CIBC sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le capital de première catégorie a augmenté de 1 492 M\$ en 2003, ce qui reflète l'incidence du capital généré à l'interne et l'effet net de l'émission et des rachats d'actions privilégiées. Le capital de deuxième catégorie a reculé de 578 M\$ par rapport à 2002, ce qui est surtout attribuable à l'effet net de l'émission et des rachats de titres secondaires. Dans l'ensemble, le total du capital réglementaire de la CIBC a progressé de 869 M\$ en 2003.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003	2002	2001
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires	2 950 \$	2 842 \$	2 827 \$
Surplus d'apport	50	26	–
Bénéfices non répartis	7 421	6 377	6 774
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	3 132	2 759	2 299
Part des actionnaires sans contrôle des filiales	21	111	249
Écart d'acquisition	(1 045)	(1 078)	(400)
	12 529	11 037	11 749
Capital de deuxième catégorie			
Débetures perpétuelles	488	594	638
Actions privilégiées – autres ¹	225	329	–
Autres débetures (déduction faite de l'amortissement)	2 621	2 900	3 259
Provision générale pour pertes sur créances ²	1 018	1 107	1 137
	4 352	4 930	5 034
Total du capital de première et de deuxième catégorie	16 881	15 967	16 783
Déductions liées à la titrisation	(299)	(174)	(396)
Placements dans des filiales non consolidées et autres placements importants	(1 417)	(1 497)	(787)
Total du capital disponible à des fins réglementaires	15 165 \$	14 296 \$	15 600 \$

1) Représente le montant des actions privilégiées à dividende non cumulatif en sus de 25 % du capital de première catégorie.

2) En date du 31 octobre 2001, le montant maximal de la provision générale pour pertes sur créances pouvant être incluse dans le capital de deuxième catégorie a été augmenté à 0,875 % de l'actif pondéré en fonction du risque.

Actif pondéré en fonction du risque

L'actif pondéré en fonction du risque découlant du risque de crédit est calculé en appliquant les facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF à tous les actifs au bilan et aux risques hors bilan. L'actif pondéré en fonction du risque reflétant le risque de marché dans le portefeuille de négociation est calculé selon les modèles de simulation de la VAR de la CIBC approuvés par le BSIF.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, l'actif pondéré en fonction du risque de la CIBC s'élevait à 116,3 G\$ au 31 octobre 2003.

ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DU RISQUE

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003 Montant	Montants pondérés en fonction du risque		
		2003	2002	2001
Actif au bilan				
Liquidités	10 454 \$	804 \$	1 027 \$	1 685 \$
Valeurs émises ou garanties par le Canada, les provinces et les municipalités, et par les banques et les gouvernements de l'OCDE	37 834	253	426	810
Autres valeurs	32 668	3 611	5 049	4 433
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	19 829	957	464	758
Prêts au Canada, à des provinces, des territoires et des municipalités, et à des banques et des gouvernements de l'OCDE ou garantis par ceux-ci	4 758	292	504	327
Prêts hypothécaires	74 493	25 356	22 570	19 501
Autres prêts	54 683	54 657	60 933	63 239
Acceptations	5 139	4 348	5 557	7 485
Autres actifs	37 289	8 641	7 832	7 463
Total de l'actif au bilan	277 147 \$	98 919 \$	104 362 \$	105 701 \$
Instruments hors bilan				
Ententes relatives au crédit				
Marges de crédit	79 837 \$	4 677 \$	7 601 \$	9 121 \$
Garanties et lettres de crédit	8 487	4 456	4 758	4 620
Prêt de valeurs	27 156	190	133	242
Divers	362	357	367	310
	115 842	9 680	12 859	14 293
Dérivés	1 331 158	5 128	5 476	6 072
Total des instruments hors bilan	1 447 000 \$	14 808 \$	18 335 \$	20 365 \$
Total de l'actif pondéré en fonction du risque avant rajustements au titre du risque de marché		113 727 \$	122 697 \$	126 066 \$
Ajout : risque de marché des activités de négociation ¹⁾		2 613	3 838	3 872
Total de l'actif pondéré en fonction du risque		116 340 \$	126 535 \$	129 938 \$

1) En vertu de l'accord sur le capital de 1998 de la BRI, les actifs de négociation doivent être pris en compte dans le calcul du risque de marché.

Ratios du capital réglementaire

Les ratios du capital réglementaire sont déterminés en divisant le capital de première catégorie et le total du capital réglementaire par le montant calculé de l'actif pondéré en fonction du risque. Au 31 octobre 2003, le ratio du capital de première catégorie de la CIBC était de 10,8 %, et le ratio du total du capital réglementaire, de 13,0 %. Ces ratios sont de beaucoup supérieurs aux ratios cibles du BSIF de 7 % pour le capital de première catégorie et de 10 % pour le total du capital réglementaire. Les ratios cibles du capital réglementaire présentés à la section Mesures de rendement ont été établis conformément aux politiques de la CIBC en matière de capital. Les institutions financières doivent

également satisfaire à un test de ratio actif/fonds propres. Le ratio de la CIBC était de 17,6 fois, soit dans les limites du ratio maximal de la CIBC permis par le BSIF.

RATIOS DE CAPITAL ET RATIO ACTIF/FONDS PROPRES

Aux 31 octobre	2003	2002	2001
Capital de première catégorie	10,8 %	8,7 %	9,0 %
Total du capital	13,0 %	11,3 %	12,0 %
Ratio actif/fonds propres	17,6x	18,3x	17,7x

ACCORD DE BÂLE II SUR LES FONDS PROPRES

Les organismes de réglementation bancaire, sous les auspices du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, planifient l'adoption de nouvelles règles visant à améliorer la mesure du risque et la sensibilité des activités au bilan et hors bilan. Ces changements permettront de mieux aligner le capital réglementaire et le capital économique, à savoir les fonds propres nécessaires en raison du risque sous-jacent de l'actif ou de l'activité. Ainsi, pour la première fois, une charge de capital pour le risque opérationnel sera incluse dans le capital réglementaire. Ces nouvelles règles offriront aux organismes de réglementation bancaire un plus grand pouvoir discrétionnaire quant à l'augmentation ou à la réduction

des exigences en matière de fonds propres selon les circonstances s'appliquant à chaque banque. En outre, les nouvelles règles nécessiteront une plus grande transparence quant à l'information sur la gestion du risque bancaire portant sur la suffisance du capital.

Le Comité, dont fait partie le BSIF, décidera du cadre général et du calendrier de mise en application. La mise en application au Canada sera déterminée par le BSIF. Les nouvelles règles entraîneront d'importants changements dans les données, les systèmes et les activités de gestion du risque. La CIBC se prépare en vue de ces changements qui devraient entrer en vigueur le 1^{er} novembre 2006.

Environnement de l'entreprise

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'économie nord-américaine a démarré lentement en 2003, mais la reprise semblait amorcée au deuxième semestre de l'année. La plupart des marchés des capitaux ont progressivement fait état de perspectives de plus en plus optimistes, tout en devant composer avec un certain nombre de perturbations sur la voie de la reprise.

L'économie canadienne a connu une croissance anémique jusqu'au mois de juin, mais des signes de redressement sont apparus au cours de l'été. Le marasme dans le secteur de la fabrication américain a nuí aux exportations canadiennes et aux dépenses d'investissement des entreprises. Une série de perturbations, comme l'épidémie de SRAS et les craintes liées à la maladie de la vache folle, ont contribué au léger resserrement du PIB au deuxième trimestre, et les feux de forêt dans l'Ouest canadien ainsi que la panne d'électricité en Ontario ont pesé lourdement sur les résultats du troisième trimestre. Malgré tout, les bénéfices à la Bourse de Toronto (« TSX ») ont enregistré une hausse marquée par rapport à l'exercice précédent, sous l'impulsion des secteurs de l'énergie, des services financiers et des télécommunications et du ralentissement des pertes dans le secteur de la technologie. La Bourse de New York (« NYSE ») a présenté un rendement supérieur à celui de la TSX, notamment après la guerre en Irak.

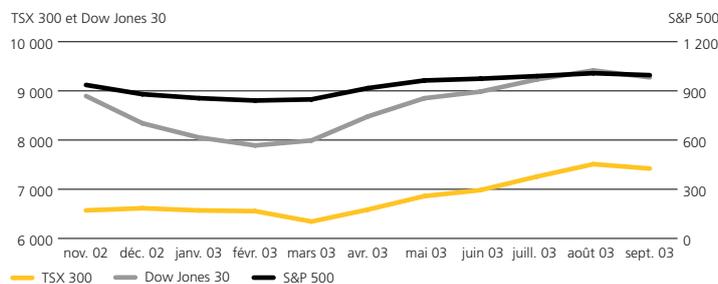
Une pointe d'inflation a amené la Banque du Canada à augmenter son taux de financement à un jour d'un demi-point de pourcentage pendant le premier semestre de 2003. La Banque a par la suite réduit ce taux face au repli de l'inflation, en raison de la faiblesse de l'économie et du fait que la fermeté du dollar canadien semblait vouloir continuer à nuire aux exportations.

Les taux d'intérêt à court et à long terme étant rétrospectivement faibles, les emprunts et les dépenses des consommateurs canadiens sont demeurés sains et les mises en chantier comme les ventes d'habitations ont progressé. Ces facteurs ont contribué au dynamisme de la demande de prêts hypothécaires et de produits de crédit à la consommation offerts par la CIBC.

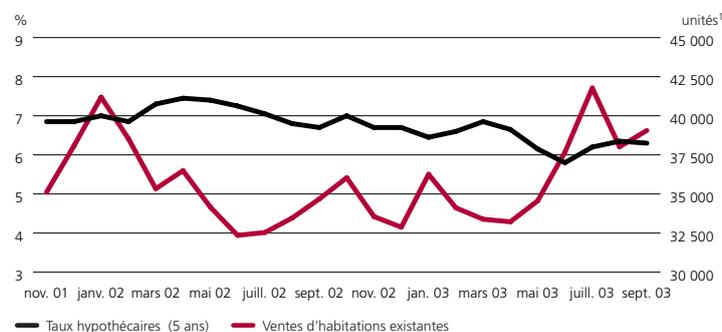
Aux États-Unis, la faiblesse passagère du secteur manufacturier, les incertitudes liées à la guerre ainsi que la hausse des coûts de l'énergie ont affaibli les marchés boursiers et la croissance économique au début de l'exercice. Les actions ont repris du poil de la bête à la fin des hostilités intenses, mais les volumes de négociation et d'émission sont restés hésitants, ce qui a nuí à l'entreprise de marchés financiers de la CIBC aux États-Unis. Les écarts relatifs aux obligations de sociétés et aux titres d'emprunt à rendement élevé se sont rétrécis par suite de l'amélioration des bénéfices et des flux de trésorerie. Le déclin des dépenses d'investissement des entreprises des deux dernières années a finalement pris fin, l'amélioration du marché du crédit en Amérique du Nord favorisant les activités de prêts aux grandes entreprises de la CIBC.

La faiblesse soutenue des taux d'intérêt, la hausse des prêts sur la valeur nette de la propriété et une nouvelle ronde de réductions d'impôt ont accéléré la croissance économique américaine pendant le printemps et l'été. Cependant, l'absence de croissance de l'emploi a quelque peu comprimé les mesures de la qualité du crédit à la consommation aux États-Unis et explique le faible niveau historique de confiance des consommateurs dans les sondages. Le déficit commercial à la hausse a ébranlé le dollar américain en 2003, le dollar canadien y contribuant du fait de son appréciation la plus rapide et la plus forte de tout temps.

Indices boursiers



Taux hypothécaires et ventes d'habitations existantes



1) Source : L'Association canadienne de l'immobilier

Perspectives

La croissance économique devrait être modérée tant au Canada qu'aux États-Unis en 2004, soit de 3 % à 4 % pour le PIB réel. L'incidence des récentes réductions d'impôt et des réductions à venir aux États-Unis s'estompant et la création plutôt modérée d'emplois devraient freiner les gains du secteur des biens de consommation. En outre, le secteur du commerce canadien souffrira de la fermeté de la devise nationale sur le plan de la concurrence, et la nécessité de mettre en œuvre des mesures de réduction des coûts entravera la croissance de l'emploi. Aucune amélioration importante du taux de chômage n'est d'ailleurs prévue au Canada ni aux États-Unis.

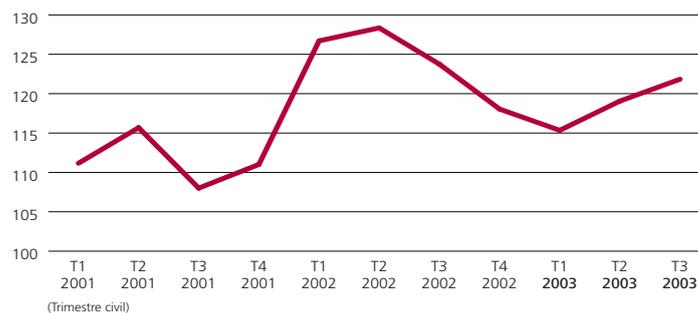
Le ralentissement continu du marché de l'emploi et les faibles taux d'utilisation de la capacité de production devraient maintenir une pression à la baisse sur l'inflation tant au Canada qu'aux États-Unis. Pour cette raison, la Réserve fédérale américaine sera en mesure de garder les taux d'intérêt très bas afin de soutenir la reprise.

Même si l'on s'attend à ce que l'économie canadienne soit plus forte qu'en 2003, il est possible que la Banque du Canada abaisse les taux d'intérêt à court terme pour freiner la hausse de la devise canadienne afin de ne pas nuire davantage aux exportations. Les taux d'intérêt à plus long terme devraient aussi reculer si les hausses de taux, maintenant intégrées à la courbe de rendement, devaient ne pas se matérialiser.

Après une saine reprise à ce jour, les marchés boursiers pourraient de nouveau connaître une croissance économique ralentie aux États-Unis au début de l'an prochain. Les rendements moins élevés des obligations et les perspectives d'une reprise soutenue des bénéficiaires jusqu'en 2005 devraient, toutefois, mener à la prochaine étape de la reprise des marchés financiers ainsi qu'à une autre amélioration de la qualité du crédit des entreprises tout en contribuant à la hausse de la demande dans le secteur du crédit aux entreprises au Canada.

La faiblesse des marchés canadiens de l'emploi pourrait ralentir la croissance des emprunts des consommateurs et exercer également une légère pression à la baisse sur la qualité du crédit des ménages. Les épargnants transféreront progressivement les fonds de leurs comptes de chèques et de dépôt et d'autres instruments à revenu fixe à court terme dans des titres et des actions à plus long terme.

Indice de confiance des consommateurs^{1, 2}



1) Fondé sur les données disponibles au moment de la préparation du rapport annuel.

2) Source : The Conference Board of Canada

CADRE RÉGLEMENTAIRE

La CIBC est assujettie à un cadre juridique et réglementaire complexe et changeant au Canada et dans d'autres pays. Les principaux organismes de réglementation sont les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada et les gouvernements des États-Unis et des autres pays où la CIBC fait affaire. Les activités de la CIBC sont également réglementées par les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières, comme les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la *Securities and Exchange Commission* (« SEC ») des États-Unis, les Bourses, telles que la TSX et la NYSE, et d'autres organismes d'autorégulation. Les faits nouveaux importants en matière de réglementation qui ont touché la CIBC en 2003 sont décrits ci-après.

Faits nouveaux en matière de réglementation de la gouvernance

Les organismes de réglementation du Canada et des États-Unis ont encore adopté de nouvelles lois relativement à la gouvernance, à l'information continue et à la responsabilité des dirigeants et des administrateurs.

Aux États-Unis, la SEC a mis en œuvre bon nombre des dispositions de la loi Sarbanes-Oxley qui, entre autres, ont entraîné la révision des lois américaines sur les valeurs mobilières régissant la responsabilité des dirigeants et des administrateurs, la divulgation de renseignements par les sociétés et la hausse des pénalités en cas de manquement aux lois sur les valeurs mobilières. La NYSE a aussi proposé de nouvelles règles à l'égard des normes de gouvernance.

Au Canada, bon nombre d'organismes provinciaux de réglementation du commerce des valeurs mobilières ont proposé des règles sur les responsabilités du comité de vérification et l'attestation des rapports financiers par le chef de la direction et le chef des finances ainsi que des lignes directrices à l'égard

de la gouvernance. Ces propositions découlent de la loi Sarbanes-Oxley, y compris la mise en œuvre des règles de la SEC et les normes de la NYSE sur la gouvernance.

La CIBC évalue, examine et, le cas échéant, améliore constamment ses processus de conformité pour tenir compte des faits nouveaux en matière de réglementation. Pour une description des initiatives de la CIBC en matière de gouvernance en 2003, se reporter à la section Gouvernance.

Accord de Bâle II

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire examine actuellement, de concert avec les organismes de réglementation du Canada et d'autres pays, des propositions visant à modifier les exigences de fonds propres des banques. La CIBC travaille à la mise en application de ces modifications. Pour plus de détails, se reporter à la section Accord de Bâle II sur les fonds propres.

Fusions des grandes banques

Le 23 juin 2003, le gouvernement du Canada a publié un document d'orientation intitulé « Réponse du gouvernement sur les fusions des grandes banques : Protéger l'intérêt public pour les Canadiens et les entreprises canadiennes ». Ce document a été préparé en réponse aux rapports publiés par le Comité permanent des finances de la Chambre des Communes et le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce sur l'intérêt public visant l'examen des fusions bancaires.

Le gouvernement a annoncé qu'il n'accepterait pas ou n'étudierait pas de propositions de fusion entre les grandes institutions financières d'ici le 30 septembre 2004.

FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ ET DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformité aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis

Les états financiers consolidés de la CIBC, en tant que société canadienne, sont dressés conformément aux PCGR du Canada.

Comme la CIBC est inscrite à la NYSE, ses états financiers consolidés renferment des renseignements supplémentaires présentés par voie de notes, conformément aux PCGR des États-Unis. Les PCGR du Canada et des États-Unis sont, dans une large mesure, semblables. Cependant, lorsqu'ils ne le sont pas,

les PCGR du Canada ont préséance. Les écarts importants sont expliqués et quantifiés à la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

Modifications futures de conventions comptables

L'incidence des plus récentes normes comptables canadiennes qui ont été publiées et qui seront adoptées dans l'avenir est décrite à la note 29 afférente aux états financiers consolidés. L'incidence des plus récentes normes comptables américaines qui ont été publiées et qui seront adoptées dans l'avenir est décrite à la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

TABLE DES MATIÈRES

61	Responsabilité à l'égard de l'information financière
62	Rapport des vérificateurs aux actionnaires
63	Bilans consolidés
64	États consolidés des résultats
65	États consolidés de l'évolution des capitaux propres
66	États consolidés des flux de trésorerie
67	Notes afférentes aux états financiers consolidés
	67 Note 1 – Sommaire des principales conventions comptables
	71 Note 2 – Acquisitions et cessions importantes
	73 Note 3 – Valeurs mobilières
	75 Note 4 – Prêts
	76 Note 5 – Prêts destinés à la vente
	76 Note 6 – Titrisations
	78 Note 7 – Terrains, bâtiments et matériel
	79 Note 8 – Écart d'acquisition et autres actifs incorporels
	80 Note 9 – Autres actifs
	80 Note 10 – Dépôts
	80 Note 11 – Autres passifs
	81 Note 12 – Titres secondaires
	82 Note 13 – Sensibilité aux taux d'intérêt
	83 Note 14 – Capital-actions
	85 Note 15 – Rémunération à base d'actions
	86 Note 16 – Avantages sociaux futurs
	88 Note 17 – Restructuration
	89 Note 18 – Événements du 11 septembre 2001
	89 Note 19 – Contrat avec Air Canada
	90 Note 20 – Impôts sur les bénéfices
	91 Note 21 – Résultat par action
	92 Note 22 – Opérations entre apparentés
	92 Note 23 – Juste valeur des instruments financiers
	96 Note 24 – Instruments financiers dérivés
	99 Note 25 – Engagements, garanties et passifs éventuels
	101 Note 26 – Concentration du risque de crédit
	102 Note 27 – Informations sectorielles
	105 Note 28 – Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis
	109 Note 29 – Modifications futures de conventions comptables canadiennes
	110 Note 30 – Fait postérieur à la date du bilan
111	Principales filiales
112	Information financière annuelle supplémentaire
119	Revue trimestrielle
120	Revue statistique des dix derniers exercices

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation du rapport annuel et des états financiers consolidés qu'il renferme. Les états financiers consolidés ont été dressés conformément à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques*, qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières, Canada (BSIF), les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ils contiennent nécessairement des éléments qui tiennent compte des meilleurs jugements et estimations de la direction. Toutes les informations financières présentées dans le rapport annuel sont conformes à celles des états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité en ce qui a trait à la fiabilité et à l'intégrité des états financiers consolidés, la direction a mis au point et maintient un système complet de contrôles internes qui permet d'assurer que les opérations sont correctement autorisées, que les actifs sont protégés et que les documents financiers sont fiables. Ce système met l'accent sur l'emploi et la formation d'un personnel qualifié et professionnel, sur une communication efficace entre la direction et le personnel et sur l'existence de lignes directrices et de politiques de gestion. Ce système comporte également des politiques sur la conduite de la société ainsi que la vision de la direction sur la structure organisationnelle, qui traduit l'obligation de rendre compte dans des sphères de responsabilité clairement définies. Le système de contrôles internes est passé en revue par le comité de vérification du conseil d'administration de la CIBC.

Le vérificateur principal et son personnel passent en revue les contrôles internes de la CIBC et produisent un rapport à leur égard, y compris les contrôles et la sécurité des systèmes d'information informatisés, l'environnement global du contrôle et les contrôles comptables et financiers. Les membres des différentes unités fonctionnelles et du service de la conformité surveillent les systèmes et procédés permettant d'assurer que les employés respectent les règles établies en matière de conflit d'intérêts et les lois sur les valeurs mobilières. Le vérificateur principal et le responsable de la conformité ont pleinement et librement accès au comité de vérification.

Le comité de vérification se compose d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la CIBC. Il passe en revue les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et le rapport de gestion de la CIBC avec les membres la direction et les vérificateurs des actionnaires, avant qu'ils ne soient approuvés par le conseil d'administration.

En outre, il incombe au comité de vérification d'examiner les placements et les opérations susceptibles de nuire à la CIBC, d'examiner les rapports financiers devant être approuvés par le conseil d'administration avant qu'ils ne soient soumis aux commissions des valeurs mobilières ou autres organismes de réglementation, de passer en revue les principaux jugements et estimations de la direction qui sous-tendent les états financiers et d'approuver les honoraires des vérificateurs des actionnaires.

Ernst & Young s.r.l., vérificateurs des actionnaires, s'attachent à comprendre les contrôles internes et les procédés de présentation de l'information financière de la CIBC afin de planifier et d'exécuter les tests et autres procédés de vérification qu'ils considèrent nécessaires dans les circonstances pour exprimer une opinion dans leur rapport qui suit. Les vérificateurs des actionnaires ont pleinement et librement accès au comité de vérification, avec qui ils discutent de la vérification et des questions qui s'y rapportent.

J.S. Hunkin
Président et
chef de la direction

T.D. Woods
Chef des services financiers

Le 26 novembre 2003

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) au 31 octobre 2003 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de la CIBC au 31 octobre 2003 ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2002 et pour les exercices terminés les 31 octobre 2002 et 2001, avant les reclassements relatifs aux informations sectorielles, comme décrit à la note 27, ont été vérifiés par d'autres vérificateurs, qui ont exprimé une opinion sans restriction sur ces états financiers dans leurs rapports datés tous deux du 27 novembre 2002. Nous avons vérifié les reclassements relatifs aux informations sectorielles pour les états financiers de 2002 et de 2001 et, à notre avis, ces reclassements sont, à tous égards importants, appropriés et ont été appliqués convenablement.

Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés

Toronto, Canada

Le 26 novembre 2003 (le 22 décembre 2003 pour la note 30)

BILANS CONSOLIDÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre

	2003	2002
ACTIF		
Liquidités		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 593 \$	1 300 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	8 861	8 212
	10 454	9 512
Valeurs mobilières (note 3)		
Compte de placement	18 193	20 583
Compte de négociation	52 282	44 628
Substituts de prêts	27	81
	70 502	65 292
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		
	19 829	16 020
Prêts (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	70 014	66 612
Particuliers	23 390	23 163
Cartes de crédit	9 305	7 621
Entreprises et gouvernements	33 177	41 961
Provision pour pertes sur créances	(1 952)	(2 288)
	133 934	137 069
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande (note 23)	22 796	24 717
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 139	6 848
Prêts destinés à la vente (note 5)	1 321	-
Terrains, bâtiments et matériel (note 7)	2 093	2 247
Écart d'acquisition (note 8)	1 045	1 078
Autres actifs incorporels (note 8)	255	297
Autres actifs (note 9)	9 779	10 213
	42 428	45 400
	277 147 \$	273 293 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 10)		
Particuliers	69 202 \$	67 975 \$
Entreprises et gouvernements	106 768	117 986
Banques	12 160	10 669
	188 130	196 630
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande (note 23)	21 945	24 794
Acceptations	5 147	6 878
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	11 659	8 436
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	19 293	9 615
Autres passifs (note 11)	13 998	10 980
	72 042	60 703
Titres secondaires (note 12)		
	3 197	3 627
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 14)	3 357	3 088
Actions ordinaires (note 14)	2 950	2 842
Surplus d'apport	50	26
Bénéfices non répartis	7 421	6 377
	13 778	12 333
	277 147 \$	273 293 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2003	2002	2001
Revenu d'intérêts			
Prêts	8 138 \$	7 865 \$	9 448 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	528	687	1 370
Valeurs mobilières	2 415	2 750	3 530
Dépôts auprès d'autres banques	135	222	426
	11 216	11 524	14 774
Frais d'intérêts			
Dépôts	3 776	4 647	7 889
Autres passifs	1 567	1 147	2 036
Titres secondaires	203	220	300
	5 546	6 014	10 225
Revenu net d'intérêts (note 3)	5 670	5 510	4 549
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 4)	1 143	1 500	1 100
	4 527	4 010	3 449
Revenu autre que d'intérêts			
Commissions de prise ferme et honoraires de consultation	870	840	826
Frais sur les dépôts et les paiements	713	665	569
Commissions sur crédit	386	410	493
Honoraires d'administration des cartes	359	331	363
Honoraires de gestion de placements et de garde	340	486	322
Revenu tiré des fonds communs de placement	536	561	351
Revenu tiré des assurances	168	148	100
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	884	1 203	1 089
Activités de négociation (note 3)	627	273	1 343
Gains (pertes) sur valeurs du compte de placement, montant net (note 3)	(99)	(168)	575
Revenu tiré des actifs titrisés	216	200	240
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	273	218	160
Divers	633	364	182
	5 906	5 531	6 613
	10 433	9 541	10 062
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux	4 417	4 882	4 732
Frais d'occupation	605	715	631
Matériel informatique et matériel de bureau	1 143	985	834
Communications	378	441	412
Publicité et expansion des affaires	245	295	286
Honoraires	241	297	327
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	133	114	109
Frais de restructuration (réduction) (note 17)	(31)	514	207
Divers	997	886	688
	8 128	9 129	8 226
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 305	412	1 836
Charge (économie) d'impôts (note 20)	239	(279)	92
	2 066	691	1 744
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	3	38	58
Bénéfice net	2 063 \$	653 \$	1 686 \$
Résultat par action (en dollars) (note 21)			
– De base	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$
– Dilué	5,18 \$	1,35 \$	4,13 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 14)	1,64 \$	1,60 \$	1,44 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Actions privilégiées (note 14)			
Solde au début de l'exercice	3 088 \$	2 299 \$	1 876 \$
Émission d'actions privilégiées	550	800	400
Rachat d'actions privilégiées	(200)	–	–
Gain ou perte de change sur les actions privilégiées en monnaie étrangère	(81)	(11)	23
Solde à la fin de l'exercice	3 357 \$	3 088 \$	2 299 \$
Actions ordinaires (note 14)			
Solde au début de l'exercice	2 842 \$	2 827 \$	2 868 \$
Émission d'actions ordinaires	108	59	90
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	(44)	(131)
Solde à la fin de l'exercice	2 950 \$	2 842 \$	2 827 \$
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice	26 \$	– \$	– \$
Charge au titre des options sur actions (note 15)	24	26	–
Solde à la fin de l'exercice	50 \$	26 \$	– \$
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice, montant déjà déclaré	6 377 \$	6 774 \$	6 625 \$
Rajustement pour modification de conventions comptables ¹	–	(42)	(140)
Solde au début de l'exercice, après retraitement	6 377	6 732	6 485
Bénéfice net	2 063	653	1 686
Dividendes (note 14)	(771)	(738)	(657)
Prime de remboursement d'actions privilégiées	(8)	–	–
Prime de rachat d'actions ordinaires	–	(269)	(736)
Gain ou perte de change, déduction faite des impôts sur les bénéfices ²	(222)	2	38
Divers	(18)	(3)	(42)
Solde à la fin de l'exercice	7 421 \$	6 377 \$	6 774 \$

1) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), « Rémunérations et autres paiements à base d'actions » en 2002, et du chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs » en 2001.

2) Le solde cumulatif du compte de gains et pertes de change consiste en une perte de (180) M\$ (gain de 42 M\$ en 2002 et de 40 M\$ en 2001).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2003	2002	2001
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	2 063 \$	653 \$	1 686 \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets :			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 143	1 500	1 100
Amortissement des bâtiments, du matériel, du mobilier et des améliorations locatives	275	333	310
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	–	24
Amortissement des actifs incorporels	20	32	25
Rémunération à base d'actions	114	(15)	–
Frais de restructuration (réduction)	(31)	514	207
Impôts sur les bénéfices futurs	309	(1 141)	(540)
Pertes (gains) sur valeurs du compte de placement, montant net	99	168	(575)
Gains sur désinvestissements	(53)	(190)	(22)
Baisse de valeur liée au contrat avec Air Canada	128	–	–
Gains à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(1)	(8)	(12)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts courus à recevoir	332	82	63
Intérêts courus à payer	(374)	(627)	(539)
Gains non matérialisés et montants à recevoir sur contrats dérivés	1 921	1 006	(1 876)
Pertes non matérialisées et montants à payer sur contrats dérivés	(2 849)	(1 601)	2 021
Variation nette des valeurs du compte de négociation	(7 654)	7 170	1 419
Impôts sur les bénéfices exigibles	293	758	(723)
Paiements de restructuration	(336)	(139)	(86)
Produit de l'assurance reçu	80	90	9
Divers, montant net	3 042	617	(1 007)
	(1 479)	9 202	1 484
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dépôts, déduction faite des retraits	(8 500)	2 278	14 475
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	3 223	(2 777)	(2 779)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, montant net	9 678	(11 788)	7 204
Émission de titres secondaires	250	–	–
Remboursement/rachat de titres secondaires	(484)	(342)	(232)
Émission d'actions privilégiées	550	800	400
Rachat d'actions privilégiées	(208)	–	–
Émission d'actions ordinaires	108	59	90
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	(313)	(867)
Dividendes	(771)	(738)	(657)
Divers, montant net	(219)	(800)	(131)
	3 627	(13 621)	17 503
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(649)	1 610	(526)
Prêts, déduction faite des remboursements	(5 121)	(8 930)	(9 062)
Produit des titrisations	5 280	1 952	1 306
Achat de valeurs du compte de placement	(24 031)	(33 284)	(23 687)
Produit de la vente de valeurs du compte de placement	21 611	28 212	9 783
Produit à l'échéance de valeurs du compte de placement	5 050	7 439	7 744
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, montant net	(3 809)	8 059	(3 618)
Montant net versé pour des acquisitions	–	(626)	(308)
Produit des désinvestissements	181	–	54
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(265)	(235)	(588)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	3	7	29
	(1 750)	4 204	(18 873)
Incidence des fluctuations des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(105)	(13)	31
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de l'exercice	293	(228)	145
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de l'exercice	1 300	1 528	1 383
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de l'exercice	1 593 \$	1 300 \$	1 528 \$
Intérêts versés en espèces	5 920 \$	6 641 \$	10 764 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouverts) en espèces	(364)\$	249 \$	1 007 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Note 1**SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) et de ses filiales ont été dressés conformément à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques*, qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières, Canada (BSIF), les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables suivies pour la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables du BSIF, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada.

Un rapprochement de l'incidence sur l'actif, le passif, les capitaux propres et le bénéfice net des différences entre les PCGR du Canada et des États-Unis est décrit à la note 28.

Pour préparer des états financiers selon les PCGR, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants des actifs et des passifs présentés, des informations à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date du bilan ainsi que des montants des revenus et des frais présentés de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales conventions comptables de la CIBC sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales de manière consolidée. Les soldes et opérations intersociétés ont été éliminés. La part des actionnaires sans contrôle dans la valeur comptable nette des filiales est incluse dans les autres passifs aux bilans consolidés. La part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales fait l'objet d'un poste distinct, déduction faite des impôts sur les bénéfices, dans les états consolidés des résultats.

Les participations, autres que celles détenues dans le portefeuille de services de banque d'affaires, dans des sociétés sur lesquelles la CIBC exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation et sont incluses dans les valeurs du compte de placement aux bilans consolidés. La quote-part du bénéfice de ces participations qui revient à la CIBC est comprise dans le revenu d'intérêts.

Les participations sur lesquelles la CIBC exerce un contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, en vertu de laquelle la quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais de ces coentreprises qui revient à la CIBC est incluse dans les états financiers consolidés.

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin de mois en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les revenus et les frais sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de conversion matérialisés et non matérialisés sont inclus dans les états consolidés des résultats de l'exercice considéré.

Les actifs et les passifs des établissements étrangers dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin de mois en vigueur à la date des bilans, tandis que les revenus et les frais connexes sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change qui découlent de la conversion des comptes des établissements étrangers et des opérations de couverture s'y rapportant, déduction faite des impôts applicables, sont présentés dans les bénéfices non répartis.

Aucun actif ni aucun passif d'impôts futurs n'est constaté à l'égard des gains ou pertes de change découlant d'un placement dans une filiale étrangère si l'on prévoit que le gain ou la perte de change sera matérialisé dans un avenir prévisible.

Valeurs mobilières

Le *compte de placement* comprend des titres d'emprunt et de participation, notamment les participations du portefeuille des services de banque d'affaires, initialement achetés dans l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ou pendant une période prédéterminée, qui peuvent être vendus en raison de changements des objectifs de placement tenant à l'évolution de la conjoncture économique. Les titres de participation sont comptabilisés au coût, et les titres d'emprunt, au coût non amorti. Les gains et pertes matérialisés sur cession, calculés selon la méthode du coût moyen, et les moins-values visant à tenir compte des baisses de valeur permanentes sont inclus dans les gains (pertes) sur valeurs du compte de placement dans les états consolidés des résultats. Les gains matérialisés et non matérialisés sur les valeurs utilisées dans des activités de couverture sont inclus dans les résultats de la même période que le bénéfice tiré des éléments couverts.

Les *valeurs du compte de négociation*, acquises en vue de leur revente à court terme, sont comptabilisées à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après la valeur marchande ou, lorsque les cours du marché ne sont pas facilement accessibles, d'après les cours du marché de valeurs semblables ou les éléments probants de tiers, selon le cas. Les gains et les pertes matérialisés sur cessions, et les gains et les pertes non matérialisés découlant de fluctuations de la valeur marchande sont inclus dans les activités de négociation dans les états consolidés des résultats.

Les *substituts de prêts*, qui consistent en accords de financement après impôts, permettent aux émetteurs d'effectuer des emprunts fiscalement avantageux, et sont comptabilisés de la même manière que les prêts.

Les *engagements liés à des valeurs vendues à découvert* sont comptabilisés à titre de passifs à la juste valeur. Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les valeurs vendues à découvert qui sont utilisées dans des activités de couverture sont inclus dans les résultats de la même période que le bénéfice tiré des éléments couverts. Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les valeurs vendues à découvert qui sont utilisées à des fins de négociation sont inclus dans les activités de négociation dans les états consolidés des résultats.

Tous les revenus de dividendes et d'intérêts, y compris l'amortissement des primes et escomptes sur titres d'emprunt du compte de placement, sont inclus dans le revenu d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente et engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat

Les valeurs acquises en vertu de conventions de revente sont présentées au coût, plus l'intérêt couru, et sont considérées comme des prêts garantis dans la mesure où ils représentent un achat de valeurs par la CIBC simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, généralement à court terme. Le revenu d'intérêts est présenté séparément dans les états consolidés des résultats. Les engagements liés à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat sont présentés au coût, plus l'intérêt couru, et représentent l'équivalent en emprunt de valeurs acquises en vertu de conventions de revente. L'intérêt est comptabilisé à titre de frais d'intérêts dans les autres passifs des états consolidés des résultats.

Les garanties en espèces payées ou reçues quand des valeurs sont empruntées ou prêtées sont constatées à titre de valeurs empruntées et de valeurs prêtées. La CIBC surveille quotidiennement la valeur marchande des valeurs empruntées et prêtées et demande des garanties additionnelles, au besoin. Les frais reçus ou payés sont inscrits en tant que revenu ou frais d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

Prêts

Les prêts sont présentés déduction faite du revenu non gagné et de la provision pour pertes sur créances. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice.

Commissions sur prêts et frais de montage

Les commissions de montage, y compris les commissions d'engagement, de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur le prêt et sont reportées à titre de revenu non gagné, puis amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les frais directs additionnels engagés relativement au montage ou à l'acquisition d'un prêt sont déduits des frais de montage. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne sont pas censés résulter en un prêt sont portées au revenu autre que d'intérêts pour la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées au revenu autre que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement de la tranche du prêt conservée par la CIBC soit au moins égal au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une fraction appropriée des commissions est reportée à titre de revenu comptabilisé d'avance et amortie par imputation au revenu d'intérêts, de manière à obtenir un rendement moyen égal sur la durée du prêt.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, de l'avis de la direction, la CIBC n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. En général, un prêt dont le capital ou les intérêts exigibles sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat est automatiquement classé comme prêt douteux, à moins qu'il ne soit entièrement garanti et en voie de recouvrement. Nonobstant l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux, mais sont plutôt radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat.
- Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, les provinces ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 365 jours aux termes du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt cesse de s'accumuler. La totalité des intérêts non recouverts est ajoutée à la valeur comptable du prêt aux fins de la détermination de la valeur de réalisation estimative du prêt et de l'établissement de la provision pour pertes sur créances requise. Aucune tranche du montant reçu en espèces sur un prêt douteux n'est portée au revenu tant que toute radiation antérieure n'a pas été recouvrée ou que toute provision spécifique n'a pas été reprise, et que le capital et les intérêts du prêt n'ont pas été jugés entièrement recouvrables, conformément aux dispositions initiales du contrat de prêt.

Les prêts douteux sont comptabilisés à leur valeur de réalisation nette estimative, déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt inhérent au prêt. S'il est impossible de faire une estimation fiable du montant et du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs, le prêt est comptabilisé à la juste valeur du bien donné en garantie du prêt ou de la juste valeur du prêt.

Provision pour pertes sur créances

La direction constitue une provision pour pertes sur créances qu'elle considère, compte tenu de la conjoncture actuelle et des dérivés de crédit, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans son portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Provision spécifique

La direction évalue continuellement le risque de crédit pour chaque compte du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et constitue des provisions spécifiques lorsqu'elle décèle des prêts douteux. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits, à l'égard desquels des provisions spécifiques sont établies en fonction des ratios historiques entre les sommes radiées et les encours.

Provision générale

La provision générale est constituée pour les pertes qui, de l'avis de la direction, sont inhérentes au portefeuille à la date du bilan, et qui se rapportent à des prêts qui n'ont pas encore été reconnus comme des prêts douteux ni inclus dans la détermination de provisions spécifiques.

Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale s'applique comprennent les prêts aux entreprises et les acceptations, les prêts à la consommation et les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements de crédit et les lettres de crédit. La provision générale ne s'applique pas aux facilités de crédit ou aux prêts douteux, car des provisions spécifiques sont constituées à cet égard.

La provision générale est établie d'après le niveau des pertes prévues associées aux divers portefeuilles de crédit, selon différents niveaux de risque, et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas encore été spécifiquement relevées. La direction rajuste ce montant en fonction de son évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de ses portefeuilles.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après la cote de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaut associée à chaque cote de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes compte tenu des défauts. La probabilité de défaut rend compte des résultats passés de la CIBC sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défauts sur les marchés de la dette. Les estimations des pertes liées aux cas de défaut sont fondées sur les résultats de la CIBC pour les exercices précédents. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont déterminées à partir des tendances et des niveaux de pertes historiques.

Le montant de la provision générale est établi en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont la taille, le profil de risque relatif et les variations de la qualité du crédit des portefeuilles ainsi que les tendances économiques. Les paramètres de calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, à la lumière des résultats de la CIBC sur le marché.

Prêts destinés à la vente

Chaque prêt transféré au portefeuille de prêts destinés à la vente est constaté au moindre de sa valeur comptable ou de sa juste valeur. Les pertes sur le transfert des prêts au portefeuille de prêts destinés à la vente qui sont établies comme étant liées au crédit sont imputées à la provision pour pertes sur créances dans les états consolidés des résultats. Les pertes établies comme n'étant pas liées au crédit sont portées au revenu autre que d'intérêts. À la suite de son transfert, chaque prêt destiné à la vente est réévalué au moindre de sa juste valeur ou de sa valeur comptable au moment de sa désignation initiale comme prêt destiné à la vente. Les gains et les pertes non matérialisés émanant des réévaluations subséquentes sont enregistrés dans le revenu autre que d'intérêts.

Titrisations

La CIBC vend périodiquement des groupes de prêts ou de créances à des structures d'accueil qui émettent des titres en faveur d'investisseurs; il s'agit de la titrisation.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes quand la CIBC abandonne le contrôle des actifs cédés et quand elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Au moment de la vente, la CIBC peut conserver un coupon d'intérêts, une ou plusieurs tranches de titres secondaires et, dans certains cas, un compte de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés sur les actifs titrisés.

Les gains ou les pertes sur les transferts comptabilisés à titre de ventes sont constatés dans le revenu autre que d'intérêts et dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. S'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour calculer les justes valeurs. Cependant, comme il n'existe généralement pas de cotations pour les droits conservés, la CIBC estime la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. La direction peut donc être amenée à estimer les pertes sur créances, le taux des remboursements anticipés, les courbes de taux d'intérêt à terme, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Les droits conservés sur les actifs titrisés sont portés au compte de placement des bilans consolidés, à la valeur proportionnelle de la valeur comptable initiale. Un test de dépréciation est appliqué trimestriellement aux droits conservés.

Le revenu autre que d'intérêts tiré des actifs titrisés, qui figure dans les états consolidés des résultats, comprend le revenu tiré des droits conservés, les pertes au titre d'ententes relatives aux recours et le revenu tiré des services d'administration.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats qui exigent ou permettent l'échange de flux de trésorerie ou de paiements calculés par l'application de certains taux ou indices, ou variations de ceux-ci, à des montants contractuels théoriques.

La CIBC utilise des dérivés pour deux grandes catégories d'opérations : les opérations de négociation et les opérations de gestion de l'actif et du passif.

Dérivés du compte de négociation

La CIBC négocie des instruments dérivés principalement pour répondre aux besoins de ses clients. Les clients concluent des opérations avec la CIBC dans le cadre de leurs propres activités de gestion du risque, de placement et de négociation. Pour faciliter ces activités, la CIBC agit à titre de négociant en instruments dérivés ou de teneur de marché, et elle est disposée à conclure des opérations avec des clients en fixant des cours acheteur et vendeur qui lui assurent un différentiel. En outre, dans le but d'en tirer des revenus, la CIBC prend des positions de négociation limitées pour son propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, de la dette, des actions et des marchandises.

Tous les instruments dérivés financiers et instruments dérivés sur marchandises détenus à des fins de négociation, y compris ceux qui visent à couvrir les risques liés aux actifs et aux passifs évalués à la valeur du marché, sont présentés à la juste valeur. Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour déterminer les justes valeurs des dérivés du compte de négociation. Autrement, les justes valeurs sont estimées au moyen de modèles d'établissement des prix fondés, autant que possible, sur les cotations du marché. Au besoin, la valeur est rajustée pour tenir compte des risques du marché, des risques concernant les modèles et des risques de crédit, ainsi que des frais d'administration. Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les opérations de négociation sont portés aux activités de négociation dans les états consolidés des résultats. Les gains obtenus à la conclusion d'une opération sur dérivé sont constatés au moment où la juste valeur du dérivé est obtenue à partir d'un cours du marché, est étayée d'après d'autres opérations observables sur le marché ou est calculée à partir d'une technique d'évaluation tenant compte de données observables du marché. Dans les bilans consolidés, les dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés à la valeur marchande.

Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif

La CIBC a recours à des instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, des contrats à terme standardisés, des contrats de garantie de taux et des contrats d'option, pour gérer les risques financiers, comme les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Elle se sert de ces instruments en guise de couvertures ou pour modifier les caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt d'actifs et de passifs précis autres que du compte de négociation au bilan ou de groupes d'actifs et de passifs autres que du compte de négociation au bilan. Ces instruments servent aussi de couvertures d'engagements fermes ou d'opérations prévues.

Les instruments dérivés, en particulier les swaps de taux d'intérêt, qui modifient les caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt d'actifs et de passifs financiers précis, ou de groupes d'actifs et de passifs financiers, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, le revenu ou les frais d'intérêts liés à ces instruments dérivés sont comptabilisés et inclus dans le revenu d'intérêts ou les frais d'intérêts dans les états consolidés des résultats et présentés dans les autres actifs ou les autres passifs dans les bilans consolidés. Par suite de ce traitement comptable, le revenu ou les frais d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs autres que de négociation au bilan sont inscrits dans les états consolidés des résultats aux taux modifiés plutôt qu'aux taux d'intérêt contractuels initiaux.

Des instruments dérivés peuvent également être désignés comme couvertures spécifiques des risques financiers auxquels sont exposés des actifs ou des passifs au bilan, des engagements fermes ou des opérations prévues, ou encore des risques de change découlant de placements nets dans des établissements étrangers. La désignation de couverture n'est autorisée que si, à la création de la couverture et pendant toute la période visée par la couverture, on prévoit que les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument dérivé compenseront dans une large mesure les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les gains et les pertes sur les instruments dérivés qui servent à couvrir des actifs et des passifs au bilan contre le risque de taux d'intérêt, à l'exception des couvertures d'actifs et de passifs libellés en monnaie étrangère, sont portés au revenu d'intérêts ou aux frais d'intérêts en même temps que le revenu d'intérêts ou les frais d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs couverts au bilan.

Certains passifs, dont la valeur est déterminée à partir d'un indice ou d'un actif sous-jacent, sont comptabilisés selon une variante de la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, la valeur comptable des passifs est rajustée compte tenu des variations de la valeur de l'indice ou de l'actif sous-jacent, sous réserve d'une valeur minimale de rachat garantie, le cas échéant. Ces rajustements sont inscrits en tant que frais d'intérêts dans les états consolidés des résultats. Les dérivés utilisés pour couvrir ces passifs sont comptabilisés en tant qu'opérations symétriques, les rajustements étant inscrits en tant que frais d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

Les instruments dérivés libellés en monnaie étrangère qui couvrent des actifs et des passifs libellés en monnaie étrangère contre le risque de change sont réévalués chaque mois au taux de change au comptant, et ils sont inclus dans les autres actifs ou passifs dans les bilans consolidés. Les gains et les pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts des états consolidés des résultats. Les éléments couverts sont également réévalués au taux de change au comptant, et les gains et les pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

Les instruments dérivés libellés en monnaie étrangère qui couvrent des risques de change issus de placements nets dans des établissements étrangers sont réévalués chaque mois, à partir du cours au comptant, et sont inclus dans les autres actifs ou les autres passifs, dans les bilans consolidés. Les gains et les pertes subséquents, déduction faite des impôts applicables, sont constatés dans les gains ou pertes de change dans les bénéfiques non répartis. Toute prime ou tout escompte découlant de l'écart entre les taux de change à terme et les taux de change au comptant prévus au contrat par suite de la différence avec le taux d'intérêt à la date de mise en vigueur de l'instrument dérivé de couverture libellé en monnaie étrangère est porté au revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

Des instruments dérivés, principalement les swaps sur défaillance, sont également utilisés pour réduire le risque de crédit dans le cas de certains prêts. On tient compte de l'existence de ces instruments dérivés dans la détermination de la provision pour pertes sur créances. Tout montant recouvrable des swaps sur défaillance est inscrit en tant qu'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Les primes versées sont reportées et amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée des instruments.

Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les instruments dérivés servant à couvrir des engagements fermes ou des opérations prévues sont reportés et amortis sur la période au cours de laquelle l'engagement ou l'opération prévue se concrétise et ils sont portés aux résultats. Les opérations prévues ne peuvent faire l'objet d'une couverture que lorsque les caractéristiques importantes et les conditions attendues ont été déterminées et qu'il est probable que les opérations se concrétiseront. Les gains et les pertes non matérialisés sur des dérivés servant à couvrir des opérations prévues ne sont constatés dans les états consolidés des résultats que lorsque les opérations prévues se concrétisent.

Les primes versées relativement à des options utilisées aux fins de couverture sont amorties sur la durée du contrat ou sur la durée de la couverture, selon le cas.

On met fin à une relation de couverture si la couverture cesse d'être efficace, si l'actif ou le passif sous-jacent faisant l'objet de la couverture est liquidé ou résilié ou s'il n'est plus probable que l'opération prévue se réalisera et que l'instrument dérivé demeure en cours, ou encore si l'instrument dérivé n'est plus désigné comme instrument de couverture.

Si l'on met fin à la relation de couverture ou si l'on cesse de modifier les caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt, l'écart entre la juste valeur du dérivé et la valeur constatée à la fin de la relation de couverture est reporté dans les autres actifs ou passifs et porté au revenu ou passé en charges sur la durée résiduelle de l'instrument dérivé de couverture ou de l'actif ou du passif couvert, selon le cas.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont inscrits aux bilans consolidés selon leur montant net lorsque cette mesure reflète les flux de trésorerie futurs que la CIBC prévoit réaliser en réglant deux instruments financiers distincts ou plus. Lorsque la CIBC jouit d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation entre les montants constatés et qu'elle a l'intention, soit de procéder au règlement d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément, l'actif ou le passif financier doit faire l'objet d'une compensation.

Acceptations et engagements de clients en vertu d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. La CIBC gagne des commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants que lui doivent ses clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en vertu d'acceptations dans les bilans consolidés.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le mobilier, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Bâtiments	40 ans
Matériel informatique et logiciels	2 ans à 7 ans
Mobilier de bureau et autre matériel	4 ans à 15 ans
Améliorations locatives	Durée de vie utile prévue

Les gains et les pertes sur cessions sont comptabilisés dans le revenu autre que d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

En date du 1^{er} novembre 2001, la CIBC a adopté les exigences du chapitre 3062 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». En vertu de ce chapitre, l'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net acquis dans des regroupements d'entreprises, et les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont plus amortis après le 31 octobre 2001. Ils sont plutôt soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation et font l'objet d'une baisse de valeur pour dépréciation. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée de vie utile prévue, qui ne dépasse généralement pas 20 ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Impôts sur les bénéfiques futurs

La CIBC suit la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques à l'égard de toutes les opérations figurant dans les états financiers consolidés. En vertu de cette méthode, les impôts sur les bénéfiques doivent tenir compte des incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Des actifs et des passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire et pour les pertes non utilisées, le cas échéant, en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. Une provision pour moins-value est établie afin de ramener les actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Avantages sociaux futurs

La CIBC est le promoteur de plusieurs régimes d'avantages sociaux. Ces régimes comprennent à la fois des régimes à prestations déterminées et des régimes à cotisations déterminées de même que plusieurs régimes d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi.

Des évaluations actuarielles du montant des obligations au titre des avantages sociaux futurs sont faites périodiquement par un actuaire indépendant à des fins comptables. Ces évaluations sont fondées sur la méthode d'évaluation des obligations selon la répartition des prestations au prorata des services et représentent les hypothèses les plus probables, selon la direction, du taux de rendement prévu des actifs des régimes, du taux d'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite et des coûts de soins de santé. Ces hypothèses sont sélectionnées sur une perspective à long terme. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations est fondé sur les taux du marché à la date de mesure. Les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations constituées sont mesurés au 30 septembre avant chaque fin d'exercice.

La charge annuelle englobe la valeur actualisée estimative du coût des prestations de retraite futures à payer au titre des services rendus au cours de l'exercice, l'intérêt sur les obligations projetées, déduction faite du rendement prévu des actifs des régimes, l'amortissement des coûts des services passés, des gains et pertes actuariels, des actifs transitoires et les variations de la provision pour moins-value. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes dépend de la valeur marchande des actifs des régimes, qui comprend l'écart entre les pertes (gains) de placement et le taux de rendement prévu des placements pour une période de trois ans. Le coût des services passés est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts par le régime, puisque l'on prévoit que la CIBC tirera des avantages économiques des modifications aux régimes pendant la période. Les gains et les pertes actuariels nets qui excèdent 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est le plus élevé, sont également amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts par le régime. Les résultats obtenus à court terme diffèrent souvent des hypothèses actuarielles, ce qui donne lieu à des gains ou à des pertes actuariels. La constatation de ces gains et de ces pertes actuariels sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés qui sont censés recevoir les avantages permet de compenser l'incidence des gains et des pertes des autres périodes. Une provision pour moins-value doit être constatée quand l'actif au titre des prestations constituées d'un quelconque régime est supérieur à l'obligation future prévue. Toute variation du montant de la provision pour moins-value doit être constatée dans les états consolidés des résultats de l'exercice au cours duquel la variation se produit.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre les charges de retraite et les cotisations versées et doit être inclus dans les autres actifs ou les autres passifs dans les bilans consolidés.

Les charges relatives aux cotisations déterminées sont incluses dans les salaires et les avantages sociaux aux états consolidés des résultats au titre des services rendus au cours de l'exercice.

Rémunération à base d'actions

La CIBC offre à ses administrateurs et à certains de ses employés des options sur actions et d'autres formes de rémunération à base d'actions.

En 2002, la CIBC a adopté par anticipation, avec effet le 1^{er} novembre 2001, les exigences du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». La CIBC a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les opérations à base d'actions avec les employés et les membres du conseil d'administration de la CIBC qui ne sont pas des dirigeants. La valeur est constatée sur la période applicable d'acquisition des droits en tant qu'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Lorsque les options sont exercées, le produit reçu par la CIBC, ainsi que le montant du surplus d'apport, sont crédités aux actions ordinaires. Aucune charge n'est constatée à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2001. À l'exercice de ces options, le produit reçu par la CIBC est crédité aux actions ordinaires.

Aux termes du Régime d'options de souscription d'actions des employés de la CIBC, les participants peuvent choisir d'exercer jusqu'à 50 % des options qui leur ont été attribuées avant 2000 à titre de droits à la plus-value des actions (DPVA). En vertu du chapitre 3870, les obligations de la CIBC au titre des DPVA, qui résultent de la variation du cours des actions ordinaires de la CIBC, sont constatées au cours de la période applicable d'acquisition des droits dans la charge de rémunération, un montant correspondant étant inclus dans les autres passifs. Lorsque les DPVA sont exercés en tant qu'achats d'actions, le prix d'exercice, ainsi que le montant pertinent inclus dans les autres passifs, représentant la valeur des actions au cours du marché, est crédité aux actions ordinaires.

La charge de rémunération relativement au Programme d'octroi d'actions subalternes est constatée au cours de l'exercice d'attribution, quand certaines conditions sont remplies, et correspond à un montant égal à la somme des montants à transférer à la fiducie en ce qui a trait aux attributions de l'exercice. La charge de rémunération constatée relativement aux attributions spéciales correspond à la somme des montants à transférer à la fiducie au cours de la période applicable d'acquisition des droits. Les montants versés au titre des régimes destinés aux administrateurs sont imputés à la charge de rémunération. Les obligations se rapportant aux unités d'actions à dividende différé en vertu des régimes destinés aux administrateurs varient selon le cours des actions ordinaires de la CIBC, et la variation est constatée en tant qu'impôt ou de charge de rémunération durant la période au cours de laquelle la variation se produit.

Les cotisations de la CIBC au Régime de souscription d'actions des employés sont passées en charges dès qu'elles sont engagées.

Résultat par action

En 2002, la CIBC a adopté rétroactivement, avec effet le 1^{er} novembre 2001, les exigences du chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA, « Résultat par action ».

Le résultat de base par action équivaut au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action correspond au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilutives en circulation pour la période. Les actions ordinaires dilutives rendent compte de l'effet potentiellement dilutif de l'exercice d'options sur actions selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre d'actions ordinaires supplémentaires en partant de l'hypothèse que les options sur actions en circulation, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC pour la période, sont exercées, puis réduites du nombre d'actions ordinaires censées être rachetées à partir du produit de l'exercice. Les actions ordinaires supplémentaires depuis le début de l'exercice sont calculées à partir du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires supplémentaires pour chaque période intermédiaire.

Revenu autre que d'intérêts

Les commissions de prise ferme et honoraires de consultation et les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières sont constatés à titre de revenus au moment où les services connexes sont rendus. Les frais sur les dépôts et les paiements et le revenu tiré des assurances sont constatés sur la période pendant laquelle les services connexes sont rendus.

Les honoraires d'administration des cartes comprennent principalement les frais d'échange, les frais de retard, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration des cartes sont constatés à mesure qu'ils sont facturés, sauf dans le cas des frais annuels, qui sont constatés au cours d'une période de douze mois.

Les honoraires de gestion de placements et de garde de même que le revenu tiré des fonds communs de placement sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts à titre de frais de service. Les honoraires de gestion de placements et de garde englobent essentiellement les revenus de la gestion de placements, de la gestion de successions et de l'administration de fiducies, et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En conséquence, les frais payés d'avance sont reportés et amortis sur la durée du contrat. Le revenu tiré des fonds communs de placement est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Informations financières de 2002 et de 2001

Certaines informations financières de 2002 et de 2001 ont été reclassées, au besoin, afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée en 2003.

Modifications futures de conventions comptables

Les modifications futures de conventions comptables canadiennes et américaines ont respectivement décrites dans les notes 29 et 28.

Note 2

ACQUISITIONS ET CESSIONS IMPORTANTES

2003

Cessions

En janvier 2003, la CIBC a vendu ses activités de clientèle privée et de gestion de l'actif d'Oppenheimer aux États-Unis (la vente d'Oppenheimer) à Fahnstock Viner Holdings Inc., qui a été renommée Oppenheimer & Co. Inc. (Oppenheimer), pour 354 M\$. La contrepartie totale s'est composée d'un montant au comptant de 26 M\$, de débentures de 245 M\$ et d'un billet de 83 M\$. La CIBC peut acquérir, dans certaines circonstances, à l'échange des débentures, des actions sans droit de vote d'Oppenheimer correspondant à une participation d'environ 35 %.

En même temps qu'elle concluait la vente, la CIBC a lancé un plan de restructuration visant le retrait des activités de soutien des activités de clientèle privée et de gestion de l'actif d'Oppenheimer. Le plan de restructuration comprenait des réductions de l'effectif, une réorganisation des installations et la résiliation de contrats.

La CIBC a d'abord constaté un gain net avant impôts de 52 M\$ dans le revenu autre que d'intérêts relativement à la vente d'Oppenheimer. Par la suite, la CIBC a révisé le calcul

du gain et les frais de restructuration estimatifs, ce qui a donné lieu à une augmentation de 6 M\$ du revenu autre que d'intérêts. Le gain final avant impôts de 58 M\$ exclut des frais de restructuration de 78 M\$ et un revenu comptabilisé d'avance de 43 M\$ lié au services de transition. Les frais de restructuration comprennent un montant de 26 M\$ relatif aux prestations de cessation d'emploi et un montant de 52 M\$ lié aux coûts de résiliation de contrats. Le revenu comptabilisé d'avance de 43 M\$ lié aux services de transition a, par la suite, été porté au revenu de 2003 au titre des services de transition rendus.

En 2003, la CIBC a vendu sa participation de 51 % dans INTRIA-HP Corporation (IHP), société d'impartition de services technologiques, et d'autres actifs connexes à Hewlett-Packard (Canada) Co. (HP). L'incidence de la vente a été négligeable. En outre, la CIBC a conclu une entente d'impartition de sept ans avec HP visant la prestation de services complets de technologie de l'information d'une valeur d'environ 2 G\$ à la CIBC à compter du 1^{er} novembre 2002.

2002

Acquisitions

En 2002, la CIBC a mené à terme l'acquisition des Services de clientèle privée et des valeurs mobilières de Merrill Lynch Canada Inc., de Gestion d'investissements Merrill Lynch Canada Inc. (GIML), entreprise de gestion de l'actif de Merrill Lynch au Canada, et de Juniper Financial Corp., société américaine de cartes de crédit. GIML a, par la suite, été renommée Gestion d'actifs CIBC inc. (anciennement, Gestion de placements CM inc.).

Les résultats d'exploitation de ces entreprises sont inclus dans les états financiers consolidés de la CIBC depuis la date d'entrée en vigueur de la prise de contrôle. Le détail de ces opérations s'établit comme suit :

2002			
en millions de dollars	Services de clientèle privée et des valeurs mobilières de Merrill Lynch Canada Inc.	Gestion d'investissements Merrill Lynch Canada Inc. ¹	Juniper Financial Corp.
Date d'entrée en vigueur de la prise de contrôle	28 décembre 2001	31 janvier 2002	29 mars 2002
Pourcentage des actions avec droit de vote acquises	Achat d'actif	100 %	90 %
Écart d'acquisition	558 \$	5 \$	108 \$
Secteur d'activité	Gestion des avoirs CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Siège social et autres ²
Montant déductible aux fins fiscales	376 \$	-	-
Autres actifs incorporels	-	75 \$ ³	-
Affectés aux	-	Actifs incorporels contractuels	-

1) Renommée Gestion d'actifs CIBC inc.

2) Reclassée du groupe Marchés mondiaux CIBC au groupe Siège social et autres en date du 1^{er} novembre 2002.

3) Non assujettis à l'amortissement (durée de vie indéfinie).

Le détail de la contrepartie totale versée et de la juste valeur de l'actif net acquis s'établit comme suit :

2002			
en millions de dollars	Services de clientèle privée et des valeurs mobilières de Merrill Lynch Canada Inc.	Gestion d'investissements Merrill Lynch Canada Inc. ¹	Juniper Financial Corp.
Contrepartie totale			
Coût d'acquisition (versé au comptant)	555 \$	71 \$	310 \$
Frais d'acquisition directs	4	-	-
	559 \$	71 \$	310 \$
Juste valeur de l'actif net acquis			
Liquidités	-	28 \$	117 \$
Prêts	-	-	356
Terrains, bâtiments et matériel	25	2	27
Écart d'acquisition	558	5	108
Autres actifs incorporels	-	75	-
Actifs d'impôts futurs	26	-	-
Autres actifs	5	24	50
Total de l'actif acquis	614	134	658
Dépôts	-	-	334
Passifs d'impôts futurs	-	31	-
Passifs d'intégration	45 ²	3 ³	-
Autres passifs	10	29	14
Total des passifs pris en charge	55	63	348
Actif net acquis	559 \$	71 \$	310 \$

1) Renommée Gestion d'actifs CIBC inc.

2) Comprend des prestations de cessation d'emploi de 19 M\$, des coûts de sortie de 19 M\$ et d'autres coûts de 7 M\$. L'encours au 31 octobre 2003 s'élevait à 11 M\$ (27 M\$ en 2002).

3) Comprend des prestations de cessation d'emploi de 2 M\$ et des coûts de sortie de 1 M\$. L'encours au 31 octobre 2003 s'élevait à néant (1 M\$ en 2002).

2002

Cessions

En octobre 2002, la CIBC et Barclays Bank PLC ont terminé le regroupement de leurs services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que des services bancaires internationaux dans les Antilles. La nouvelle entité porte la dénomination sociale de FirstCaribbean International Bank Limited (FirstCaribbean). La CIBC a constaté un gain de dilution avant impôts de 190 M\$ (190 M\$ après impôts), qui a été inclus dans le revenu

autre que d'intérêts dans les états consolidés des résultats. En 2003, l'émission de droits de souscription aux actionnaires publics de FirstCaribbean a pris fin, laquelle n'a eu aucune incidence importante sur la participation de la CIBC.

La participation de quelque 43 % dans FirstCaribbean de la CIBC est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Note 3

VALEURS MOBILIÈRES

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat										2003		2002	
	1 an ou moins		1 an à 5 ans		5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Aucune échéance précise		Total		Total	
	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹
Valeurs du compte de placement														
Gouvernement du Canada	1 901	3,0 %	1 198	4,1 %	5	6,6 %	269	8,0 %	–	–	3 373	3,8 %	7 836	3,9 %
Autres gouvernements canadiens	226	4,8	46	7,1	4	4,9	281	6,8	–	–	557	6,0	626	6,0
Trésor des États-Unis	34	0,9	–	–	5 411	3,6	–	–	–	–	5 445	3,6	2	5,2
Autres organismes américains	–	–	–	–	251	6,8	1 093	6,6	–	–	1 344	6,7	1 555	6,6
Gouvernements d'autres pays	29	3,0	42	6,5	266	7,5	–	–	–	–	337	7,0	302	6,2
Titres adossés à des créances immobilières ²	117	2,2	979	5,0	422	6,5	1 732	5,8	2	–	3 252	5,5	4 209	5,2
Titres adossés à des créances mobilières	26	5,1	6	5,9	171	1,8	4	4,3	–	–	207	2,4	701	4,3
Titres d'emprunt d'entreprises	234	3,9	469	8,3	460	4,8	107	6,9	–	–	1 270	6,3	2 541	7,6
Titres de participation d'entreprises	41	3,0	292	5,8	35	2,8	–	–	2 040	–	2 408	–	2 811	–
Total des titres d'emprunt														
Valeur comptable	2 567	\$	2 740	\$	6 990	\$	3 486	\$	2	\$	15 785	\$	17 772	\$
Juste valeur	2 574	\$	2 807	\$	6 832	\$	3 689	\$	2	\$	15 904	\$	18 177	\$
Total des titres de participation														
Valeur comptable	41	\$	292	\$	35	\$	–	\$	2 040	\$	2 408	\$	2 811	\$
Juste valeur ³	35	\$	297	\$	78	\$	–	\$	2 580	\$	2 990	\$	3 077	\$
Total des valeurs du compte de placement														
Valeur comptable	2 608	\$	3 032	\$	7 025	\$	3 486	\$	2 042	\$	18 193	\$	20 583	\$
Juste valeur ³	2 609	\$	3 104	\$	6 910	\$	3 689	\$	2 582	\$	18 894	\$	21 254	\$
Valeurs du compte de négociation⁴														
Gouvernement du Canada	7 795	\$	3 036	\$	761	\$	213	\$	–	\$	11 805	\$	10 955	\$
Autres gouvernements canadiens	163		819		469		373		–		1 824		1 876	
Trésor des États-Unis et organismes américains	3 527		1 096		55		235		–		4 913		6 814	
Gouvernements d'autres pays	–		–		120		–		–		120		932	
Titres d'emprunt d'entreprises	5 648		1 797		1 329		2 055		–		10 829		9 046	
Titres de participation d'entreprises	7		1		181		2		22 600		22 791		15 005	
Total des valeurs du compte de négociation														
	17 140	\$	6 749	\$	2 915	\$	2 878	\$	22 600	\$	52 282	\$	44 628	\$
Substituts de prêts⁵														
Valeur comptable	–	– %	–	– %	27	2,6 %	–	– %	–	– %	27	2,6 %	81	3,8 %
Total des valeurs														
Valeur comptable	19 748	\$	9 781	\$	9 967	\$	6 364	\$	24 642	\$	70 502	\$	65 292	\$
Juste valeur ³	19 749	\$	9 853	\$	9 852	\$	6 567	\$	25 182	\$	71 203	\$	65 963	\$

1) Représente le rendement moyen pondéré, déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements comptables des titres à revenu fixe individuels et des taux de dividendes déclarés sur les titres de participation d'entreprises.

2) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement, d'une valeur comptable de 1 695 M\$ (2 267 M\$ en 2002) et d'une juste valeur de 1 706 M\$ (2 344 M\$ en 2002).

3) La juste valeur des titres de participation du compte de placement négociés en Bourse ne tient pas compte des rajustements au titre des restrictions quant à la revente, qui expirent à moins de un an, ni des rajustements au titre de la liquidité ou des frais futurs.

4) Les valeurs du compte de négociation sont inscrites à la juste valeur, la valeur comptable étant égale à la juste valeur.

5) La valeur comptable des substituts de prêts correspond approximativement à leur juste valeur.

JUSTE VALEUR DES VALEURS DU COMPTE DE PLACEMENT

en millions de dollars, aux 31 octobre				2003			2002		
	Valeur comptable	Gains non matérialisés	Pertes non matérialisées	Juste valeur	Valeur comptable	Gains non matérialisés	Pertes non matérialisées	Juste valeur	
Valeurs émises ou garanties par :									
Gouvernement du Canada	3 373 \$	74 \$	(1)\$	3 446 \$	7 836 \$	155 \$	– \$	7 991 \$	
Autres gouvernements canadiens	557	44	(1)	600	626	56	–	682	
Trésor des États-Unis	5 445	–	(339)	5 106	2	–	–	2	
Autres organismes américains	1 344	130	–	1 474	1 555	176	(1)	1 730	
Gouvernements d'autres pays	337	54	–	391	302	52	–	354	
Titres adossés à des créances immobilières ¹	3 252	92	(36)	3 308	4 209	153	(16)	4 346	
Titres adossés à des créances mobilières	207	12	(1)	218	701	9	(2)	708	
Titres d'entreprises									
Titres d'emprunt	1 270	129	(38)	1 361	2 541	64	(241)	2 364	
Titres de participation	2 408	633	(51)	2 990	2 811	404	(138)	3 077	
	18 193 \$	1 168 \$	(467)\$	18 894 \$	20 583 \$	1 069 \$	(398)\$	21 254 \$	

1) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement, d'une valeur comptable de 1 695 M\$ (2 267 M\$ en 2002) et d'une juste valeur de 1 706 M\$ (2 344 M\$ en 2002).

VALEURS DU COMPTE DE PLACEMENT – GAINS ET PERTES MATÉRIALISÉS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Gains matérialisés	289 \$	1 006 \$	1 060 \$
Pertes matérialisées et réduction de valeur pour dépréciation	(388)	(1 174)	(485)
Gains nets (pertes nettes) sur les valeurs du compte de placement	(99)\$	(168)\$	575 \$

Activités de négociation

Les activités de négociation comprennent l'achat et la vente de valeurs mobilières et des opérations de négociation de devises et d'autres instruments financiers dérivés. Les activités de négociation excluent les commissions de prise ferme et les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières, qui sont présentées séparément dans les états consolidés des résultats.

Le revenu tiré des activités de négociation provient de l'achat et de la vente de valeurs mobilières, de la négociation de devises et d'autres instruments financiers dérivés ainsi que des fluctuations des cours du marché relatifs aux positions liées à ces instruments. Le revenu tiré des activités de négociation se compose du revenu net

d'intérêts sur les actifs et les passifs de négociation et du revenu autre que d'intérêts lié aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts provient des coupons et des dividendes liés aux actifs et aux passifs de négociation, déduction faite de tout financement connexe. Le revenu autre que d'intérêts des activités de négociation englobe les gains ou les pertes à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, de devises et d'instruments financiers dérivés et provenant des fluctuations des cours du marché sur les positions liées à ces instruments.

Les actifs et les passifs de négociation sont mesurés à la juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans les états consolidés des résultats.

REVENU TIRÉ DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Composition du revenu net d'intérêts :			
Non lié aux activités de négociation	5 519 \$	5 220 \$	4 862 \$
Lié aux activités de négociation	151	290	(313)
Revenu net d'intérêts	5 670 \$	5 510 \$	4 549 \$
Composition du revenu tiré des activités de négociation :			
Revenu net d'intérêts – lié aux activités de négociation	151 \$	290 \$	(313)\$
Revenu autre que d'intérêts – activités de négociation	627	273	1 343
Revenu tiré des activités de négociation	778 \$	563 \$	1 030 \$
Composition du revenu tiré des activités de négociation par gamme de produits :			
Taux d'intérêt	308 \$	290 \$	505 \$
Devises	171	152	179
Actions	199	44	279
Divers ¹	100	77	67
Revenu tiré des activités de négociation	778 \$	563 \$	1 030 \$

1) Comprend les marchandises, les dérivés de crédit et la négociation et la vente de sous-prêts.

Note 4

PRÊTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003					2002				
	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	70 014 \$	18 \$	27 \$	45 \$	69 969 \$	66 612 \$	21 \$	19 \$	40 \$	66 572 \$
Particuliers ¹	23 390	266	247	513	22 877	23 163	323	229	552	22 611
Cartes de crédit	9 305	134	81	215	9 090	7 621	99	50	149	7 472
Entreprises et gouvernements	33 177	434	745 ²	1 179	31 998	41 961	595	952	1 547	40 414
	135 886 \$	852 \$	1 100 \$	1 952 \$	133 934 \$	139 357 \$	1 038 \$	1 250 \$	2 288 \$	137 069 \$

- 1) Comprennent un montant de 330 M\$ (303 M\$ en 2002); tranche sans recours d'environ 154 M\$ (141 M\$ en 2002), pour des prêts consentis à des employés de la CIBC et de ses filiales en vue de financer une partie de leur participation dans des fonds qui effectuent des placements privés en actions en parallèle avec la CIBC et ses filiales. Ces prêts sont garantis par la participation de l'emprunteur dans les fonds. De ces prêts, 151 M\$ (61 M\$ en 2002) sont dus par des personnes qui ne sont plus employées de la CIBC ou de ses filiales.
- 2) Comprend une reprise de la provision de 150 M\$ pendant l'exercice.

ÉCHÉANCE DES PRÊTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat				2003 Total
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	
Prêts hypothécaires à l'habitation	14 337 \$	51 970 \$	3 528 \$	179 \$	70 014 \$
Particuliers	16 716	6 595	79	–	23 390
Cartes de crédit	9 305	–	–	–	9 305
Entreprises et gouvernements	21 713	9 600	1 212	652	33 177
	62 071 \$	68 165 \$	4 819 \$	831 \$	135 886 \$

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Provision spécifique			Provision générale			Provision totale		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Solde au début de l'exercice	1 039 \$	1 045 \$	988 \$	1 250 \$	1 250 \$	1 250 \$	2 289 \$	2 295 \$	2 238 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances portée aux résultats consolidés	1 293	1 500	1 100	(150) ¹	–	–	1 143	1 500	1 100
Radiations	(1 312)	(1 705)	(1 249)	–	–	–	(1 312)	(1 705)	(1 249)
Recouvrements ²	182	217	185	–	–	–	182	217	185
Transfert aux prêts destinés à la vente (note 5)	(292)	–	–	–	–	–	(292)	–	–
Gain ou perte de change et autres rajustements	(54)	(18)	21	–	–	–	(54)	(18)	21
Solde à la fin de l'exercice	856	1 039	1 045	1 100	1 250	1 250	1 956	2 289	2 295
Moins : provision pour lettres de crédit ³	(1)	(1)	(1)	–	–	–	(1)	(1)	(1)
provision pour substituts de prêts ⁴	(3)	–	–	–	–	–	(3)	–	–
Provision pour pertes sur créances	852 \$	1 038 \$	1 044 \$	1 100 \$	1 250 \$	1 250 \$	1 952 \$	2 288 \$	2 294 \$

- 1) Comprend une reprise de la provision pendant l'exercice.
- 2) Comprennent la protection du crédit acquise auprès de tiers.
- 3) La provision pour lettres de crédit est comprise dans les autres passifs.
- 4) La provision pour substituts de prêts est comprise dans les valeurs mobilières.

PRÊTS DOUTEUX

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003			2002		
	Montant brut	Provision spécifique	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	177 \$	18 \$	159 \$	172 \$	21 \$	151 \$
Particuliers ¹	224	266	(42)	239	323	(84)
Cartes de crédit ¹	–	134	(134)	–	99	(99)
Entreprises et gouvernements	887	434	453	1 834	595	1 239
Total des prêts douteux	1 288	852	436	2 245	1 038	1 207
Substituts de prêts	30	3	27	30	–	30
Prêts destinés à la vente	58	–	58	–	–	–
Total des prêts douteux, des substituts de prêts et des prêts destinés à la vente ²	1 376 \$	855 \$	521 \$	2 275 \$	1 038 \$	1 237 \$

- 1) Une provision spécifique est établie pour un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits en fonction des ratios historiques des sommes radiées et des encours. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux, puisque les prêts aux particuliers sont généralement classés comme prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat.
- 2) Le solde moyen des prêts douteux bruts, des substituts de prêts et des prêts destinés à la vente totalise 2 016 M\$ (2 149 M\$ en 2002).

Au 31 octobre 2003, les autres prêts en souffrance totalisaient 64 M\$ (38 M\$ en 2002) et provenaient tous du Canada. Les autres prêts en souffrance, à l'exception des prêts sur cartes de crédit et des prêts garantis par le gouvernement, sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. Ces prêts n'ont pas été classés comme prêts douteux, parce qu'ils sont garantis en totalité et sont en voie de recouvrement. Au 180^e jour, le prêt est considéré comme douteux, quelle que soit la garantie détenue.

Au 31 octobre 2003, les intérêts à recevoir sur les prêts classés comme prêts douteux s'établissaient à 60 M\$ (114 M\$ en 2002 et 95 M\$ en 2001), dont 44 M\$ (60 M\$ en 2002 et 72 M\$ en 2001) pour les prêts consentis au Canada et 16 M\$ (54 M\$ en 2002 et 23 M\$ en 2001) pour les prêts consentis à l'étranger. Pendant l'exercice, les intérêts constatés sur les prêts qui n'ont pas encore été classés comme prêts douteux se sont élevés à 49 M\$ (84 M\$ en 2002 et 62 M\$ en 2001), dont 34 M\$ (33 M\$ en 2002 et 36 M\$ en 2001) pour les prêts consentis au Canada et 15 M\$ (51 M\$ en 2002 et 26 M\$ en 2001) pour les prêts consentis à l'étranger.

Note 5

PRÊTS DESTINÉS À LA VENTE

Pendant l'exercice, la CIBC a transféré un total de 2 126 M\$ en prêts aux entreprises et aux gouvernements et une provision connexe pour pertes sur créances de 64 M\$ (total des autorisations de 2 885 M\$) dans un portefeuille de prêts destinés à la vente. Au moment du transfert, les prêts destinés à la vente ont encore été diminués d'un montant de 228 M\$ au titre de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de pertes de 23 M\$ inscrites dans le revenu autre que d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

Pendant l'exercice, 493 M\$ de prêts destinés à la vente ont été vendus (total des autorisations de 925 M\$), moyennant un gain de 22 M\$. Au 31 octobre 2003, le solde net des prêts destinés à la vente s'élevait à 1 321 M\$ (néant en 2002).

Note 6

TITRISATIONS

Au cours de l'exercice, la CIBC a titrisé 4 700 M\$ de prêts hypothécaires à l'habitation garantis par le gouvernement à taux fixe et variable (1 971 M\$ de prêts hypothécaires à taux fixe en 2002) par la création de titres adossés à des créances immobilières. Par la suite, elle a vendu 4 370 M\$ (1 969 M\$ en 2002) de ces titres. La CIBC a reçu un produit net au comptant de 4 354 M\$ (1 952 M\$ en 2002) et conserve les droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs sur les prêts hypothécaires à l'habitation évalués à 106 M\$ (82 M\$ en 2002). Un gain de 42 M\$ (21 M\$ en 2002) avant impôts, déduction faite des frais de l'opération, a été constaté à titre de revenu tiré des actifs titrisés dans les états consolidés des résultats. La CIBC continue d'assumer la responsabilité de l'administration des prêts hypothécaires et constate les revenus à mesure que les services sont rendus. Les principales hypothèses utilisées pour établir la valeur des droits vendus et des droits conservés comprend des taux de remboursement anticipé de 12 % à 42,6 % (12 % en 2002) et des taux d'actualisation de 3,7 % à 4,4 % (4,5 % à 5,5 % en 2002). Aucune perte sur créances n'est prévue, car les prêts hypothécaires sont garantis par le gouvernement.

Au cours de l'exercice, la CIBC a vendu 926 M\$ de ses créances américaines sur cartes de crédit à une fiducie par l'entremise d'opérations de titrisations et a constaté un gain de 1 M\$. La CIBC a également financé le compte de réserve et a conservé d'autres droits subordonnés dans la fiducie, le total des droits conservés au 31 octobre 2003 s'étant élevé à 68 M\$ (14 M\$ au 31 octobre 2002). En outre, la CIBC continue d'assumer la responsabilité de l'administration des créances sur cartes de crédit titrisées et constate les revenus à mesure que les services sont rendus.

En général, aucun actif ni aucun passif lié à l'administration n'est constaté dans le cadre des titrisations, puisque la CIBC reçoit une contrepartie adéquate pour les services d'administration qu'elle fournit à l'égard des actifs transférés.

Les flux de trésorerie qui ont été reçus des structures d'accueil ou qui leur ont été payés sont résumés ci-après :

		Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit
2003				
	Produit des nouveaux actifs titrisés	– \$	4 354 \$	926 \$
	Produit des recouvrements, réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit	–	–	8 733
	Honoraires d'administration reçus	5	11	35
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	1	52	108
2002				
	Produit des nouveaux actifs titrisés	– \$	1 952 \$	– \$
	Produit des recouvrements, réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit	–	–	9 236
	Honoraires d'administration reçus	6	6	15
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	2	27	135

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

Les principales hypothèses économiques utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés dans les titrisations et la sensibilité de la juste valeur actuelle des flux de trésorerie résiduels aux changements d'hypothèses sont présentées dans le tableau ci-après.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit donc être utilisée avec prudence. Comme indiqué, il est généralement impossible d'extrapoler les variations de la juste

valeur fondées sur un changement dans les hypothèses puisque la relation entre le changement dans l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. De plus, l'incidence d'un changement dans une hypothèse donnée sur la juste valeur du droit conservé est calculée sans modifier les autres hypothèses. La variation de l'un des facteurs peut en modifier un autre et peut accentuer ou contrebalancer la sensibilité.

en millions de dollars, aux 31 octobre		Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts autres qu'à cote supérieure d'investissement
2003	Valeur comptable des droits conservés	13 \$	175 \$	80 \$	117 \$
	Juste valeur des droits conservés	13	168	80	117
	Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	1	5 renouvelable		2
	Taux de remboursement anticipé	s.o.¹	7,0-42,6 %	20,4-43,8 %²	s.o.³
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(4)	(1)	–
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(8)	(3)	–
	Pertes sur créances prévues	–	s.o.⁴	3,4-5,4 %	11,0 %
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	–	(3)	–
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	–	(5)	–
	Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)	3,8 %	2,6-5,9 %	9,0-17,0 %	s.o.³
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(1)	–	–
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(2)	–	–
2002	Valeur comptable des droits conservés	21 \$	106 \$	43 \$	139 \$
	Juste valeur des droits conservés	21	109	42	139
	Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	2	5 renouvelable		3
	Taux de remboursement anticipé	s.o.¹	12,0-21,5 %	15,0-45,4 %²	s.o.³
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(3)	(3)	–
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(5)	(5)	–
	Pertes sur créances prévues	0,3 %	s.o.⁴	2,7-5,0 %	11,0 %
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	–	(1)	–
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	–	(2)	–
	Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)	6,5 %	4,7 %	17,1-18,0 %	s.o.³
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(1)	–	–
	Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(2)	–	–

1) Sans objet puisque les droits conservés ne sont pas soumis au risque de remboursement anticipé.

2) Taux mensuel de remboursement anticipé.

3) Sans objet puisque les droits conservés sont à cote supérieure d'investissement et qu'ils ne représentent pas les intérêts excédentaires futurs sur les prêts.

4) Sans objet puisque ces prêts hypothécaires sont garantis par le gouvernement.

Le compte statique des pertes sur créances comprend le solde des pertes sur créances réellement subies et projetées, divisé par le solde initial des prêts titrisés. Voici un sommaire du compte statique des pertes sur créances prévu de la CIBC :

% de l'encours des prêts, aux 31 octobre		Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts autres qu'à cote supérieure d'investissement
2003	Pertes sur créances réelles ou projetées	0,2 %	s.o.¹	3,4-5,4 %	11,0 %
2002	Pertes sur créances réelles ou projetées	0,3 %	s.o.¹	2,7-5,0 %	11,0 %

1) Le compte statique des pertes sur créances ne s'applique pas aux prêts hypothécaires à l'habitation, qui sont garantis par le gouvernement.

Le tableau qui suit présente le solde total du capital des prêts, des prêts douteux et des pertes sur créances nettes inscrit aux bilans consolidés de la CIBC ainsi que les prêts titrisés :

en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre

Type de prêt	Solde total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance	Pertes sur créances nettes ¹
2003 Prêts hypothécaires à l'habitation	77 114 \$	204 \$	3 \$
Particuliers	23 390	242	170
Cartes de crédit	11 405	56	484
Entreprises et gouvernements ²	33 477	909	360
Total des prêts déclarés et titrisés³	145 386	1 411	1 017
Moins les prêts titrisés :			
Prêts hypothécaires à l'habitation	7 100	3	–
Cartes de crédit	2 100	56	105
Entreprises et gouvernements ²	300	–	–
Total des prêts titrisés	9 500	59	105
Prêts déclarés avant provision pour pertes sur créances	135 886 \$	1 352 \$	912 \$
2002 Prêts hypothécaires à l'habitation	69 812 \$	411 \$	3 \$
Particuliers	23 163	242	119
Cartes de crédit	10 021	22	371
Entreprises et gouvernements ²	42 461	1 843	1 098
Total des prêts déclarés et titrisés³	145 457	2 518	1 591
Moins les prêts titrisés :			
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 200	212	–
Cartes de crédit	2 400	22	90
Entreprises et gouvernements ²	500	1	1
Total des prêts titrisés	6 100	235	91
Prêts déclarés avant provision pour pertes sur créances	139 357 \$	2 283 \$	1 500 \$

1) Ne tiennent pas compte des pertes sur créances liées aux prêts destinés à la vente et aux substituts de prêts.

2) Comprennent les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts à cote supérieure d'investissement.

3) Représente le montant de l'encours des prêts et les prêts qui ont été titrisés, que la CIBC continue d'administrer.

Note 7

TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003		2002	
	Coût	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	61 \$	– \$	61 \$	81 \$
Bâtiments ²	1 176	191	985	905
Matériel informatique et logiciels	1 815	1 332	483	533
Mobilier de bureau et autre matériel	871	499	372	540
Améliorations locatives	631	439	192	188
	4 554 \$	2 461 \$	2 093 \$	2 247 \$

1) L'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel et des améliorations locatives s'est élevé, pour l'exercice, à 275 M\$ (333 M\$ en 2002 et 310 M\$ en 2001).

2) Comprennent un montant de 699 M\$ (576 M\$ en 2002) qui n'est pas amorti puisqu'il se rapporte à un immeuble en construction qui sera loué par la CIBC à la fin de sa construction. En vertu des PCGR, la CIBC est considérée propriétaire de cet immeuble pendant la durée de la construction. En conséquence, la CIBC a constaté les frais relatifs au projet de construction, y compris des intérêts capitalisés de 78 M\$ (42 M\$ en 2002), au poste Bâtiments, de même qu'une obligation correspondante dans les autres passifs. La construction du bâtiment devrait prendre fin d'ici décembre 2003.

Note 8

ÉCART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Comme expliqué à la note 1, la CIBC a adopté, en 2002, les exigences du chapitre 3062 du Manuel de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ».

La CIBC a appliqué un test de dépréciation annuel à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie et a déterminé qu'aucune réduction de valeur pour dépréciation n'était nécessaire.

En 2002, la CIBC a décidé de mettre fin à ses activités de services bancaires électroniques aux États-Unis. Par conséquent, elle a inscrit une réduction de valeur de

34 M\$ des autres actifs incorporels à durée de vie limitée liés à ces activités, et a inclus ce montant dans les frais de restructuration.

L'amortissement estimatif total relatif aux actifs incorporels pour chacun des cinq prochains exercices s'établit à 16 M\$ pour 2004, à 16 M\$ pour 2005, à 15 M\$ pour 2006, à 12 M\$ pour 2007 et à 11 M\$ pour 2008.

La variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition s'établit comme suit :

		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre						
2003	Solde au début de l'exercice	23 \$	882 \$	171 \$	2 \$	1 078 \$
	Rajustements ¹	–	(16)	(4)	(13)	(33)
	Reclassements ²	–	–	(107)	107	–
	Solde à la fin de l'exercice	23 \$	866 \$	60 \$	96 \$	1 045 \$
2002	Solde au début de l'exercice	20 \$	305 \$	67 \$	8 \$	400 \$
	Écart d'acquisition acquis	4	563	108	–	675
	Rajustements ¹	(1)	14	(4)	(6)	3
	Solde à la fin de l'exercice	23 \$	882 \$	171 \$	2 \$	1 078 \$

1) Comprennent les gains et pertes de change et autres rajustements de l'équation de regroupement.

2) Se rapportent au reclassement de Juniper Financial Corp. du groupe Marchés mondiaux CIBC au groupe Siège social et autres le 1^{er} novembre 2002.

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

		2003		2002		
		Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette
en millions de dollars, aux 31 octobre						
Autres actifs incorporels à durée de vie limitée						
	Relations avec les clients	150 \$	41 \$	109 \$	157 \$	131 \$
	Contractuels	51	21	30	57	41
	Technologiques ²	–	–	–	43	8
	Divers	4	4	–	5	1
		205	66	139	262	181
Autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie						
	Contractuels	116	–	116	–	116
	Total des autres actifs incorporels	321 \$	66 \$	255 \$	378 \$	297 \$

1) L'amortissement des autres actifs incorporels pour l'exercice s'est élevé à 20 M\$ (32 M\$ en 2002 et 25 M\$ en 2001).

2) Les autres actifs incorporels technologiques ont été vendus dans le cadre de la vente d'IHP (note 2).

Conformément au chapitre 3062, l'incidence de la modification de convention comptable est présentée prospectivement. L'information supplémentaire des exercices précédents, comme si la modification avait été appliquée rétroactivement à l'exercice 2001, s'établit comme suit :

		2003	2002	2001
en millions de dollars, sauf les données par action; exercices terminés les 31 octobre				
	Bénéfice net déclaré	2 063 \$	653 \$	1 686 \$
	Ajouter :			
	Amortissement de l'écart d'acquisition ¹	–	–	24
	Amortissement de l'écart d'acquisition – participations comptabilisées à la valeur de consolidation ²	–	–	22
		–	–	46
	Bénéfice net rajusté en fonction de l'amortissement de l'écart d'acquisition	2 063 \$	653 \$	1 732 \$
	Résultat de base par action – Déclaré	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$
	– Rajusté compte tenu de l'écart d'acquisition	5,21 \$	1,37 \$	4,31 \$
	Résultat dilué par action – Déclaré	5,18 \$	1,35 \$	4,13 \$
	– Rajusté compte tenu de l'écart d'acquisition	5,18 \$	1,35 \$	4,25 \$

1) Enregistré dans les frais autres que d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

2) Enregistré dans le revenu d'intérêts dans les états consolidés des résultats.

Note 9

AUTRES ACTIFS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003	2002
Intérêts courus à recevoir	1 091 \$	1 423 \$
Comptes des clients des courtiers	697	994
Impôts sur les bénéfices futurs (note 20)	1 475	1 782
Autres charges payées d'avance et éléments reportés	998	1 037
Divers	5 518	4 977
	9 779 \$	10 213 \$

Note 10

DÉPÔTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Payables à vue ¹	Payables sur préavis ²	Payables à terme fixe ³						2003 Total	2002 Total
			1 an ou moins	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Particuliers	5 984 \$	26 659 \$	22 430 \$	6 730 \$	4 412 \$	1 536 \$	1 433 \$	18 \$	69 202 \$	67 975 \$
Entreprises et gouvernements	16 471	6 021	69 545	5 177	1 983	2 563	2 278	2 730	106 768	117 986
Banques	668	104	9 560	1 153	–	–	–	675	12 160	10 669
	23 123 \$	32 784 \$	101 535 \$	13 060 \$	6 395 \$	4 099 \$	3 711 \$	3 423 \$	188 130 \$	196 630 \$

Composition du total des dépôts :

Dépôts non productifs d'intérêts dans :

les établissements canadiens

les établissements étrangers

8 971 \$

8 690 \$

269

445

Dépôts productifs d'intérêts dans :

les établissements canadiens

116 516

110 382

les établissements étrangers

59 775

75 431

Fonds fédéraux américains achetés

2 599

1 682

188 130 \$

196 630 \$

1) Les dépôts payables à vue comprennent tous les dépôts à l'égard desquels la CIBC n'est pas autorisée à exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

2) Les dépôts payables sur préavis comprennent tous les dépôts à l'égard desquels la CIBC peut légalement exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

3) Les dépôts payables à terme fixe comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

Note 11

AUTRES PASSIFS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003	2002
Intérêts courus à payer	1 063 \$	1 437 \$
Impôts sur les bénéfices exigibles	1 790	–
Certificats d'or et d'argent	90	161
Comptes des clients des courtiers	2 211	2 139
Chèques et autres effets en transit, montant net	788	342
Gain reporté à la vente d'immeubles ¹	94	110
Autres éléments reportés	316	344
Provision pour restructuration (note 17)	85	452
Charges à payer	866	874
Part des actionnaires sans contrôle des filiales	22	111
Divers	6 673	5 010
	13 998 \$	10 980 \$

1) Le gain reporté est constaté dans les résultats de chaque exercice sur dix ans, soit la durée moyenne approximative des baux sur les biens vendus et repris en location par la CIBC en 2000.

Note 12

TITRES SECONDAIRES

Les titres secondaires du tableau ci-après ne sont pas garantis et sont subordonnés aux dépôts et autres passifs. Les titres de créance libellés en monnaie étrangère servent à financer des actifs libellés en monnaie étrangère (y compris les placements nets dans des établissements étrangers) ou sont combinés à des swaps de devises pour obtenir un financement équivalent en dollars canadiens.

CONDITIONS RATTACHÉES AUX TITRES SECONDAIRES

en millions de dollars, aux 31 octobre

Taux d'intérêt %	Date d'échéance	Date la plus proche de rachat par la CIBC		En monnaie étrangère	2003	2002
		Le plus élevé entre le prix du rendement des obligations du Canada ¹ ou au pair	Au pair			
5,5	21 juin 2003 ²			5 GY	– \$	64 \$
11,125	10 février 2004 ²				1	1
7,1	10 mars 2004	10 mars 1999			67	67
8,55	12 mai 2005	12 mai 2000			1	1
8,65	22 août 2005	22 août 2000			24	24
Taux variable ³	4 mars 2008		4 mars 2003		–	50
Taux variable ⁴	19 mai 2008		18 mai 2003	250 M\$ US	–	389
6,5 ⁵	21 octobre 2009	21 octobre 1999	21 octobre 2004		400	400
7,4 ⁵	31 janvier 2011		31 janvier 2006		250	250
8,15 ⁵	25 avril 2011	25 avril 2001	25 avril 2006		250	250
7,0 ⁵	23 octobre 2011	23 octobre 2001	23 octobre 2006		250	250
Taux variable ⁶	14 août 2012		14 août 2007	300 M\$ US	396	467
4,75 ⁵	21 janvier 2013	20 janvier 2003	21 janvier 2008		250	–
5,89 ⁵	26 février 2013	26 février 1998	26 février 2008		120	120
9,65	31 octobre 2014	1 ^{er} novembre 1999			250	250
8,7	25 mai 2029 ²				25	25
11,6	7 janvier 2031	7 janvier 1996			200	200
10,8	15 mai 2031	15 mai 2021			150	150
8,7	25 mai 2032 ²				25	25
8,7	25 mai 2033 ²				25	25
8,7	25 mai 2035 ²				25	25
Taux variable ⁷	31 juillet 2084		27 juillet 1990	251 M\$ US ⁹	331	397
Taux variable ⁸	31 août 2085		20 août 1991	119 M\$ US ¹⁰	157	197
					3 197 \$	3 627 \$

1) Le prix du rendement des obligations du Canada est un prix qui est déterminé au moment du rachat dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada assortie d'une échéance appropriée, majoré d'une marge prédéterminée.

2) Ne peut être racheté avant la date d'échéance.

3) Racheté au comptant le 4 mars 2003. Le taux d'intérêt était fondé sur le taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré de 0,21 % jusqu'à la date la plus proche de rachat par la CIBC.

4) Racheté au comptant le 19 mai 2003. Le taux d'intérêt était fondé sur le taux interbancaire offert à Londres (TIOL) pour des dépôts en \$ US (TIOL en \$ US) à trois mois majoré de 0,25 % jusqu'à la date la plus proche de rachat par CIBC World Markets plc.

5) Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de rachat au pair par la CIBC et, par la suite, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré de 1,00 %.

6) Émis par CIBC World Markets plc et garanti par la CIBC de manière subordonnée. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 0,35 % jusqu'à la date la plus proche de rachat par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 1,35 %.

7) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,25 %.

8) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,125 %.

9) Une tranche de 4 M\$ US de la dette a été rachetée au comptant pendant l'exercice (néant en 2002).

10) Une tranche de 7 M\$ US de la dette a été rachetée au comptant pendant l'exercice (20 M\$ US en 2002).

L'ensemble des échéances contractuelles des titres secondaires de la CIBC s'établit comme suit :

CALENDRIER DE REMBOURSEMENT

en millions de dollars

	2003
1 an ou moins	68 \$
1 an à 2 ans	25
2 ans à 3 ans	–
3 ans à 4 ans	–
4 ans à 5 ans	–
Plus de 5 ans	3 104
Total	3 197 \$

Note 13

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt auquel la CIBC est exposée découle de la non-concordance, autrement dit de l'écart, entre les actifs, les passifs et les instruments hors bilan qui viennent à échéance ou dont le taux doit être révisé à des dates précises. Les écarts qui existaient aux 31 octobre, compte tenu de la date d'échéance ou de la date de révision des taux d'instruments sensibles aux taux d'intérêt, selon la première éventualité, sont décrits ci-après.

Selon la date la plus proche entre l'échéance ou la date de révision des taux des instruments sensibles aux taux d'intérêt^{1,2}

en millions de dollars, aux 31 octobre	Taux variable	3 mois ou moins	3 mois à 12 mois	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2003 Actif							
Liquidités	1 762 \$	5 748 \$	1 351 \$	– \$	– \$	1 593 \$	10 454 \$
Rendement réel ³		1,65 %	1,38 %				
Valeurs du compte de placement et substituts de prêts	1 450	524	2 228	3 534	8 442	2 042	18 220
Rendement réel ³		3,48 %	3,56 %	5,23 %	5,43 %		
Valeurs du compte de négociation	963	8 987	8 299	6 777	4 656	22 600	52 282
Rendement réel ³		1,28 %	2,62 %	3,84 %	5,40 %		
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	–	18 546	1 283	–	–	–	19 829
Rendement réel ³		1,76 %	2,92 %				
Prêts	76 918	13 059	7 673	30 367	4 758	1 159	133 934
Rendement réel ³		4,42 %	5,54 %	5,90 %	6,43 %		
Divers	–	22 796	–	–	–	19 632	42 428
Total de l'actif	81 093 \$	69 660 \$	20 834 \$	40 678 \$	17 856 \$	47 026 \$	277 147 \$
Passif et capitaux propres							
Dépôts	71 145 \$	63 962 \$	24 544 \$	17 258 \$	769 \$	10 452 \$	188 130 \$
Rendement réel ³		2,00 %	2,40 %	3,52 %	5,00 %		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	403	225	4 319	2 491	4 221	11 659
Rendement réel ³		2,66 %	2,66 %	3,89 %	3,95 %		
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	213	19 080	–	–	–	–	19 293
Rendement réel ³		1,45 %					
Titres secondaires	–	884	468	1 145	700	–	3 197
Rendement réel ³		2,09 %	6,60 %	6,99 %	10,31 %		
Divers	–	21 933	644	2 414	300	29 577	54 868
Total du passif et des capitaux propres	71 358 \$	106 262 \$	25 881 \$	25 136 \$	4 260 \$	44 250 \$	277 147 \$
Écart au bilan	9 735 \$	(36 602) \$	(5 047) \$	15 542 \$	13 596 \$	2 776 \$	– \$
Écart hors bilan	–	8 106	4 243	(3 456)	(8 893)	–	–
Écart total	9 735 \$	(28 496) \$	(804) \$	12 086 \$	4 703 \$	2 776 \$	– \$
Écart cumulatif total	9 735 \$	(18 761) \$	(19 565) \$	(7 479) \$	(2 776) \$	– \$	– \$
Écart par devise							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	34 978 \$	(45 139) \$	(854) \$	14 048 \$	3 041 \$	(6 074) \$	– \$
Monnaie étrangère	(25 243)	8 537	(4 193)	1 494	10 555	8 850	–
Écart total au bilan	9 735	(36 602)	(5 047)	15 542	13 596	2 776	–
Écart hors bilan							
Dollars canadiens	–	1 925	(4 158)	1 775	458	–	–
Monnaie étrangère	–	6 181	8 401	(5 231)	(9 351)	–	–
Écart total hors bilan	–	8 106	4 243	(3 456)	(8 893)	–	–
Écart total	9 735 \$	(28 496) \$	(804) \$	12 086 \$	4 703 \$	2 776 \$	– \$
2002							
Écart par devise							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	38 063 \$	(50 138) \$	(4 494) \$	25 682 \$	4 878 \$	(13 991) \$	– \$
Monnaie étrangère	(18 402)	13 898	(3 230)	668	3 657	3 409	–
Écart total au bilan	19 661	(36 240)	(7 724)	26 350	8 535	(10 582)	–
Écart hors bilan							
Dollars canadiens	–	6 036	(3 608)	(1 236)	(1 192)	–	–
Monnaie étrangère	–	21 808	(13 848)	(7 331)	(629)	–	–
Écart total hors bilan	–	27 844	(17 456)	(8 567)	(1 821)	–	–
Écart total	19 661 \$	(8 396) \$	(25 180) \$	17 783 \$	6 714 \$	(10 582) \$	– \$
Écart cumulatif total	19 661 \$	11 265 \$	(13 915) \$	3 868 \$	10 582 \$	– \$	– \$

1) Les actifs et passifs financiers ont été présentés dans le tableau sur l'écart consolidé selon la date la plus proche entre la date de révision des taux ou la date d'échéance prévues au contrat. Dans le cours normal des affaires, les clients des prêts hypothécaires et d'autres prêts aux consommateurs remboursent habituellement leurs emprunts en partie ou au complet avant la date d'échéance. De même, certains dépôts à terme sont parfois encaissés avant la date d'échéance prévue au contrat. Par ailleurs, les positions sur les comptes de négociation peuvent varier grandement d'un jour à l'autre.

2) Certains actifs et passifs du tableau ci-dessus sont désignés comme non sensibles aux taux d'intérêt. La CIBC gère l'écart entre les taux d'intérêt en appliquant une durée fondée sur les principales tendances historiques et prévues des soldes. Les capitaux propres, sauf dans le cas des actions privilégiées, sont présentés comme étant non sensibles aux taux d'intérêt.

3) Représente le rendement réel moyen pondéré, compte tenu de la date de révision des taux ou de la date d'échéance prévues au contrat, selon la première des éventualités.

Note 14

CAPITAL-ACTIONS

Actions privilégiées

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale pouvant être émises en séries pour une contrepartie globale maximale de 10 G\$, en tout temps, pour toutes les actions en circulation de chacune des catégories d'actions privilégiées.

Actions ordinaires

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale pour une contrepartie globale maximale de 15 G\$, en tout temps, pour toutes les actions ordinaires en circulation.

Droits et privilèges rattachés aux actions**Actions privilégiées de catégorie A**

Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries sont assorties de dividendes trimestriels non cumulatifs et sont rachetables au comptant par la CIBC, à compter

de la date de rachat préétablie, aux prix de rachat au comptant indiqués ci-après. Chaque série, sauf tel qu'il est précisé ci-après, confère également à la CIBC et aux actionnaires le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Lorsque les actionnaires exercent leur droit de conversion, la CIBC peut, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

CONDITIONS RATTACHÉES AUX ACTIONS PRIVILÉGIÉES

	Dividende trimestriel par action ¹	Date de rachat préétablie	Prix de rachat au comptant par action	Conversion en actions ordinaires	
				Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
Série 15	0,353125 \$	31 juillet 2004 31 juillet 2005 31 juillet 2006	26,00 \$ 25,50 25,00	31 juillet 2004	31 juillet 2007
Série 16	0,353125 \$ US	29 octobre 2004 29 octobre 2005 29 octobre 2006	25,50 \$ US 25,25 25,00	29 octobre 2004	29 octobre 2007
Série 17	0,340625 \$	29 octobre 2004 29 octobre 2005 29 octobre 2006	25,50 \$ 25,25 25,00	29 octobre 2004	29 octobre 2007
Série 18	0,343750 \$	29 octobre 2012	25,00 \$	non convertible	non convertible
Série 19	0,309375 \$	30 avril 2008 30 avril 2009 30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012 30 avril 2013	25,75 \$ 25,60 25,45 25,30 25,15 25,00	30 avril 2008	30 avril 2013
Série 20	0,321875 \$ US	31 octobre 2005 31 octobre 2006 31 octobre 2007	25,50 \$ US 25,25 25,00	31 octobre 2005	30 avril 2008
Série 21	0,375000 \$	31 juillet 2005 31 juillet 2006 31 juillet 2007 31 juillet 2008 31 juillet 2009	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 juillet 2005	31 juillet 2010
Série 22	0,390625 \$ US	31 juillet 2005 31 juillet 2006 31 juillet 2007 31 juillet 2008 31 juillet 2009	26,00 \$ US 25,75 25,50 25,25 25,00	31 juillet 2005	31 juillet 2010
Série 23	0,331250 \$	31 octobre 2007 31 octobre 2008 31 octobre 2009 31 octobre 2010	25,75 \$ 25,50 25,25 25,00	31 octobre 2007	31 juillet 2011
Série 24	0,375000 \$	31 janvier 2007 31 janvier 2008 31 janvier 2009 31 janvier 2010 31 janvier 2011	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 janvier 2007	non convertible
Série 25	0,375000 \$	31 juillet 2007 31 juillet 2008 31 juillet 2009 31 juillet 2010 31 juillet 2011	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 juillet 2007	non convertible
Série 26	0,359375 \$	30 avril 2008 30 avril 2009 30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	30 avril 2008	non convertible
Série 27	0,350000 \$	31 octobre 2008 31 octobre 2009 31 octobre 2010 31 octobre 2011 31 octobre 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00	31 octobre 2008	non convertible

1) Le dividende trimestriel est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours du trimestre pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

ACTIONS EN CIRCULATION ET DIVIDENDES VERSÉS

Aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre	2003				2002				2001	
	Actions en circulation nombre d'actions	en millions de dollars	Dividendes versés en millions de dollars	en dollars par action	Actions en circulation nombre d'actions	en millions de dollars	Dividendes versés en millions de dollars	en dollars par action	Dividendes versés en millions de dollars	en dollars par action
Actions privilégiées de catégorie A										
Actions à taux fixe										
à dividendes non cumulatifs										
Série 14	–	– \$	9 \$	1,12 \$	8 000 000	200 \$	12 \$	1,49 \$	12 \$	1,49 \$
Série 15	12 000 000	300	17	1,41	12 000 000	300	17	1,41	17	1,41
Série 16	5 500 000	181	11	1,41 US	5 500 000	214	12	1,41 US	11	1,41 US
Série 17	6 500 000	162	9	1,36	6 500 000	162	9	1,36	9	1,36
Série 18	12 000 000	300	16	1,38	12 000 000	300	16	1,38	17	1,38
Série 19	8 000 000	200	10	1,24	8 000 000	200	10	1,24	10	1,24
Série 20	4 000 000	132	7	1,29 US	4 000 000	156	8	1,29 US	8	1,29 US
Série 21	8 000 000	200	12	1,50	8 000 000	200	12	1,50	12	1,50
Série 22	4 000 000	132	9	1,56 US	4 000 000	156	10	1,56 US	9	1,56 US
Série 23	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33	16	0,99
Série 24	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	21	1,30	–	–
Série 25	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	13	0,80	–	–
Série 26	10 000 000	250	11	1,09	–	–	–	–	–	–
Série 27	12 000 000	300	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des actions privilégiées et des dividendes		3 357 \$	180 \$			3 088 \$	161 \$		121 \$	
Actions ordinaires										
Total des actions ordinaires au début de l'exercice	359 064 369	2 842 \$			363 187 931	2 827 \$				
Émises dans le cadre de régimes d'options d'achat d'actions	2 978 545	108			1 562 438	59				
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	–			(5 686 000)	(44)				
Total des actions ordinaires et des dividendes	362 042 914	2 950 \$	591 \$	1,64 \$	359 064 369	2 842 \$	577 \$	1,60 \$	536 \$	1,44 \$
Total des dividendes versés			771 \$				738 \$		657 \$	

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à la CIBC de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, elle violerait, ou le paiement ferait en sorte qu'elle violerait, les règlements en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les directives du BSIF à la CIBC à l'égard de son capital ou de ses liquidités.

De plus, selon l'article 79(5) de la *Loi sur les banques*, il est interdit à la CIBC de verser des dividendes au cours d'un exercice donné sans l'autorisation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, le total de tous les dividendes déclarés par la CIBC pour l'exercice dépasse le total du bénéfice net de la CIBC depuis le début de l'exercice et du bénéfice net non réparti des deux exercices antérieurs.

En outre, la capacité de la CIBC de verser des dividendes sur les actions ordinaires est assujettie aux conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation, en vertu desquelles la CIBC ne peut en aucun cas verser de dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des porteurs des actions privilégiées en circulation, sauf si tous les dividendes payables ont été déclarés et versés ou réservés à des fins de versement.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

En vertu du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, les actionnaires admissibles ont le droit de participer à un ou à plusieurs des régimes suivants : le régime de réinvestissement des dividendes, le régime d'achat d'actions ou le régime de dividendes en actions.

Actions réservées à des fins d'émission

Au 31 octobre 2003, 27 402 238 actions ordinaires étaient réservées à des fins d'émission dans le cadre des régimes d'options d'achat d'actions.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 9 janvier 2002, la CIBC a amorcé une offre publique de rachat régulière, en vigueur pour une année, visant le rachat d'un maximum de 18 millions d'actions ordinaires, soit un peu moins de 5 % de ses actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2001. Au 31 octobre 2002, près de 5,7 millions d'actions avaient été rachetées dans le cadre du programme, pour une contrepartie totale de 313 M\$. Aucun autre rachat n'a été effectué en vertu de l'offre, qui a pris fin le 8 janvier 2003.

Le 26 novembre 2003, la CIBC a annoncé son intention d'entreprendre un nouveau programme de rachat d'actions. Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, la CIBC compte racheter, sur les 12 mois qui suivent, un maximum de 18 millions de ses actions ordinaires émises et en circulation.

Capital réglementaire

Le calcul du capital réglementaire de la CIBC est assujetté aux lignes directrices du BSFI, qui reposent sur le cadre des fonds propres fondés sur les risques publié par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimal du capital de première catégorie de 4 % et un ratio du capital total d'au moins 8 %. Le BSIF a établi que les institutions financières canadiennes de dépôt devaient maintenir des ratios respectifs d'au moins 7 % et 10 %, et que le ratio actif/fonds propres ne devait pas être supérieur à 20 fois, sauf sur approbation contraire.

Le ratio de capital et le ratio actif/fonds propres de la CIBC s'établissent comme suit :

RATIO DE CAPITAL ET RATIO ACTIF/FONDS PROPRES

en millions de dollars, aux 31 octobre

	2003	2002
Capital de première catégorie	12 529 \$	11 037 \$
Total du capital réglementaire	15 165	14 296
Ratio du capital de première catégorie	10,8 %	8,7 %
Ratio de capital total	13,0 %	11,3 %
Ratio actif/fonds propres	17,6x	18,3x

Note 15

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

En 2002, la CIBC a adopté par anticipation, avec effet le 1^{er} novembre 2001, les exigences du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Ces nouvelles recommandations ont donné lieu à l'imputation d'un montant de 42 M\$ après impôts au solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2001, à une augmentation de 72 M\$ avant impôts des passifs et à une augmentation de 30 M\$ des actifs d'impôts futurs.

Régimes d'options d'achat d'actions

La CIBC compte deux régimes d'options d'achat d'actions : le Régime d'options de souscription d'actions des employés et le Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants.

En vertu du Régime d'options de souscription d'actions des employés de la CIBC, des options sur actions sont attribuées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe qui n'est pas inférieur au cours de clôture des actions le jour de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. En général, les options sont acquises en proportions égales sur quatre ans et expirent dix ans après la date de l'attribution. Certaines options qui expirent en février 2010 sont acquises à l'atteinte de cours précis, et certaines options sont acquises au plus tôt lorsque ces prix sont atteints ou après sept ans.

Jusqu'à 50 % des options attribuées avant l'an 2000 dans le cadre du Régime d'options de souscription d'actions des employés peuvent être exercées à titre de DPVA. Ces droits peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à l'excédent du cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le jour de négociation précédant immédiatement celui où les droits sont exercés sur le prix d'exercice de l'option.

En vertu du Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants de la CIBC, chaque administrateur qui n'est pas un dirigeant ou un employé de la CIBC ou de l'une de ses filiales a le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe égal au cours moyen de clôture de l'action à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. Les options, qui ne peuvent pas être attribuées à titre de DPVA, sont acquises immédiatement et échoient dix ans après la date de l'attribution.

Un maximum de 42 834 500 actions ordinaires peuvent être émises en vertu des régimes d'options d'achat d'actions de la CIBC.

La juste valeur moyenne pondérée à la date de l'attribution des options consenties en 2003 a été évaluée à 12,38 \$ (16,24 \$ en 2002) à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont servi à déterminer la juste valeur des options à la date de l'attribution :

exercices terminés les 31 octobre	2003	2002
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'intérêt sans risque	5,06 %	5,42 %
Taux de rendement prévu des actions	3,00 %	3,00 %
Volatilité prévue du cours des actions	25,69 %	25,86 %
Durée prévue	10,0 ans	10,0 ans

La charge de rémunération relative aux options sur actions et aux DPVA s'est établie à 114 M\$ en 2003 ((15) M\$ en 2002).

Régime d'achat d'actions par les employés

En vertu du Régime d'achat d'actions par les employés de la CIBC, les employés admissibles peuvent choisir, chaque année, qu'un montant maximal correspondant à 10 % de leur salaire de base annuel soit retenu pour l'achat d'actions ordinaires de la CIBC. La CIBC verse un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 3 %. Le fiduciaire du régime affecte la totalité des cotisations à l'achat d'actions ordinaires sur le marché libre, durant chaque période de paie. Après deux ans de participation continue au régime, les cotisations de la CIBC sont acquises à l'employé, et toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Les cotisations de la CIBC, qui sont passées en charges dès qu'elles sont engagées, ont totalisé 28 M\$ en 2003 (29 M\$ en 2002 et 30 M\$ en 2001).

Programme d'octroi d'actions subalternes

En vertu du Programme d'octroi d'actions subalternes (POAS) de la CIBC, des équivalents d'actions sont attribués en vertu des régimes de rémunération suivants :

Octroi d'actions subalternes

En vertu du Régime d'octroi d'actions subalternes (OAS), qui existe depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC sont attribuées à certains employés clés, dans le cadre de leur rémunération globale. En outre, les actions au titre du régime OAS peuvent être émises à titre d'attributions spéciales. Le financement du régime se fait par versements à une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. Les droits sur les actions sont acquis en proportions égales sur trois ans ou après trois ans, et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées sur trois ans, à compter de un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu. En 2003, la majorité des employés clés qui auraient été admissibles au Régime de participation aux actions (RPA) de la CIBC ou au Régime incitatif à long terme (RILT) au cours des exercices précédents sont maintenant admissibles au régime OAS. La charge de rémunération afférente au régime OAS a totalisé 230 M\$ en 2003 (38 M\$ en 2002 et 51 M\$ en 2001).

Régime de participation aux actions

En vertu du RPA, qui existe depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC sont attribuées à certains employés clés, dans le cadre de leur rémunération globale. Le financement du régime se fait par versements dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. Les droits sur les actions sont acquis en proportions égales sur trois ans ou après trois ans, et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées sur trois ans, à compter de un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu. En 2003, les employés qui étaient admissibles au RPA sont devenus admissibles au régime OAS. En outre, les actions au titre du RPA peuvent être émises à titre d'attributions spéciales, pour lesquelles les droits sont généralement acquis et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées dans les trois ans à compter de la date de l'attribution. La charge de rémunération afférente au RPA a totalisé 11 M\$ en 2003 (173 M\$ en 2002 et 98 M\$ en 2001).

Régime incitatif à long terme et régime incitatif spécial

En vertu du RILT de la CIBC, des actions ordinaires de la CIBC sont attribuées à certains employés clés, dans le cadre de leur rémunération globale. Le financement du régime se fait par versements dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. En général, les droits sur les actions au titre du RILT sont acquis et les actions ordinaires détenues en fiducie sont distribuées sur trois ans, à compter de un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu. En 2003, aucune attribution n'a été effectuée en vertu du RILT, et les employés visés sont devenus admissibles au régime OAS.

En vertu du Régime incitatif spécial (RIS) de la CIBC, certains employés clés reçoivent des attributions à base d'actions ordinaires. Le financement du régime est comparable à celui du RILT. Les attributions à certains employés clés sont acquises et ont été distribuées au moment de l'expiration du régime, le 31 octobre 2003. Pour les autres employés clés, la valeur des attributions est convertie en unités d'actions à dividende différé (UADD) en vue de la retraite en vertu du RIS. Chaque UADD en vertu du RIS donne droit à une action ordinaire de la CIBC et à des UADD en vertu du RIS, compte tenu des dividendes obtenus sur les actions ordinaires de la CIBC en fiducie. Les droits aux UADD en vertu du RIS ont été acquis le 31 octobre 2003 et seront distribués sous forme d'actions ordinaires de la CIBC au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi.

La charge de rémunération afférente à ces deux régimes a totalisé néant en 2003 (113 M\$ en 2002 et 150 M\$ en 2001).

Régimes des administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la CIBC qui ne sont pas des dirigeants ni des employés de la CIBC ou de l'une de ses filiales peuvent choisir de recevoir le montant annuel payable par la CIBC en vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires sous forme d'UADD ou d'actions ordinaires de la CIBC.

Les membres peuvent également choisir, en vertu du régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, de recevoir la totalité ou une partie de leur rémunération (les honoraires annuels, les honoraires reçus à titre de membre d'un comité, les honoraires versés au président d'un comité et les jetons de présence) sous forme d'espèces, d'actions ordinaires de la CIBC ou d'UADD.

La charge de rémunération afférente à ces régimes a totalisé 3 M\$ en 2003 (2 M\$ en 2002 et 2 M\$ en 2001). La valeur des UADD créditées à un administrateur lui est payable lorsque ce dernier n'est plus administrateur ou employé de la CIBC. De plus, en vertu du Régime d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires, la valeur des UADD est payable à l'administrateur lorsque ce dernier et la CIBC ne sont plus « liés » ou « affiliés », conformément à la définition de ces termes dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

RÉGIMES D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

	2003		2002		2001	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre						
En cours au début de l'exercice	19 942 954	39,74 \$	19 070 952	36,55 \$	20 247 187	33,28 \$
Attribuées	1 982 780	43,11	3 042 992	54,48	3 021 990	48,60
Exercées	(2 978 545)	32,81	(1 562 438)	30,78	(2 983 736)	30,19
Frappées d'extinction ou annulées	(816 432)	48,96	(302 277)	42,78	(652 749)	27,43
Exercées à titre de DPVA	(354 525)	31,69	(306 275)	30,12	(561 740)	38,72
En cours à la fin de l'exercice	17 776 232	41,02 \$	19 942 954	39,74 \$	19 070 952	36,55 \$
Pouvant être exercées en fin de l'exercice	11 277 020	37,96 \$	10 683 434	34,48 \$	13 202 090	34,15 \$

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS EN COURS ET ACQUISES

	Options sur actions en cours			Options sur actions acquises		
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	Pouvant être exercées à titre de DPVA
Fourchette des prix d'exercice						
15,375 \$ – 21,125 \$	1 332 594	1,74	19,22 \$	1 332 094	19,22 \$	679 765
31,700 \$ – 39,850 \$	7 266 373	5,43	37,07	5 889 546	36,95	1 940 076
40,350 \$ – 49,940 \$	5 501 800	6,79	42,89	2 812 514	42,03	1 007 305
50,330 \$ – 57,190 \$	3 675 465	7,86	53,93	1 242 866	53,57	–
Total	17 776 232	6,08	41,02 \$	11 277 020	37,96 \$	3 627 146

Note 16

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La CIBC offre des régimes de retraite à ses employés admissibles au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ces régimes comprennent des régimes enregistrés de retraite par capitalisation, des arrangements supplémentaires sans capitalisation, qui procurent des prestations de retraite en sus des plafonds établis par la loi, et des régimes à cotisations déterminées. Les régimes de retraite sont, pour la plupart, non contributifs, mais certains participants contribuent à leurs régimes respectifs et reçoivent des prestations plus élevées

à la retraite. Ces prestations sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le salaire à l'approche de la retraite. La CIBC offre également des prestations pour soins de santé, de l'assurance vie et d'autres avantages, tous non contributifs, aux employés et aux retraités admissibles. La CIBC compte, en outre, un régime d'invalidité de longue durée, en vertu duquel les employés invalides peuvent recevoir des prestations.

La situation financière des régimes de retraite des employés et des autres régimes d'avantages sociaux se présente comme suit :

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Obligation au titre des prestations constituées¹						
Solde au début de l'exercice	2 537 \$	2 226 \$	2 013 \$	696 \$	609 \$	130 \$
Rajustement au titre de la modification de convention comptable	–	–	163	–	–	403
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes des filiales	–	216 ²	–	–	19	–
Coût au titre des services rendus au cours de l'exercice	77	80	66	55	53	37
Cotisations salariales	9	10	11	–	–	–
Frais d'intérêts	166	167	148	43	39	36
Prestations versées	(166)	(142)	(134)	(43)	(38)	(36)
Variation des taux de change	(27)	7	–	(4)	–	–
Pertes actuarielles (gains actuariels)	281	(73)	(48)	68	14	39
Prestations spéciales de cessation d'emploi	8	–	–	–	–	–
Modifications des régimes	(7)	45	12	–	–	–
Désinvestissements	(46)	–	–	–	–	–
Restructuration donnant lieu à des :						
Règlements	(34)	–	–	(6)	–	–
Compressions	–	1	(5)	(6)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	2 798 \$	2 537 \$	2 226 \$	803 \$	696 \$	609 \$
Actifs des régimes^{1, 3}						
Juste valeur au début de l'exercice	2 188 \$	2 121 \$	2 545 \$	106 \$	103 \$	111 \$
Rajustement au titre de la modification de convention comptable	–	–	48	–	–	–
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes de filiales	–	211 ²	–	–	–	–
Rendement réel des actifs des régimes	257	(106)	(364)	9	(4)	(3)
Cotisations patronales	253	88	15	44	45	31
Cotisations salariales	9	10	11	–	–	–
Prestations versées	(166)	(142)	(134)	(43)	(38)	(36)
Variation des taux de change	(19)	6	–	–	–	–
Désinvestissements	(46)	–	–	–	–	–
Restructuration donnant lieu à des règlements	(34)	–	–	–	–	–
Juste valeur à la fin de l'exercice	2 442 \$	2 188 \$	2 121 \$	116 \$	106 \$	103 \$
Situation de capitalisation – déficit	(356)\$	(349)\$	(105)\$	(687)\$	(590)\$	(506)\$
Cotisations patronales reçues après la date de mesure	–	15	–	–	–	–
Pertes actuarielles nettes non amorties	953	786	506	118	59	39
Coût non amorti des services passés	42	54	12	–	–	–
Obligation transitoire non amortie	(19)	(23)	–	5	6	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées	620	483	413	(564)	(525)	(467)
Provision pour moins-value	(17)	(16)	–	–	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	603 \$	467 \$	413 \$	(564)\$	(525)\$	(467)\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	77 \$	80 \$	66 \$	55 \$	53 \$	37 \$
Frais d'intérêts	166	167	148	43	39	36
Rendement prévu des actifs des régimes	(188)	(199)	(191)	(7)	(8)	(8)
Amortissement du coût des services passés	3	2	1	–	–	–
Amortissement des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	15	2	–	5	5	–
Amortissement de l'actif transitoire	(2)	(2)	–	–	–	–
Pertes (gains) sur compressions	3	2	(5)	(6)	–	–
Pertes sur règlements	20	–	–	–	–	–
Prestations contractuelles de cessation d'emploi	8	–	–	–	–	–
Variation de la provision pour moins-value	1	(8)	–	–	–	–
Charge nette au titre des régimes	103 \$	44 \$	19 \$	90 \$	89 \$	65 \$
Hypothèses moyennes pondérées à la fin de l'exercice						
Taux d'actualisation	6,2 %	6,7 %	6,75 %	6,1 %	6,4 %	6,75 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,0 %	7,5 %	7,5 %	6,5 %	7,0 %	7,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,6 %	3,7 %	4,0 %	3,3 %	3,4 %	4,0 %

1) Les régimes sont mesurés au 30 septembre de chaque année.

2) Déduction faite d'une provision pour moins-value de 24 M\$.

3) Les actifs des régimes de retraite comprennent des valeurs mobilières de la CIBC d'une juste valeur de 14 M\$ au 31 octobre 2003 (15 M\$ en 2002 et 15 M\$ en 2001).

L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

en millions de dollars, aux 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Obligation au titre des prestations constituées	2 755 \$	2 499 \$	120 \$	803 \$	696 \$	609 \$
Juste valeur des actifs des régimes	2 378	2 128	–	116	106	103
Situation de capitalisation des régimes – déficit	(377)\$	(371)\$	(120)\$	(687)\$	(590)\$	(506)\$

Un taux de croissance annuelle moyen pondéré hypothétique de 10,1 % du coût par participant des soins de santé a été retenu pour 2003 (9,2 % pour 2002 et 9 % pour 2001). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait baisser graduellement pour atteindre 4,5 % en 2011 et demeurer à ce niveau par la suite. Une hausse annuelle de 1 % du taux hypothétique du coût des soins de santé se traduirait par une augmentation de 11 M\$ (10 M\$ en 2002 et 7 M\$ en 2001) de la charge au titre des avantages complémentaires de retraite et de 97 M\$ (80 M\$ en 2002 et 60 M\$ en 2001) de l'obligation cumulative au titre des avantages complémentaires de retraite.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées est inclus dans les autres actifs et dans les autres passifs comme suit :

en millions de dollars, aux 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Autres actifs (note 9)	747 \$	604 \$	533 \$	– \$	– \$	– \$
Autres passifs (note 11)	(144)	(137)	(120)	(564)	(525)	(467)
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	603 \$	467 \$	413 \$	(564)\$	(525)\$	(467)\$

La CIBC propose également des régimes à cotisations déterminées destinés à certains de ses employés. La charge de la CIBC au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées a totalisé 19 M\$ (25 M\$ en 2002 et 26 M\$ en 2001). La charge relative aux régimes de retraite d'État (Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec/Federal Insurance Contributions Act des É.-U.) s'est élevée à 82 M\$ (87 M\$ en 2002 et 78 M\$ en 2001).

Note 17

RESTRUCTURATION

En 2002, la CIBC a inscrit des frais de restructuration de 508 M\$ relativement à la fermeture des activités bancaires électroniques aux États-Unis et aux initiatives de restructuration menées dans d'autres secteurs.

Les principales mesures prises en 2003 dans le cadre du programme de restructuration sont les suivantes :

- **Marchés de détail CIBC** – Marchés de détail CIBC a terminé la liquidation des opérations bizSmart, a mené à bien la réduction de l'effectif de certains groupes et a continué de remanier son réseau de centres bancaires.
- **Marchés mondiaux CIBC** – Marchés mondiaux CIBC a complété l'essentiel de ses programmes de réduction de l'effectif présentés en 2002. La provision courante concerne principalement les coûts futurs associés aux locaux vides et les arrangements de départ pris avec les employés qui ne travaillent plus à la CIBC.
- **Siège social et autres** – Les services de soutien de Technologie et opérations pour Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC ont grandement gagné en efficacité grâce au réalignement des structures de coûts sur les conditions actuelles du marché.

Les opérations bancaires électroniques aux États-Unis se sont départies de toutes leurs unités fonctionnelles et ont liquidé les entités bancaires américaines. De plus, tous les contrats importants, dont ceux conclus avec les grandes alliances bancaires américaines, ont été réglés, et tous les postes des employés ont été supprimés.

Pendant l'exercice, la CIBC a modifié ses estimations relatives à la restructuration, ce qui a entraîné une réduction de 31 M\$ de sa provision initiale. Cette modification est survenue à la lumière de faits et de circonstances postérieures à l'inscription initiale des frais de restructuration. Ce sont essentiellement les indemnités de cessation d'emploi qui ont été moins élevées que prévu en raison d'un plus grand nombre d'attritions et de redéploiements au sein même de la CIBC. De plus, les coûts liés aux fournisseurs et à la résiliation des contrats ont également été moins élevés que prévu, et le recouvrement des actifs a été supérieur aux prévisions.

Environ 2 500 postes ont été éliminés en 2003. Dans l'ensemble, ces initiatives devraient entraîner la suppression de quelque 2 700 postes.

Les frais de restructuration et l'évolution de la provision connexe se présentent comme suit :

RESTRUCTURATION

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003				2002			
	Prestations de cessation d'emploi	Coûts de résiliation de contrats	Divers	Total	Prestations de cessation d'emploi	Coûts de résiliation de contrats	Divers	Total
Solde au début de l'exercice	194 \$	185 \$	73 \$	452 \$	186 \$	– \$	26 \$	212 \$
Frais de restructuration	–	–	–	–	140	185	183	508
Modification des estimations	(16)	(10)	(5)	(31)	6	–	–	6
Paiements en espèces	(135)	(164)	(37)	(336)	(138)	–	(1)	(139)
Éléments hors caisse	–	–	–	–	–	–	(135)	(135)
Solde à la fin de l'exercice	43 \$	11 \$	31 \$	85 \$	194 \$	185 \$	73 \$	452 \$

Note 18

ÉVÉNEMENTS DU 11 SEPTEMBRE 2001

Les événements du 11 septembre 2001 ont eu une incidence directe sur les activités des bureaux new-yorkais de la CIBC situés au One World Financial Center, tout près du World Trade Center. Bien que la CIBC soit encore en négociation avec certains assureurs en vue d'un règlement final de ses réclamations d'assurance, elle a constaté un montant à recevoir qui, selon elle, sera probablement recouvré. Au cours de l'exercice, la CIBC a reçu des indemnités d'assurance de 60 M\$, qu'elle a imputées aux débiteurs. Ces paiements n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice net consolidé de la CIBC pour l'exercice, et les montants futurs qui seront recouverts au titre de l'assurance ne devraient pas non plus avoir d'incidence importante sur le bénéfice net consolidé futur de la CIBC. Pendant

l'exercice, la CIBC a réglé une réclamation d'assurance contre les pertes d'exploitation et a enregistré un montant de 20 M\$ dans le revenu autre que d'intérêts.

À la suite des événements du 11 septembre 2001, la CIBC a signé des baux pour diverses installations temporaires au centre de Manhattan. Avec la vente d'Oppenheimer en 2003, la CIBC a décidé de remanier ces installations temporaires et a constaté un montant de 40 M\$ au titre des coûts de résiliation de contrats, comme décrit à la note 2. La perte nette relative aux événements du 11 septembre 2001 s'est élevée à 32 M\$ pour 2002, et à 7 M\$ pour 2001.

Note 19

CONTRAT AVEC AIR CANADA

En 1999, la CIBC a versé 200 M\$ plus les taxes applicables à Air Canada pour prolonger le contrat VISA Aéro Or qui les unit et continuer ainsi de bénéficier de droits exclusifs pour l'achat de milles Aéroplan à un prix par mille prédéfini entre 2002 et 2009. Le versement a été reporté et amorti sur la durée du contrat.

Après la demande de protection d'Air Canada, le 1^{er} avril 2003, en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), la CIBC et Air Canada ont conclu une entente visant à remplacer le contrat existant par un nouveau contrat, sous réserve de l'approbation du tribunal intervenant dans la restructuration d'Air Canada en vertu de la LACC et du respect de certaines autres conditions. Le 1^{er} mai 2003, le tribunal a renvoyé la requête d'approbation du nouveau contrat et du financement de la CIBC et a demandé au contrôleur désigné de mener à bien un processus d'appel d'offres à l'égard du contrat, tout en maintenant la confidentialité de la proposition de la CIBC. À la suite de ce processus, le 14 mai 2003, le tribunal a approuvé le nouveau contrat de la CIBC, sous réserve de certaines modifications. En vertu des modalités du nouveau contrat, la participation de la CIBC au programme Aéroplan est prolongée jusqu'en 2013,

et la CIBC devra verser 24 % de plus pour chaque mille Aéroplan acheté. Par ailleurs, la CIBC et Air Canada ont convenu d'assouplir l'exigence d'exclusivité pour permettre à un fournisseur de cartes, autorisé par la CIBC, d'acheter des milles Aéroplan pour des cartes de paiement, sous réserve de restrictions approuvées par la CIBC. De plus, la CIBC, à titre de créancier ordinaire en vertu de la LACC, a le droit de présenter une demande de recouvrement de l'indemnité pour résiliation de contrat d'environ 209 M\$ relativement au versement effectué en 1999. En conséquence, pendant l'exercice, la CIBC a comptabilisé un montant de 128 M\$ avant impôts dans les frais autres que d'intérêts afin de diminuer l'actif reporté lié au contrat initial, après déduction du montant devant être recouvré par la direction au titre de l'indemnité pour résiliation du contrat.

Dans le cadre du nouveau contrat, la CIBC accordera également à Air Canada, pendant l'exercice, une facilité de crédit garantie de 350 M\$, dont le capital sera remboursé par la vente de milles Aéroplan, au plus tard le 1^{er} octobre 2004. Ce prêt est inscrit à titre d'actif aux bilans consolidés de la CIBC et diminue à mesure que la CIBC acquiert des milles Aéroplan.

Note 20

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices figurant dans les états consolidés des résultats se présentent comme suit :

COMPOSANTES DE LA CHARGE D'IMPÔTS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2003	2002	2001
Impôts exigibles			
Fédéral	(84) \$	631 \$	587 \$
Provinciaux	(12)	237	237
Étrangers	26	(6)	(192)
	(70)	862	632
Impôts futurs			
Fédéral	60	(66)	(86)
Provinciaux	25	(31)	(26)
Étrangers ¹	224	(1 044)	(428)
	309	(1 141)	(540)
	239 \$	(279) \$	92 \$

1) En 2002, les impôts futurs étrangers comprenaient un actif d'impôts futurs non constaté auparavant de 52 M\$ se rapportant à certaines pertes fiscales au R.-U.

Les impôts sur les bénéfices sont présentés comme suit dans les états financiers consolidés :

TOTAL DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2003	2002	2001
États consolidés des résultats			
Impôts sur les bénéfices	239 \$	(279) \$	92 \$
États consolidés de l'évolution des capitaux propres			
Gain ou perte de change	1 412	107	(323)
Modification de conventions comptables ¹	–	(30)	(97)
Divers	19	(4)	–
	1 670 \$	(206) \$	(328) \$

1) Incidence de l'adoption, en 2002, du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions » et de l'adoption, en 2001, du chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs ».

Les soldes d'impôts sur les bénéfices futurs sont inclus dans les autres actifs (note 9) et découlent d'écart temporels entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les bilans consolidés.

Le taux combiné d'impôts fédéral et provinciaux canadiens varie chaque année en fonction des modifications apportées aux taux prévus par la loi imposés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion des activités de la CIBC exercées dans chaque province. La CIBC est également assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices des centres bancaires à l'étranger. Les bénéfices des filiales

étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont distribués au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne étaient estimés à 271 M\$ au 31 octobre 2003 (92 M\$ en 2002 et 84 M\$ en 2001).

Les taux d'imposition réels figurant dans les états consolidés des résultats sont différents du taux combiné d'impôts fédéral et provinciaux sur les bénéfices canadiens de 36,6 % (38,7 % en 2002 et 41,6 % en 2001), comme indiqué ci-après :

RAPPROCHEMENT DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2003		2002		2001	
Taux combiné d'impôts fédéral et provinciaux canadiens appliqué au bénéfice avant impôts	844 \$	36,6 %	160 \$	38,7 %	764 \$	41,6 %
Rajustement des impôts pour tenir compte de ce qui suit :						
Bénéfice des filiales étrangères	(592)	(25,7)	(396)	(96,1)	(654)	(35,6)
Bénéfice et gains exonérés d'impôt	(97)	(4,1)	(68)	(16,5)	(81)	(4,4)
Impôt fédéral des grandes sociétés	–	–	10	2,4	14	0,7
Bénéfice des filiales au Canada	(14)	(0,6)	(1)	0,1	20	1,1
Réduction des taux d'imposition futurs	37	1,6	30	7,1	90	4,9
Divers	61	2,6	(14)	(3,4)	(61)	(3,3)
Impôts sur les bénéfices figurant dans les états consolidés des résultats	239 \$	10,4 %	(279) \$	(67,7) %	92 \$	5,0 %

Pendant l'exercice, la CIBC a conclu un accord avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada permettant la comptabilisation d'un recouvrement de 689 M\$ en impôts sur les bénéficiaires à l'égard de certaines opérations à l'étranger, auparavant constatés comme charge d'impôts.

De plus, la CIBC a comptabilisé une charge d'impôts de 232 M\$ au titre d'une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs américains. Ces actifs d'impôts futurs ont été ramenés à un montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable, principalement du fait de l'accélération du programme de vente de prêts de la CIBC et d'une réduction du revenu d'intérêts à la suite d'une période prolongée de taux d'intérêt moins élevés.

En 2001, diverses réductions des taux d'imposition fédéral et provinciaux ont été adoptées, donnant lieu à des réductions graduelles des impôts sur une période de trois ou quatre ans. En 2003, la CIBC a porté un montant de 37 M\$ (30 M\$ en 2002 et 90 M\$ en 2001) à la charge d'impôts sur les bénéficiaires, réduisant ainsi ses actifs d'impôts futurs pour tenir compte du fait que les écarts temporaires se résorberont lorsque les taux seront moins élevés.

COMPOSANTES DES SOLDES D'IMPÔTS FUTURS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003	2002
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	1 035 \$	1 006 \$
Bâtiments et matériel	52	56
Prestations de retraite et avantages sociaux	9	35
Revenu non gagné	139	144
Pertes de change non matérialisées	87	–
Réévaluations de placements	696	590
Reports en avant de pertes fiscales	226	547
Provisions	179	441
Frais reportés	105	107
Divers	–	57
	2 528	2 983
Provision pour moins-value	(232)	–
	2 296	2 983
Passifs d'impôts futurs		
Loyers à recevoir	730	939
Gains de change non matérialisés	–	122
Écart d'acquisition	37	33
Divers	54	107
	821	1 201
Actif d'impôts futurs	1 475 \$	1 782 \$

Le report en avant des pertes fiscales comprend un montant de 141 M\$ (447 M\$ en 2002) se rapportant aux pertes d'exploitation enregistrées aux États-Unis en 2003, lesquelles expirent dans 19 ans. De plus, comme les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des passifs d'impôts aux États-Unis, la CIBC aura 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviendront des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu de la loi de l'impôt actuelle. L'actif d'impôts futurs relatif aux activités américaines, déduction faite de la provision pour moins-value, totalise 768 M\$. La CIBC est d'avis que, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront matérialisés avant leur expiration. À cet égard, la CIBC a mené à bien diverses initiatives de gestion des frais, a réorienté ses activités et a fourni davantage de capital, ce qui entraînera une hausse du revenu.

Note 21

RÉSULTAT PAR ACTION

en millions de dollars, sauf les données par action; exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Résultat de base par action			
Bénéfice net	2 063 \$	653 \$	1 686 \$
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(188)	(165)	(127)
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	1 875 \$	488 \$	1 559 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	360 048	360 553	372 305
Par action	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$
Résultat dilué par action			
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	1 875 \$	488 \$	1 559 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	360 048	360 553	372 305
Ajouter : options sur actions ¹ (en milliers)	2 259	2 674	5 502
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	362 307	363 227	377 807
Par action	5,18 \$	1,35 \$	4,13 \$

1) Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 3 274 474 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 52,89 \$, du nombre moyen de 3 676 586 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 53,32 \$ et du nombre moyen de 1 016 875 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 52,57 \$, respectivement, pour les exercices terminés les 31 octobre 2003, 2002 et 2001, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Sont aussi exclus un nombre moyen de 576 222 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, un nombre moyen de 590 704 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$ et un nombre moyen de 764 167 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, respectivement, pour les exercices terminés les 31 octobre 2003, 2002 et 2001, car ces options sont des options axées sur le rendement et que le critère d'acquisition de ces options n'avait pas été satisfait.

Note 22

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal des affaires, la CIBC fournit des services bancaires habituels à ses sociétés affiliées et conclut avec elles des ententes contractuelles et d'autres opérations, à des conditions similaires à celles offertes à des tiers non apparentés.

Des prêts sont consentis à des administrateurs, à des dirigeants et à des employés, à des taux et conditions divers.

Note 23

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers de la CIBC, au bilan et hors bilan, établie à l'aide de la méthode d'évaluation décrite ci-dessous, est présentée dans les tableaux ci-après.

La juste valeur représente l'estimation par la direction du montant pour lequel un instrument financier pourrait être échangé dans une opération sans lien de dépendance entre des parties agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Les cours du marché, lorsqu'ils existent, constituent les éléments probants les plus fiables.

Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante des instruments financiers au bilan et hors bilan de la CIBC, en raison de l'absence de marchés organisés pour certains instruments. En outre, lorsque des marchés existent, ils ne sont pas considérés être assez liquides pour servir de fondement à l'évaluation. Lorsque des marchés existent et qu'ils sont considérés suffisamment liquides pour être utilisés comme fondement à l'évaluation de la juste valeur, les cours sur ces marchés servent à calculer la juste valeur. La juste valeur des portefeuilles de négociation de la CIBC est rajustée compte tenu de l'offre et de la demande, y compris de la concentration des risques, le cas échéant.

En l'absence de marchés ou si ceux-ci ne sont pas considérés suffisamment liquides, la CIBC mesure la juste valeur au moyen de divers modèles et techniques d'évaluation. Les résultats de ces techniques et modèles d'évaluation peuvent différer de la valeur de réalisation nette finale, même si la conjoncture du marché demeurerait inchangée. La CIBC a en place un processus permanent d'amélioration de ses modèles et techniques d'évaluation. Les techniques et modèles de la CIBC tiennent compte de l'effet de la variation des taux pratiqués sur le marché, dont les taux d'intérêt et la qualité du crédit, lorsque la CIBC est exposée au risque de crédit d'un émetteur, d'un emprunteur ou d'une contrepartie.

La qualité du crédit a une incidence tant sur la valeur comptable que sur la juste valeur des prêts et des engagements de prêts. La CIBC se fie à ses procédés relatifs à la provision pour pertes sur créances afin de réduire (mais pas d'augmenter) simultanément la valeur comptable et la juste valeur des prêts et de rendre compte de la diminution de la qualité du crédit des engagements de prêts et autres ententes de crédit exposant la CIBC au risque de crédit. C'est le cas des actifs dépréciés et des actifs qui n'ont pas encore été spécifiquement désignés comme dépréciés par l'entremise respective des provisions spécifiques et de la provision générale. La provision spécifique pour pertes sur créances vise à ramener la valeur comptable des prêts douteux au montant recouvrable et à rendre compte de toute dépréciation des engagements de prêts

ENCOURS DES PRÊTS CONSENTIS À DES ADMINISTRATEURS, À DES DIRIGEANTS ET À DES EMPLOYÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003	2002
Prêts hypothécaires	1 308 \$	1 144 \$
Prêts personnels	1 196	1 044
	2 504 \$	2 188 \$

et autres ententes de crédit. Le montant recouvrable rend compte de la protection de crédit dont dispose la CIBC en vertu des cautionnements, y compris la protection achetée au moyen de dérivés de crédit. La provision générale pour pertes sur créances vise de manière semblable à réduire la valeur comptable des prêts afin de refléter les pertes inhérentes au portefeuille de prêts (et d'engagements et autres ententes de crédit) qui ne sont pas encore spécifiquement désignés comme douteux. Le montant recouvrable qui est calculé et utilisé pour établir la valeur comptable inclut donc déjà l'incidence de la qualité du crédit sur la mesure de la juste valeur par la CIBC et, par conséquent, aucun autre rajustement n'est fait. Tant la valeur comptable que la juste valeur présentées le sont déduction faite de toutes les provisions spécifiques et générales pour pertes sur créances. La convention suivie pour la constitution des provisions pour pertes sur créances est présentée à la note 1.

Lorsque, en l'absence de marchés, la juste valeur fluctue en raison d'un risque de taux d'intérêt à l'égard d'instruments financiers, le calcul de la juste valeur des produits liés au taux d'intérêt est fondé sur l'écart entre le taux d'intérêt du marché initial et le taux courant pour le même type de produit, établi au moyen des techniques de valeur actuelle. Les flux de trésorerie réels fondés sur le taux d'intérêt initial sont actualisés à partir des taux d'intérêt du marché courants pour la période à couvrir jusqu'à la date de révision des taux ou la date d'échéance, selon la première des éventualités. La période à couvrir utilisée est généralement prévue par contrat. À cet égard, la juste valeur des instruments à taux variable n'est pas rajustée. La CIBC n'applique pas de rajustements additionnels à la juste valeur de ses portefeuilles autres que de négociation pour tenir compte de l'offre et de la demande.

Étant donné la part de jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques et de modèles d'évaluation acceptables, ainsi que l'utilisation d'estimations qui est inhérente à ce processus, les estimations de la juste valeur des biens qui sont identiques ou semblables peuvent différer d'une institution financière à l'autre. La juste valeur est calculée en fonction de la conjoncture du marché au 31 octobre 2003 et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la juste valeur future.

La juste valeur des actifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers n'est pas présentée dans le tableau ci-après. Les actifs comme les terrains, les bâtiments et le matériel, ainsi que l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, comme les relations avec les clients, qui, de l'avis de la direction, ont une valeur ajoutée importante pour la CIBC, ne figurent pas non plus dans les informations données ci-après.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003			2002		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Actif						
Liquidités	10 454 \$	10 454 \$	– \$	9 512 \$	9 512 \$	– \$
Valeurs mobilières	70 502	71 203	701	65 292	65 963	671
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	19 829	19 829	–	16 020	16 020	–
Prêts	133 934	133 985	51	137 069	138 232	1 163
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 139	5 139	–	6 848	6 848	–
Autres actifs	5 299	5 322	23	5 819	5 819	–
Passif						
Dépôts	188 130 \$	188 428 \$	298 \$	196 630 \$	197 449 \$	819 \$
Acceptations	5 147	5 147	–	6 878	6 878	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	11 659	11 659	–	8 436	8 436	–
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	19 293	19 293	–	9 615	9 615	–
Autres passifs	7 451	7 451	–	7 483	7 483	–
Titres secondaires	3 197	3 561	364	3 627	3 904	277
Instruments financiers dérivés						
Actif (passif) net – compte de négociation	851 \$	851 \$	– \$	(77) \$	(77) \$	– \$
– gestion de l'actif et du passif	(256) \$	61 \$	317 \$	(87) \$	(540) \$	(453) \$

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003 Juste valeur			2002 Juste valeur		
	Positive	Négative	Nette	Positive	Négative	Nette
Compte de négociation						
Dérivés de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	13 \$	7 \$	6 \$	38 \$	13 \$	25 \$
Swaps	12 796	11 245	1 551	16 662	15 186	1 476
Options achetées	887	–	887	1 028	–	1 028
Options vendues	–	1 003	(1 003)	–	1 289	(1 289)
Total des dérivés de taux d'intérêt	13 696	12 255	1 441	17 728	16 488	1 240
Dérivés de change						
Contrats de change à terme	1 895	1 778	117	1 080	878	202
Swaps	4 080	3 972	108	2 948	2 928	20
Options achetées	339	–	339	168	–	168
Options vendues	–	614	(614)	–	181	(181)
Total des dérivés de change	6 314	6 364	(50)	4 196	3 987	209
Dérivés de crédit						
Swaps	98	98	–	49	5	44
Options achetées	50	–	50	28	–	28
Options vendues	–	32	(32)	–	66	(66)
Total des dérivés de crédit	148	130	18	77	71	6
Dérivés d'actions ¹	1 279	2 076	(797)	1 737	3 268	(1 531)
Autres dérivés ²	1 359	1 120	239	979	980	(1)
Total – Compte de négociation	22 796	21 945	851	24 717	24 794	(77)
Gestion de l'actif et du passif						
Dérivés de taux d'intérêt						
Swaps	1 857	1 642	215	1 869	2 363	(494)
Options achetées	33	–	33	9	–	9
Options vendues	–	10	(10)	–	1	(1)
Total des dérivés de taux d'intérêt	1 890	1 652	238	1 878	2 364	(486)
Dérivés de change						
Contrats de change à terme	737	739	(2)	152	228	(76)
Swaps	207	515	(308)	109	298	(189)
Options achetées	–	–	–	1	–	1
Total des dérivés de change	944	1 254	(310)	262	526	(264)
Dérivés de crédit						
Swaps	–	–	–	–	1	(1)
Options achetées	42	–	42	200	–	200
Options vendues ³	–	16	(16)	–	42	(42)
Total des dérivés de crédit	42	16	26	200	43	157
Dérivés d'actions ¹	195	88	107	67	14	53
Total – Gestion de l'actif et du passif	3 071	3 010	61	2 407	2 947	(540)
Juste valeur totale	25 867	24 955	912	27 124	27 741	(617)
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(17 006)	(17 006)	–	(18 932)	(18 932)	–
	8 861 \$	7 949 \$	912 \$	8 192 \$	8 809 \$	(617) \$
Juste valeur moyenne des dérivés du compte de négociation⁴						
Dérivés de taux d'intérêt	17 531 \$	16 004 \$	1 527 \$	14 173 \$	13 217 \$	956 \$
Dérivés de change	5 225	4 961	264	4 876	4 506	370
Dérivés de crédit	132	92	40	97	78	19
Dérivés d'actions	1 658	3 002	(1 344)	1 994	3 076	(1 082)
Autres dérivés	1 795	1 556	239	953	1 518	(565)
	26 341 \$	25 615 \$	726 \$	22 093 \$	22 395 \$	(302) \$

1) Comprennent les swaps et les options.

2) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

3) Les options vendues sont présentées en tant que cautionnements financiers à la note 25.

4) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

Méthodes et hypothèses

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

En raison de leur échéance à court terme, et lorsque la CIBC considère comme négligeable tout écart entre la juste valeur et la valeur comptable, certains instruments financiers au bilan ont une juste valeur réputée équivalente à leur valeur comptable. Ces instruments sont les liquidités, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, les engagements de clients en vertu d'acceptations, les acceptations, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat et les autres passifs.

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières, présentée en détail à la note 3, est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à partir des cours du marché de valeurs semblables ou d'éléments probants de tiers, lorsqu'ils sont disponibles.

Le cours du marché utilisé pour évaluer les titres de participation offerts au public, détenus à des fins de placement, ne tient généralement pas compte des rajustements pour les restrictions relatives à la revente qui échoient dans un délai de un an, ni des rajustements pour la liquidité ou les frais futurs.

La CIBC considère que la juste valeur des valeurs émises par voie privée qui n'ont pas de marché raisonnablement liquide est équivalente à leur valeur comptable. La valeur comptable des valeurs émises par voie privée est rajustée pour tenir compte des baisses de valeur durables, y compris les opérations sur le marché privé qui fournissent la preuve d'une moins-value durable. Lorsque les opérations sur le marché privé donnent un nouveau niveau d'évaluation non inclus dans la valeur comptable, ce nouveau niveau sert à déterminer la juste valeur.

Prêts

La juste valeur des prêts hypothécaires à taux variable est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts hypothécaires à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts hypothécaires assortis de durées résiduelles semblables. Dans le modèle d'évaluation utilisé pour les prêts hypothécaires, on tient compte de l'option de paiement par anticipation, ainsi que du comportement du consommateur, le cas échéant.

La juste valeur des prêts à taux variable et de ceux dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. Comme mentionné ci-dessus, la valeur comptable des prêts est rajustée pour tenir compte des actifs dépréciés et des actifs non encore désignés comme dépréciés par l'entremise respective des provisions spécifiques et de la provision générale. La juste valeur des dérivés de crédit détenus comme protection du crédit des prêts est soustraite de la valeur comptable de ces prêts. La juste valeur de ces dérivés de crédit est présentée séparément.

Autres actifs

Compte non tenu des prêts destinés à la vente, la juste valeur des autres actifs est réputée équivalente à leur valeur comptable étant donné leur nature à court terme ou parce que la CIBC considère toute différence comme négligeable. La juste valeur des prêts destinés à la vente est fondée sur les cours du marché, s'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à partir d'éléments probants de tiers et, le cas échéant, rajustée compte tenu de la liquidité ou de la concentration.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux variable et des dépôts à vue est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, d'après les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts assortis de conditions semblables. La juste valeur du passif-dépôts comportant une option intégrée (une option encaissable) inclut la valeur de ces options.

Titres secondaires

La juste valeur des titres secondaires est déterminée en fonction des cours du marché courants de ces titres d'emprunt ou de titres semblables.

Instruments dérivés

La juste valeur des dérivés est fondée sur les cours du marché ou les cours fournis par les courtiers, lorsqu'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à l'aide de modèles d'établissement de prix qui tiennent compte des mesures du marché courantes pour les taux d'intérêt, les taux de change, les cours et les indices des actions, les écarts de crédit, les niveaux correspondants d'instabilité sur les marchés et d'autres facteurs de prix en fonction du marché.

La juste valeur des dérivés de négociation rend compte d'une réévaluation en fonction du risque du marché, du risque concernant les modèles et du risque de crédit, ainsi que des frais d'administration, selon le cas. En particulier, les rajustements en fonction du risque de crédit sont fondés sur le risque de crédit courant et potentiel et tiennent compte des accords de nantissement et des accords généraux de compensation. Les rajustements pour frais d'administration reflètent les frais futurs prévus de traitement par genre de contrat et modalité.

Dans le cas des dérivés autres que du compte de négociation (gestion de l'actif et du passif), la juste valeur ne tient pas compte des réévaluations, soit parce qu'elles ne sont pas pertinentes, soit parce qu'elles sont négligeables.

Engagements hypothécaires

La juste valeur des engagements hypothécaires s'applique aux engagements hypothécaires à taux fixe et est établie en fonction des augmentations, le cas échéant, des taux d'intérêt pratiqués sur le marché entre la date d'engagement et la date du financement. Le modèle d'évaluation tient compte de la probabilité prévue de l'exercice des engagements en cours. La juste valeur de ces engagements est négligeable.

Engagements de crédit

Les autres engagements à consentir du crédit sont, pour la plupart, assortis d'un taux variable et n'exposent donc pas la CIBC à un risque de taux d'intérêt. Ils l'exposent cependant au risque de crédit. Ces engagements comportent généralement des dispositions en vertu desquelles le prix des engagements de crédit utilisés est établi en fonction de la qualité du crédit du débiteur à la date du prélèvement des fonds. Comme mentionné ci-dessus, le risque de crédit se rapportant aux engagements de prêt est inclus dans l'évaluation que fait la CIBC de ses provisions, spécifique ou générale, et, par conséquent, aucun autre rajustement n'est fait.

Note 24**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Comme expliqué à la note 1, la CIBC utilise, dans le cours normal de ses affaires, divers instruments dérivés qui limiteront le risque ou donneront lieu à divers degrés et types de risque.

Dérivés utilisés par la CIBC

La plupart des contrats dérivés de la CIBC sont négociés hors bourse, en privé entre la CIBC et un tiers. Les autres contrats sont conclus par l'entremise de bourses organisées et réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme standardisés.

Dérivés de taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. En vertu du contrat, les parties procéderont, à une date future prédéterminée, à un règlement en espèces, correspondant à la différence entre le taux d'intérêt contractuel et un taux futur du marché, calculé à partir d'un montant nominal de référence convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des contrats standardisés négociés en bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats à terme de gré à gré en ce sens qu'ils portent sur des montants standard, à des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en bourse.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux d'intérêts, sur la base d'un montant nominal de référence déterminé, pour une période donnée. Dans le cadre d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi périodiquement. Les flux de trésorerie sont calculés à partir du même montant nominal de référence. Le capital n'est pas échangé.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer son risque de taux d'intérêt, la CIBC agit à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Les options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Dérivés de change

Les contrats de change à terme sont des engagements entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future déterminée ou à l'intérieur d'une fourchette de dates futures.

Les contrats à terme sur devises sont semblables aux contrats de change à terme, sauf qu'ils portent sur des montants standard, avec des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en bourse.

Les contrats de swap comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à acheter une monnaie sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps). Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif ou un groupe d'actifs de référence. La protection de crédit indemnise l'acheteur à l'égard de toute moins-value de l'actif de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut être fait en espèces ou comporter la demande de livraison de l'actif de référence au vendeur. Dans le cadre d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des montants en espèces établis en fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence.

Dérivés d'actions

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats standardisés négociés en bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant en espèces calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Ces contrats ne comportent pas la livraison réelle des actions qui composent l'indice sous-jacent, et ils portent sur des montants standard, avec des dates de règlement standard.

Les swaps sur actions sont des contrats négociés hors bourse dans le cadre desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir d'elle des montants en espèces en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action unique.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous forme d'indice boursier, de panier d'actions ou d'action unique au prix prévu au contrat.

Autres dérivés

La CIBC est également partie à des opérations sur d'autres produits dérivés, dont les dérivés de marchandises, notamment les métaux précieux et les produits énergétiques, tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence des instruments dérivés figurent dans le tableau ci-après.

Les montants nominaux de référence ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs aux bilans consolidés, car ils représentent la valeur nominale du contrat à laquelle est appliqué un taux, un cours ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Les montants nominaux de référence représentent le volume des opérations en cours et non le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments. Au 31 octobre 2003, le montant nominal de référence des dérivés du compte de négociation s'établissait à 1 073 G\$ (1 141 G\$ en 2002), soit 81 % (87 % en 2002) du total des montants nominaux de référence. Le montant nominal de référence des dérivés utilisés aux fins de gestion de l'actif et du passif était de 258 G\$ (173 G\$ en 2002), soit 19 % (13 % en 2002) du total des montants nominaux de référence.

MONTANTS NOMINAUX DE RÉFÉRENCE

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat				2003 Montant nominal de référence total	Analyse selon l'utilisation			
	Moins de 3 mois	3 mois à 12 mois	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		Négociation	2003 GAP ¹	Négociation	2002 GAP ¹
Dérivés de taux d'intérêt									
Marché hors bourse									
Contrats de garantie de taux	22 982 \$	8 201 \$	36 \$	– \$	31 219 \$	31 219 \$	– \$	40 420 \$	– \$
Swaps	124 282	155 209	319 176	154 573	753 240	557 439	195 801	574 514	119 766
Options achetées	3 983	17 872	19 644	7 607	49 106	44 478	4 628	40 868	1 576
Options vendues	3 030	17 740	22 916	6 431	50 117	47 059	3 058	46 315	31
	154 277	199 022	361 772	168 611	883 682	680 195	203 487	702 117	121 373
Marché boursier									
Contrats à terme standardisés	16 386	38 241	19 698	44	74 369	65 757	8 612	101 540	6 977
Options achetées	1 564	4 489	1 582	–	7 635	7 635	–	9 140	–
Options vendues	4 681	7 702	1 324	–	13 707	13 707	–	14 571	–
	22 631	50 432	22 604	44	95 711	87 099	8 612	125 251	6 977
Total des dérivés de taux d'intérêt	176 908	249 454	384 376	168 655	979 393	767 294	212 099	827 368	128 350
Dérivés de change									
Marché hors bourse									
Contrats de change à terme	73 591	28 578	6 741	118	109 028	82 567	26 461	105 184	28 680
Swaps	4 497	8 980	34 596	23 248	71 321	58 659	12 662	58 121	9 068
Options achetées	7 156	7 815	1 153	237	16 361	16 361	–	7 095	468
Options vendues	7 277	7 087	1 024	372	15 760	15 760	–	6 695	–
	92 521	52 460	43 514	23 975	212 470	173 347	39 123	177 095	38 216
Marché boursier									
Contrats à terme standardisés	137	–	–	–	137	137	–	76	–
Total des dérivés de change	92 658	52 460	43 514	23 975	212 607	173 484	39 123	177 171	38 216
Dérivés de crédit									
Marché hors bourse									
Swaps	–	469	748	158	1 375	1 375	–	1 791	–
Options achetées	3 752	2 858	10 813	687	18 110	14 807	3 303	18 370	3 353
Options vendues ²	5 011	3 130	11 334	2 257	21 732	21 572	160	33 961	197
Total des dérivés de crédit	8 763	6 457	22 895	3 102	41 217	37 754	3 463	54 122	3 550
Dérivés d'actions³									
Marché hors bourse	5 866	11 502	21 191	2 658	41 217	40 094	1 123	46 384	1 103
Marché boursier	17 267	19 630	1 363	318	38 578	36 750	1 828	17 730	1 309
Total des dérivés d'actions	23 133	31 132	22 554	2 976	79 795	76 844	2 951	64 114	2 412
Autres dérivés⁴									
Marché hors bourse	2 716	5 071	7 279	1 625	16 691	16 691	–	17 664	–
Marché boursier	372	794	282	7	1 455	1 455	–	1 054	–
Total des autres dérivés	3 088	5 865	7 561	1 632	18 146	18 146	–	18 718	–
	304 550 \$	345 368 \$	480 900 \$	200 340 \$	1 331 158 \$	1 073 522 \$	257 636 \$	1 141 493 \$	172 528 \$

1) Gestion de l'actif et du passif.

2) Les options vendues aux fins de la GAP sont présentées en tant que cautionnements financiers à la note 25.

3) Comprennent les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les swaps et les options.

4) Comprennent les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

Risque**Risque de marché**

En l'absence de paiements en espèces initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine. Leur valeur, positive ou négative, est fonction des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours ou des indices boursiers, du cours des marchandises ou des indices de référence sur les marchandises, ou encore des écarts de crédit, selon que les instruments dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageux par rapport à des contrats ayant la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de

la conjoncture actuelle du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur des dérivés attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Le risque de marché découlant des activités de négociation est géré en vue d'atténuer le risque, le cas échéant, et dans un souci de maximiser le revenu tiré des activités de négociation. Pour mieux gérer les risques, la CIBC peut conclure des contrats avec d'autres teneurs de marché ou contracter des couvertures sur le marché au comptant. Il n'y a pas de corrélation entre les notionnels élevés des contrats auxquels la CIBC est partie et les risques de marché et de crédit nets auxquels la CIBC est exposée.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de l'opération en cause entraînerait une perte pour la CIBC. La CIBC limite le risque de crédit des dérivés négociés hors bourse en faisant affaire avec des parties bien cotées et en recherchant activement des possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation multiproduits, de garanties et d'autres techniques de diminution du risque. Dans le cas des options et des contrats à terme standardisés négociés en bourse, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standard exécutés sur des bourses établies qui prennent en charge les obligations des parties, et que ces contrats font l'objet d'un dépôt de garantie initial et d'un règlement quotidien de la marge de variation.

En général, les options vendues ne comportent aucun risque de crédit si la contrepartie a déjà effectué un paiement initial de la prime, conformément aux dispositions du contrat. Toutefois, les options vendues comporteront un certain risque jusqu'à concurrence des primes impayées.

Le tableau ci-après résume le risque de crédit auquel est exposée la CIBC à l'égard des instruments dérivés. Le coût de remplacement actuel correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain non matérialisé pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat relativement aux prix du marché

en vigueur, et varie au gré des fluctuations des prix, et à mesure que l'échéance prévue de l'instrument dérivé approche.

Le montant de l'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement actuel et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement actuel sur la durée restante de chaque opération, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le BSIF impose l'application d'une mesure standard du risque de contrepartie au montant de l'équivalent-crédit pour obtenir le montant pondéré en fonction du risque. Ce montant sert actuellement à établir les exigences en matière de capital réglementaire à l'égard des dérivés.

La CIBC négocie des accords généraux de compensation avec les parties auprès desquelles elle court un risque de crédit important lié aux opérations sur dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de régler simultanément d'après le solde net toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'un défaut. Un nombre croissant de ces contrats permet également l'échange de garanties entre les parties au cas où la réévaluation à la valeur marchande des opérations en cours entre les parties dépasserait un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour faciliter les échanges avec des parties moins bien cotées sur le plan du crédit et pour limiter l'accumulation des risques de crédit résultant de la multiplicité des opérations avec des parties plus actives.

RISQUE DE CRÉDIT

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003					2002				
	Coût de remplacement actuel			Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction du risque	Coût de remplacement actuel			Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction du risque
Négociation	GAP	Total	Négociation			GAP	Total			
Dérivés de taux d'intérêt										
Contrats de garantie de taux	13 \$	– \$	13 \$	13 \$	2 \$	38 \$	– \$	38 \$	51 \$	13 \$
Swaps	12 796	1 857	14 653	18 488	4 193	16 662	1 869	18 531	22 400	6 011
Options achetées	887	33	920	1 132	286	1 028	9	1 037	1 238	345
	13 696	1 890	15 586	19 633	4 481	17 728	1 878	19 606	23 689	6 369
Dérivés de change										
Contrats de change à terme	1 895	737	2 632	3 794	1 575	1 080	152	1 232	2 550	804
Swaps	4 080	207	4 287	7 895	1 780	2 948	109	3 057	6 510	1 691
Options achetées	339	–	339	564	171	168	1	169	348	124
	6 314	944	7 258	12 253	3 526	4 196	262	4 458	9 408	2 619
Dérivés de crédit¹										
Swaps	98	–	98	201	91	49	–	49	191	92
Options achetées	50	–	50	1 141	256	28	–	28	1 360	541
	148	–	148	1 342	347	77	–	77	1 551	633
Dérivés d'actions ²	1 279	195	1 474	3 453	1 195	1 737	67	1 804	4 033	1 342
Autres dérivés ³	1 359	–	1 359	3 028	1 392	979	–	979	2 737	1 246
	22 796	3 029	25 825	39 709	10 941	24 717	2 207	26 924	41 418	12 209
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(17 006)	–	(17 006)	(20 683)	(5 813)	(18 932)	–	(18 932)	(24 402)	(6 733)
	5 790 \$	3 029 \$	8 819 \$	19 026 \$	5 128 \$	5 785 \$	2 207 \$	7 992 \$	17 016 \$	5 476 \$

1) Les options achetées à titre de dérivés de crédit aux fins de la GAP, avec un coût de remplacement de 42 M\$ (200 M\$ en 2002), sont traitées comme des garanties du capital de risque de crédit, et sont exclues du tableau ci-dessus.

2) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

3) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

Note 25

ENGAGEMENTS, GARANTIES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Ententes relatives au crédit

Les ententes relatives au crédit sont des instruments hors bilan et sont habituellement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients ou pour faciliter le commerce international. La politique de la CIBC relativement aux garanties à fournir relativement à ces ententes et les types de garanties détenus sont généralement les mêmes que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués ci-après pour les ententes relatives au crédit représentent le montant maximal du crédit additionnel que la CIBC pourrait devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants du risque de crédit si le crédit contracté venait à être entièrement épuisé, si une contrepartie manquait à ses obligations et si la garantie s'avérait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de crédit puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou seront résiliées sans que des prélèvements ne soient effectués.

ENTENTES RELATIVES AU CRÉDIT

	Montants contractuels	
en millions de dollars, aux 31 octobre	2003	2002
Marges de crédit ¹	79 837 \$	97 992 \$
Prêt de valeurs	27 156	17 510
Garanties et lettres de crédit de soutien ²	8 350	9 041
Lettres de crédit documentaires et commerciales	137	185
Divers ³	362	367
	115 842 \$	125 095 \$

1) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 65 011 M\$ (76 972 M\$ en 2002), dont 55 354 M\$ (63 805 M\$ en 2002) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges sur cartes de crédit, ces marges étant à court terme et révocables au gré de la CIBC.

2) Incluent les options vendues à titre de dérivés de crédit de 160 M\$ (197 M\$ en 2002), qui sont également présentées en tant que dérivés à la note 24.

3) Inclut les achats à terme d'actifs.

Marges de crédit

Les marges de crédit sont des facilités de crédit non utilisées approuvées par la CIBC en vue de répondre aux besoins d'affaires de ses clients. La majorité de ces engagements sont d'ordre général et assortis de clauses de révision annuelle ou de diverses conditions quant aux retraits. Le risque de crédit lié aux facilités de crédit non utilisées découle de la possibilité qu'un engagement soit utilisé comme un prêt. C'est pourquoi un engagement de crédit est assujéti au même processus d'évaluation qu'un prêt. Si la CIBC juge une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur l'évaluation, par la direction, du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'engagement des biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Prêt de valeurs

Le prêt de valeurs représente un risque de crédit pour la CIBC quand la CIBC prête des valeurs à ses clients contre une commission et que l'emprunteur manque à son obligation de restitution. L'emprunteur doit garantir l'intégralité du prêt en tout temps.

Garanties et lettres de crédit de soutien

Les garanties et les lettres de crédit de soutien comprennent les facilités d'amélioration des termes du crédit, les lettres de crédit de soutien et les lettres de crédit de bonne fin, ainsi que les dérivés de crédit vendus. Ces instruments constituent l'obligation irrévocable d'effectuer des paiements à un tiers dans l'éventualité où un client ne pourrait respecter ses obligations financières ou ses obligations d'exécution aux termes du contrat. Le risque de crédit lié à ces instruments est généralement le même que dans

le cas d'engagements de prêts irrévocables consentis aux clients. Si la CIBC juge une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur l'évaluation, par la direction, du crédit de l'emprunteur et peut comprendre une charge sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Lettres de crédit documentaires et commerciales

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client, qui permettent à un tiers, comme un exportateur, de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de conditions particulières. La CIBC est exposée au risque que le client ne règle pas, en bout de ligne, le montant des traites. Cependant, les montants tirés sont garantis par les biens qui s'y rattachent.

Engagements à long terme en vertu de contrats de location

La CIBC a des obligations en vertu de contrats de location non résiliables visant des bâtiments et du matériel.

Les paiements minimums futurs exigibles aux termes de tous les contrats de location pour chacun des cinq prochains exercices et pour les exercices subséquents s'établissent comme suit :

ENGAGEMENTS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION^{1, 2, 3}

en millions de dollars	
2004	436 \$
2005	400
2006	359
2007	298
2008	258
2009 et par la suite	2 169

1) Le total des frais de location pour des bâtiments et du matériel imputé aux résultats consolidés s'est élevé à 689 M\$ (487 M\$ en 2002 et 412 M\$ en 2001).

2) Comprennent des engagements minimums futurs aux termes de contrats de cession-bail qui s'élèveront à 53 M\$ en 2004, à 52 M\$ en 2005, à 51 M\$ en 2006, à 51 M\$ en 2007, à 43 M\$ en 2008 et à 133 M\$ en 2009 et par la suite.

3) Comprennent des engagements de 105 M\$ relatifs à des locaux de la CIBC à New York. Ces locaux sont sous-loués depuis novembre 2002.

Autres engagements

La CIBC agit à titre d'investisseur dans le cadre de ses activités de banque d'affaires en concluant des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et de créance à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Relativement à ces activités, la CIBC détenait des engagements d'investissement jusqu'à concurrence de 1 430 M\$ au 31 octobre 2003 (2 333 M\$ en 2002).

Garanties

Pendant l'exercice, la CIBC a adopté les exigences de la NOC-14 de l'ICCA, « Informations à fournir sur les garanties », qui exige la présentation d'informations additionnelles sur l'obligation des garants en vertu de certaines garanties dans les états financiers. La NOC-14 définit une garantie comme étant un contrat qui peut obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en raison a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire de la garantie; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers.

Les garanties importantes données par la CIBC à des tiers, aux termes de la NOC-14, comprennent ce qui suit :

Garantie pour prêt de valeurs

Dans le cadre des activités de garde de la CIBC, les prêteurs de valeurs peuvent recevoir des garanties pour assurer que la juste valeur des valeurs prêtées sera récupérée dans l'éventualité où l'emprunteur ne remettrait pas les valeurs garanties, et où la garantie fournie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur.

Lettres de crédit de bonne fin et de soutien

Les lettres de crédit de bonne fin et de soutien représentent des engagements écrits à l'appui des obligations financières et des obligations de rendement du client et comprennent des lettres de crédit documentaires et commerciales. Ces garanties sont assorties du même type de risque de crédit que les prêts. La CIBC peut garantir les lettres de crédit de bonne fin et de soutien et les lettres de crédit documentaires et commerciales notamment par des espèces, des valeurs ou d'autres actifs cédés en garantie.

Facilités d'amélioration des termes du crédit

Certaines facilités d'amélioration des termes du crédit nécessitent que la CIBC garantisse le recouvrement des rentrées contractuelles prévues à partir d'actifs financiers individuels détenus par une entité à vocation spéciale. D'autres formes d'amélioration des termes du crédit, dont les comptes de réserve, les comptes de dépôt en garantie et les intérêts subordonnés, ne sont pas considérées comme des garanties aux termes de la NOC-14.

Garanties de valeur marchande

Des garanties de valeur marchande sont données pour protéger certains porteurs de parts de fonds si la valeur marchande des parts cumulées à l'échéance est inférieure à la valeur protégée.

Contrats dérivés

Les contrats dérivés comprennent des options sur défaillance et des options vendues sur taux d'intérêt, taux de change, actions, marchandises et autres, qui confèrent au porteur le droit d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix prédéterminé. Tous ces contrats dérivés peuvent servir à contrer les fluctuations d'un sous-jacent et répondre à la définition de garantie aux termes de la NOC-14 selon l'intention du porteur de l'option. Aux fins comptables, la CIBC ne vérifie pas l'intention du vendeur d'une option; il est donc impossible de déterminer l'obligation maximale éventuelle au titre des contrats dérivés qui pourraient répondre à la définition de garantie aux termes de la NOC-14. La CIBC couvre généralement son risque à l'égard de ces contrats en concluant divers contrats dérivés de compensation et par des valeurs.

Autres contrats d'indemnisation

Dans le cours normal de ses affaires, la CIBC conclut des ententes contractuelles en vertu desquelles elle peut convenir de protéger la contrepartie à l'entente contre les pertes liées à la violation de déclarations et de garanties ou à l'inexécution de certaines clauses restrictives, ou contre des réclamations ou pertes découlant d'événements externes énoncés dans le contrat, notamment les pertes découlant de modifications aux lois fiscales, de litiges ou de réclamations relatives au rendement passé. De plus, la CIBC a conclu des contrats d'indemnisation avec chacun de ses administrateurs et dirigeants pour les protéger, quand la loi le permet, contre les réclamations et les pertes qu'ils pourraient subir (y compris les montants versés en règlement de ces réclamations) dans le cadre de leurs fonctions à la CIBC. Dans la plupart des cas, aucun plafond de perte n'est prévu, ce qui signifie que l'obligation maximale éventuelle n'est pas définie. La CIBC est d'avis que la probabilité que les conditions qui entraîneraient des obligations en vertu de ces contrats se produisent sont faibles, et les montants versés en vertu de ces contrats ont été négligeables à ce jour. Aucun montant n'est présenté dans les états financiers consolidés relativement aux indemnités, déclarations et garanties au 31 octobre 2003.

Voici un résumé des garanties émises et en cours au 31 octobre 2003 :

GARANTIES

	Paiement maximal possible futur
en millions de dollars, au 31 octobre 2003	
Garantie pour prêt de valeurs	15 448 \$
Lettres de crédit de bonne fin et de soutien	7 316
Facilités d'amélioration des termes du crédit	1 011
Garanties de valeur marchande	215
Contrats dérivés	Voir texte
Autres contrats d'indemnisation	Voir texte

Comme nombre de ces garanties viendront à échéance ou prendront fin sans avoir été utilisées et qu'elles ne tiennent pas compte de la possibilité de recouvrement par disposition de recours ou sur les biens détenus ou cédés, les montants contractuels ne sont pas une indication des besoins de liquidités futurs ni du risque de crédit et n'ont aucun lien avec les pertes prévues par la CIBC en vertu de ces ententes. Au 31 octobre 2003, la CIBC a comptabilisé un passif de 3 938 M\$ lié à ces garanties dans ses bilans consolidés, et le montant total de la garantie en vertu de ces contrats s'établissait à 22 147 M\$.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, des valeurs et autres actifs sont donnés en garantie de passifs ou utilisés pour faciliter certaines activités. Le tableau qui suit présente les montants nominaux de référence des actifs donnés en garantie :

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE

	2003	2002
en millions de dollars, aux 31 octobre		
Gouvernements et banques centrales à l'étranger ¹	468 \$	2 757 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires ¹	985	728
Marges pour contrats à terme standardisés et options négociés en bourse et opérations garanties sur instruments dérivés	2 326	1 977
Garanties pour valeurs empruntées, vendues à découvert et prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	28 995	21 316
	32 774 \$	26 778 \$

¹⁾ Incluent les biens donnés en garantie pour participer aux systèmes de compensation et de paiement et auprès de dépositaires ou pour avoir accès aux installations des banques centrales de territoires étrangers.

Litiges

Aux États-Unis, la CIBC et certaines de ses sociétés affiliées (collectivement « la CIBC ») ont été désignées comme défenderesses dans diverses poursuites liées à Enron. Au nombre de ces poursuites figure l'affaire *Newby, et al. c. Enron Corp. et al.*, recours collectif présumé pour le compte des actionnaires d'Enron contre plusieurs institutions financières, les comptables et avocats d'Enron et un certain nombre d'initiés d'Enron alléguant participation à un stratagème frauduleux en contravention des lois fédérales américaines en matière de valeurs mobilières et de diverses lois étatiques. De plus, la CIBC est défenderesse dans un certain nombre de causes connexes intentées devant divers tribunaux américains par des acquéreurs de titres d'Enron et fondées sur des allégations semblables. La CIBC est aussi mise en cause dans plusieurs poursuites intentées par des investisseurs d'Enron contre Arthur Andersen LLP, la société d'experts-comptables d'Enron, laquelle a mis en cause plusieurs institutions financières, dont la CIBC, demandant que les banques soient appelées à contribuer si la responsabilité d'Arthur Andersen LLP était retenue à l'égard des demandeurs. Dans le cadre de la procédure de faillite d'Enron, celle-ci a déposé une plainte contre six institutions

financières, dont la CIBC, demandant en outre le rejet des réclamations de la CIBC dans le cadre de la faillite ainsi que des dommages-intérêts indéterminés pour avoir prétendument aidé et provoqué les initiés d'Enron dans leur fraude et manquement aux devoirs fiduciaires et pour coalition illégale. La CIBC est d'avis que ces poursuites sont mal fondées et les contestera toutes vigoureusement. La CIBC a avisé ses assureurs de ces poursuites et elle pense actuellement que l'assurance souscrite est suffisante pour couvrir toute obligation découlant de ces poursuites. La CIBC participe, avec ses assureurs, à une médiation ordonnée par le tribunal dans le but de régler les réclamations dans le cadre de l'affaire *Newby* et des dossiers de faillite. La CIBC entend réévaluer régulièrement la suffisance de ses provisions pour litiges relativement aux affaires liées à Enron.

Par ailleurs, la CIBC continue à collaborer pleinement avec la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et le groupe de travail sur Enron du Department of Justice, qui enquêtent sur certaines opérations avec Enron, et discute présentement avec ces organismes du règlement de toutes les affaires réglementaires liées à la CIBC. En raison de ces affaires liées à Enron, la CIBC a constitué une provision totale de 109 M\$ en 2003.

Outre les affaires susmentionnées, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires dans le cours normal des affaires. La direction ne prévoit pas que l'issue de l'une ou l'autre de ces procédures ait, individuellement ou collectivement, une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la CIBC ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Note 26

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties présentent des caractéristiques économiques similaires ou sont situées dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient influencer de la même façon sur la capacité de ces contreparties de respecter leurs obligations contractuelles.

La répartition géographique des principaux actifs ci-après comprend des prêts et des acceptations de 139 G\$ (144 G\$ en 2002), déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Aucun secteur d'activité ni aucune administration étrangère ne compte pour plus de 10 % de ce montant.

Les montants du risque de crédit associé aux instruments financiers au bilan et hors bilan de la CIBC sont résumés dans le tableau ci-dessous.

RISQUE DE CRÉDIT

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003				2002			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Au bilan								
Principaux actifs ^{1, 2}	180 527 \$	55 034 \$	27 093 \$	262 654 \$	171 130 \$	57 466 \$	30 862 \$	259 458 \$
Hors bilan								
Ententes relatives au crédit ³								
Marges de crédit	47 275 \$	26 273 \$	6 289 \$	79 837 \$	51 950 \$	36 998 \$	9 044 \$	97 992 \$
Autres ententes relatives au crédit	22 077	10 717	3 211	36 005	19 937	4 214	2 952	27 103
	69 352 \$	36 990 \$	9 500 \$	115 842 \$	71 887 \$	41 212 \$	11 996 \$	125 095 \$
Instruments dérivés^{4, 5}								
Par type de contrepartie								
Institutions financières	3 178 \$	8 074 \$	9 423 \$	20 675 \$	2 834 \$	9 435 \$	10 647 \$	22 916 \$
Gouvernements	1 827	3	104	1 934	962	10	3	975
Divers	1 581	1 182	453	3 216	1 250	1 160	623	3 033
	6 586	9 259	9 980	25 825	5 046	10 605	11 273	26 924
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(4 122)	(6 899)	(5 985)	(17 006)	(3 453)	(8 090)	(7 389)	(18 932)
Total des instruments dérivés	2 464 \$	2 360 \$	3 995 \$	8 819 \$	1 593 \$	2 515 \$	3 884 \$	7 992 \$

1) Les principaux actifs se composent des liquidités, des prêts, des valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, des engagements de clients en vertu d'acceptations et des instruments dérivés à la valeur marchande, déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

2) Comprennent 177 747 M\$ d'actifs en dollars canadiens, 84 907 M\$ d'actifs en monnaie étrangère (165 902 M\$ d'actifs en dollars canadiens et 93 556 M\$ d'actifs en monnaie étrangère en 2002).

3) Les ententes relatives au crédit sont réparties en fonction du lieu où elles sont comptabilisées.

4) Les instruments dérivés sont répartis en fonction du lieu où le risque est assumé en dernier ressort.

5) Les options achetées à titre de dérivés de crédit aux fins de la GAP, avec un coût de remplacement de 42 M\$ (200 M\$ en 2002), sont traitées comme des garanties du capital de risque de crédit, et sont exclues du tableau ci-dessus.

Note 27

INFORMATIONS SECTORIELLES

Pendant l'exercice, la CIBC a remodelé sa structure organisationnelle selon trois secteurs d'activité, soit Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC et Marchés mondiaux CIBC. La CIBC a inclus les activités canadiennes d'Amicus au poste Divers du secteur Marchés de détail CIBC. En outre, à la lumière de la décision de mettre fin aux activités bancaires électroniques aux États-Unis, ces activités sont présentées au poste Siège social et autres.

Les chiffres correspondants ont été reclassés compte tenu de la nouvelle structure d'établissement de rapport de la direction.

Le secteur **Marchés de détail CIBC** fournit des services et des produits financiers aux particuliers et aux petites entreprises au Canada. Ces services sont offerts par l'entremise du réseau de centres bancaires, des services bancaires par téléphone, des services bancaires en ligne et par les GAB, ainsi que par l'entreprise de services bancaires électroniques de détail en co-marque, les Services financiers le Choix du Président (Les Compagnies Loblaw Limitée).

Gestion des avoirs CIBC offre des services personnalisés de vente et de conseil ainsi que des produits et services à une vaste clientèle bien nantie, essentiellement au Canada. Elle propose, par l'intermédiaire du personnel des ventes de ses centres bancaires, un large éventail de produits et de services de placement, dont le courtage traditionnel, le courtage à escompte, la gestion de l'actif, des services bancaires privés et fiduciaires ainsi qu'une gamme complète de services de placement et de crédit.

Marchés mondiaux CIBC est une banque d'investissement qui offre une gamme complète de services, à savoir des services de marchés financiers, des services d'investissement, des services de banque d'affaires et des services bancaires aux entreprises, partout au Canada et aux États-Unis, avec des créneaux au Royaume-Uni et en Asie.

Les secteurs d'activité de la CIBC bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, soit Administration, Expansion de l'entreprise, Finance, Technologie et opérations, et Trésorerie, Gestion du bilan et du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres. Leurs revenus, frais et

ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également les activités bancaires électroniques aux États-Unis (liquidées en 2003), Juniper Financial Corp. (incluse dans Marchés mondiaux CIBC jusqu'au 31 octobre 2002), CIBC Mellon et des débetures liées à la vente d'Oppenheimer de même que d'autres éléments de revenus et de frais et postes du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Les résultats des secteurs d'activité de la CIBC sont fondés sur les systèmes internes de production de l'information financière de la CIBC. Les actifs et les passifs des secteurs sont établis à des prix de cession correspondant aux prix du marché de gros, selon une méthode de financement qui traduit le mieux la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêts sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

La CIBC emploie le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de ses trois secteurs d'activité. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et aux frais de placement sont répartis entre les secteurs d'activité. De plus, les revenus, les frais et les ressources du bilan liés à certaines activités, notamment les paiements et les produits de prêts inclus dans Marchés de détail CIBC, sont entièrement imputés aux autres secteurs d'activité.

Ce modèle permet à la direction et aux autres lecteurs de l'information financière de la CIBC de mieux comprendre le fonctionnement économique des secteurs de clientèle, des produits et des réseaux de distribution de la CIBC. Des estimations et des méthodes de répartition sont utilisées dans le modèle pour la préparation de l'information financière sectorielle.

Chaque année, les secteurs d'activité renégocient les commissions de vente et les frais de service qu'ils versent aux secteurs pour certains produits. Les informations financières des exercices antérieurs n'ont pas été reclassées pour tenir compte des changements apportés à ces montants.

RÉSULTATS SECTORIELS

		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre						
2003	Revenu net d'intérêts	3 972 \$	582 \$	840 \$	276 \$	5 670 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 626	1 524	2 423	333	5 906
	Revenu intersectoriel¹	(631)	425	210	(4)	–
	Total des revenus	4 967	2 531	3 473	605	11 576
	Dotations à la provision pour pertes sur créances	607	18	653	(135)²	1 143
	Frais autres que d'intérêts	3 105	1 966	2 426	662	8 159
	Réduction des frais de restructuration	(5)	–	(5)	(21)	(31)
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 260	547	399	99	2 305
	Impôts sur les bénéfices	397	181	28	(367)³	239
	Part des actionnaires sans contrôle	–	–	(2)	5	3
	Bénéfice net	863 \$	366 \$	373 \$	461 \$	2 063 \$
	Actif moyen⁴	145 514 \$	30 670 \$	107 658 \$	897 \$	284 739 \$
2002	Revenu net d'intérêts	3 923 \$	622 \$	742 \$	223 \$	5 510 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 685	1 810	1 951	85	5 531
	Revenu intersectoriel ¹	(633)	422	215	(4)	–
	Total des revenus	4 975	2 854	2 908	304	11 041
	Dotations à la provision pour pertes sur créances	419	11	1 062	8	1 500
	Frais autres que d'intérêts	3 010	2 576	2 459	570	8 615
	Frais de restructuration	66	(6)	59	395	514
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 480	273	(672)	(669)	412
	Impôts sur les bénéfices	384	76	(522)	(217)	(279)
	Part des actionnaires sans contrôle	23	–	(8)	23	38
	Bénéfice net (perte nette)	1 073 \$	197 \$	(142) \$	(475) \$	653 \$
	Actif moyen ⁴	143 826 \$	33 023 \$	114 891 \$	770 \$	292 510 \$
2001	Revenu net d'intérêts	3 545 \$	568 \$	190 \$	246 \$	4 549 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 498	1 403	3 525	187	6 613
	Revenu intersectoriel ¹	(632)	411	221	–	–
	Total des revenus	4 411	2 382	3 936	433	11 162
	Dotations à la provision pour pertes sur créances	397	9	694	–	1 100
	Frais autres que d'intérêts	2 864	1 904	2 667	584	8 019
	Frais de restructuration	40	33	63	71	207
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 110	436	512	(222)	1 836
	Impôts sur les bénéfices	277	101	(308)	22	92
	Part des actionnaires sans contrôle	29	–	11	18	58
	Bénéfice net (perte nette)	804 \$	335 \$	809 \$	(262) \$	1 686 \$
	Actif moyen ⁴	131 256 \$	27 939 \$	119 509 \$	94 \$	278 798 \$

1) Le revenu intersectoriel représente les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

2) Comprend une reprise de la provision générale de 150 M\$.

3) Comprend un recouvrement d'impôts de 689 M\$.

4) Les actifs sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et qu'il s'agit de la mesure qu'examine la direction de la CIBC. Depuis le 1^{er} novembre 2002, l'actif moyen des activités bancaires électroniques aux États-Unis (liquidées en 2003), Juniper Financial Corp., CIBC Mellon, les débetures liées à la vente d'Oppenheimer et d'autres actifs moyens non directement attribuables à des secteurs d'activité donnés ne sont pas affectés aux secteurs d'activité.

Répartition géographique

La CIBC gagne des revenus et engage des frais par l'entremise d'établissements au Canada et à l'étranger, et elle dispose d'actifs canadiens et étrangers dont elle tire des revenus. Le bénéfice net (la perte nette) et les actifs moyens sont répartis selon le lieu géographique où ils sont comptabilisés.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		Canada	États-Unis	Antilles	Autres pays	Total
2003	Revenu net d'intérêts	4 630 \$	693 \$	192 \$	155 \$	5 670 \$
	Revenu autre que d'intérêts	4 236	1 168	175	327	5 906
	Total des revenus	8 866	1 861	367	482	11 576
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	633	270	–	240	1 143
	Frais autres que d'intérêts	6 050	1 667	46	365	8 128
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 183	(76)	321	(123)	2 305
	Impôts sur les bénéfices	796	182	(697)¹	(42)	239
	Part des actionnaires sans contrôle	5	(2)	–	–	3
	Bénéfice net (perte nette)	1 382 \$	(256)\$	1 018 \$	(81)\$	2 063 \$
	Actif moyen	204 816 \$	49 474 \$	14 902 \$	15 547 \$	284 739 \$
2002	Revenu net d'intérêts	4 421 \$	347 \$	522 \$	220 \$	5 510 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 388	655	1 210	278	5 531
	Total des revenus	7 809	1 002	1 732	498	11 041
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	540	827	–	133	1 500
	Frais autres que d'intérêts	5 732	2 787	210	400	9 129
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 537	(2 612)	1 522	(35)	412
	Impôts sur les bénéfices	590	(1 109)	269	(29)	(279)
	Part des actionnaires sans contrôle	23	(8)	23	–	38
	Bénéfice net (perte nette)	924 \$	(1 495)\$	1 230 \$	(6)\$	653 \$
	Actif moyen	199 411 \$	54 395 \$	19 014 \$	19 690 \$	292 510 \$
2001	Revenu net d'intérêts	3 468 \$	(5)\$	770 \$	316 \$	4 549 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 247	2 183	866	317	6 613
	Total des revenus	6 715	2 178	1 636	633	11 162
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	476	620	9	(5)	1 100
	Frais autres que d'intérêts	5 093	2 591	191	351	8 226
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 146	(1 033)	1 436	287	1 836
	Impôts sur les bénéfices	536	(686)	195	47	92
	Part des actionnaires sans contrôle	12	11	35	–	58
	Bénéfice net (perte nette)	598 \$	(358)\$	1 206 \$	240 \$	1 686 \$
	Actif moyen	183 703 \$	56 499 \$	17 231 \$	21 365 \$	278 798 \$

1) Comprend la quote-part du recouvrement d'impôts de 689 M\$ revenant à West Indies.

Note 28**RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET CEUX DES ÉTATS-UNIS**

Les états financiers consolidés de la CIBC ont été dressés conformément à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques*, qui prévoit que, sauf indication contraire du BSIF, les états financiers doivent être dressés selon les PCGR du Canada. Les principales différences qui découleraient de l'application des PCGR des États-Unis à la préparation des états financiers consolidés sont présentées ci-après.

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003		2002			
	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis
ACTIF						
Liquidités	10 454 \$	103 \$	10 557 \$	9 512 \$	308 \$	9 820 \$
Valeurs mobilières						
Compte de placement	18 193	(18 193)	–	20 583	(20 583)	–
Valeurs disponibles à la vente	–	17 381	17 381	–	19 666	19 666
Compte de négociation	52 282	30	52 312	44 628	52	44 680
Substituts de prêts	27	(27)	–	81	(81)	–
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	19 829	–	19 829	16 020	–	16 020
Prêts	133 934	1 696	135 630	137 069	1 661	138 730
Divers						
Instruments dérivés à la valeur marchande	22 796	3 071	25 867	24 717	1 385	26 102
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 139	–	5 139	6 848	–	6 848
Prêts destinés à la vente	1 321	–	1 321	–	–	–
Terrains, bâtiments et matériel	2 093	–	2 093	2 247	–	2 247
Écart d'acquisition	1 045	(73)	972	1 078	(73)	1 005
Autres actifs incorporels	255	–	255	297	–	297
Autres actifs	9 779	4 012	13 791	10 213	2 631	12 844
	277 147 \$	8 000 \$	285 147 \$	273 293 \$	4 966 \$	278 259 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts	188 130 \$	3 243 \$	191 373 \$	196 630 \$	2 052 \$	198 682 \$
Divers						
Instruments dérivés à la valeur marchande	21 945	2 974	24 919	24 794	1 818	26 612
Acceptations	5 147	–	5 147	6 878	–	6 878
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	11 659	659	12 318	8 436	779	9 215
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	19 293	–	19 293	9 615	–	9 615
Autres passifs	13 998	1 054	15 052	10 980	329	11 309
Titres secondaires	3 197	–	3 197	3 627	(7)	3 620
Capitaux propres						
Actions privilégiées	3 357	–	3 357	3 088	–	3 088
Actions ordinaires	2 950	(25)	2 925	2 842	(11)	2 831
Surplus d'apport	50	–	50	26	–	26
Bénéfices non répartis	7 421	(62)	7 359	6 377	(427)	5 950
Autres éléments cumulés du résultat global	–	157	157	–	433	433
	277 147 \$	8 000 \$	285 147 \$	273 293 \$	4 966 \$	278 259 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DES RÉSULTATS

en millions de dollars, sauf les données par action
exercices terminés les 31 octobre

	2003	2002	2001
Bénéfice net déclaré	2 063 \$	653 \$	1 686 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(54)	(123)	–
Revenu autre que d'intérêts			
Activités de négociation	(22)	2	(8)
Rajustements liés à la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation	64	(60)	(56)
Mesure de la perte de valeur	10	–	(18)
Divers	54	123	–
Instruments dérivés et activités de couverture			
Disposition transitoire	–	–	183
Rajustements de l'exercice considéré	133	(635)	87
Frais autres que d'intérêts			
Avantages sociaux futurs	(5)	(17)	(98)
Rémunération à base d'actions	59	(39)	(9)
Coûts de résiliation de baux	–	–	(50)
Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts attribuables aux éléments précités	(97)	275	(16)
	142	(474)	15
Bénéfice net selon les PCGR des É.-U.	2 205	179	1 701
Primes et dividendes sur actions privilégiées	(188)	(165)	(121)
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires selon les PCGR des É.-U.	2 017 \$	14 \$	1 580 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	360 048	360 553	372 305
Ajouter le nombre d'actions supplémentaires ¹	3 066	3 654	3 477
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, résultat dilué (en milliers)	363 114	364 207	375 782
Résultat de base par action	5,60 \$	0,05 \$	4,24 \$
Résultat dilué par action	5,55 \$	0,05 \$	4,20 \$

1) On présume que 80 % des options en cours en moyenne seront exercées pour des actions, tandis que les 20 % restants seront exercées en tant que DPVA.

Résultat global

Aux termes du Statement of Financial Accounting Standard (SFAS) 130 intitulé « Reporting Comprehensive Income », un état du résultat global doit être présenté au même titre que les autres états financiers. Le résultat global, qui englobe le bénéfice net, tient compte de tous les changements survenus dans les capitaux propres au cours d'une période donnée, à l'exception des changements résultant d'apports des propriétaires ou de distributions à ces derniers. Aucune information sur le résultat global n'est exigée en vertu des PCGR du Canada.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2003	2002	2001
Bénéfice net selon les PCGR des É.-U.	2 205 \$	179 \$	1 701 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts			
Variation des gains et pertes de change ¹	(222)	2	38
Variation des pertes nettes non matérialisées sur valeurs disponibles à la vente ^{2,3}	(272)	(115)	(1 119)
Variation des pertes nettes non matérialisées à la couverture de valeurs disponibles à la vente	–	–	(51)
Instruments dérivés et activités de couverture			
Disposition transitoire ⁴	–	–	(17)
Variation des gains (pertes) non matérialisés ⁴	246	(485)	499
Variation de l'obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite ⁵	(28)	(12)	–
Total des autres éléments du résultat global	(276)	(610)	(650)
Résultat global	1 929 \$	(431) \$	1 051 \$

1) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de (1 412) M\$ ((107) M\$ en 2002 et 323 M\$ en 2001).

2) Déduction faite d'une économie d'impôts de 132 M\$ (1 M\$ en 2002 et 690 M\$ en 2001).

3) Déduction faite de rajustements de 236 M\$ (70 M\$ en 2002 et 819 M\$ en 2001), au titre du reclassement des gains nets matérialisés inclus dans le bénéfice net.

4) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de (148) M\$ (306 M\$ en 2002 et (303) M\$ en 2001).

5) Déduction faite d'une économie d'impôts de 16 M\$ (6 M\$ en 2002 et néant en 2001).

AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

en millions de dollars, aux 31 octobre et
exercices terminés les 31 octobre

	2003	2002	2001
Autres éléments cumulés du résultat global, déduction faite des impôts			
Gains (pertes) de change non matérialisés	(180) \$	42 \$	40 \$
Gains non matérialisés sur valeurs disponibles à la vente	134	406	521
Gains (pertes) non matérialisés sur dérivés désignés à titre de couverture ¹	243	(3)	482
Obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite	(40)	(12)	–
Solde à la fin de l'exercice	157 \$	433 \$	1 043 \$

1) Un gain net de 20 M\$, reporté dans les autres éléments cumulés du résultat global au 31 octobre 2003, devrait être reclassé dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois. Les montants résiduels seront reclassés dans le bénéfice net sur des périodes maximales de neuf ans par la suite.

A. Valeurs disponibles à la vente

En vertu des PCGR du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti. Aux termes des PCGR des États-Unis, ces valeurs doivent être classées en tant que valeurs détenues jusqu'à l'échéance ou valeurs disponibles à la vente. Les valeurs détenues jusqu'à l'échéance sont comptabilisées de la même manière que les valeurs du compte de placement, tandis que les valeurs disponibles à la vente sont inscrites à la juste valeur estimative, les gains et les pertes non matérialisés étant constatés dans les autres éléments du résultat global.

De plus, les PCGR des États-Unis exigent la présentation des renseignements supplémentaires suivants :

VALEURS DISPONIBLES À LA VENTE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Produit des ventes	26 416 \$	35 651 \$	17 527 \$
Gains bruts matérialisés	260	1 083	1 058
Pertes brutes matérialisées	43	167	36

B. Dotation à la provision pour pertes sur créances et provision pour pertes sur créances

En vertu des PCGR du Canada, l'existence de la protection de crédit sur les soldes de prêts découlant des achats de dérivés de crédit est prise en compte lors de l'établissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les montants pouvant être recouverts des swaps sur défaillance de crédit sont compris dans la provision pour pertes sur créances. En vertu des PCGR des États-Unis, les dérivés de crédit sont constatés à la juste valeur.

En raison de ces différences de classement, la dotation à la provision pour pertes sur créances a été augmentée de 54 M\$ (123 M\$ en 2002), et le revenu autre que d'intérêts a été haussé de 54 \$ (123 M\$ en 2002).

C. Activités de négociation

En vertu des PCGR du Canada, la CIBC inscrit certains rajustements de valeur pour les valeurs du compte de négociation afin de tenir compte des restrictions de revente qui expirent à moins de un an, ou elle inscrit des rajustements en ce qui a trait à la liquidité. Ces rajustements de valeur ne sont pas permis en vertu des PCGR des États-Unis.

D. Rajustements liés à la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation

En vertu des PCGR du Canada, la CIBC comptabilise les placements du groupe des services de banque d'affaires au coût, tandis qu'en vertu des PCGR des États-Unis, ces placements doivent être à la valeur de consolidation lorsque la participation se situe entre 20 % et 50 %. De plus, en vertu des PCGR du Canada, les placements comptabilisés au coût ne sont pas retraités rétroactivement pour tenir compte de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque l'investisseur acquiert une participation additionnelle, tandis qu'en vertu des PCGR des États-Unis, l'application rétroactive de cette méthode est obligatoire. Par suite de l'application rétroactive, le bénéfice net de 2001 a diminué de 21 M\$ (le bénéfice avant impôts a été réduit de 28 M\$), et les valeurs ont baissé de 59 M\$.

En vertu des PCGR du Canada, certaines participations de la CIBC dans des sociétés en commandite sont comptabilisées au coût. La CIBC inscrit une perte de valeur à l'égard de ces participations lorsque la moins-value s'avère permanente. En vertu des PCGR des États-Unis, si ces participations ne sont pas minoritaires, elles doivent être comptabilisées à la valeur de consolidation.

E. Mesures de la perte de valeur

En vertu des PCGR du Canada, la CIBC comptabilise les valeurs du compte de placement au coût, moins les montants de la perte de la valeur comptable réputée être permanente. Lorsque la valeur d'un titre coté disponible à la vente diminue de façon permanente, la CIBC inscrit ce titre à la valeur de réalisation prévue. En vertu des PCGR des États-Unis, lorsqu'une moins-value permanente survient à l'égard d'un titre coté disponible à la vente, un nouveau coût doit être établi, compte tenu de son cours au moment où il est établi que la moins-value est permanente.

F. Instruments dérivés et activités de couverture

Le 1^{er} novembre 2000, la CIBC a adopté la nouvelle norme américaine traitant de la comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture. Selon cette norme, tous les instruments dérivés, y compris les instruments dérivés intégrés à des instruments financiers qui ne sont pas clairement ni étroitement liés aux caractéristiques économiques des instruments financiers hôtes sous-jacents, doivent être constatés

à la juste valeur dans les états financiers consolidés. En vertu des PCGR du Canada, les dérivés utilisés à des fins de négociation sont déjà comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les variations de la juste valeur sont portées aux résultats de l'exercice. Cependant, comme expliqué plus en détail à la note 1, en vertu des PCGR du Canada, les gains et les pertes sur les valeurs et sur les instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont constatés à l'état des résultats de la même manière et à la même période que les éléments couverts sous-jacents. Ainsi, en vertu des PCGR du Canada et des États-Unis, il n'existe aucune différence dans la comptabilisation des dérivés détenus pour la négociation. Par contre, les dérivés détenus à des fins de couverture sont comptabilisés de façon différente.

Selon les PCGR des États-Unis, la comptabilisation des variations de la juste valeur des dérivés détenus à des fins de couverture varie selon l'utilisation que l'on prévoit en faire. Pour les couvertures de juste valeur, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est portée aux résultats en réduction de la variation de la juste valeur, attribuée au risque qui est couvert, de l'actif, du passif ou de l'engagement ferme couvert sous-jacent. Pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est compensée par les autres éléments du résultat global, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs. Tant pour les couvertures de juste valeur que celles de flux de trésorerie, lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace. La partie non efficace de la variation de la juste valeur d'un instrument dérivé admissible en tant que couverture est toujours portée aux résultats de l'exercice, tant pour les couvertures de juste valeur que pour les couvertures de flux de trésorerie.

Pour que les couvertures soient admissibles à des compensations comptables, en vertu de la norme comptable américaine, il faut tenir une documentation complète et s'assurer que les critères d'efficacité de couverture fixés par la norme sont satisfaits, tant au moment de l'établissement de la relation de couverture que de façon périodique continue. La CIBC a choisi, pour des raisons liées à l'exploitation, de ne pas désigner certains dérivés comme des éléments de couverture aux fins des PCGR des États-Unis, même si ces couvertures sont très efficaces d'un point de vue économique. De plus, selon la norme comptable américaine, il n'est pas permis d'utiliser des couvertures d'instruments de trésorerie. La norme rend également difficilement admissibles à la comptabilité de couverture certains instruments dérivés de couverture de crédit pour des prêts et des engagements de prêts, même si ces couvertures sont aussi très efficaces du point de vue économique. Par conséquent, en ce qui a trait à la comptabilisation des activités de couverture, les résultats en vertu des PCGR des États-Unis peuvent varier grandement pendant une période donnée.

G. Avantages sociaux futurs

En date du 1^{er} novembre 2000, la CIBC a rétroactivement adopté les exigences du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, « Avantages sociaux futurs », qui a largement harmonisé les PCGR du Canada et ceux des États-Unis. La CIBC continue de constater certaines pertes actuarielles non amorties et obligations de transition qui ont découlé de l'application prospective des PCGR des États-Unis. En conséquence, des rajustements continueront d'être apportés au revenu jusqu'à ce que les montants, auparavant reportés en vertu des PCGR des États-Unis, soient complètement amortis par imputation au revenu.

En vertu des PCGR du Canada, l'actif au titre des prestations constituées d'une entité est limité au montant que cette dernière peut réaliser à l'avenir en appliquant tout surplus pour réduire ses cotisations. La provision pour moins-value n'est pas incluse en vertu des PCGR des États-Unis et il en résulte un rajustement du revenu selon les PCGR des États-Unis. En outre, en ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, les PCGR des États-Unis exigent que l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées soit inscrite en tant que passif minimal additionnel et que l'excédent de cette obligation sur le coût non constaté au titre des services passés soit inscrit dans les autres éléments du résultat global.

H. Rémunération à base d'actions

Le 1^{er} novembre 2001, la CIBC a adopté les exigences du SFAS 123, « Accounting for Stock-Based Compensation », portant sur la constatation des charges. Cette modification de convention comptable a eu la même incidence que celle en vertu des PCGR du Canada (pour plus de détails, voir la note 15), sauf en ce qui a trait aux DPVA en cours à la date de l'adoption de la norme.

En vertu des PCGR du Canada, le coût des DPVA est mesuré en supposant que toutes les options admissibles aux DPVA sont exercées à titre de DPVA. En vertu des PCGR des États-Unis, dans le cas des DPVA attribués avant la date de l'adoption du SFAS 123, le Financial Accounting Standards Board (FASB) Interpretation No. 28 intitulé « Accounting for SARs and Other Variable Stock Option or Award Plans » continue de s'appliquer. En vertu de cette norme, la comptabilisation est déterminée à partir d'une estimation (fondée sur l'expérience passée) de la proportion des options sur actions prévues être exercées en contrepartie d'espèces.

Au moment de l'acquisition de TAL par la CIBC en 2001, TAL a réglé en espèces toutes les options sur actions en cours de son personnel. En vertu des PCGR du Canada, le règlement en espèces de ces options sur actions variables a été imputé aux bénéfices non répartis. En vertu des PCGR des États-Unis, le Accounting Principles Board (APB) Opinion No. 25 intitulé « Accounting for Stock Issued to Employees » exige que le versement du règlement soit porté aux résultats.

Le SFAS 148 exige la présentation du bénéfice net pro forma et du résultat pro forma par action comme si la CIBC avait appliqué la méthode de la juste valeur pour les attributions subséquentes à 1995.

Si la méthode de la juste valeur avait été utilisée pour les attributions subséquentes à 1995 et jusqu'au 31 octobre 2001, le bénéfice net pro forma et le résultat net dilué par action en vertu des PCGR des États-Unis auraient été comme suit :

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

en millions de dollars, sauf les données par action;
exercices terminés les 31 octobre

	2003	2002	2001
Bénéfice net	2 205 \$	179 \$	1 701 \$
Ajouter : charge de rémunération à base d'actions comprise dans le bénéfice net, déduction faite des incidences fiscales connexes	44	26	5
Moins : charge de rémunération à base d'actions d'après la méthode de la juste valeur pour toutes les attributions, déduction faite des incidences fiscales connexes	(88)	(47)	(42)
Bénéfice net pro forma	2 161 \$	158 \$	1 664 \$
Résultat de base par action – Déclaré	5,60 \$	0,05 \$	4,24 \$
– Pro forma	5,48 \$	(0,01) \$	4,14 \$
Résultat dilué par action – Déclaré	5,55 \$	0,05 \$	4,20 \$
– Pro forma	5,43 \$	(0,01) \$	4,10 \$

I. Coûts de résiliation de baux

Avant le 31 octobre 2000, la CIBC a pris la décision de regrouper les locaux qu'elle loue à New York et de quitter ses locaux existants dans un délai de trois ans. En vertu des PCGR du Canada, le montant net de tous les coûts futurs liés aux baux antérieurs est constaté dans les frais de l'exercice au cours duquel la décision a été prise de cesser d'utiliser les immeubles déjà loués. En vertu des PCGR des États-Unis, le montant net des coûts futurs liés à des immeubles déjà loués qui ne seront plus utilisés ne peut être constaté dans les frais avant qu'un fait déterminant n'ait lieu, dans ce cas, la signature d'un sous-bail en 2001.

J. Impôts sur les bénéfices

En vertu des PCGR du Canada, les changements de taux d'imposition sont pris en compte dans la mesure des soldes d'impôts futurs lorsqu'ils sont pratiquement en vigueur. En vertu des PCGR des États-Unis, seuls les taux d'imposition en vigueur en vertu de la législation courante peuvent être utilisés.

K. Structures d'accueil

En vertu des PCGR du Canada, la CIBC est tenue de consolider certaines structures d'accueil si elle en a le contrôle, si elle a le droit et la capacité d'en tirer des avantages économiques futurs et si elle est exposée aux risques s'y rattachant. En vertu des PCGR des États-Unis, la CIBC est tenue de consolider les structures d'accueil lorsqu'elle en est le commanditaire et que l'avoir de tiers est insuffisant. Par conséquent, certaines structures d'accueil sont consolidées en vertu des PCGR des États-Unis.

En janvier 2003, le FASB a publié l'Interpretation (FIN) 46, « Consolidation of Variable Interest Entities ». La FIN 46 donne un cadre de référence permettant d'identifier les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et exige qu'une société consolide les résultats d'une EDDV si elle en absorbe la majorité des pertes prévues ou si elle reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux. La FIN 46 s'applique immédiatement à toutes les nouvelles entités créées après le 31 janvier 2003. Son adoption n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés à l'heure actuelle. D'autres directives sur la mise en œuvre de la FIN 46 sont élaborées et pourraient influencer sur l'évaluation de ces entités. Pour de plus amples renseignements, voir le paragraphe N, « Modifications futures de conventions comptables américaines », ci-après, et la section intitulée « Entités à détenteurs de droits variables », à la note 29.

L. Garanties autres qu'en espèces

En vertu des PCGR du Canada, les garanties autres qu'en espèces reçues au cours d'opérations de prêts de valeurs ne sont pas constatées dans les états financiers. En vertu des PCGR des États-Unis, certaines garanties reçues lors d'opérations de prêts de valeurs sont constatées à titre d'actif, et un passif est inscrit au titre de l'obligation de remise de ces garanties.

M. Présentation des instruments financiers sur une base nette

En vertu des PCGR du Canada, deux instruments financiers distincts ou plus peuvent être présentés sur une base nette si certains critères sont respectés. À ces critères s'ajoute un autre critère en vertu des PCGR des États-Unis. De fait, seuls les instruments financiers auprès d'une même partie peuvent être présentés sur une base nette.

N. Modifications futures de conventions comptables américaines

En janvier 2003, le FASB a publié la FIN 46, « Consolidation of Variable Interest Entities ». Pour les entités constituées avant le 1^{er} février 2003, les dispositions de la FIN 46 s'appliquent au plus tard à la fin de la première période de présentation de l'information intermédiaire ou annuelle se terminant après le 15 décembre 2003. D'autres directives sur la mise en œuvre de la FIN 46 sont élaborées à l'occasion de prises de position du FASB. En outre, un projet d'interprétation visant la modification de la FIN 46 a été publié pour commentaires. La CIBC continuera d'évaluer la situation des EDDV auxquelles elle est associée à mesure que ces projets seront finalisés. Pour de plus amples renseignements sur les EDDV, voir la note 29.

Note 29**MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES CANADIENNES**

Au cours des prochains exercices, la CIBC devra adopter les normes comptables qui suivent à l'égard des PCGR du Canada.

Couverture**Relations de couverture**

La CIBC a adopté la NOC-13 intitulée « Relations de couverture », qui a été publiée et modifiée par l'ICCA et est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2003. La NOC-13 traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. De plus, elle établit certaines conditions pour l'application de la comptabilité de couverture et aborde la cessation de la comptabilité de couverture. L'abrégé 128 du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN), « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture », exige que tout instrument financier dérivé non désigné comme faisant partie d'une relation de couverture en vertu de la NOC-13 soit mesuré à la juste valeur, les variations de la juste valeur devant être constatées dans les résultats de l'exercice.

La CIBC doit se conformer aux exigences de la NOC-13 pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture à ses relations de couverture après le 1^{er} novembre 2003. La CIBC a pris toutes les mesures nécessaires pour satisfaire aux conditions de la NOC-13 pour les relations de couverture admissibles en vertu de ces règles, afin de pouvoir appliquer la comptabilité de couverture au cours des périodes subséquentes.

La NOC-13 est une norme relative aux opérations de couverture, qui exige que certaines relations de couverture soient identifiées comme la couverture d'un instrument financier précis ou d'un groupe d'instruments financiers semblables, exposés à un risque semblable. Avant le 1^{er} novembre 2003, la CIBC couvrait une grande partie de son risque de taux d'intérêt sur une base nette, pratique communément désignée comme la « macro-couverture ». En vertu de la NOC-13, ces couvertures ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture après le 1^{er} novembre 2003. Donc, ces « macro-couvertures » ont été remplacées par des couvertures conformes à la NOC-13 visant des éléments bien précis. De plus, étant donné les récents changements apportés au CPN-128, certains dérivés de crédit, comme les swaps sur défaillance de crédit, dont se sert la CIBC pour couvrir le risque de crédit sur certains prêts, même s'ils sont efficaces d'un point de vue économique, ne pourront pas être admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de la NOC-13. Après le 1^{er} novembre 2003, ils seront donc comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur seront constatées dans les résultats de l'exercice.

Selon cette norme, si une relation de couverture cesse d'être efficace ou si elle est volontairement résiliée, la comptabilité de couverture ne peut plus être appliquée au cours des périodes subséquentes. Dans ce cas, la NOC-13 exige que les effets de l'application de la comptabilité de couverture au cours des périodes antérieures ne soient pas annulés. Les dispositions transitoires de la NOC-13 à la date de l'adoption sont semblables, de sorte que les effets de l'application de la comptabilité de couverture au cours des périodes antérieures, avant l'adoption des règles de la NOC-13, ne sont pas non plus annulés.

À l'adoption de la NOC-13, le 1^{er} novembre 2003, certaines relations de couverture de la CIBC, comme les « macro-couvertures » dont il est question ci-dessus, ont cessé d'être admissibles à la comptabilité de couverture. Ces relations de couverture ont donc été résiliées à cette date. En conformité avec les dispositions transitoires, la différence entre la valeur comptable et la juste valeur de tous les instruments de couverture de ces relations de couverture a été reportée et sera amortie sur la durée des couvertures, allant essentiellement de un an à cinq ans. L'application des dispositions transitoires et la constatation de ces instruments de couverture à leur juste valeur ont donné lieu à une augmentation de 920 M\$ des autres actifs et de 763 M\$ des autres passifs.

Dans le cas des relations de couverture qui respectent les conditions prescrites par la NOC-13, il n'est pas précisé comment doit s'appliquer la comptabilité de couverture. Les conventions comptables de la CIBC relatives à la comptabilité de couverture (selon lesquelles la constatation dans les résultats se fait de la même façon pour les instruments de couverture que pour l'élément couvert sous-jacent) seront donc, en grande partie, inchangées.

Pour ce qui est des relations de couverture qui ne répondent pas aux conditions de la NOC-13 après le 1^{er} novembre 2003 parce que, par exemple, il s'agit de couvertures efficaces sur le plan économique qui ne sont pas admissibles en vertu de la NOC-13 (comme les dérivés de crédit mentionnés ci-dessus) ou si une relation de couverture échoue les tests d'efficacité, le CPN-128 exige, comme indiqué plus haut, que les dérivés visés soient comptabilisés à leur juste valeur et que toute variation subséquente de la juste valeur soit portée aux résultats de l'exercice de façon prospective. Si la relation de couverture n'est pas admissible à la comptabilité de couverture en vertu de la NOC-13, mais que la CIBC établit son efficacité économique, toute variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture est constatée dans le revenu autre que de négociation; sinon, ces instruments dérivés de couverture sont liquidés ou reclassés dans le compte de négociation.

Contrats de dépôt indexés sur actions

L'ICCA a publié la NOC-17 intitulée « Contrats de dépôt indexés sur actions », en novembre 2003. Cette note d'orientation vise certaines obligations de dépôt de la CIBC, comme les CPG ou les billets indexés sur actions, dont l'obligation diffère selon le rendement des actions ou des indices boursiers, qui pourraient être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son capital initial à la date d'échéance. La note d'orientation permet à la CIBC (sans l'y obliger) de comptabiliser de façon prospective son obligation variable à la juste valeur, et d'inscrire les variations de la juste valeur dans les résultats à mesure qu'elles surviennent. Si la CIBC opte pour cette méthode, toute variation de la valeur comptable des dépôts et l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur de tout instrument dérivé de couverture autonome connexe la première fois que la NOC-13 est adoptée seront imputés au solde d'ouverture des bénéfices non répartis. La CIBC a choisi d'adopter l'option de la juste valeur en même temps que la NOC-13, en date du 1^{er} novembre 2003, et l'incidence devrait être négligeable. Après le 1^{er} novembre 2003, les instruments dérivés de couverture liés à ces dépôts ne seront pas admissibles en vertu de la NOC-13, car l'obligation variable et les instruments dérivés de couverture connexes seront comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur, portées aux résultats de l'exercice.

Engagements hypothécaires

Avec l'adoption de la NOC-13, le 1^{er} novembre 2003, la CIBC a volontairement modifié sa convention comptable relative aux engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires à l'habitation. Ces engagements sont conclus avec des clients des services de détail de la CIBC sans frais, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués pour financer l'achat de résidences auprès de la CIBC. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent ordinairement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. La CIBC recourt à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir efficacement les hausses de taux d'intérêt. En vertu de cette modification de convention comptable, la CIBC comptabilisera son passif envers les clients des services de détail et les couvertures économiques connexes à la juste valeur et inscrira les variations des justes valeurs correspondantes dans les résultats de l'exercice, à mesure qu'elles surviendront. De plus, comme les engagements font partie intégrante du prêt hypothécaire, tant leur juste valeur initiale que leur juste valeur au moment du financement, le cas échéant, seront constatées sur la durée des prêts hypothécaires. L'incidence de cette modification de convention comptable sur les résultats des exercices précédents est négligeable.

Principes comptables généralement reconnus

En juillet 2003, l'ICCA a publié le chapitre 1100 intitulé « Principes comptables généralement reconnus ». Ce chapitre établit des normes de communication d'une information financière en conformité avec les PCGR et indique quelles sont les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer ou de la détermination des informations à fournir, dans les cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. La CIBC mettra en œuvre la nouvelle norme de façon prospective à compter du 1^{er} novembre 2003, ce qui signifie

que les états financiers consolidés de la CIBC ne subiront aucune répercussion à la date de la mise en œuvre. Cependant, la norme exigera de la CIBC qu'elle comptabilise prospectivement à la valeur de consolidation les participations qu'elle détient dans son portefeuille de banque d'affaires sur lesquelles elle exerce une influence notable. Cette modification de convention comptable ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés après la date de mise en œuvre.

Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». La NOC-15 fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. La NOC-15 est en vigueur pour toutes les périodes annuelles et intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} novembre 2004. L'ICCA surveille l'évolution de la FIN 46, soit l'équivalent de la NOC-15 en vertu des PCGR des États-Unis, puisqu'on vise à s'aligner en grande partie sur la FIN 46.

La CIBC est en train d'évaluer l'incidence de l'application de la NOC-15 et n'a pas encore terminé son analyse. Voici un résumé de la participation de la CIBC dans différents types d'EDDV et une évaluation préliminaire de l'incidence de l'adoption de ces normes :

Structures à vente exclusive

La CIBC titrise ses propres actifs et agit à titre d'administrateur ou de conseiller financier auprès des structures à vente exclusive qui achètent les actifs financiers de clients. Selon l'évaluation préliminaire, la CIBC devrait vraisemblablement consolider les résultats des structures à vente exclusive avec des actifs additionnels de près de 1,9 G\$. La CIBC a procuré des concours de trésorerie de sûreté et des facilités d'amélioration des termes du crédit s'élevant respectivement à 2,2 G\$ et à 16 M\$ à ces structures.

Structures à vente multiple

La CIBC agit à titre d'administrateur auprès de quelques structures à vente multiple. Ces structures donnent aux clients accès aux liquidités des marchés des capitaux d'emprunt en leur permettant de vendre des actifs aux structures, qui émettent ensuite des titres d'emprunt aux investisseurs en vue de financer les achats. Les vendeurs continuent d'administrer les actifs transférés et absorbent les premières pertes des structures. La CIBC accorde généralement, ainsi que des tiers, des concours de trésorerie de sûreté aux structures et fournit parfois des facilités d'amélioration des termes du crédit sous forme de lettres de crédit ou autres garanties. De plus, la CIBC peut également agir à titre de contrepartie à des contrats dérivés conclus par des structures à vente multiple.

Il est raisonnable de penser que la CIBC devra consolider les résultats des structures à vente multiple avec un actif de près de 27,5 G\$. La CIBC recherche actuellement des possibilités de restructuration associées à ces structures. Le montant qui sera consolidé par la CIBC dépend de l'issue de ces restructurations. La CIBC a procuré des concours de trésorerie de sûreté et des facilités d'amélioration des termes du crédit s'élevant respectivement à 27,1 G\$ et à 269 M\$ à ces structures.

Fiducies de rémunération

Certains des régimes de rémunération de la CIBC sont financés par l'entremise de fiducies établies à ces fins. Le financement des attributions en vertu de ces régimes est versé dans ces fiducies, qui achètent des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. La CIBC peut avoir droit à des extinctions ou à des actions non acquises dans ces fiducies. Il est donc vraisemblable que la CIBC puisse être considérée comme le principal bénéficiaire de ces fiducies et, par conséquent, qu'elle doive en consolider les résultats. Cependant, ce type de consolidation ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la CIBC, étant donné que l'actif (actions de la CIBC) et le passif (soit l'obligation d'offrir des actions de la CIBC aux participants) des fiducies devraient se neutraliser l'un et l'autre dans la section capital-actions des bilans consolidés. La CIBC n'encourt aucune perte en raison de sa participation dans ces fiducies.

Placements communs et fiducies personnelles

La CIBC est le commanditaire de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies, dont les actifs totalisent environ 54 G\$. La CIBC obtient des honoraires pour agir à titre de gestionnaire, d'administrateur, de dépositaire, de fiduciaire ou de courtier. La CIBC ne garantit pas nécessairement le capital ni le rendement aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas (voir la section « Garanties de valeur marchande », à la note 25).

Par ailleurs, la CIBC agit comme fiduciaire d'un certain nombre de fiducies personnelles. La CIBC obtient des honoraires à ce titre et a la responsabilité fiduciaire d'agir dans le meilleur intérêt des bénéficiaires des fiducies.

En octobre 2003, le FASB a publié un exposé-sondage intitulé « Consolidation of Variable Interest Entities – a modification of FIN 46 ». L'exposé-sondage exclut les fonds communs de placement sous forme de fiducie, les fiducies de services fiduciaires bancaires et les arrangements semblables de la portée de la FIN 46. Si le projet de modification de la FIN 46 est mené à terme tel quel, les états financiers consolidés de la CIBC selon les PCGR des États-Unis relativement à ces fiducies, ne seront pas touchés. L'ICCA n'a pas encore décidé de l'incidence du projet de modification américain sur la NOC-15.

Autres entités à détenteurs de droits variables

La CIBC entretient des relations avec certains fonds de placement qui effectuent des placements de souscriptions privées (notamment des placements parallèles avec les employés de la CIBC). Les placements de la CIBC figurent dans les bilans consolidés à titre de valeurs du compte de placement et autres actifs. Des employés de la CIBC, qui sont considérés comme apparentés en vertu de la NOC-15 et de la FIN 46, gèrent ces fonds de placement. Par conséquent, la CIBC consolidera ces fonds de placement, pour des actifs et des passifs additionnels de 0,9 G\$, à la prise d'effet de la FIN 46 et de la NOC-15.

La CIBC entretient également des relations avec d'autres entités ou structures qui pourraient être désignées comme des EDDV et qui seraient donc assujetties à une évaluation de la consolidation en vertu des dispositions de la FIN 46 et de la NOC-15. La direction évalue actuellement ces entités.

Note 30

FAIT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 22 décembre 2003, la CIBC a convenu avec le personnel de la SEC d'un règlement à l'enquête de la SEC concernant certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron. Sans admettre ou nier quelque faute, la CIBC a consenti à une injonction lui ordonnant de ne se livrer à aucune violation des dispositions anti-fraude des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières. Aux termes du règlement, la CIBC a versé au total 80 M\$ US en redressement, pénalités et intérêts, montant qui avait fait l'objet d'une provision dans les états financiers consolidés annuels de 2003 de la CIBC. Ce règlement met fin à l'enquête de la SEC à l'égard de la CIBC en ce qui a trait aux affaires liées à Enron. Le même jour, la CIBC a conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions criminelles qui, à son avis, auraient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous réserve de certains engagements pour une période de trois ans, dont la collaboration

soutenue de la CIBC avec le département, sa reconnaissance de responsabilité pour la conduite de ses employés, son consentement à se retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, son consentement à adopter et mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et cocontractants et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et son engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller son observation de ces nouvelles politiques et procédures. La CIBC a aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le BSIF de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour réaliser les procédés de vérification convenus relativement à l'observation de ces politiques par la CIBC. La direction ne prévoit pas que les modalités de ces règlements aient une incidence négative importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la CIBC.

PRINCIPALES FILIALES

Au 31 octobre 2003

Nom de la filiale ^{1, 2}	Adresse du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable ³ des actions détenues par la CIBC et par d'autres filiales de la CIBC
		(en millions de dollars)
Banque Amicus	Toronto, Ontario, Canada	401
CIBC Asset Management Holdings Inc.	Toronto, Ontario, Canada	416
Gestion d'actifs CIBC inc.	Montréal, Québec, Canada	
Talvest (LSVC) Inc.	Montréal, Québec, Canada	
CIBC BA Limited	Toronto, Ontario, Canada	4
Planification financière CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	4
Services Investisseurs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	25
Compagnie d'assurance-vie CIBC Limitée	Mississauga, Ontario, Canada	24
Hypothèques CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	130
3877337 Canada Inc. (Hypothèques Logis Concept)	Toronto, Ontario, Canada	
Placements CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	2
Compagnie Trust CIBC	Toronto, Ontario, Canada	471
Marchés mondiaux CIBC Inc. ⁵	Toronto, Ontario, Canada	306
CIBC Delaware Holdings Inc. ⁶	New York, NY, États-Unis	
Canadian Imperial Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Inc. ⁵	New York, NY, États-Unis	
CIBC US Insurance Company	Barre, Vermont, États-Unis	
CIBC World Markets Corp.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Israel Ltd.	Tel Aviv, Israël	
Juniper Financial Corp. (90 %)	Wilmington, Delaware, États-Unis	
CIBC WM International Limited	St. Michael, Barbade	
EDULINX Canada Corporation	Mississauga, Ontario, Canada	27
INTRIA Items Inc. (90 %)	Mississauga, Ontario, Canada	25
TAL Gestion globale d'actifs inc.	Montréal, Québec, Canada	331
T.A.L. Asset Management (Cayman) Limited	George Town, îles Caïmans	
TAL Global Asset Management (Cayman) Limited	George Town, îles Caïmans	
TAL Global Asset Management Limited	Hong Kong, Chine	
TAL Global Asset Management (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	
T.A.L. Asset Management (Guernsey) Limited	St. Peter Port, Guernesey, îles Anglo-Normandes	
Gestion Privée TAL Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Capital Funding, L.P.	New York, New York, États-Unis	73
CIBC Capital Funding II, L.P.	New York, New York, États-Unis	87
CIBC Holdings (Cayman) Limited	George Town, îles Caïmans	3 307
CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited	George Town, îles Caïmans	
CIBC Investments (Cayman) Limited	George Town, îles Caïmans	
CIBC Offshore Services Inc.	St. Michael, Barbade	
CIBC Reinsurance Company Limited	St. Michael, Barbade	
CIBC Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
CIBC World Markets Securities Ireland Limited	Dublin, Irlande	
CIBC Offshore Banking Services Corporation ⁵	St. Michael, Barbade	5 366
CIBC Australia Holdings Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	68
CIBC Australia Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	
CIBC World Markets Securities Australia Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	
CIBC World Markets Asset Securitisation Pty Ltd.	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	
CIBC World Markets (Japan) Inc.	Tokyo, Japon	49
CIBC Asia Limited	Singapour, Singapour	139
CIBC World Markets plc ⁵	London, Angleterre, Royaume-Uni	841

1) Sauf indication contraire, la CIBC et d'autres filiales de la CIBC détiennent 100 % des actions comportant droit de vote de chaque filiale.

2) Chaque filiale est constituée en société ou structurée en vertu des lois de l'État ou du pays où se trouve son bureau principal, sauf dans le cas de CIBC World Markets (Japan) Inc., qui est constituée en société à la Barbade; CIBC Capital Funding, L.P., CIBC Capital Funding II, L.P., CIBC Delaware Holdings Inc., CIBC World Markets Corp., Juniper Financial Corp., Canadian Imperial Holdings Inc. et CIBC INC., qui ont été constituées en société ou structurées en vertu des lois du Delaware, États-Unis.

3) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au coût et peut comprendre des actions ordinaires et privilégiées sans droit de vote.

4) La valeur comptable des actions détenues par la CIBC est inférieure à 1 M\$.

5) La CIBC détient directement ou indirectement 100 % des actions sans droit de vote des filiales.

6) La CIBC détient directement 7 446 M\$ des actions de CIBC Delaware Holdings Inc.

SOLDES MOYENS DU BILAN, REVENU NET D'INTÉRÊTS ET MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Solde moyen			Intérêts			Taux moyen		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Actif au Canada¹									
Liquidités	2 134 \$	1 526 \$	1 695 \$	19 \$	15 \$	26 \$	0,89 %	0,98 %	1,53 %
Valeurs mobilières	9 080	13 804	10 275	419	600	712	4,61	4,35	6,93
Compte de placement	25 026	26 028	26 911	856	999	1 287	3,42	3,84	4,78
Compte de négociation	9 880	11 886	8 351	278	306	376	2,81	2,57	4,50
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente									
Prêts	68 490	61 706	53 905	3 430	3 227	3 435	5,01	5,23	6,37
Prêts hypothécaires à l'habitation	29 220	26 507	25 093	2 428	2 040	2 223	8,31	7,70	8,86
Particuliers et cartes de crédit	22 916	22 769	22 400	1 444	1 319	1 853	6,30	5,79	8,27
Entreprises et gouvernements									
Total des prêts	120 626	110 982	101 398	7 302	6 586	7 511	6,05	5,93	7,41
Autres actifs productifs d'intérêts	421	450	604	156	79	67	37,05	17,56	11,09
Instruments dérivés à la valeur marchande	6 031	6 121	6 117						
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 881	7 258	8 720						
Autres actifs non productifs d'intérêts	7 727	7 265	3 943						
Total de l'actif au Canada	186 806	185 320	168 014	9 030	8 585	9 979	4,83	4,63	5,94
Actif à l'étranger¹									
Liquidités	8 090	10 173	9 854	116	207	400	1,43	2,03	4,06
Valeurs mobilières	11 843	10 864	9 158	530	583	578	4,48	5,37	6,31
Compte de placement	26 457	27 617	29 902	610	568	953	2,31	2,06	3,19
Compte de négociation	10 509	13 502	14 414	250	381	994	2,38	2,82	6,90
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente									
Prêts	61	1 039	744	4	81	68	6,56	7,80	9,14
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 536	3 286	2 756	60	155	198	3,91	4,72	7,18
Particuliers et cartes de crédit	13 950	19 720	23 197	580	943	1 557	4,16	4,78	6,71
Entreprises et gouvernements									
Total des prêts	15 547	24 045	26 697	644	1 179	1 823	4,14	4,90	6,83
Autres actifs productifs d'intérêts	378	346	447	36	21	47	9,52	6,07	10,51
Instruments dérivés à la valeur marchande	20 310	15 972	15 680						
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6	17	61						
Autres actifs non productifs d'intérêts	4 793	4 654	4 571						
Total de l'actif à l'étranger	97 933	107 190	110 784	2 186	2 939	4 795	2,23	2,74	4,33
Total de l'actif	284 739 \$	292 510 \$	278 798 \$	11 216 \$	11 524 \$	14 774 \$	3,94 %	3,94 %	5,30 %
Passif au Canada¹									
Dépôts	64 605 \$	62 837 \$	59 360 \$	1 280 \$	1 388 \$	2 061 \$	1,98 %	2,21 %	3,47 %
Particuliers	54 760	52 944	53 385	1 268	1 067	2 191	2,32	2,02	4,10
Entreprises et gouvernements	541	664	675	12	13	32	2,22	1,96	4,74
Banques	119 906	116 445	113 420	2 560	2 468	4 284	2,14	2,12	3,78
Total des dépôts	6 132	6 443	6 350						
Instruments dérivés à la valeur marchande	5 901	7 264	8 720						
Acceptations	6 241	7 333	6 960	235	270	326	3,77	3,68	4,68
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 876	11 178	10 780	295	299	524	2,99	2,67	4,86
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	8 357	6 280	5 510	303	40	2	3,63	0,64	0,04
Autres passifs	2 275	2 359	2 792	181	179	215	7,96	7,59	7,70
Titres secondaires	158 688	157 302	154 532	3 574	3 256	5 351	2,25	2,07	3,46
Total du passif au Canada									
Passif à l'étranger¹									
Dépôts	3 075	5 912	4 915	50	141	199	1,63	2,38	4,05
Particuliers	59 028	68 096	54 802	939	1 743	2 773	1,59	2,56	5,06
Entreprises et gouvernements	12 330	11 970	14 293	227	295	633	1,84	2,46	4,43
Banques	74 433	85 978	74 010	1 216	2 179	3 605	1,63	2,53	4,87
Total des dépôts	19 483	15 952	15 753						
Instruments dérivés à la valeur marchande	6	17	61						
Acceptations	5 162	5 421	6 553	161	145	398	3,12	2,67	6,07
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 019	9 876	10 695	195	316	629	2,16	3,20	5,88
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	3 754	3 871	3 731	378	77	157	10,07	1,99	4,21
Autres passifs	1 212	1 541	1 536	22	41	85	1,82	2,66	5,53
Titres secondaires	113 069	122 656	112 339	1 972	2 758	4 874	1,74	2,25	4,34
Total du passif à l'étranger	271 757	279 958	266 871	5 546	6 014	10 225	2,04	2,15	3,83
Total du passif	12 982	12 552	11 927						
Capitaux propres	284 739 \$	292 510 \$	278 798 \$	5 546 \$	6 014 \$	10 225 \$	1,95 %	2,06 %	3,67 %
Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette				5 670 \$	5 510 \$	4 549 \$	1,99 %	1,88 %	1,63 %
Renseignements supplémentaires :									
Dépôts à vue non productifs d'intérêts									
Canada	8 147 \$	7 503 \$	6 821 \$						
Étranger	624 \$	1 025 \$	937 \$						

1) Le classement Canada ou Étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

ANALYSE VOLUME/TAUX DES VARIATIONS DU REVENU NET D'INTÉRÊTS

en millions de dollars	2003/2002 Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			2002/2001 Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actif au Canada¹						
Liquidités	6 \$	(2)\$	4 \$	(3)\$	(8)\$	(11)\$
Valeurs mobilières	(205)	24	(181)	245	(357)	(112)
Compte de placement	(38)	(105)	(143)	(42)	(246)	(288)
Compte de négociation	(52)	24	(28)	159	(229)	(70)
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente						
Prêts	355	(152)	203	497	(705)	(208)
Prêts hypothécaires à l'habitation	209	179	388	125	(308)	(183)
Particuliers et cartes de crédit	9	116	125	31	(565)	(534)
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	573	143	716	653	(1 578)	(925)
Autres actifs productifs d'intérêts	(5)	82	77	(17)	29	12
Variation du revenu d'intérêts au Canada	279	166	445	995	(2 389)	(1 394)
Actif à l'étranger¹						
Liquidités	(42)	(49)	(91)	13	(206)	(193)
Valeurs mobilières	53	(106)	(53)	108	(103)	5
Compte de placement	(24)	66	42	(73)	(312)	(385)
Compte de négociation	(84)	(47)	(131)	(63)	(550)	(613)
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente						
Prêts	(76)	(1)	(77)	27	(14)	13
Prêts hypothécaires à l'habitation	(83)	(12)	(95)	38	(81)	(43)
Particuliers et cartes de crédit	(276)	(87)	(363)	(233)	(381)	(614)
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	(435)	(100)	(535)	(168)	(476)	(644)
Autres actifs productifs d'intérêts	2	13	15	(11)	(15)	(26)
Variation du revenu d'intérêts à l'étranger	(530)	(223)	(753)	(194)	(1 662)	(1 856)
Variation totale du revenu d'intérêts	(251)\$	(57)\$	(308)\$	801 \$	(4 051)\$	(3 250)\$
Passif au Canada¹						
Dépôts	39 \$	(147)\$	(108)\$	121 \$	(794)\$	(673)\$
Particuliers	37	164	201	(18)	(1 106)	(1 124)
Entreprises et gouvernements	(2)	1	(1)	(1)	(18)	(19)
Banques						
Total des dépôts	74	18	92	102	(1 918)	(1 816)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(40)	5	(35)	17	(73)	(56)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(35)	31	(4)	19	(244)	(225)
Autres passifs	13	250	263	-	38	38
Titres secondaires	(6)	8	2	(33)	(3)	(36)
Variation des frais d'intérêts au Canada	6	312	318	105	(2 200)	(2 095)
Passif à l'étranger¹						
Dépôts	(68)	(23)	(91)	40	(98)	(58)
Particuliers	(232)	(572)	(804)	673	(1 703)	(1 030)
Entreprises et gouvernements	9	(77)	(68)	(103)	(235)	(338)
Banques						
Total des dépôts	(291)	(672)	(963)	610	(2 036)	(1 426)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(7)	23	16	(69)	(184)	(253)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(27)	(94)	(121)	(48)	(265)	(313)
Autres passifs	(2)	303	301	5	(85)	(80)
Titres secondaires	(9)	(10)	(19)	-	(44)	(44)
Variation des frais d'intérêts à l'étranger	(336)	(450)	(786)	498	(2 614)	(2 116)
Variation totale des frais d'intérêts	(330)\$	(138)\$	(468)\$	603 \$	(4 814)\$	(4 211)\$
Variation du revenu net d'intérêts total	79 \$	81 \$	160 \$	198 \$	763 \$	961 \$

1) Le classement Canada ou Étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2003	2002	2001	2000	1999	2003	2002	2001	2000	1999
Prêts hypothécaires à l'habitation	69 955 \$	66 251 \$	57 777 \$	51 203 \$	46 043 \$	14 \$	321 \$	239 \$	79 \$	46 \$
Étudiants	2 600	2 960	3 568	4 263	4 380	–	–	–	–	–
Particuliers	19 754	17 656	15 324	14 569	13 462	314	1 803	1 657	2 409	1 762
Cartes de crédit	8 844	7 194	6 707	5 564	4 158	246	278	4	–	–
Total des prêts à la consommation	101 153	94 061	83 376	75 599	68 043	574	2 402	1 900	2 488	1 808
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4 515	3 821	3 085	2 270	1 775	–	–	–	–	–
Institutions financières	2 018	2 143	2 706	2 349	2 217	938	1 120	2 851	2 564	2 873
Commerce de détail	2 239	2 165	2 563	3 485	3 292	124	298	294	467	444
Entreprises de services	3 566	3 574	3 635	3 906	3 694	550	1 238	1 079	1 358	1 199
Fabrication, biens d'équipement	1 518	1 595	1 876	1 873	1 982	348	797	845	1 353	1 304
Fabrication, biens de consommation	1 737	1 863	2 278	2 319	2 593	157	559	533	367	624
Immobilier et construction	2 101	2 135	2 058	2 311	2 656	1 709	2 121	1 599	1 465	1 579
Agriculture	4 232	4 177	3 807	3 701	3 458	22	–	–	6	6
Pétrole et gaz	1 878	2 784	3 230	4 038	3 801	272	605	850	876	735
Mines	341	507	420	322	633	35	73	55	277	100
Produits forestiers	537	559	598	897	979	89	356	297	158	240
Matériel informatique et logiciels	237	187	290	394	330	215	126	497	331	495
Télécommunications et câblodistribution	442	872	942	844	531	323	1 144	1 336	1 883	1 381
Édition, imprimerie et diffusion	439	613	1 275	499	663	213	362	282	382	423
Transport	828	1 063	1 246	1 116	1 282	506	667	612	813	798
Services publics	331	490	453	358	242	195	1 562	1 157	868	872
Éducation, soins de santé et services sociaux	1 284	1 280	1 185	1 212	1 125	63	162	161	237	339
Gouvernements	832	836	706	878	825	12	13	12	61	483
Provision générale pour prêts aux entreprises et aux gouvernements ²	(315)	(414)	–	–	–	(238)	(333)	–	–	–
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	28 760	30 250	32 353	32 772	32 078	5 533	10 870	12 460	13 466	13 895
Provision générale pour pertes sur créances ²										
Total des prêts et acceptations nets	129 913 \$	124 311 \$	115 729 \$	108 371 \$	100 121 \$	6 107 \$	13 272 \$	14 360 \$	15 954 \$	15 703 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs à partir de 2002.

RÉCAPITULATIF DES PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001	2000	1999
Solde au début de l'exercice	2 289 \$	2 295 \$	2 238 \$	1 752 \$	1 626 \$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 143	1 500	1 100	1 220	750
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation	6	6	4	6	11
Étudiants	108	145	131	129	102
Particuliers et cartes de crédit	560	430	349	283	224
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	295	183	90	214	273
Étranger					
Particuliers et cartes de crédit	22	20	7	16	9
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	321	921	668	201	135
Total des radiations	1 312	1 705	1 249	849	754
Recouvrements					
Canada					
Particuliers et cartes de crédit	72	60	48	41	40
Étudiants	36	63	89	35	35
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	12	30	25	16	39
Étranger					
Particuliers et cartes de crédit	–	2	4	1	–
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	62	62	19	28	30
Total des recouvrements	182	217	185	121	144
Radiations nettes	1 130	1 488	1 064	728	610
Transfert aux prêts destinés à la vente	(292)	–	–	–	–
Gain ou perte de change et autres rajustements	(54)	(18)	21	(6)	(14)
Solde à la fin de l'exercice	1 956	2 289	2 295	2 238	1 752
Moins : provision pour lettres de crédit	(1)	(1)	(1)	(2)	(4)
provision pour substituts de prêts	(3)	–	–	–	–
Provision pour pertes sur créances	1 952 \$	2 288 \$	2 294 \$	2 236 \$	1 748 \$
Ratio des radiations nettes de l'exercice à la moyenne des prêts impayés de l'exercice	0,83 %	1,10 %	0,83 %	0,60 %	0,53 %

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS (suite)

en millions de dollars, aux 31 octobre	Autres ¹					2003	2002	2001	2000	1999	Total
	2003	2002	2001	2000	1999						
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	712 \$	616 \$	524 \$	69 969 \$	66 572 \$	58 728 \$	51 898 \$	46 613 \$	
Étudiants	–	–	–	–	–	2 600	2 960	3 568	4 263	4 380	
Particuliers	209	192	589	589	713	20 277	19 651	17 570	17 567	15 937	
Cartes de crédit	–	–	60	58	57	9 090	7 472	6 771	5 622	4 215	
Total des prêts à la consommation	209	192	1 361	1 263	1 294	101 936	96 655	86 637	79 350	71 145	
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	9	15	170	174	140	4 524	3 836	3 255	2 444	1 915	
Institutions financières	783	866	1 315	2 954	3 774	3 739	4 129	6 872	7 867	8 864	
Commerce de détail	101	64	329	357	651	2 464	2 527	3 186	4 309	4 387	
Entreprises de services	448	692	1 273	866	668	4 564	5 504	5 987	6 130	5 561	
Fabrication, biens d'équipement	142	167	291	348	442	2 008	2 559	3 012	3 574	3 728	
Fabrication, biens de consommation	9	109	378	360	291	1 903	2 531	3 189	3 046	3 508	
Immobilier et construction	18	69	357	305	505	3 828	4 325	4 014	4 081	4 740	
Agriculture	1	–	39	36	63	4 255	4 177	3 846	3 743	3 527	
Pétrole et gaz	40	96	263	203	591	2 190	3 485	4 343	5 117	5 127	
Mines	130	264	370	434	353	506	844	845	1 033	1 086	
Produits forestiers	86	116	185	83	22	712	1 031	1 080	1 138	1 241	
Matériel informatique et logiciels	5	59	139	106	156	457	372	926	831	981	
Télécommunications et câblodistribution	519	2 247	2 384	2 143	808	1 284	4 263	4 662	4 870	2 720	
Édition, imprimerie et diffusion	29	278	222	183	156	681	1 253	1 779	1 064	1 242	
Transport	412	734	830	601	851	1 746	2 464	2 688	2 530	2 931	
Services publics	304	553	753	665	548	830	2 605	2 363	1 891	1 662	
Éducation, soins de santé et services sociaux	–	–	26	28	99	1 347	1 442	1 372	1 477	1 563	
Gouvernements	–	18	137	95	252	844	867	855	1 034	1 560	
Provision générale pour prêts aux entreprises et aux gouvernements ²	(192)	(205)	–	–	–	(745)	(952)	–	–	–	
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	2 844	6 142	9 461	9 941	10 370	37 137	47 262	54 274	56 179	56 343	
Provision générale pour pertes sur créances ²	–	–	–	–	–	–	–	(1 250)	(1 250)	(1 000)	
Total des prêts et acceptations nets	3 053 \$	6 334 \$	10 822 \$	11 204 \$	11 664 \$	139 073 \$	143 917 \$	139 661 \$	134 279 \$	126 488 \$	

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs à partir de 2002.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES EN POURCENTAGE DE CHAQUE CATÉGORIE DE PRÊTS¹

en millions de dollars, aux 31 octobre	Provision pour pertes sur créances					Provision en % de chaque catégorie de prêts				
	2003	2002	2001	2000	1999	2003	2002	2001	2000	1999
Canada										
Prêts hypothécaires à l'habitation	45 \$	40 \$	23 \$	23 \$	24 \$	0,06 %	0,06 %	0,04 %	0,04 %	0,05 %
Particuliers et cartes de crédit	714	680	488	478	208	2,24	2,39	1,87	1,92	0,94
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	585	795	396	340	391	2,42	3,29	1,61	1,41	1,68
Total au Canada	1 344	1 515	907	841	623	1,07	1,27	0,84	0,84	0,68
Étranger										
Particuliers et cartes de crédit	14	21	14	9	11	1,79	0,92	0,60	0,29	0,43
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	594	752	123	136	114	6,62	4,23	0,56	0,58	0,47
Total à l'étranger	608	773	137	145	125	6,23	3,79	0,54	0,53	0,46
Provision générale pour pertes sur créances ²	–	–	1 250	1 250	1 000	–	–	–	–	–
Provision totale	1 952 \$	2 288 \$	2 294 \$	2 236 \$	1 748 \$	1,44 %	1,64 %	1,71 %	1,75 %	1,47 %

1) Le pourcentage est calculé sur le portefeuille de prêts, en excluant les acceptations.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs à partir de 2002.

PRÊTS DOUTEUX AVANT PROVISIONS GÉNÉRALES

en millions de dollars, aux 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2003	2002	2001	2000	1999	2003	2002	2001	2000	1999
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	177 \$	172 \$	182 \$	148 \$	138 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	86	123	177	167	136	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Particuliers	137	114	101	99	143	1	2	1	1	2
Total des prêts douteux bruts à la consommation	400	409	460	414	417	1	2	1	1	2
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	28	28	28	40	43	–	–	–	–	–
Institutions financières	5	7	9	12	19	23	45	50	107	–
Commerce de détail et services	219	253	197	152	164	13	30	15	102	28
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	82	54	128	112	217	35	55	37	41	40
Immobilier et construction	54	51	84	110	140	–	24	–	–	–
Agriculture	73	35	42	28	18	–	–	–	–	–
Ressources naturelles	11	17	23	31	44	16	93	12	15	1
Télécommunications, médias et technologie	6	87	62	11	20	27	372	77	13	–
Transport	34	236	236	229	6	1	32	33	33	11
Services publics	1	8	9	15	77	7	80	–	–	–
Divers	6	9	9	9	7	2	4	2	10	–
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	519	785	827	749	755	124	735	226	321	80
Total des prêts douteux bruts	919	1 194	1 287	1 163	1 172	125	737	227	322	82
Autres prêts en souffrance ²	64	38	67	58	44	–	–	–	1	6
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	983 \$	1 232 \$	1 354 \$	1 221 \$	1 216 \$	125 \$	737 \$	227 \$	323 \$	88 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	18 \$	21 \$	23 \$	23 \$	24 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	166	237	320	363	93	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	126	99	99	48	30	8	–	–	–	–
Particuliers	100	80	69	67	85	–	6	–	–	–
Provision totale – prêts à la consommation³	410	437	511	501	232	8	6	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	16	14	16	23	25	–	–	–	–	–
Institutions financières	4	5	8	12	11	16	26	29	25	–
Commerce de détail et services	113	117	93	63	78	8	2	3	20	8
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	38	45	72	60	98	18	8	7	10	1
Immobilier et construction	24	30	65	71	102	–	1	–	–	–
Agriculture	38	13	9	6	5	–	–	–	–	–
Ressources naturelles	10	15	17	18	13	2	8	7	–	–
Télécommunications, médias et technologie	3	52	33	5	15	3	33	29	–	–
Transport	23	76	74	74	5	1	1	1	–	–
Services publics	–	8	3	3	35	1	49	–	–	–
Divers	4	6	6	5	4	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	273	381	396	340	391	49	128	76	56	9
Provision totale	683 \$	818 \$	907 \$	841 \$	623 \$	57 \$	134 \$	76 \$	56 \$	9 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	159 \$	151 \$	159 \$	125 \$	114 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	(80)	(114)	(143)	(196)	43	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	(126)	(99)	(99)	(48)	(30)	(8)	–	–	–	–
Particuliers	37	34	32	32	58	1	(4)	1	1	2
Total des prêts douteux nets à la consommation³	(10)	(28)	(51)	(87)	185	(7)	(4)	1	1	2
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	12	14	12	17	18	–	–	–	–	–
Institutions financières	1	2	1	–	8	7	19	21	82	–
Commerce de détail et services	106	136	104	89	86	5	28	12	82	20
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	44	9	56	52	119	17	47	30	31	39
Immobilier et construction	30	21	19	39	38	–	23	–	–	–
Agriculture	35	22	33	22	13	–	–	–	–	–
Ressources naturelles	1	2	6	13	31	14	85	5	15	1
Télécommunications, médias et technologie	3	35	29	6	5	24	339	48	13	–
Transport	11	160	162	155	1	–	31	32	32	11
Services publics	1	–	6	12	42	6	31	–	–	–
Divers	2	3	3	4	3	2	4	2	10	–
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	246	404	431	409	364	75	607	150	265	71
Total des prêts douteux nets	236 \$	376 \$	380 \$	322 \$	549 \$	68 \$	603 \$	151 \$	266 \$	73 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés comme prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

3) Une provision spécifique est établie pour un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits en fonction des ratios historiques des sommes radiées et des encours. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux, puisque chaque prêt est généralement classé comme prêt douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat.

PRÊTS DOUTEUX AVANT PROVISIONS GÉNÉRALES (suite)

en millions de dollars, aux 31 octobre	Autres ¹					Total 1999
	2003	2002	2001	2000	1999	
Prêts douteux bruts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	177 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	86
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–
Particuliers	–	–	44	42	44	138
Total des prêts douteux bruts à la consommation	–	–	44	42	44	401
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	28
Institutions financières	1	3	9	25	48	29
Commerce de détail et services	225	–	33	11	15	457
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	–	4	10	5	117
Immobilier et construction	3	9	23	31	41	57
Agriculture	2	3	6	6	6	75
Ressources naturelles	28	34	–	–	–	55
Télécommunications, médias et technologie	25	274	56	8	20	58
Transport	–	–	1	25	34	35
Services publics	48	21	12	16	11	56
Divers	–	–	–	2	4	8
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	332	344	144	134	184	975
Total des prêts douteux bruts	332	344	188	176	228	1 376
Autres prêts en souffrance ²	–	–	1	2	18	64
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	332 \$	344 \$	189 \$	178 \$	246 \$	1 440 \$
Provision pour pertes sur créances						
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	18 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	166
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	134
Particuliers	–	–	14	9	11	100
Provision totale – prêts à la consommation ³	–	–	14	9	11	418
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	16
Institutions financières	1	2	4	13	27	21
Commerce de détail et services	79	–	5	2	5	200
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	–	2	5	3	56
Immobilier et construction	3	9	13	22	29	27
Agriculture	2	3	4	4	4	40
Ressources naturelles	15	18	–	–	–	27
Télécommunications, médias et technologie	11	38	7	8	18	17
Transport	–	–	–	10	6	24
Services publics	4	16	12	16	11	5
Divers	–	–	–	–	2	4
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	115	86	47	80	105	437
Provision totale	115 \$	86 \$	61 \$	89 \$	116 \$	855 \$
Prêts douteux nets						
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	159 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	(80)
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	(134)
Particuliers	–	–	30	33	33	38
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	–	–	30	33	33	(17)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	12
Institutions financières	–	1	5	12	21	8
Commerce de détail et services	146	–	28	9	10	257
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	–	2	5	2	61
Immobilier et construction	–	–	10	9	12	30
Agriculture	–	–	2	2	2	35
Ressources naturelles	13	16	–	–	–	28
Télécommunications, médias et technologie	14	236	49	–	2	41
Transport	–	–	1	15	28	11
Services publics	44	5	–	–	–	51
Divers	–	–	–	2	2	4
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	217	258	97	54	79	538
Total des prêts douteux nets	217 \$	258 \$	127 \$	87 \$	112 \$	521 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés comme prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

3) Une provision spécifique est établie pour un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits en fonction des ratios historiques des sommes radiées et des encours. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux, puisque chaque prêt est généralement classé comme prêt douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat.

DÉPÔTS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	Solde moyen			Intérêts			Taux		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Dépôts dans les établissements de la Banque au Canada									
Payables à vue									
Particuliers	5 774 \$	5 793 \$	4 040 \$	60 \$	53 \$	126 \$	1,04 %	0,91 %	3,12 %
Entreprises et gouvernements	15 525	15 063	13 193	143	122	297	0,92	0,81	2,25
Banques	429	356	378	4	4	8	0,93	1,12	2,12
Payables sur préavis									
Particuliers	25 015	23 348	18 317	151	115	146	0,60	0,49	0,80
Entreprises et gouvernements	5 955	6 000	5 640	126	101	219	2,12	1,68	3,88
Banques	1	1	1	–	–	–	–	–	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	35 525	35 463	38 401	1 100	1 249	1 847	3,10	3,52	4,81
Entreprises et gouvernements	34 519	32 934	33 269	1 013	860	1 603	2,93	2,61	4,82
Banques	628	735	926	12	16	45	1,91	2,18	4,86
Total au Canada	123 371	119 693	114 165	2 609	2 520	4 291	2,11	2,11	3,76
Dépôts dans les établissements de la Banque à l'étranger									
Payables à vue									
Particuliers	254	736	622	–	6	7	–	0,82	1,13
Entreprises et gouvernements	308	969	1 061	1	6	15	0,32	0,62	1,41
Banques	94	114	138	2	2	5	2,13	1,75	3,62
Payables sur préavis									
Particuliers	87	1 254	643	1	38	28	1,15	3,03	4,35
Entreprises et gouvernements	8	135	160	–	2	3	–	1,48	1,88
Banques	111	11	–	1	–	–	0,90	–	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	1 025	2 155	2 252	18	68	106	1,76	3,16	4,71
Entreprises et gouvernements	57 473	65 939	54 864	924	1 719	2 827	1,61	2,61	5,15
Banques	11 608	11 417	13 525	220	286	607	1,90	2,51	4,49
Total des dépôts à l'étranger	70 968	82 730	73 265	1 167	2 127	3 598	1,64	2,57	4,91
Total des dépôts	194 339 \$	202 423 \$	187 430 \$	3 776 \$	4 647 \$	7 889 \$	1,94 %	2,30 %	4,21 %

EMPRUNTS À COURT TERME

en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	11 659 \$	8 436 \$	11 213 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	19 293	9 615	21 403
Total des emprunts à court terme	30 952 \$	18 051 \$	32 616 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			
Solde moyen	11 403 \$	12 754 \$	13 513 \$
Solde maximal de fin de mois	12 568	16 413	16 082
Taux d'intérêt moyen	3,47 %	3,25 %	5,36 %
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat			
Solde moyen	18 895	21 054	21 475
Solde maximal de fin de mois	21 584	23 977	27 660
Taux d'intérêt moyen	2,59 %	2,92 %	5,37 %

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DES RÉSULTATS

non vérifié, en millions de dollars, pour le trimestre	T4	T3	T2	2003 T1	T4	T3	T2	2002 T1
Revenu net d'intérêts	1 426 \$	1 482 \$	1 364 \$	1 398 \$	1 426 \$	1 325 \$	1 315 \$	1 444 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 471	1 384	1 370	1 681	1 065	1 209	1 654	1 603
Total des revenus	2 897	2 866	2 734	3 079	2 491	2 534	2 969	3 047
Dotation à la provision pour pertes sur créances	131	425	248	339	280	290	390	540
Frais autres que d'intérêts	2 038	1 952	2 045	2 093	2 673	1 982	2 313	2 161
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	728	489	441	647	(462)	262	266	346
Impôts sur les bénéfices	217	(300)	122	200	(378)	54	32	13
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	1	1	(1)	2	16	15	7	-
Bénéfice net (perte nette)	510 \$	788 \$	320 \$	445 \$	(100) \$	193 \$	227 \$	333 \$
Dividendes sur actions privilégiées	43 \$	46 \$	47 \$	44 \$	44 \$	45 \$	40 \$	32 \$
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	467 \$	742 \$	273 \$	401 \$	(144) \$	148 \$	187 \$	301 \$

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

non vérifié, en millions de dollars, pour le trimestre	T4	T3	T2	2003 T1	T4	T3	T2	2002 T1
Actif								
Liquidités	10 454 \$	13 059 \$	8 293 \$	9 161 \$	9 512 \$	12 845 \$	13 889 \$	10 748 \$
Valeurs mobilières	70 502	70 619	71 056	72 380	65 292	84 782	79 932	76 893
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	19 829	19 327	17 067	18 248	16 020	23 845	22 243	27 865
Prêts	70 014	70 082	68 545	67 721	66 612	65 226	62 713	61 254
Particuliers et cartes de crédit	32 695	31 942	31 609	30 805	30 784	30 950	30 178	29 485
Entreprises et gouvernements	33 177	36 844	38 949	40 508	41 961	44 316	44 464	44 334
Provision pour pertes sur créances	(1 952)	(2 478)	(2 402)	(2 389)	(2 288)	(2 552)	(2 467)	(2 354)
Instruments dérivés à la valeur marchande	22 796	24 124	26 993	26 984	24 717	23 890	19 585	22 331
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 139	5 264	5 841	5 980	6 848	6 739	7 097	7 542
Autres actifs	14 493	14 471	13 886	13 656	13 835	14 619	13 553	13 196
	277 147 \$	283 254 \$	279 837 \$	283 054 \$	273 293 \$	304 660 \$	291 187 \$	291 294 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts	69 202 \$	68 996 \$	67 874 \$	67 843 \$	67 975 \$	70 515 \$	69 970 \$	69 457 \$
Particuliers								
Entreprises et gouvernements	106 768	115 600	110 541	115 501	117 986	127 208	123 494	120 286
Banques	12 160	13 496	14 571	14 938	10 669	16 847	10 446	12 728
Instruments dérivés à la valeur marchande	21 945	23 103	26 436	26 004	24 794	23 584	19 985	23 004
Acceptations	5 147	5 264	5 871	6 010	6 878	6 739	7 097	7 542
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	30 952	26 792	25 155	24 533	18 051	31 453	31 780	30 859
Autres passifs	13 998	13 403	12 763	11 562	10 980	11 863	11 987	11 035
Titres secondaires	3 197	3 256	3 698	3 841	3 627	3 863	3 845	3 992
Capitaux propres	13 778	13 344	12 928	12 822	12 333	12 588	12 583	12 391
	277 147 \$	283 254 \$	279 837 \$	283 054 \$	273 293 \$	304 660 \$	291 187 \$	291 294 \$

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

non vérifié, à la fin du trimestre et pour le trimestre	T4	T3	T2	2003 T1	T4	T3	T2	2002 T1
Rendement des actions ordinaires ¹	17,9 %	29,9 %	11,9 %	16,8 %	(6,0) %	6,2 %	8,0 %	12,4 %
Rendement de l'actif moyen	0,73 %	1,09 %	0,46 %	0,61 %	(0,13) %	0,26 %	0,32 %	0,46 %
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	10 374 \$	9 835 \$	9 386 \$	9 451 \$	9 487 \$	9 525 \$	9 601 \$	9 653 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	279 009 \$	285 829 \$	284 432 \$	289 676 \$	298 174 \$	294 975 \$	289 533 \$	287 262 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	26,9	29,1	30,3	30,7	31,4	31,0	30,2	29,8
Ratio du capital de première catégorie	10,8 %	10,2 %	9,3 %	9,0 %	8,7 %	8,8 %	8,9 %	9,0 %
Ratio de capital total	13,0 %	12,2 %	11,7 %	11,9 %	11,3 %	11,9 %	12,0 %	12,1 %
Marge d'intérêts nette	2,03 %	2,06 %	1,97 %	1,91 %	1,90 %	1,78 %	1,86 %	1,99 %
Coefficient d'efficacité ²	70,4 %	68,1 %	74,8 %	68,0 %	107,3 %	78,2 %	77,9 %	70,9 %

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

non vérifié, à la fin du trimestre et pour le trimestre	T4	T3	T2	2003 T1	T4	T3	T2	2002 T1
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	361 266	360 270	359 506	359 131	359 057	358 961	360 817	363 386
Par action								
- Résultat de base	1,29 \$	2,04 \$	0,76 \$	1,12 \$	(0,40) \$	0,41 \$	0,51 \$	0,82 \$
- Résultat dilué	1,28	2,02	0,76	1,11	(0,40)	0,41	0,51	0,82
- Dividendes	0,41	0,41	0,41	0,41	0,41	0,41	0,41	0,37
- Valeur comptable ³	28,78	28,42	26,77	26,43	25,75	26,44	26,45	26,71
Cours ⁴								
- Haut	60,95	55,42	49,45	45,75	44,57	54,50	57,70	56,60
- Bas	51,90	46,27	41,05	39,50	34,26	38,75	49,45	50,45
- Clôture	59,21	54,52	47,80	43,55	38,75	45,10	54,70	54,45
Ratio cours/bénéfice ⁵ (sur 12 mois)	11,4	15,5	25,3	26,6	28,9	19,5	17,9	14,7
Ratio dividendes/bénéfice	31,7 %	19,9 %	53,9 %	36,7 %	>100 %	99,1 %	79,2 %	44,7 %

1) Bénéfice net applicable aux actions ordinaires divisé par les capitaux propres moyens annualisés des porteurs d'actions ordinaires pour le trimestre.

2) Le coefficient d'efficacité peut également être désigné comme le ratio des frais autres que d'intérêts/revenu. Les frais autres que d'intérêts sont divisés par le total des revenus.

3) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin du trimestre.

4) Cours extrêmes pendant le trimestre et cours de clôture du dernier jour de négociation du trimestre à la Bourse de Toronto.

5) Cours de clôture des actions ordinaires, exprimé en multiple du bénéfice net par action ordinaire pour l'exercice.

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DES RÉSULTATS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
Revenu net d'intérêts	5 670 \$	5 510 \$	4 549 \$	4 282 \$	4 408 \$	4 337 \$	4 517 \$	4 463 \$	4 074 \$	4 002 \$
Revenu autre que d'intérêts	5 906	5 531	6 613	7 797	5 728	4 804	3 980	2 892	2 258	2 252
Total des revenus	11 576	11 041	11 162	12 079	10 136	9 141	8 497	7 355	6 332	6 254
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 143	1 500	1 100	1 220	750	480	610	480	680	880
Frais autres que d'intérêts	8 128	9 129	8 226	8 096	7 998	7 125	5 372	4 584	3 991	3 907
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 305	412	1 836	2 763	1 388	1 536	2 515	2 291	1 661	1 467
Impôts sur les bénéfices	239	(279)	92	641	320	460	937	911	635	550
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	3	38	58	62	39	20	27	14	11	27
Bénéfice net	2 063 \$	653 \$	1 686 \$	2 060 \$	1 029 \$	1 056 \$	1 551 \$	1 366 \$	1 015 \$	890 \$
Dividendes sur actions privilégiées	180 \$	161 \$	121 \$	128 \$	112 \$	116 \$	98 \$	112 \$	111 \$	141 \$
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	1 883 \$	492 \$	1 565 \$	1 932 \$	917 \$	940 \$	1 453 \$	1 254 \$	904 \$	749 \$

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
Actif										
Liquidités	10 454 \$	9 512 \$	11 350 \$	10 679 \$	12 527 \$	10 795 \$	7 931 \$	8 120 \$	15 419 \$	9 436 \$
Valeurs mobilières	70 502	65 292	74 794	69 242	59 492	60 970	45 252	39 817	38 255	28 753
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	19 829	16 020	24 079	20 461	19 158	36 293	37 629	32 534	14 173	6 584
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	70 014	66 612	58 751	51 921	46 637	43 199	40 039	36 932	34 686	32 248
Particuliers et cartes de crédit	32 695	30 784	28 411	27 939	24 751	24 563	22 305	20 132	18 716	16 953
Entreprises et gouvernements	33 177	41 961	46 693	47 567	47 552	49 811	47 107	45 642	44 013	45 715
Provision pour pertes sur créances	(1 952)	(2 288)	(2 294)	(2 236)	(1 748)	(1 609)	(1 591)	(1 422)	(1 467)	(1 562)
Instruments dérivés à la valeur marchande	22 796	24 717	25 723	23 847	24 449	37 157	21 977	13 314	9 207	7 100
Engagements de clients en vertu d'acceptations	5 139	6 848	8 100	9 088	9 296	10 995	10 375	8 733	8 315	7 259
Autres actifs	14 493	13 835	11 867	9 194	8 217	9 256	6 965	6 430	5 191	4 889
	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$	210 232 \$	186 508 \$	157 375 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	69 202 \$	67 975 \$	66 826 \$	63 109 \$	60 878 \$	59 993 \$	59 188 \$	61 484 \$	61 061 \$	59 040 \$
Entreprises et gouvernements	106 768	117 986	114 270	103 141	85 940	84 862	60 272	43 705	45 738	36 213
Banques	12 160	10 669	13 256	13 382	13 223	15 020	19 438	22 232	22 683	20 209
Instruments dérivés à la valeur marchande	21 945	24 794	26 395	24 374	25 097	36 245	21 376	12 500	8 135	6 373
Acceptations	5 147	6 878	8 100	9 088	9 296	10 995	10 375	8 733	8 315	7 259
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	30 952	18 051	32 616	28 191	29 203	48 659	43 932	41 907	22 211	10 569
Autres passifs	13 998	10 980	10 112	10 630	11 092	9 806	8 267	7 041	6 015	5 836
Titres secondaires	3 197	3 627	3 999	4 418	4 544	4 714	4 894	3 892	3 671	3 441
Capitaux propres										
Actions privilégiées	3 357	3 088	2 299	1 876	1 933	1 961	1 518	1 068	1 355	1 691
Actions ordinaires	2 950	2 842	2 827	2 868	3 035	3 128	3 105	3 055	3 202	3 200
Surplus d'apport	50	26	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfices non répartis	7 421	6 377	6 774	6 625	6 090	6 047	5 624	4 615	4 122	3 544
	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$	210 232 \$	186 508 \$	157 375 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
Solde au début de l'exercice		12 333 \$	11 900 \$	11 369 \$	11 058 \$	11 136 \$	10 247 \$	8 738 \$	8 679 \$	8 435 \$	7 954 \$
Rajustement pour tenir compte de la modification de conventions comptables		–	(42) ¹	(140) ²	–	–	–	–	(94) ³	–	–
Prime de rachat / remboursement du capital-actions		(8)	–	–	(17)	–	(10)	–	(34)	–	–
Variation du capital-actions		350	800	400	(80)	(397)	–	391	436	(336)	(187)
Actions privilégiées		108	15	(41)	(167)	(93)	23	50	(147)	2	184
Actions ordinaires		24	26	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation du surplus d'apport		2 063	653	1 686	2 060	1 029	1 056	1 551	1 366	1 015	890
Bénéfice net		(180)	(161)	(121)	(128)	(112)	(116)	(98)	(112)	(111)	(141)
Dividendes		(591)	(577)	(536)	(501)	(492)	(498)	(434)	(352)	(320)	(281)
Actions privilégiées		(321)	(12)	19	17	(13)	43	4	3	(6)	16
Actions ordinaires											
Divers											
Solde à la fin de l'exercice		13 778 \$	12 333 \$	11 900 \$	11 369 \$	11 058 \$	11 136 \$	10 247 \$	8 738 \$	8 679 \$	8 435 \$

- 1) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA intitulé « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », selon lequel les DPVA doivent être comptabilisés selon le cours du marché de façon continue. En outre, la CIBC a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les opérations sur actions avec ses employés et ses administrateurs qui ne sont pas des dirigeants, comme le recommande le chapitre 3870.
- 2) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA intitulé « Avantages sociaux futurs », selon lequel le coût des avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi doit être comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les employés rendent des services à la CIBC.
- 3) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3025 du Manuel de l'ICCA intitulé « Prêts douteux », selon lequel le flux de trésorerie futurs prévus à l'égard des prêts douteux doivent être actualisés dans le calcul de la provision pour pertes sur créances.

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre		2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
Rendement des actions ordinaires ¹		19,3 %	5,1 %	16,1 %	20,5 %	9,8 %	10,3 %	17,7 %	17,1 %	12,9 %	11,7 %
Rendement de l'actif moyen		0,72 %	0,22 %	0,60 %	0,78 %	0,38 %	0,38 %	0,66 %	0,70 %	0,61 %	0,57 %
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)		9 764 \$	9 566 \$	9 739 \$	9 420 \$	9 323 \$	9 100 \$	8 195 \$	7 332 \$	7 003 \$	6 393 \$
Actif moyen (en millions de dollars)		284 739 \$	292 510 \$	278 798 \$	263 119 \$	271 844 \$	278 823 \$	236 025 \$	196 063 \$	165 846 \$	155 640 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires		29,2	30,6	28,6	27,9	29,2	30,6	28,8	26,7	23,7	24,3
Ratio du capital de première catégorie		10,8 %	8,7 %	9,0 %	8,7 %	8,3 %	7,7 %	7,0 %	6,6 %	7,0 %	7,1 %
Ratio de capital total		13,0 %	11,3 %	12,0 %	12,1 %	11,5 %	10,8 %	9,8 %	9,0 %	9,6 %	9,9 %
Marge d'intérêts nette		1,99 %	1,88 %	1,63 %	1,63 %	1,62 %	1,56 %	1,91 %	2,28 %	2,46 %	2,57 %
Coefficient d'efficacité ²		70,2 %	82,7 %	73,7 %	67,0 %	78,9 %	77,9 %	63,2 %	62,3 %	63,0 %	62,5 %

- 1) Bénéfice net applicable aux actions ordinaires divisé par les capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires pour l'exercice.
- 2) Le coefficient d'efficacité peut également être désigné comme le ratio des frais autres que d'intérêts/revenu. Les frais autres que d'intérêts sont divisés par le total des revenus.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre		2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)		360 048	360 553	372 305	388 951	409 789	415 030	413 545	415 028	432 614	425 464
Par action											
– Résultat de base		5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$	2,23 \$	2,24 \$	3,51 \$	2,94 \$	2,09 \$	1,76 \$
– Résultat dilué		5,18	1,35	4,13	4,90	2,21	2,22	3,49	2,93	2,09	1,76
– Dividendes		1,64	1,60	1,44	1,29	1,20	1,20	1,05	0,85	0,74	0,66
– Valeur comptable ¹		28,78	25,75	26,44	25,17	22,68	22,08	21,07	18,62	16,93	15,59
Cours ²											
– Haut		60,95	57,70	57,00	50,50	42,60	59,80	41,75	28,30	18,57	18,13
– Bas		39,50	34,26	43,20	30,50	28,00	24,40	26,55	18,00	15,57	14,00
– Clôture		59,21	38,75	48,82	48,40	31,70	30,65	41,20	27,85	18,19	16,00
Ratio cours/bénéfice ³ (sur 12 mois)		11,4	28,9	11,7	9,8	14,2	13,7	11,7	9,5	8,7	9,1
Ratio dividendes/bénéfice ⁴		31,4 %	>100 %	34,2 %	25,9 %	53,6 %	53,0 %	29,9 %	28,1 %	35,4 %	37,5 %

- 1) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.
- 2) Cours extrêmes pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.
- 3) Cours de clôture des actions ordinaires, exprimé en multiple du bénéfice net par action ordinaire pour l'exercice.
- 4) Total des dividendes sur les actions ordinaires divisé par le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires pour l'exercice.

DIVIDENDES SUR ACTIONS PRIVILÉGIÉES¹

exercices terminés les 31 octobre		2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
Catégorie A		– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3,4106 \$	4,7360 \$	6,0900 \$	4,5840 \$
Série 4		–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 5		–	–	–	–	–	–	0,8240	1,1600	1,4728	1,1057
Série 6		–	–	–	–	–	–	–	–	–	2,4349
Série 7		–	–	–	–	–	–	–	–	4 208	3 507
Série 8		–	–	–	–	–	–	–	–	0,6706	2,2200
Série 9		–	–	–	–	–	1,1375	2,2750	2,2750	2,2750	2,2750
Série 10		–	–	–	–	–	–	–	2,8175	2,5555	2,5786
Série 11		–	–	–	–	–	–	–	2,4060	2,2125	2,2125
Série 12		–	–	–	2,4100	2,4267	2,4097	2,2462	2,2188	2,1856	2,2054
Série 13		–	–	–	1,7500	1,7500	1,7500	1,7500	1,7500	1,7500	1,7500
Série 14		1,1156	1,4875	1,4875	1,4875	1,4875	1,4875	1,4870	–	–	–
Série 15		1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4110	–	–	–
Série 16		2,0025	2,2244	2,1724	2,0948	2,1093	2,0946	1,1367	–	–	–
Série 17		1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	0,7880	–	–	–
Série 18		1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3628	–	–	–	–
Série 19		1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	0,7404	–	–	–
Série 20		1,8253	2,0276	1,9801	1,9095	1,9227	1,1703	–	–	–	–
Série 21		1,5000	1,5000	1,5000	1,1372	–	–	–	–	–	–
Série 22		2,2152	2,4606	2,4031	1,7713	–	–	–	–	–	–
Série 23		1,3250	1,3250	0,9938	–	–	–	–	–	–	–
Série 24		1,5000	1,2962	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 25		1,5000	0,8048	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 26		1,0859	–	–	–	–	–	–	–	–	–

- 1) Les dividendes sont rajustés compte tenu du nombre de jours au cours de l'exercice pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.



Gouvernance

Le succès à long terme dépend d'une gouvernance efficace. Le conseil d'administration et la direction de la CIBC visent l'excellence en matière de gouvernance. Bien que la CIBC ait déjà été reconnue comme chef de file dans ce domaine, chaque année, nous nous attachons à améliorer sans cesse la structure et les processus qui justifient cette position. Qui plus est, le conseil et la direction s'emploient à promouvoir une culture à la CIBC qui permet de s'assurer que l'intégrité et des normes déontologiques élevées sont imbriquées dans l'ensemble de nos activités.

Table des matières

- 123 **Conseil d'administration** – Amélioration constante de la composition et des pratiques
- 123 **Conseil d'administration** – Indépendance
- 124 **Membres du conseil** – 20 administrateurs en 2003
- 125 **Comités du conseil** – Compétences spécialisées
- 127 **Processus de gouvernance** – Réponse aux faits nouveaux en matière de réglementation
- 127 **Structure de gestion de la gouvernance** – Un modèle de gouvernance intégré
- 129 **Dirigeants** – Soutien à la bonne gouvernance
- 130 **Communication avec les intéressés** – Engagement envers la transparence

Afin d'atteindre l'excellence en matière de gouvernance, le conseil de la CIBC cherche à maintenir un niveau élevé de compétences et d'indépendance. En outre, à titre d'institution financière, la CIBC est assujettie à bon nombre d'exigences quant à la réglementation et la conformité que nous essayons constamment de respecter ou de dépasser.

Un autre aspect important qui démontre une bonne gouvernance est l'interaction constante et sincère entre le conseil et la direction. La structure de gouvernance de la CIBC, conjuguée à une communication régulière et transparente, est cruciale pour s'assurer que les intérêts à long terme des intervenants de la CIBC sont bien servis.

Conseil d'administration – Amélioration constante de la composition et des pratiques

L'obligation du conseil est de superviser la gestion des affaires de la CIBC, en travaillant de concert avec la haute direction afin d'améliorer la valeur pour les actionnaires. La qualité, l'indépendance et l'efficacité du conseil sont d'une importance fondamentale, permettant d'assurer que ses obligations en matière de surveillance sont remplies. Le conseil cherche à s'adjoindre des personnes de haut niveau dont les compétences se complètent et qui répondent aux besoins du conseil et des actionnaires. Le conseil a un processus de nomination officiel dirigé par le président du conseil d'administration et le comité de gouvernance. Les noms des administrateurs proposés sont présentés chaque année aux actionnaires en vue de leur élection.

Le conseil entreprend chaque année un processus officiel d'évaluation pour lui-même, ses comités et ses membres. Chaque membre est soumis à une évaluation officielle par ses pairs, menée par des consultants indépendants. Les mandats du conseil et de ses comités sont examinés, mis à jour et approuvés annuellement.

Au cours de l'exercice, la structure du conseil a fait l'objet d'un examen supplémentaire en collaboration avec un cabinet de consultation externe. Par la suite, le comité de gouvernance a révisé la composition du conseil et a défini les qualités souhaitables des administrateurs. Ce comité est présentement à la recherche d'un certain nombre de nouveaux administrateurs qui pourraient le mieux répondre aux nouveaux besoins du conseil et a retenu les services d'un conseiller en recrutement externe.

Conseil d'administration – Indépendance

À la suite de la recommandation du comité de gouvernance, le conseil a déterminé que seulement trois des 20 administrateurs sont reliés à la CIBC selon les lignes directrices de la Bourse de Toronto en matière de gouvernance et que ces trois administrateurs sont des membres du groupe selon les tests prescrits en vertu de la Loi sur les banques. Au cours de 2003, les rôles de président du conseil et de chef de la direction ont été séparés dans le but d'améliorer davantage l'indépendance du conseil. John Hunkin, auparavant président du conseil et chef de la direction a été nommé président et continue d'agir à titre de chef de la direction de la CIBC. William Etherington, auparavant premier administrateur, a été nommé président du conseil d'administration.

Les mandats du président du conseil et du chef de la direction ont été examinés afin de préciser leurs tâches respectives.

Se référer aux pages 2 et 6 respectivement pour les lettres du chef de la direction et du président du conseil

Afin de contribuer aux activités du conseil en matière d'indépendance, le conseil a poursuivi sa pratique de tenir une partie de ses réunions en l'absence du chef de la direction ou de tout autre membre de la direction.

Membres du conseil

Douglas G. Bassett (1980) O.C., O. Ont., LL.D., Litt. D.

Président du conseil, Windward Investments
Toronto, Ontario, Canada

Jalynn H. Bennett (1994) C.M.

Présidente, Jalynn H. Bennett and Associates, Ltd.
Toronto, Ontario, Canada

Lord Black of Crossharbour (1977) C.P. (Can), O.C., KCSG

Président du conseil et chef de la direction
Argus Corporation Limited
Londres, Angleterre

Gary F. Colter (2003), F.C.A.

Président, CRS Inc.
Toronto, Ontario, Canada

Pat M. Delbridge (1993)

Président, PDA Inc.
Toronto, Ontario, Canada

William L. Duke (1991)

Agriculteur
Redvers, Saskatchewan, Canada

Ivan E.H. Duvar (1989) B.Ing., D.C.L., Ing.

Président et chef de la direction, MIJAC Inc.
Amherst, Nouvelle-Écosse, Canada

William A. Etherington (1994)

Président du conseil, CIBC
Toronto, Ontario, Canada

R.D. Fullerton (1974)

Administrateur
Toronto, Ontario, Canada

A.L. Flood (1989) C.M.

Administrateur
Thornhill, Ontario, Canada

Margot A. Franssen (1992) O.C.

Présidente et associée, The Body Shop Canada
Toronto, Ontario, Canada

L'hon. Gordon D. Giffin (2001)

Associé principal, McKenna Long & Aldridge LLP
Atlanta, Géorgie, États-Unis

L'hon. James A. Grant (1991), C.P., C.M., c.r.

Président du comité exécutif, Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L.
Montréal, Québec, Canada

Albert E.P. Hickman (1989)

Président du conseil et président, Hickman Motors Limited
St. John's, Terre-Neuve et Labrador, Canada

John S. Hunkin (1993)

Président du conseil et chef de la direction, CIBC
Toronto, Ontario, Canada

Arnold Naimark (1987) O.C., O.M., M.D., LL.D., F.R.C.P.(C), M.S.R. (Can.)

Ancien président, Université du Manitoba
Directeur, Centre for the Advancement of Medicine
Winnipeg, Manitoba, Canada

Michael E.J. Phelps (1989) O.C., B.A., LL.B., LL.M., LL.D.

Président du conseil, Dornoch Capital Inc.
Vancouver, Colombie-Britannique, Canada

Charles Sirois (1997) C.M., B.Fin., M.Fin.

Président du conseil et chef de la direction, Télésystème Ltée
Montréal, Québec, Canada

Stephen G. Snyder (2000) B.Sc., M.B.A.

Président et chef de la direction, TransAlta Corporation
Calgary, Alberta, Canada

W. Galen Weston (1978) O.C.

Président et président du conseil, George Weston Limitée
Toronto, Ontario, Canada

Comités du conseil – Compétences spécialisées

Le conseil croit que la gouvernance de la CIBC est exercée de manière plus efficace par la participation directe des comités, permettant ainsi d'aider le conseil à assumer ses responsabilités. La composition des comités est examinée régulièrement par le comité de gouvernance, et toutes les recommandations de modifications sont présentées au conseil.

Le comité de gouvernance se penche sur les questions de gouvernance touchant les actionnaires et le conseil d'administration. Les responsabilités de ce comité comprennent :

- l'examen de la qualité et l'efficacité de la gouvernance de la CIBC et la recommandation d'améliorations au conseil d'administration;
- l'examen, au moins une fois l'an, du rendement du chef de la direction et du plan de relève pour le poste de chef de la direction;
- l'examen et l'évaluation du rôle, de la composition et du rendement du conseil d'administration et de ses comités, ainsi que des méthodes et processus permettant au conseil de s'acquitter de ses fonctions;
- l'établissement des critères d'élection et de réélection des administrateurs.

Le comité s'est réuni huit fois au cours de l'exercice et a participé à plusieurs initiatives et activités de gouvernance, notamment :

- l'embauche de consultants externes pour évaluer la composition globale du conseil d'administration et entreprendre la recherche de nouveaux administrateurs;
- la séparation des rôles du président du conseil et du chef de la direction.

Membres : J. H. Bennett (président), G.F. Colter, J.A. Grant, M.E.J. Phelps, C. Sirois*

* En date de décembre 2003

Le comité de vérification aide le conseil à assumer ses responsabilités en matière de surveillance par l'examen de l'information financière, des systèmes de contrôle et des procédures de la CIBC, ainsi que de l'ensemble de son environnement de contrôle dans la gestion des risques. Les responsabilités de ce comité incluent :

- l'examen de l'information financière qui sera fournie aux actionnaires et autres intéressés pour s'assurer qu'elle reflète adéquatement le rendement de la CIBC et qu'elle a été préparée selon les politiques de la CIBC et les exigences réglementaires qui s'appliquent;
- l'examen des systèmes de contrôles internes établis par le conseil afin de protéger la CIBC et ses actionnaires et de satisfaire aux exigences réglementaires;
- la sélection des vérificateurs externes et la surveillance de leur travail, y compris l'indépendance et l'approbation des honoraires, ainsi que l'examen de l'étendue de la vérification des vérificateurs internes de la CIBC;
- le contrôle des procédures établies par le conseil pour permettre la divulgation d'information aux clients, l'examen et l'évaluation des processus de la CIBC pour la gestion du code déontologique et l'établissement de procédures pour le traitement des plaintes;
- l'examen des procédures et des pratiques en matières d'opérations d'initiés et l'établissement des critères de mesure de l'importance de ces opérations;
- l'examen des placements et des opérations pouvant nuire au bien-être de la CIBC.

Le comité s'est réuni neuf fois au cours de l'exercice et a participé à plusieurs initiatives et activités de gouvernance, dont :

- la poursuite de l'établissement d'une relation directe avec les vérificateurs des actionnaires, permettant de renforcer davantage l'obligation de rendre compte des vérificateurs envers le conseil;
- l'implantation d'initiatives pour mettre en œuvre des politiques et des procédures afin de se conformer à la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley Act*;
- l'instauration d'un examen permettant d'améliorer davantage les systèmes de contrôle interne de la CIBC.

Membres : D.G. Bassett, G.F. Colter (président), P.M. Delbridge, W.L. Duke, I.E.H. Duvar, R.D. Fullerton*

*En date de décembre 2003

Le comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction procède à l'examen détaillé, à la surveillance et à l'approbation des politiques, pratiques et procédures de la CIBC en matière de ressources humaines et s'assure qu'elles appuient les objectifs et les stratégies de la CIBC. Parmi les responsabilités de ce comité, notons :

- l'aide au conseil afin qu'il assume ses responsabilités de gouvernance en assurant le déploiement de stratégies efficaces à long terme quant aux ressources humaines lui permettant d'attirer, de retenir et de motiver des hauts dirigeants de calibre supérieur;
- l'examen de la surveillance de la direction à l'égard des activités portant sur les ressources humaines afin d'évaluer si elle respecte ou dépasse les normes de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ainsi que les autres normes de réglementation;
- le suivi de la planification de la relève à la haute direction, à l'exception du chef de la direction;
- l'examen des recommandations de primes d'encouragement à court terme et à long terme en relation avec les objectifs, les stratégies et les résultats de la CIBC ainsi que la surveillance et la recommandation au conseil des changements à la rémunération du chef de la direction;
- l'examen et la recommandation au conseil, en vue de son approbation, du rapport sur la rémunération de la haute direction dans la circulaire de procuration de la direction;
- l'approbation des politiques de placement du régime de retraite et la surveillance de la gouvernance et du rendement des placements des activités liées à la caisse de retraite.

Le comité s'est réuni sept fois au cours de l'exercice et a participé à plusieurs initiatives et activités de gouvernance, entre autres :

- l'examen des philosophies et des plans de rémunération de la CIBC et l'évaluation de nouveaux programmes fondés sur la structure du marché concurrentiel et les tendances;
- l'approbation des lignes directrices relatives à l'actionnariat de la CIBC et l'examen de l'actionnariat réel des membres de la haute direction afin de s'aligner sur les intérêts des actionnaires;
- l'examen de la rémunération des hauts dirigeants pour s'assurer qu'elle est appropriée par rapport à leur rendement en comparaison des repères du marché, et l'embauche de consultants externes pour mieux comprendre les tendances du marché quant à l'ensemble des niveaux de rendement dans le secteur.

Membres : J.H. Bennett, M.A. Franssen, J.A. Grant, C. Sirois (président), S.G. Snyder*

*En date de décembre 2003

Le comité de gestion du risque s'assure que des lignes directrices et des systèmes sont en place et qu'ils sont respectés pour maintenir à des niveaux acceptables les risques de crédit, de marché et d'illiquidité. Parmi les responsabilités de ce comité mentionnons :

- l'examen et le contrôle de la conformité de la CIBC aux normes de la SADC relatives à la gestion du risque de crédit, de marché et d'illiquidité;
- l'examen et l'approbation des crédits supérieurs à certains seuils et l'examen régulier des prêts douteux ainsi que des pertes sur prêts prévus;
- l'examen des politiques et des procédés de placement et de prêt et recommandations au conseil d'administration;
- l'examen du processus d'attribution des ressources au bilan de la CIBC;
- l'examen des activités des filiales, des sociétés affiliées et des entités juridiques de la CIBC.

Le comité s'est réuni neuf fois au cours de l'exercice et a participé à plusieurs initiatives et activités de gouvernance, y compris :

- l'examen et l'approbation des mandats pour les fonctions de la trésorerie et de la gestion du bilan et du risque qui définissent, mesurent, surveillent et contrôlent le risque de crédit, de marché et d'illiquidité et le bilan;
- la conduite d'un examen continu des questions portant sur les risques élevés à la CIBC;
- l'examen des portefeuilles de placement et de crédit, ainsi que des sommaires des questions portant sur les risques de marché et d'illiquidité plusieurs fois au cours de l'exercice;
- l'examen et l'approbation d'un nouveau modèle d'évaluation des risques pour les prêts aux entreprises conformément à la nouvelle pratique du secteur et aux exigences de l'accord de Bâle II sur le capital;
- l'examen et l'approbation d'une nouvelle politique en matière de risque lié à la réputation et de risque juridique pour le crédit et pour les opérations financières structurées complexes visant à renforcer les processus internes de diligence raisonnable et de gouvernance de la CIBC puisqu'ils sont liés aux produits de crédit.

Membres : A.L. Flood, G.D. Giffin, A.E.P. Hickman, A. Naimark, M.E.J. Phelps (président)*

*En date de décembre 2003

Processus de gouvernance – Réponse aux faits nouveaux en matière de réglementation

La CIBC examine et améliore régulièrement ses pratiques en matière de gouvernance en suivant de près et, le cas échéant, en réagissant à l'évolution de la réglementation au Canada et aux États-Unis. La CIBC a comparé ses procédures de gouvernance avec les lignes directrices de la Bourse de Toronto. La direction et le conseil d'administration de la CIBC croient que les pratiques de gouvernance de la CIBC concordent avec ces lignes directrices.

Veillez consulter la circulaire de procuracy de la direction de la CIBC disponible en ligne à www.cibc.com pour obtenir de plus amples détails sur la comparaison des procédures de gouvernance de la CIBC et des lignes directrices de la Bourse de Toronto en la matière

Du côté de la réglementation, un des faits nouveaux les plus importants qui a touché la CIBC en 2003 est la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley Act*. De nombreuses dispositions de cette loi s'appliquent à la CIBC à titre de société ouverte non américaine inscrite à une bourse aux États-Unis. À cet égard, la CIBC a évalué ses pratiques en regard de ces exigences et a mis en œuvre des initiatives afin de les respecter. Par exemple, sous l'autorité et avec la participation de la haute direction de la CIBC, la Banque a instauré une évaluation trimestrielle officielle de l'élaboration et de la mise en œuvre des contrôles et procédures portant sur la présentation de l'information financière; nous nous sommes assurés que le comité de vérification était composé d'administrateurs indépendants et avons nommé G.F. Colter à titre d'expert en information financière; et nous avons adopté la pratique de présentation volontaire à la Securities and Exchange Commission des États-Unis des attestations du chef de la direction et du chef des services financiers quant aux rapports financiers trimestriels de la CIBC.

Veillez consulter la rubrique intitulée Cadre réglementaire pour obtenir de plus amples détails sur le cadre réglementaire de la CIBC.

Structure de gestion de la gouvernance – Un modèle de gouvernance intégré

L'équipe de direction de la CIBC joue également un rôle clé dans l'ensemble des activités de gouvernance de la CIBC. Le conseil a l'entière responsabilité de superviser les activités de la CIBC, et, pour sa part, la haute direction de la CIBC est responsable des activités quotidiennes et de la présentation d'information précise et en temps opportun au conseil afin d'aider les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de surveillance. À chaque réunion du conseil, un point permanent qui mérite l'attention soutenue du conseil et de la direction est inscrit à l'ordre du jour.

L'équipe de haute direction de la CIBC élabore l'orientation stratégique à l'échelle de la CIBC et définit des objectifs de rendement. Cette équipe, responsable de l'ensemble de la direction de la CIBC, fixe les mandats, les pouvoirs et les limites des divers comités de direction. En outre, l'équipe de haute direction approuve toutes les opérations importantes et les placements stratégiques de la CIBC. Les membres de l'équipe de haute direction sont les suivants :

Membres de l'équipe de haute direction

HUNKIN, J.S. (JOHN)

Président et chef de la direction
CIBC

DENHAM, G.H. (JILL)

Vice-présidente du conseil
Marchés de détail CIBC

FOX, W.C. (WAYNE)

Vice-président du conseil et chef de la gestion du risque
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

KASSIE, D.J. (DAVID)

Vice-président du conseil
CIBC
Président du conseil et chef de la direction
Marchés mondiaux CIBC

LALONDE, R.A. (RON)

Premier VPD et chef de l'administration
Administration

McCAUGHEY, G.T. (GERRY)

Vice-président du conseil
Gestion des avoirs CIBC

VENN, R.E. (RICHARD)

Premier VPD
Expansion de l'entreprise

WOELLER, M.D. (MIKE)

Vice-président du conseil et chef de l'information
Technologie et opérations

WOODS, T.D. (TOM)

Premier VPD et chef des services financiers
Finance

Un système de contrôles internes appuie l'équipe de haute direction dans la gouvernance des activités de la CIBC. Ce système permet d'assurer l'efficacité et l'efficacités des opérations, la fiabilité de l'information financière et la conformité aux règlements et aux lois et comporte :

- des politiques, des procédures et des normes afin de superviser la conduite de l'ensemble des employés, les programmes de ressources humaines, l'impartition, la gestion des intérêts de la CIBC dans les entités juridiques et les renseignements sur la sécurité;
- un programme élaboré de gestion de la continuité de l'exploitation et un programme d'assurance d'entreprise;
- l'infrastructure, les politiques et les procédures pour identifier et contrôler le crédit, la liquidité du marché, le financement et les risques opérationnels et juridiques.

À cet égard, des comités de gestion ont été créés pour diriger la conception, le maintien et l'amélioration de ce système d'organisation et les contrôles pertinents. Ces comités travaillent souvent en collaboration étroite avec les comités du conseil appropriés dans le but d'assurer un plan d'ensemble en matière de mesure et de surveillance, de politiques de contrôle et de normes.

Bien qu'il y ait plusieurs comités de gestion engagés dans la gouvernance de la CIBC et de ses activités, les comités qui jouent un rôle clé à cet égard sont les suivants :

Comité du capital et du risque

- recommande au comité de gestion du risque d'approuver les politiques et les normes quant aux risques de crédit, de marché et d'illiquidité;
- approuve l'attribution des ressources au bilan (incluant le capital et le financement) et la mesure du capital économique selon les paramètres fixés par l'équipe de haute direction;
- surveille le rendement des portefeuilles;
- approuve les mandats et la composition des sous-comités;
- donne son approbation quant aux nouveaux risques importants et à l'attribution stratégique des ressources au bilan au lancement de nouveaux projets.

Président : Vice-président du conseil et chef de la gestion du risque, Trésorerie, Gestion du bilan et du risque (TGBR)

Comité d'exploitation et d'administration

- approuve les politiques et les normes de la gestion du risque opérationnel et des contrôles internes à l'échelle de la CIBC et en évalue l'efficacité de manière continue;
- examine les évaluations internes quant au respect de la structure des contrôles internes;
- supervise l'application de mesures correctives aux faiblesses importantes en matière de contrôle interne ou aux nouvelles questions qui se posent à cet égard;
- supervise la mise en application de projets d'envergure et intervient, au besoin;
- passe en revue les rapports périodiques sur les questions de contrôle interne.

Président : Vice-président du conseil, Gestion des avoirs CIBC

Le comité du capital et du risque compte quatre sous-comités qui l'aide à remplir ses mandats, dont :

Comité du crédit

- approuve les crédits dépassant les limites déléguées à un dirigeant en particulier;
- recommande au comité de gestion du risque d'approuver l'octroi de crédits importants;
- est responsable de l'intégrité, de l'exactitude et de la rapidité de l'évaluation des risques;
- surveille le risque de concentration des portefeuilles.

Président : Vice-président à la direction, Approbation du crédit des sociétés commerciales et des grandes entreprises, TGBR

Comité de placement

- conseille les équipes chargées des opérations durant l'enquête sur des placements potentiels et la négociation de ces derniers;
- approuve tous les placements du portefeuille de placements en s'assurant qu'ils sont conformes aux normes de gouvernance de la CIBC;
- surveille le rendement de placements approuvés antérieurement.

Président : Vice-président à la direction, Gestion du portefeuille de crédits et de banque d'affaires, TGBR

Comité de risque de crédit des marchés de détail

- mesure, surveille et contrôle le rendement en matière de risques de crédit et en matière de perte sur prêts des activités de détail de la CIBC;
- examine le rendement du crédit des marchés de détail;
- aborde les questions de réglementation et de contrôle liées à la gestion du risque de crédit des marchés de détail.

Président : Vice-président à la direction, Gestion du risque, Détail, TGBR

Comité de l'actif et du passif de détail

- supervise toutes les questions liées au transfert des risques du marché entre les activités de détail et les activités commerciales;
- approuve les méthodes et la mise en application de prix de transfert du risque de marché et d'illiquidité;
- examine et approuve les opérations de titrisation axées sur la liquidité envisagées.

Président : Vice-président à la direction et trésorier

Veuillez consulter la section Gestion du risque pour obtenir de plus amples détails sur la façon dont la CIBC gère, mesure, surveille et contrôle ses risques de crédit, de marché et d'illiquidité et ses risques opérationnels.

Dirigeants – Soutien à la bonne gouvernance

Les membres de la haute direction jouent également un rôle dans l'ensemble de la gestion et de la gouvernance des activités de la CIBC.

BAXENDALE, S.A. (SONIA)

VPD

Gestion d'actifs CIBC
Cartes de crédit et perception
Gestion des avoirs CIBC

CAPATIDES, M.G. (MICHAEL)

VPD et avocat général

Affaires juridiques et conformité
Administration

CATHCART, R. (RON)

VPD

Approbation du crédit de détail
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

CATURAY, M. (MICHELLE)

VP et secrétaire général

Administration

EMOND, P. (PHIL)

VPD

Solutions technologiques
Technologie et opérations

GETTINGS, W.E. (ED)

VPD

Hypothèques CIBC inc. et Assurance
Marchés de détail CIBC

GRAHAM, S.D. (STEPHEN)

VPD et chef du marketing

Marchés de détail CIBC

HORROCKS, M.G. (MICHAEL)

VPD et trésorier

Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

HUMBER, K.A. (KATHRYN)

PVP

Relations avec les investisseurs
Finance

KILGOUR, P.K.M. (KEN)

VPD

Gestion du portefeuille de crédits
et de banque d'affaires
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

LALONDE, K.W. (KENN)

VPD

Opérations, Centres bancaires
et services à la PME
Marchés de détail CIBC

LAUZON, M. (MICHEL)

Président et chef de l'exploitation

TAL Gestion globale d'actifs
Gestion des avoirs CIBC

LINDSAY, D.R. (DON)

Directeur gestionnaire

Banque pour l'investissement et la grande
entreprise, Canada et Chef de la Région
Asie-Pacifique
Marchés mondiaux CIBC

MacDONALD, B.E. (BARBARA)

PVP et chef comptable

Finance

MacLACHLAN, L.W. (LACH)

PVP et ombudsman

Bureau du président et
chef de la direction

McGIRR, S.R. (STEVE)

Directeur gestionnaire

Titres de créance, marchés financiers
mondiaux et change
Marchés mondiaux CIBC

McNAIR, S.M. (STEVEN)

VPD

Service Impérial
Gestion des avoirs CIBC

McSHERRY, J.R. (JAMES)

VPD et directeur gestionnaire

Groupe Entreprises
Marchés mondiaux CIBC

MONAHAN, T.S. (TOM)

Directeur gestionnaire et Chef de CIBC

Wood Gundy et Pro-investisseurs CIBC
Gestion des avoirs CIBC

ORR, J. (JOHN)

VPD

Banque Amicus
Marchés de détail CIBC

PHILLIPS, J.M. (JOYCE)

VPD

Ressources humaines
Administration

PURI, P. (PANKAJ)

VPD et vérificateur principal

Vérification interne et sécurité de l'entreprise
Administration

RENIHAN, B. (BRUCE)

PVP et contrôleur

Finance

ROGERS, P.D. (PAUL)

Directeur gestionnaire

Région des États-Unis
Marchés mondiaux CIBC

SCHMID, G. (GERRARD)

VPD et chef de l'exploitation

Marchés de détail CIBC

SHAW, B.G. (BRIAN)

Directeur gestionnaire

Actions institutionnelles et
produits marchandises
Marchés mondiaux CIBC

WAITE, R.E. (BOB)

PVP

Communications et affaires publiques
Administration

Communication avec les intéressés – Engagement envers la transparence

Renseignements généraux

Le conseil et la direction de la CIBC reconnaissent l'importance de communications régulières et en temps opportun avec les intéressés. À cet égard, un comité de divulgation de l'information a été créé pour aider à la surveillance de la divulgation de l'information de la CIBC de manière précise et en temps opportun. Ce comité, présidé par le premier vice-président directeur et chef de l'administration, se compose de membres de la haute direction. Le comité de divulgation se réunit au moins quatre fois l'an pour examiner les rapports financiers aux actionnaires de la CIBC et les communiqués de presse sur les résultats s'y rattachant et pour évaluer l'efficacité des contrôles et des procédures en matière de divulgation de l'information de la CIBC.

Communications avec les actionnaires

Les résultats financiers sont annoncés tous les trimestres. Avant cette annonce, le conseil examine et approuve les résultats. À la suite de la diffusion publique des résultats, la direction de la CIBC présente les résultats financiers de la CIBC au moyen d'une conférence téléphonique ou d'une transmission de la conférence sur Internet. Ces événements, annoncés à l'avance, sont offerts à tous. Les délibérations des assemblées annuelles des actionnaires de la CIBC sont également disponibles par transmission sur Internet. En outre, ces événements ainsi que d'autres présentations et diffusions sur Internet de la direction sont archivés et on peut y avoir accès en ligne à www.cibc.com.

Autres communications

Les services des relations avec les investisseurs et des communications et affaires publiques, en collaboration avec l'équipe de haute direction et le président du conseil de la CIBC, communiquent avec les divers intéressés, tels que les employés, les actionnaires, les analystes, les clients ainsi que les médias. Cette communication est assujettie à des politiques et procédures décrites dans la politique de divulgation de l'information de la CIBC.

Au cours de 2003, la CIBC a adopté une nouvelle politique qui exige que le président et chef de la direction avise la CIBC de son intention, au cours d'une période courante de négociation, d'exercer des options ou d'effectuer certaines autres opérations sur des titres de la CIBC pour lesquelles une déclaration d'initié doit être déposée dans les dix jours suivant l'opération. Aux termes de la politique, la CIBC est tenue de divulguer l'intention du chef de la direction au moyen d'un communiqué de presse. La CIBC examine régulièrement ses pratiques de divulgation de l'information afin d'augmenter sa transparence et d'assumer ses responsabilités dans tous les aspects de ses activités.

GLOSSAIRE

Accord général de compensation

Accord conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations dérivés multiples par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les risques en cas de défaut.

Actif pondéré en fonction du risque

Calculé par application des facteurs de pondération du risque du BSIF à tous les actifs du bilan et instruments hors bilan du compte de banque, plus les risques estimés d'après les statistiques du compte de négociation. Le résultat sert ensuite au calcul des ratios du capital réglementaire de la CIBC.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Augmentation du revenu exonéré d'impôts pour le rendre directement comparable aux sources de revenu imposables en vue de comparer le total des revenus ou le revenu net d'intérêts. Il s'agit d'un rajustement de la provision pour impôts, qui permet d'obtenir le revenu après impôts présenté en vertu des PCGR.

Bénéfice économique

Bénéfice de chaque entreprise après déduction d'un montant au titre du coût des capitaux propres de la CIBC.

Bien donné en garantie

Tout bien donné à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés aux bilans consolidés de la CIBC. Les services fournis par la CIBC relativement à ces biens sont de nature administrative, et comprennent les services de garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des opérations d'achat et de vente.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés aux bilans consolidés de la CIBC. Le service fourni relativement à ces biens porte sur la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients. Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques ainsi que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurance, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite constitués ou enregistrés en vertu de la loi fédérale du Canada.

Capital économique

Montant des capitaux propres estimatifs requis pour protéger les secteurs d'activité de scénarios économiques défavorables futurs qui pourraient entraîner d'importantes pertes. Le capital économique se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que du capital de risque opérationnel et stratégique.

Contrat à terme de gré à gré

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats conçus sur mesure négociés en bourse.

Contrat à terme standardisé

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Il s'agit de contrats standardisés négociés en bourse.

Contrat de garantie de taux

Contrat fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée.

Coupon d'intérêt

Titre reposant uniquement sur les paiements d'intérêts d'un groupe de prêts. Une fois que le capital sur les prêts a été remboursé, les paiements d'intérêts cessent et la valeur du coupon d'intérêt devient nulle.

Couverture

Technique de diminution du risque dans le cadre de laquelle un dérivé ou autre instrument financier est utilisé pour réduire ou neutraliser les risques à l'égard des variations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore du risque de crédit.

Dérivé

Contrat dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore des écarts de taux. L'utilisation des dérivés permet la gestion du risque par suite des variations de ces facteurs de risque.

Dérivé de crédit

Arrangement hors bilan qui permet à une partie (le bénéficiaire) de transférer le risque de crédit d'un actif de référence, que le bénéficiaire peut ou non détenir, à une autre partie (le garant), sans toutefois vendre réellement l'actif. La CIBC utilise généralement les dérivés de crédit pour gérer son risque de crédit global.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats et jugé adéquat par la direction pour ramener la provision pour pertes sur créances à un niveau suffisant pour contrer les pertes de crédit probables.

Droits à la plus-value des actions

Droits émis par la CIBC rattachés aux options sur actions, qui peuvent être échangés contre un montant en espèces correspondant à la différence entre le cours des actions ordinaires de la CIBC au moment de leur exercice et le cours fixé au moment de leur attribution.

Effectif permanent

Englobe les employés permanents à plein temps (qui comptent pour un) et les employés permanents à temps partiel (qui comptent pour un demi), les employés qui touchent un salaire de base et des commissions et ceux qui ne reçoivent que des commissions.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui, de nature, ne détient pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de parts avec contrôle.

Évaluation à la valeur du marché

Évaluation des valeurs mobilières et des dérivés établie en fonction des taux du marché à la date du bilan.

Garanties et lettres de crédit de soutien

Représentent principalement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces clients se voient incapables d'effectuer eux-mêmes ces paiements ou d'honorer d'autres obligations contractuelles données.

Gestion de l'actif et du passif

Technique de gestion du risque servant à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire au minimum l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Instrument financier hors bilan

Actif ou passif non inscrit au bilan, mais pouvant éventuellement produire des flux de trésorerie positifs ou négatifs. Ces instruments appartiennent généralement à deux grandes catégories : i) les ententes relatives au crédit, qui fournissent une protection relativement aux liquidités, et ii) les dérivés.

Marge d'intérêts nette

Revenu net d'intérêts exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Montant nominal de référence

Montant du capital ou montant de référence servant à calculer les paiements en vertu de contrats dérivés. Dans la plupart des cas, ce montant n'est pas échangé en vertu des modalités du contrat dérivé.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Rachat, par une société cotée, de ses propres actions par l'entremise d'une bourse, assujetti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des bourses du Canada.

Option

Obligation contractuelle en vertu de laquelle le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier, à un prix stipulé d'avance et à une date donnée ou au plus tard à une date donnée.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage.

Prêt douteux

Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Provision pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes relevées et probables dans le portefeuille de prêts, d'acceptations, de lettres de crédit, de garanties et de dérivés de la CIBC. La provision peut être spécifique ou générale.

Ratio actif/fonds propres

Somme du total de l'actif et de postes hors bilan précis, divisée par le capital réglementaire total.

Ratio d'efficacité

Frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du revenu brut (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts). Le ratio d'efficacité est une mesure de la productivité.

Ratio dividendes/bénéfice

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

Ratio du capital de catégorie 1 et ratio de capital total

Capital réglementaire divisé par l'actif pondéré en fonction du risque, fondé sur les lignes directrices du BSIF, dans le cadre des normes de la Banque des règlements internationaux.

Rendement des capitaux propres

Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement comprend la variation du cours de l'action, compte tenu des dividendes sur actions ordinaires réinvestis chaque trimestre.

Résultat par action

Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Revenu net d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Risque d'illiquidité

Risque de ne pas disposer de suffisamment de liquidités pour satisfaire aux engagements financiers courants à moins d'acquiescer des fonds à des taux excessifs ou de procéder à la vente forcée d'actifs.

Risque de crédit

Risque de perte dans le cas où une contrepartie ou un emprunteur ne respecterait pas ses obligations.

Risque de marché

Risque de perte financière pouvant résulter de changements défavorables dans les facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux et le cours des actions ou le prix des marchandises.

Risque opérationnel

Risque de perte résultant du mauvais fonctionnement de systèmes ou de processus, de facteurs humains ou d'événements externes.

Structure d'accueil

Type d'entité à détenteurs de droits variables créée dans le but d'accomplir des objectifs restreints et bien définis, qui a généralement une durée de vie limitée et qui sert à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elle détient par rapport à la société cédante. Les structures d'accueil sont principalement utilisées pour titriser des actifs financiers ou autres en vue d'avoir accès à un financement moins onéreux, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital.

Swap

Contrat entre deux parties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant nominal de référence donné pendant une période déterminée.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs financiers entiers (actifs individuels ou portefeuille d'actifs, généralement des prêts ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou autres structures d'accueil qui émettent des titres négociables en faveur d'investisseurs qui acceptent de différer leur priorité à l'égard des flux de trésorerie découlant des actifs acquis. Ces priorités à l'égard des flux de trésorerie font que les investisseurs acceptent des rendements différés en proportion des risques assumés.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille selon un degré de confiance déterminé.

Valeurs acquises en vertu de conventions de revente

Opération en vertu de laquelle une valeur est achetée avec l'engagement par l'acheteur de la revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs vendues à découvert

Opération en vertu de laquelle le vendeur vend des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. Le vendeur emprunte les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, le vendeur achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Valeurs vendues en vertu de conventions de rachat

Opération en vertu de laquelle une valeur est vendue avec l'engagement par le vendeur de la racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

RENSEIGNEMENTS DESTINÉS AUX ACTIONNAIRES

Dividendes

Actions ordinaires

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
25 sept. 2003	29 sept. 2003	28 oct. 2003	0,41 \$	361 606 343
25 juin 2003	27 juin 2003	28 juill. 2003	0,41 \$	360 700 136
26 mars 2003	28 mars 2003	28 avril 2003	0,41 \$	359 747 774
24 déc. 2002	27 déc. 2002	28 janv. 2003	0,41 \$	359 189 344

Actions privilégiées

Date ex-dividende	Date de clôture	Date de paiement	Série 14	Série 15	Série 16	Série 17	Série 18	Série 19	Série 20	Série 21	Série 22	Série 23	Série 24	Série 25	Série 26	Série 27***
25 sept. 2003	29 sept. 2003	28 oct. 2003		0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,34375 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US	0,375 \$	0,390625 \$ US	0,33125 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,359375 \$	
25 juin 2003	27 juin 2003	28 juill. 2003	0,371875 \$*	0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,34375 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US	0,375 \$	0,390625 \$ US	0,33125 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,359375 \$	
26 mars 2003	28 mars 2003	28 avril 2003	0,371875 \$	0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,34375 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US	0,375 \$	0,390625 \$ US	0,33125 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,367188 \$\$\$	
24 déc. 2002	27 déc. 2002	28 janv. 2003	0,371875 \$	0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,34375 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US	0,375 \$	0,390625 \$ US	0,33125 \$	0,375 \$	0,375 \$		

* Toutes les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 émises et en circulation ont été rachetées au comptant le 31 juillet 2003. Le prix de rachat était de 26,00 \$ l'action. Le dividende trimestriel régulier de 0,371875 \$ l'action, série 14 pour la période du 1^{er} mai 2003 au 31 juillet 2003 a été payé le 28 juillet 2003 aux porteurs inscrits en date du 27 juin 2003.

** Dividende pour la période débutant le 30 janvier 2003 et se terminant le 30 avril 2003 inclusivement.

*** 300 M\$ émises le 22 septembre 2003. Dividende trimestriel régulier : 0,35 \$ l'action. Dividende initial payable le 28 janvier 2004 : 0,498370 \$.

Cote officielle

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la cote au Canada, à la Bourse de Toronto (TSX : symbole au téléscripteur – CM), et aux États-Unis, à la Bourse de New York (NYSE : symbole au téléscripteur – BCM).

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) et sont négociées sous les symboles suivants :

Série 15	CM.PR.M
Série 16	CM.PR.X
Série 17	CM.PR.N
Série 18	CM.PR.P
Série 19	CM.PR.R
Série 20	CM.PR.Y
Série 21	CM.PR.T
Série 22	CM.PR.U
Série 23	CM.PR.A
Série 24	CM.PR.B
Série 25	CM.PR.C
Série 26	CM.PR.D
Série 27	CM.PR.E

Dividende en 2004

Actions ordinaires et privilégiées

Date de clôture des registres	Date de paiement
29 décembre	28 janvier
29 mars*	28 avril
28 juin*	28 juillet
28 septembre*	28 octobre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration pour les actions ordinaires et privilégiées.

Assemblée annuelle 2004

L'assemblée annuelle de la CIBC se tiendra à 10 h (heure normale du Centre) le jeudi 26 février 2004 au Fairmont Hotel, à Winnipeg, au Manitoba.

Cotes de crédit

	Créance de premier rang	Actions privilégiées
DBRS	AA(basse)	Pfd-1(basse)n
FITCH	AA-	
Moody's	Aa3	
S&P	A+	P-1(basse) A-

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les dividendes sur actions ordinaires peuvent servir à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime d'achat d'actions : L'adhérent peut acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements ainsi que la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec le secrétaire général.

Prix des actions ordinaires achetées dans le cadre du régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Date d'achat	Régime d'achat d'actions	Régime de réinvestissement des dividendes et régime de dividendes en actions
28 oct. 2003		60,20 \$
1 ^{er} oct. 2003	55,75 \$	
2 sept. 2003	56,75 \$	
1 ^{er} août 2003	54,60 \$	
28 juill. 2003		55,54 \$
2 juill. 2003	53,88 \$	
2 juin 2003	49,79 \$	
1 ^{er} mai 2003	47,55 \$	
28 avril 2003		48,56 \$
1 ^{er} avril 2003	47,58 \$	
3 mars 2003	47,10 \$	
3 févr. 2003	43,53 \$	
28 janv. 2003		43,25 \$
2 janv. 2003	43,95 \$	
2 déc. 2002	42,75 \$	
1 ^{er} nov. 2002	38,95 \$	

Service de dépôt direct des dividendes

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire virer électroniquement leurs dividendes directement dans leurs comptes, à toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, ils peuvent écrire à la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements concernant les actions, les dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario) M5C 2W9
(416) 643-5500 ou télécopieur (416) 643-5501
1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
Courriel : inquiries@cibcmellon.com

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :
Mellon Investor Services LLC
Overpeck Centre
85 Challenger Road
Ridgefield Park, NJ 07660

Hors de l'Amérique du Nord, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :

CIBC Mellon Trust Company
Balfour House, 390 High Road
Ilford, Essex, Angleterre 1G1 1NQ

*Pour plus de renseignements destinés aux actionnaires, visitez notre site Web à l'adresse www.cibc.com
Sélectionnez la page d'accueil À propos de la CIBC et la section Relations avec les investisseurs.*

LES NOMS SUIVANTS SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE LA CIBC OU DE SES FILIALES :

Service Impérial, bizSmart, Services de portefeuille personnalisé CIBC, Service Gestion-Conseil Wood Gundy, Marchés mondiaux CIBC, Renaissance, Compte Exemption, Hypothèque travailleur autonome, margeAffaires, Aventura Or CIBC, Pro-Investisseurs, CIBC Pour ce qui compte dans votre vie.

LES NOMS SUIVANTS SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE TIERS :

VISA est une marque de commerce de Visa International Service Association; la CIBC est titulaire de licence de la marque.

Le Choix du Président et les Services financiers le Choix du Président sont des marques de commerce de Les Compagnies Loblaw Limitée; la Banque Amicus est titulaire de licence de ces marques.

Les Services financiers le Choix du Président sont fournis par la Banque Amicus, membre du groupe de sociétés CIBC.

La Course à la vie est une marque de commerce de la Fondation canadienne pour le cancer du sein, utilisée sous licence par la CIBC.

Renseignements sur la Banque

Siège social de la CIBC

Commerce Court, Toronto, Ontario,
Canada M5L 1A2
Numéro de téléphone : (416) 980-2211
Numéro de télex : 065 24116
Adresse télégraphique : CANBANKTOR
Site Web : www.cibc.com

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), institution financière diversifiée régie par la *Loi sur les banques* (Canada), est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer ses activités au cours de la même année.

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle de la CIBC le jeudi 26 février 2004, à 10 h (heure normale du Centre) à l'hôtel Fairmont, 2 Lombard Place, Winnipeg, Manitoba.

Rapport annuel de la CIBC

Des exemplaires supplémentaires du rapport annuel peuvent être commandés au (416) 980-4523 ou par courriel à rapportfinancier@cibc.com

Le rapport annuel est également disponible en ligne à www.cibc.com

English version : Additional print copies of the Annual Report may be obtained by calling (416) 980-4523 or e-mailing financialreport@cibc.com

The Annual Report is also available online at www.cibc.com

Autres renseignements

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec Michelle Caturay au (416) 980-3096 ou, par télécopieur, au (416) 980-7012.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent communiquer avec Kathryn Humber au (416) 980-8306 ou, par télécopieur, au (416) 980-5028.

Communications et affaires publiques : Les médias économiques et financiers peuvent communiquer avec Robert Waite au (416) 980-4523 ou, par télécopieur, au (416) 363-5347.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Dans le cadre de notre engagement envers nos clients, nous mettons des renseignements sur les produits et les services de la CIBC à la disposition de la clientèle au numéro 1 800 465-2422 accessible sans frais au Canada.

Bureau de l'ombudsman de la CIBC : On peut joindre l'ombudsman de la CIBC, M. Lachlan MacLachlan, soit par téléphone au 1 800 308-6859 (Toronto : (416) 861-3313), soit par télécopieur au 1 800 308-6861 (Toronto : (416) 980-3754).

Visitez notre site

